

# LE MONDE

AVRIL 1978 N° 289 - 25<sup>e</sup> année

## diplomatique

Reportage :

### LE COMMUNISME VIETNAMIE EN MARCHÉ

(Pages 18 à 20.)

Prix : 6 F

Algérie : 6,00 DA Maroc : 8,00 dir.  
Canada : 1,50 \$a. Roy.-Un. : 50 p.  
Espagne : 100 p. Suisse : 3 P.S.  
Italie : 900 lire Tunisie : 600 mil.

Abonnements : voir tarif page 8.

Publication mensuelle  
5, rue des Halles, 75427 Paris Cedex 03

### La « paroisse du stalinisme »

Par CLAUDE JULIEN

**L'**AUT-IL admirer l'étonnante convergence entre le parti communiste italien et M. Alain Peyrefitte ? A quelques mois d'intervalle, et en des termes à peu près semblables, l'un et l'autre invitent les citoyens à coopérer avec les forces de l'ordre tout en s'efforçant d'apaiser leurs scrupules : démocrate un volet, ce n'est pas de la défection. A quoi bon arguer ? Derrière l'apparente contradiction de la formule, se profile l'implacable logique de la raison d'Etat, qui transcende tout désordre ou tout même de l'idée comme dans les mots qui l'expriment. L'Etat est menacé. L'ordre, c'est l'Etat. Et cet Etat est démocratique. Défendre cet ordre-là, c'est défendre la démocratie.

Lorsque Alberto Moravia écrit qu'il n'aurait pas approuvé un seul des actes accomplis par les gouvernements depuis trente ans, il invite brutalement à s'interroger sur la légitimité de certains de ces actes pourtant frappés du sceau de la légalité. Le goût de l'argent et celui du pouvoir ont perverti une démocratie qui n'était pourtant pas formelle, qui qu'il en soit en dire, négative, les communistes de part et d'autre des Alpes. Mais c'est d'une légalité purement formelle qu'elle a trop souvent couvert des décisions étrangères aux normes de la démocratie : scandale Lockheed, concessions au tout genre, détournement de secours humanitaires, connivences avec la Mafia, subside de la C.I.A. pour les campagnes électorales, manipulations des services secrets, tolérance ou utilisation d'un terrorisme d'extrême droite, etc. La felle meurtrière des Brigades rouges atteint injustement des personnes beaucoup plus qu'elle n'atteint l'Etat, mais l'Etat résiste fort mal aux malversations qu'il a lui-même accumulées pendant des décennies.

**C'**EDANT à « une certaine lassitude et un certain dégoût », des intellectuels comme Leonardo Sciascia se tenaient depuis des mois à l'écart de tout débat. Comme Moravia encore, ils se sentaient « étrangers » à un jeu politique assez vain mais non pas exempt de risques. Elevaient-ils la voix, la petite vérité qu'ils essayaient de faire passer était, dit Sciascia, « travestie par les ignorants et les imbéciles » : puissante coalition... Mais voilà que leur silence est à son tour interprété « avec la même arrogance et la même incompréhension » pour en faire le signe d'une complicité avec les terroristes. Sciascia est indulgent : l'ignorance et l'imbécillité ne suffisent pas à expliquer qu'on lui attribue une telle complicité avec des tueurs.

L'autisme dernier, en Allemagne, Heinrich Böll et Guenter Grass furent victimes d'un semblable procès d'intention contre lequel le chancelier Schmidt dut s'insurger. En Italie, c'est le parti communiste qui s'est chargé de la besogne accomplie outre-Rhin par les éléments les plus conservateurs. Devrait-on s'en étonner ? Comment se rapprocher du pouvoir sinon en s'affirmant défenseur de l'Etat ? Mais c'est oublier que la manière d'occéder au pouvoir conditionne la manière dont on l'exercerait. Déjà s'en acquiescent les grandes lignes.

**A** PRES l'Allemagne, l'Italie a vu s'élever, dans les journaux et sur les écrans de télévision, les photographies des personnes recherchées. Vingt portraits. Choisis par des ignorants ou des imbéciles ? Etaient ainsi désignés à la vindicte publique deux personnages déjà en prison, des Italiens vivant hors du pays depuis plusieurs années et, comble du ridicule, un indicateur de police. Donc tous étrangers aux récits enlèvement et attentats. Mais qu'importe ces bavures ? Ce qui compte, c'est le traitement de choc infligé à l'opinion par la secour, la rusture, le mobiliser, la mettre en condition. Faire étalage de la force de l'Etat. Montrer qu'on ne lâche pas.

La rupture est totale entre les moyens utilisés et l'objectif visé. Les barreaux de police, les fouilles des voitures, les patrouilles dans les rues ne peuvent guère gêner les terroristes. Mais leur efficacité sur le public est absolue : c'est ainsi qu'on lui fait accepter le vote de nouvelles lois anti-terroristes comme en Allemagne, des attentats aux droits élémentaires, et jusqu'au ridicule dégradant de la « fouille corporelle » des occupants de Stambheim.

Le terrorisme du P. 38 a conduit à ce terrorisme-là. « Où est-il né, cet autre terrorisme, demande Leonardo Sciascia ? Il est né dans la même paroisse où a été baptisé le terrorisme qui tire des coups de feu, la paroisse du stalinisme, brancé en totale continuité sur le nazisme et le fascisme. » Bien vivants, ces divers héritages convergent, fécondés par la peur de ceux qui, en France ou en Italie, ont redouté ou redoutent encore de perdre le pouvoir. Et la semence est tombée sur un sol éminemment favorable : celui de démocraties onéiques, prêtes à sacrifier la justice à l'ordre, la liberté au niveau de vie.

### L'ITALIE DE LA VIOLENCE

La grève générale déclenchée en Italie le 16 mars, aussitôt après l'enlèvement de M. Aldo Moro, ne donne pas l'exacte mesure des réactions provoquées par le terrorisme. Les organisations syndicales elles-mêmes ont en effet observé l'indifférence d'une partie des travailleurs. Comment en serait-il autrement alors que, depuis trop longtemps, le jeu politique — ouvert ou occulte, légal ou délictueux — se déroule entre professionnels, par-dessus la tête de citoyens réduits au rôle de spectateurs à peu près impuissants ?

Deux attitudes témoignent à la fois de la gravité de la situation et de la fragilité d'une stratégie sans grand rapport avec les véritables problèmes de fond. D'une part, des responsables de partis ou de journaux, déjà séduits par une forme d'autocensure, s'efforcent de disqualifier par avance les déclarations que pourrait faire le président de la démocratie chrétienne aux mains de ses rivaux. C'est dire combien l'on redoute des révélations qui seraient arrachées par des procédés inavouables. Mais une étonnante « confession » de M. Aldo Moro aurait-elle plus d'impact que les scandales déjà connus ? Leur liste, fort longue, n'épargne aucun échelon des structures administratives et politiques. Les iniquités manifestées à cet égard disent clairement le peu de confiance accordé à des institutions que l'on voudrait cependant défendre.

D'autre part, le parti communiste italien s'était déjà présenté comme un protecteur de l'ordre constitutionnel, conforté par ses voix au parlement, et de l'ordre économique, auquel il souhaite accorder un répit en souscrivant à une politique d'austérité. Le voici maintenant qui s'investit d'une autre mission, celle de garant de l'ordre public. Certains de ses membres ont préconisé, contre le terrorisme, la constitution de milices ouvrières. Le P.C.I. justifie les journaux dont la condamnation du terrorisme n'a pas été, à ses yeux, assez véhémement. Il demande aux citoyens de « dénoncer les violents », et croit pouvoir ajouter que « ce n'est pas de la délation » puisqu'il s'agit de « neutraliser les ennemis de la démocratie ».

De quelle démocratie s'agit-il ? Le débat sur ce thème, ajourné depuis longtemps, est cependant renvoyé à plus tard. On a pu dire que l'enlèvement de M. Aldo Moro était « l'événement le plus important » survenu en Italie au cours des dernières années. Hélas, même l'histoire la plus événementielle n'admet pas ce genre de raccourci, ne se contente pas de relater le fait, et invite à remonter aux causes. L'événement le plus important, c'est l'accoutumance, teintée d'amertume, à la lente mais inébranlable détérioration d'une démocratie dont on voit mal comment elle pourrait être sauvée par de simples mesures policières et un hâtif replâtrage politique.

### Les deux vagues du terrorisme

Par PERCY ALLUM

**L**A violence civile en Italie dure maintenant depuis bientôt neuf ans — les premiers attentats du cycle actuel (explosions de deux bombes à la Foire de Milan) remontant au 25 avril 1969 — et elle a fait plus de cent morts. Durant ces neuf années, on peut distinguer deux moments bien différents.

La première phase, qui va de l'autonomie chaotique de 1969 au début de 1975, a été caractérisée par des attentats à la bombe (Piazza Fontana à Milan en décembre 1969, la Questura de Milan en mai 1973, Piazza della Loggia à Brescia en mai 1974 et le train Italicus à San-Benedetto-Valdisambro en août 1974) faisant des victimes frappées au hasard. Ce terrorisme relevait de ce qu'on a appelé « la trams nera » (le comptoir noir) et la « stratégie de la tension » : il est bien établi aujourd'hui que ces attentats furent le fait de néo-fascistes agissant avec l'aide de la Mafia et la complicité de ce que le politologue Giorgio Galbi a baptisé le « gouvernement invisible », c'est-à-dire les services secrets et spéciaux (italiens et étrangers) et les secteurs les plus politisés des corps d'armée (chasse, parachutes, groupes d'élite de la marine et de l'armée de l'air), et fondé, selon lui, par l'OTAN dans un but anti-communiste dans les années 50.

La deuxième phase s'est ouverte avant même que la précédente ne soit terminée et elle est caractérisée par une guérilla à coups d'assassinats d'individus choisis en tant que symbole (le premier tué étant contre la personne de Massimo De Carlo, chef du groupe « Démocratie chrétienne au conseil municipal de Milan, en mai 1975), qui est à mettre à l'actif d'une myriade de petits groupes dont

la matrice politique, au moins formellement, est incontestablement de gauche. Les deux principaux groupes sont les Brigades rouges (B.R.), fondées en 1970, d'orientation marxiste-léniniste orthodoxe (58 homicides, 25 enlèvements et 15 attentats dans les deux dernières années) et les Nuclei armati proletari (NAP), fondés en 1972, d'orientation plus hétérodoxe (16 assassinats, 20 enlèvements et 14 attentats pendant la même période).

### L'extrémisme et l'ordre

**A**VANT de trancher ce débat, il est peut-être utile d'examiner de plus près ces deux stratégies et leurs implications. Dans la première phase, il n'y a pas de doute que c'était le « gouvernement invisible » qui opérât — comme il l'a fait, d'ailleurs, en France en 1958 et encore en 1968 — pour favoriser la formation d'un gouvernement d'ordre sans chan-

gement institutionnel préalable (c'est-à-dire pour consolider les forces politiques et sociales autour de la démocratie chrétienne), mais prêt à soutenir à fond le renforcement de l'extrême. C'est ainsi qu'il a été amené à se servir des groupes terroristes d'extrême droite et des mafiosi qu'il surveillait depuis longtemps, en les laissant agir afin de provoquer un mouvement de droite dans l'opinion publique.

(Lire la suite page 2.)

### Saper l'idéologie du développement

Par GEORGES CORM

**D**U Scandale du développement, titre d'un ouvrage de J. Anstey publié en 1968 (1), au Mythe du développement, auquel se réfèrent dans leur titre deux ouvrages parus en 1976 et 1977 (2), les sciences sociales font de plus en plus étalage de leur impuissance face à la persistance du sous-développement dans le tiers-monde et à la remise en cause de la croissance dans les pays industrialisés. Nous sommes loin de l'optimisme dégagé au cours des années 60 par les études de Rostow ou de Lewis, optimisme qui devait déboucher sur une « première décennie du développement » lancée par les Nations unies en 1961, et valablement prolongée par une « seconde décennie du développement » en 1971.

Dans ce numéro :

Proche-Orient : la logique de l'intransigeance

(Pages 4 et 5.)

La République, une dépouille ?

(Enquête, pages 7 à 9.)

Ce fut ensuite la « réforme de l'ordre économique international » en 1974-1975, et l'inutile conférence Nord-Sud à Paris en 1976-1978.

En fait, depuis les années 60, l'idéologie du « développement » a fait une carrière internationale fulgurante mais sa fonction, ses assises et ses moyens de propagation n'ont guère été analysés. Aujourd'hui un début de crise se fait jour dans la pensée économique sur ce thème, et si cette crise s'amplifiait, cela ne manquera pas d'avoir des répercussions au niveau des relations internationales, dans la mesure où l'idéologie du développement a été jusqu'ici l'instrument privilégié de l'intégration économique néocoloniale du tiers-monde industrialisé.

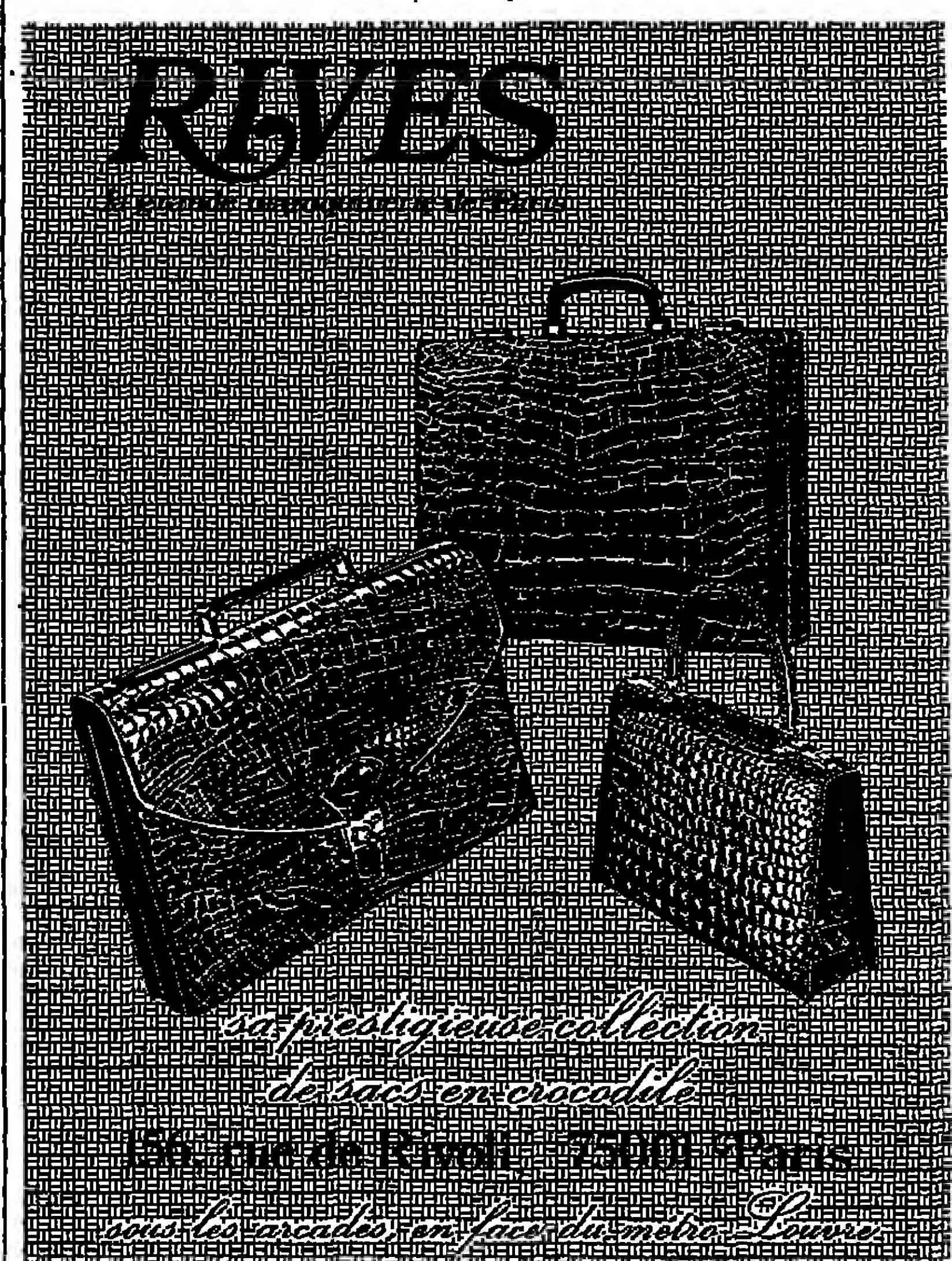
La notion de développement plonge ses racines dans l'Europe des « Lumières » et dans l'expansion coloniale qui étend la domination européenne sur l'ensemble du globe. La colonisation, avec tout le bien-être qu'elle a apporté aux puissances européennes, contribue à ancrer dans la conscience occidentale la conviction que le progrès et la croissance n'ont pas de limite. Ce phénomène a été remarquablement décrit par G. Gusdorf (3).

Inutile de s'appesantir ici sur les

justifications trouvées à la colonisation (mission civilisatrice, etc.) ; elles ont été maintes fois analysées et démontées. En revanche, depuis la décolonisation militaire, la notion même de développement a rarement été remise en cause. Si bien qu'aujourd'hui l'industrialisme « développé » — sous-développé — pourrait être substituée aux anciennes dichotomies connues par toutes les grandes civilisations, celle du « grec » et du « barbare » ou celle du « croyant » et du « païen ». Dans les civilisations fondées sur la religion, il ne paraît pas faire de doute que, de plus en plus, les sociétés ou segments de société qui, dans le tiers-monde, se sentent exclus des « bienfaits » de la grande industrie se considèrent comme « inférieurs » ou « laissés pour compte » ; en bref, ils se sentent « en-dehors » de la civilisation, « étrangers » à elle.

(Lire la suite page 21.)

(1) Le Scandale du développement, éd. Marcel Rivière et Cie, Paris, 1968.  
(2) Carlo Furtado, Le Mythe du développement économique, Ankhronos, Paris, 1976 et Le Mythe du développement, ouvrage collectif, sous la direction de G. Gusdorf, Le Seuil, coll. « Esprit », Paris, 1977.  
(3) La Perspective occidentale du développement, ouvrage collectif sous la direction de G.A.O. Van Nieuwenhuize, Mouton, La Haye, Paris, 1972, pages 28 à 31.



150



# L'Italie de la violence...

(Suite de la première page.)

Cependant, cette stratégie a plus ou moins fait faillite : avec le passage des années, elle n'a pas réussi à faire basculer vers la droite l'axe politique italien, soit en constituant un bloc d'ordre solide autour de la démocratie chrétienne, soit en imposant une solution autoritaire à la crise. La gauche italienne s'est montrée assez forte pour bloquer toute tentative de retour à l'ordre, mais pas assez pour assurer une solution progressiste de la crise. En conséquence, les tensions politiques et sociales, loin de diminuer, n'ont fait que croître ces dernières années.

Dans la deuxième phase, le point de départ des groupes révolutionnaires est la conviction, à partir de 1969, que la lutte des classes est une guerre civile et que la révolution peut être accélérée par une attaque frontale lancée contre l'Etat et ses institutions. L'Italie est vue comme un pays sous-développé, en marge de l'aire industrielle, présentant des caractéristiques propres au tiers-monde qui permettent la formation d'une armée révolutionnaire ayant de réelles chances de prendre le pouvoir. La lutte armée devrait mener, sur le modèle de la lutte anti-impérialiste, des conditions de désordre provoquant une révolte généralisée. Les B.R. ont été exploités : « Nous croyons que l'action armée est seulement le moment culminant d'un vaste travail politique à travers lequel l'avant-garde prolétarienne et le mouvement de résistance s'organisent de façon directe par rapport à leurs besoins réels et immédiats. En d'autres termes, pour les B.R., l'action armée est le point le plus fort d'un travail de classe en profondeur : c'est sa perspective de pouvoir (1). »

C'est ainsi que les cibles des attaques des B.R. et des NAP répondent à une certaine logique dans le temps. Ces groupes ont commencé par attaquer les petits patrons, chefs de personnel et chefs d'atelier (souvent trois ensemble), battus, soumis à un procès ou arrêtés de plomb aux jambés ; mais la classe ouvrière n'a pas bougé. Dans un deuxième temps, ils ont attaqué le personnel de l'Etat (hauts magistrats, policiers, etc.) comme symboles de l'autorité de l'Etat (six victimes), mais l'opinion publique ne s'est pas enflammée outre mesure. Plus récemment, ils ont tourné leur attention vers les cadres locaux de la démocratie chrétienne (et même du P.C.I.) et les directeurs, ou leurs adjoints, des grands quotidiens (Indro Montanelli du *Giornale* de Milan, Vittorio Bruno du *XIX Secolo* de Gênes, Emilio Rossi du *Telegiornale* de Rome, et Carlo Casaleggio de la *Stampa* de Turin) pour essayer d'intimider les classes moyennes, mais, jusqu'à présent, ils n'ont pas eu plus de succès qu'auparavant.

L'analyse du P.C.I., selon laquelle le terrorisme serait alimenté par une même centrale (le « gouvernement invisible » dont parle Galil) qui aurait changé de stratégie à partir de 1975, s'appuie sur la constatation que l'état général d'insécurité créé par la violence politique ne joue pas nécessairement, comme en 1972, en faveur de la démocratie chrétienne, et peut même jouer contre elle, comme entre 1974 et 1976. Certains vont jusqu'à reconnaître en privé que, en raison de la réputation d'efficacité, de sérieux et de capacité d'organisation du P.C.I., la violence fut l'un des facteurs de la brusque extension de l'influence du parti lors des deux dernières élections.

D'où la conclusion que la centrale qui manipule les terroristes a substitué à la première une autre stratégie « plus habile dans son inspiration : le discours mobilise les marginaux, l'activité à l'intérieur des prisons et l'attaque armée des symboles d'inégalité (2). »

Malgré la ferme conviction du président du P.C.I., M. Luigi Longo, que « l'on prépare dans d'autres sièges, italiens et étrangers, avec une intelligence politique évidente, des plans subversifs contre la République et la Constitution (3) », toute la documentation disponible indique le contraire : le mouvement de terrorisme a ses racines sociales et

## Le « parti en armes » et les cercles concentriques

La véritable nature du terrorisme actuel en Italie s'éclaire mieux à la lumière de deux types d'analyse, différentes mais complémentaires : l'une sociologique et l'autre politique.

L'analyse sociologique se fonde sur le concept de populations en courbes ou en cercles concentriques, concept cher à la spécialité du communisme français, Annie Kriegel : on peut la paraphraser et dire avec plus de raison : « Le terrorisme italien, c'est l'enterrement de Dante. Au centre, il y a le « parti en armes », constitué surtout par l'Ordine nuovo et l'Ordine nero à droite, et par les B.R. et les NAP à gauche, sans oublier les centaines d'autres sigles qui ont été utilisés ces dernières années. Le « parti en armes » compte en tout, selon les estimations officielles, à peu près sept à huit cents personnes qui vivent dans la clandestinité grâce aux rançons, chiffrées à 54 millions de lires, obtenues par les enlèvements. On calcule que les clandestins coûtent à l'organisation environ un million de lires par tête chaque mois.

En règle générale, les organisations néo-fascistes trouvent un terrain favorable dans les quartiers résidentiels bourgeois, tandis que les B.R. sont implantées dans les périphéries industrielles des grandes villes (Turin et Milan, où leur fondateur, Renato Curcio, fut capturé en janvier 1978) et les NAP dans les prisons et dans les populations marginales (comme à Naples, par exemple, où ils furent fondés). De ce fait, l'organisation des B.R. en compartiments décentralisés, sur le modèle des partisans italiens, est plus homogène, ce qui explique peut-être pourquoi la police, selon M. Cossiga, ministre de l'Intérieur, réussit rarement à les infiltrer, tandis que celle des NAP est beaucoup plus hétérogène. En tout cas, comme l'a expliqué le sociologue Francesco Albaroli, les organisations terroristes de gauche recrutent surtout les jeunes ouvriers, des grandes usines et les sous-prolétaires ; celles de droite, au contraire, attirent les jeunes bourgeois qui se sentent menacés par une victoire imminente de la gauche. D'où sa conclusion : les groupes terroristes « constituent une minorité italienne de la population, mais ils ont, quand même, une base de classe ».

Le deuxième cercle de cet enterrement consiste en neuf ou dix mille militants non clandestins, souvent armés, qui se rassemblent, à droite autour du parti néofasciste M.S.I., et à gauche dans le Movimento d'autonomia (Autonomia operaia, Collettivo autonomo, comme le célèbre collectif romain de via del Volsci, fermé en novembre 1977). Ils

politiques en Italie même. En un certain sens, la question de savoir si les deux stratégies sont l'œuvre d'un même groupe ou de plusieurs n'est pas très importante, car, en toute hypothèse, encore faudrait-il expliquer le succès et dire pourquoi les B.R. et les NAP jouissent de la sympathie de certaines couches de la population. Il est vrai que ceux qui soutiennent la thèse d'une unique centrale mettent plus ou moins ouvertement en doute la volonté des forces de l'ordre de venir à bout des terroristes ; ils n'en sont pas moins obligés de reconnaître l'importance du terrain social sur lequel les terroristes opèrent.

se recrutent chez les marginaux, les employés et surtout chez les étudiants. « Il y a maintenant à dit l'un des théoriciens du Movimento, Enzo Modugno, trois types d'étudiants : ceux qui ont peur et ne viennent plus à l'université, ceux qui tendent l'autre joue, et ceux qui achètent un revolver. Ils se distillent dans les manifestations ouvrières et estudiantines, tiennent souvent des coups de feu, lancent des cocktails Molotov, etc. Comme on peut l'imaginer, le passage entre ce cercle et le centre est aisé, car le Movimento sert de principal réservoir de recrutement pour la lutte armée.

Plus à l'extérieur encore, un troisième cercle de sympathisants, beaucoup plus large et fluide, est composé d'une masse d'étudiants, de chômeurs et de marginaux de toutes sortes, que l'on estime à plusieurs centaines de milliers de personnes. A gauche, ils confluent dans le soi-disant « Area dell'autonomia », qui se présente comme une masse de manœuvres disponible pour les protestations, mais dont beaucoup n'ont pas nécessairement épousé la lutte armée, soit parce

qu'ils ont peur, soit parce qu'ils ne sont pas convaincus de la justesse de son analyse du « parti en armes ». En fait, si les militants de *Lotta continua* constituent certainement le groupe le plus nombreux dans l'Area dell'autonomia, on trouve aussi des militants d'autres groupes, comme le Manifesto, qui, hostiles à l'Etat et à la politique actuelle, partent « des camarades qui se trompent ».

Enfin, à la périphérie, il y a une ultime couronne d'une épaisseur très variable, faite d'indifférents. Des gens qui considèrent que le terrorisme ne les concerne pas, de même que, disent-ils, la politique n'est pas leur affaire. On l'a vu récemment s'exprimer dans la classe ouvrière turinoise, chez les métallos de la Fiat, qui ont refusé de répondre à l'appel en faveur d'une grève de protestation, à la suite de l'assassinat du journaliste Casaleggio.

La fait nouveau de ces derniers mois, c'est que la pression de ce que les autonomistes appellent le « guerre permanente », c'est-à-dire l'Etat et ses appareils, sur l'Area dell'autonomia, a conduit à une espèce de militarisation ou de bochevisation, dans ce sens que non seulement le « parti en armes » impose sa politique, mais qu'on ne tolère plus aucune dissidence (« celui qui n'est pas avec nous est contre nous »). On étouffe de plus en plus la dissension et on impose un statut de comportements et des choix toujours plus rigides, réminiscentes du Komintern sous Staline. Le résultat inévitable est qu'on traite les dissidents comme des ennemis de classe, ce qui risque de mettre en mouvement une spirale d'autodestruction comme cela s'est produit ailleurs (Amérique latine, Allemagne fédérale, Japon). Certains observateurs italiens croient d'ailleurs que ce phénomène est déjà en train de se produire en Italie.

## Un terrain favorable

L'ANALYSE politique part de la constatation suivante : c'est vrai que le terrorisme reste un phénomène très marginal, il a quand même réussi non seulement à pousser de fortes racines dans la société italienne, mais aussi à toucher une partie non indifférente de la population. Cela s'explique par trois facteurs. En premier lieu, le développement de la crise économique en Italie, entraînant la marginalisation de larges couches de la population et favorisant le désespoir social. En deuxième lieu, le blocage du système politique : il n'est pas seulement question de l'incapacité du système à traduire dans les faits les aspirations au changement que nourrit aujourd'hui la majorité de la population, mais de la « permanence aux postes » de responsabilité et de l'impunité de la classe politique, surtout auto-chrétienne, malgré tant de scandales et de compromissions. Ce spectacle ne peut qu'accroître le sentiment d'injustice qu'éprouve une grande partie de la population. En troisième lieu, le rôle du P.C.I. en ce qu'il articule une culture de masse ambiguë : le parti a continué à émettre un message révolutionnaire longtemps après avoir renoncé à la pratique révolutionnaire. Si l'on a bien identifié les principaux facteurs qui expliquent l'enracinement du terrorisme en Italie et son apparent renouveau, il reste à en tracer très brièvement le développement.

Comme on le sait, ce sont surtout les exportations qui ont été le moteur du développement économique italien depuis la guerre : les produits italiens ont réussi à devenir concurrentiels sur le marché international grâce au coût extrêmement bas du travail, cela étant dû à l'arrivée de réserves main-d'œuvre du Midi et aussi à la faiblesse politique de la gauche, minoritaire et divisée. En dix ans, le modèle de développement italien a provoqué le « miracle économique » des années 1958 à 1962, mais aussi une expansion extrêmement déséquilibrée qui a causé une première marginalisation. Plus une fois que les conditions favorables de son développement ont disparu grâce aux luttes sociales de l'automne chaud de 1969, qui portèrent les salaires italiens au niveau européen et mirent fin à la mobilité de la main-d'œuvre tout en sapant le contrôle patronal dans l'usine, l'économie italienne s'est trouvée dans une crise rampante.

A cela, il faut ajouter que, même dans les années du « miracle », l'Italie n'a jamais réalisé le plein emploi. La chute des investissements après la première récession en 1963-1965 a déjà contribué à limiter l'expansion de l'emploi, et, malgré la combativité ouvrière, les patrons ont réussi à utiliser la crise du pétrole (1973) pour couvrir une vaste opération de réduction d'activités de toute l'industrie italienne. Le chômage, les emplois précaires et le travail noir ont dangereusement augmenté. Mais, dans le cas particulier de l'Italie, il faut ajouter deux autres facteurs à une situation de marginalisation déjà préoccupante : 1) le retour de 250 000 émigrés de l'Europe du Nord ; 2) une population étudiante qui a presque quintuplé en douze ans pour arriver à 750 000 en 1972. Cela a donné les chiffres suivants : 1,5 million de chômeurs officiels (8% de la population active), parmi lesquels 1,2 million âgés de moins de vingt-cinq ans et plus de 400 000 (soit un tiers) diplômés. En outre, les travailleurs marginaux ont dépassé les deux millions. Mélange inflammable, lorsqu'on se rappelle à quel point l'économie italienne est

tributaire du marché international et que l'on songe aux perspectives actuelles du commerce mondial.

Le blocage du système politique italien tient au fait que la démocratie chrétienne, au pouvoir depuis 1945, a réussi à devenir non seulement le principal parti du gouvernement, mais tout simplement le « parti-gouvernement ». Le chef-d'œuvre politique de la D.C. — qui n'a jamais eu la majorité absolue électorale — a été de « délégitimer » son plus grand rival, le P.C.I. Cela a été fait pendant la « guerre froide » à travers le concept de « l'Italie, une démocratie spéciale ». Ajout, toute solution de renouveau était impossible car, par définition, elle eût été antidémocratique. De ce fait, la démocratie chrétienne a été contrainte de rester au pouvoir malgré elle, tandis que le P.C.I. devait démontrer sa nature démocratique en lui fournissant son aide et en restant lui-même toujours dans l'opposition.

La D.C. a réussi à rallier une large coalition de toutes les classes (mais surtout des classes moyennes) à sa conception de la démocratie en 1948, grâce à une croisade anticomuniste patronnée par le Vatican. L'occupation du pouvoir d'Etat a fourni à la démocratie chrétienne un instrument indispensable pour maintenir et accroître son emprise sur l'électorat à travers le « clientélisme ». On ne peut pas comprendre le blocage du système politique italien si on ne saisit pas le lien entre l'occupation de l'Etat par la D.C. et sa position centrale sur l'échiquier politique. Elle ne peut pas choisir une stratégie politique cohérente

par crainte de perdre l'appui d'une section fondamentale de ses sympathisants et donc de compromettre son pouvoir quasi absolu : l'administration publique, la moitié de la grande industrie, les quatre cinquièmes du système bancaire, contrôlent la politique du crédit aux entreprises qui, sauf de rares exceptions, comme Fiat, ne sont pas en mesure de s'autofinancer. Le parti reste au pouvoir, mais l'Etat se paralyse, et le pays... Ce n'est pas par hasard que le terrorisme s'est manifesté quand les intentions réformistes du centre-gauche ont été consommées.

L'ambiguïté du rôle du P.C.I. vient du fait qu'étant historiquement un parti marxiste révolutionnaire il s'est senti obligé, pour s'enraciner dans la société italienne, d'articuler certaines thèses qui ne sont pas complètement compatibles avec son objectif proclamé de « démocratie progressive » à l'intérieur du système parlementaire. Togliatti a baptisé « doppietta » cette duplicité qui existait entre la stratégie parlementaire de grandes alliances (voies italiennes au socialisme) poursuivie par le parti depuis la célèbre « svolta di Salerno » de 1944, et la stratégie révolutionnaire que beaucoup de militants et cadres croyaient être la vraie stratégie du parti. Lorsqu'il entra en Italie après dix-huit ans d'exil et annonça la nouvelle ligne politique, Togliatti se trouva dans une situation extrêmement difficile parce que sa politique était acceptée dans la mesure où l'on croyait que c'était une astuce de Moscou, d'où il arrivait. Dans l'opposition, il était aisé, dans les moments difficiles, de mobiliser les militants avec le vieux schéma et la vieille rhétorique, ce que le parti ne manqua pas de faire de temps à autre.

Aujourd'hui, les B.R., les NAP et autres groupes d'extrême gauche se sont appropriés les vieux thèmes marxistes-léninistes enracinés par tant d'années de propagande du P.C.I. On comprend alors qu'ils occupent une partie du terrain idéologique que le P.C.I. a abandonné pour explorer les nouveaux champs de « compromis historique » et cela désorienté un certain faisceau de militants et alimenté ainsi la sympathie à l'égard des B.R. et des NAP de même que d'autres objectifs. Mais la vraie question posée par la nouvelle situation politique italienne, ouverte aussi bien par le compromis historique que par le terrorisme, est autre : est-il possible, comme le croit le P.C.I., de transformer l'Etat capitaliste de l'intérieur afin de le faire changer de nature, malgré l'absence de modèle historique ? C'est de la réponse à cette question que dépendra la survie à long terme de la démocratie italienne.

PERCY ALLUM.

## BIBLIOGRAPHIE

- AAVV. *Le siraghe di Stato*, Savelli, Rome, 1970.
- AAVV. *Germania e germanizzazione*, Fiumi, Naples, 1977.
- AAVV. *Stati più senza frontiere*, Vallecchi, 1977.
- D. Barbiati. *Agenda nera*, *Tramonti di neofascismo in Italia*, Colina, Roma, 1978.
- Y. Bénot. *L'autre Italie*, Maspéro, Milan, 1974.
- Brigate rosse. Feltrinelli, Milan, 1978.
- Collettivo Nostra Assemblea. *Le radici di una rivolta - Il movimento studentesco a Roma*, Feltrinelli, Milan, 1977.
- G. Galil. *La crisi internazionale e la destra internazionale*, Mondadori, Milan, 1974.
- G. Martignoni et S. Morandini. *Il diritto all'odio*, Bertani, Verona, 1977.
- E. Rosenbaum. *Il nuovo fascismo*, Feltrinelli, Milan, 1978.
- V. Tassandori. *B.R. Impugnazione: banda armata*, Garzanti, Milan, 1977.

## Les attentats, de février à novembre 1977

- ROME, 11 FEVRIER : Valerio Traversi, inspecteur général de l'Institut de prévention des peines. — B.R.
- TURIN, 17 FEVRIER : Mario Scottone, dirigeant chez Fiat. — B.R.
- TURIN, 18 FEVRIER : Bruno Diotti, chef d'atelier chez Fiat. — Squadra operaia armata.
- ROME, 23 MARS : Vito Morgera, directeur général des publications de l'Etat. — Unità combattenti per il comunismo.
- PISE, 30 MARS : Alberto Mammolì, ancien médecin des prisons de Pise. — Azione rivoluzionaria.
- MILAN, 18 AVRIL : Bruno Bucano, chef du personnel chez Zanussi S.A. — NAP.
- TURIN, 20 AVRIL : Dante Notaristefano, conseiller municipal D.C. — B.R.
- TURIN, 22 AVRIL : Antonio Muzari, chef d'atelier chez Fiat. — B.R.
- TURIN, 28 AVRIL : Fulvio Croce, président de l'Ordre des avocats. — B.R.
- SEVERSO, 19 MAI : Giuseppe Ghetti, responsable de la Santé. — Combattenti per il comunismo.
- GENÈS, 1<sup>er</sup> JUIN : Vittorio Bruno, directeur du *XIX Secolo*. — B.R.
- MILAN, 2 JUIN : Indro Montanelli, directeur du *Giornale*. — B.R.
- ROME, 3 JUIN : Emilio Rossi, directeur du T.G. 1. — B.R.
- SESTO-S. GIOVANNI, 9 JUIN : Fausto Sili, chef d'atelier chez Breda. — Nuclei combattenti Walter Alasia.
- MILAN, 12 JUIN : Mario Trimarchi, premier président de la cour d'appel. — B.R.
- MILAN, 23 JUIN : Giuseppe D'Ambrosio, chef d'atelier chez Sit-Siemens. — B.R.
- ROME, 21 JUIN : Remo Cacchiasta, doyen de la faculté de médecine. — B.R.
- PISTOIA, 23 JUIN : Giancarlo Nicolai, cadre D.C. — Prima linea.
- MILAN, 24 JUIN : Roberto Anzalone, secrétaire provincial des médecins mutualistes. — B.R. et Prima linea.
- POLLENA TROCCHIA (NAPLES), 27 JUIN : Vittorio Fick, dirigeant chez Alfa-Sud. — Operai combattenti per il comunismo.
- GENÈS, 28 JUIN : Sergio Prandi, ingénieur chez Ansaldo. — B.R.
- TURIN, 30 JUIN : Franco Vica, dirigeant chez Fiat. — B.R.
- MILAN, 30 JUIN : Luciano Maracconi, employé chez Fiat-OM. — B.R.
- ABANO-TERME, 7 JUILLET : Antonio Gassetto, journaliste du *Gassetto*. — Fronte comunista combattente.
- ROME, 11 JUILLET : Mario Felici, collaborateur de Comunione e Liberazione. — B.R.
- GENÈS, 11 JUILLET : Angelo Sibilla, secrétaire régional de la D.C. — B.R.
- TURIN, 13 JUILLET : Maurizio Pudda, vice-secrétaire régional de la D.C. — B.R.
- TURIN, 19 SEPTEMBRE : Leone Ferrero, journaliste de l'Unità. — Azione rivoluzionaria.
- TURIN, 11 OCTOBRE : Rinaldo Camalona, fonctionnaire du personnel chez Fiat. — B.R.
- MILAN, 23 OCTOBRE : Carlo Arienti, conseiller municipal de la D.C. — B.R.
- ROME, 23 OCTOBRE : Antonio Occozello, conseiller municipal de la D.C. — B.R.
- ROME, 2 NOVEMBRE : Fulvio Fiori, cadre D.C. — B.R.
- MILAN, 5 NOVEMBRE : Aldo Grassini, dirigeant chez Alfa-Romeo. — B.R.
- TURIN, 10 NOVEMBRE : Pietro Osella, dirigeant chez Fiat. — B.R.
- TURIN, 10 NOVEMBRE : Carlo Casaleggio, directeur adjoint de la *Stampa*. — B.R.
- GENÈS, 17 NOVEMBRE : Carlo Castellano, dirigeant chez Ansaldo. — B.R.

(Source : *L'Europeo*, 2 décembre 1977, page 43.)

## École française

d'hôtesse,  
de langues,  
de secrétariat.  
(ENSEIGNEMENT PRIVE)

### FORMATION AUX CARRIERES

d'Hôtesse de l'air,  
d'Hôtesse de tourisme,  
de Secrétaires bi-trilingues

### FORMATION PROFESSIONNELLE

L'École est, notamment, spécialisée dans la formation du personnel commercial des Compagnies Aériennes et des Agences de Voyages.

11 bis, rue de Milan (St-Lazare)  
75009 PARIS - Tél. 526-79-88 - 878-02-15

Le Monde  
DE L'EDUCATION

Numéro d'avril

## LES JEUNES PARENTS

HUIT JOURS DANS UNE ÉCOLE

Mensuel. Le numéro : 6 F.

مكتبة من الأصل





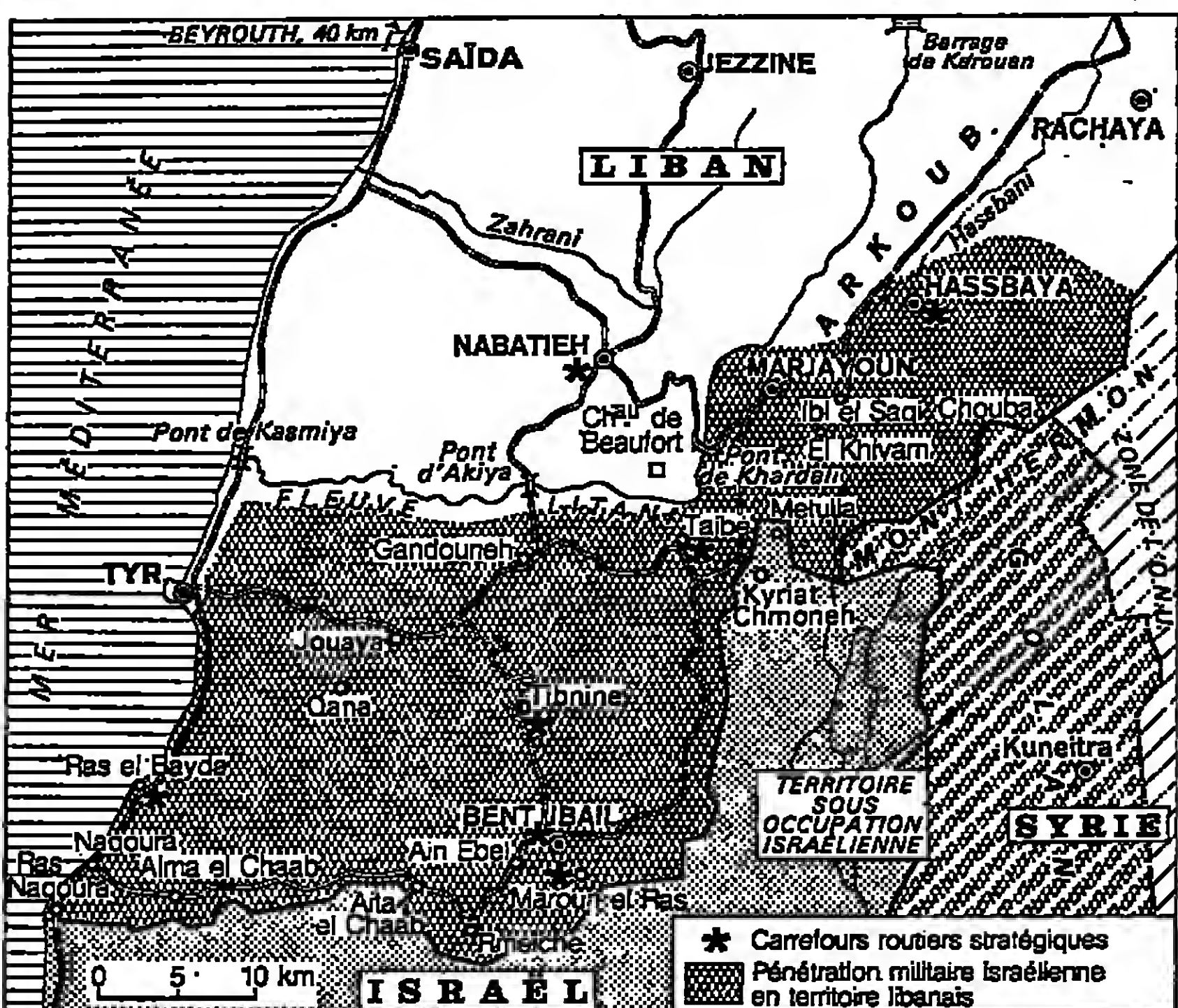


# PROCHE-ORIENT : LA FROIDE

## La sécurité d'Israël

L'opération du commando de fedayin contre des civils israéliens le 12 mars a fourni à Jérusalem l'occasion de lancer contre le Liban une action prévue depuis longtemps (voir ci-contre l'article d'Amnon Kapelouk). Ainsi les Israéliens se sont-ils assurés d'un avantage supplémentaire non seulement sur le plan de la sécurité, mais aussi dans la perspective d'une négociation en faveur d'un règlement global souhaité par l'Amérique.

Cependant, l'intransigeance du gouvernement Begin — face aux propositions égyptiennes de paix comme dans la question des territoires occupés ou du statut des Palestiniens — fait douter, une fois de plus, de la possibilité qu'ont les dirigeants israéliens de conclure la paix avec les pays voisins. En tout cas, le gouvernement de Jérusalem n'a certes pas facilité un règlement en affirmant que la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'évacuation de territoires occupés ne s'appliquait pas à la Cisjordanie. Livia Rokach rappelle ci-dessous, en se fondant sur les mémoires de l'ancien premier ministre Moshe Sharett, comment de précédentes tentatives de contacts avec l'Égypte de Nasser furent condamnées à l'échec peu de temps avant la crise de Suez.



### Un « merveilleux support politique »

David Ben Gourion, devant le congrès du parti ouvrier sioniste mondial « Poale Zion Holim », réuni à Zurich en 1937, a proposé des propositions de partage de la Palestine formulées par la commission Peel en 1936 : « Malgré l'exiguïté du territoire offert à l'État juif, il existe, dans les propositions de la commission, la possibilité de transférer les populations arabes, avec leur consentement, sinon de force, et donc d'élargir la colonisation juive. (...) Jusqu'à maintenant, nous n'avons pu nous installer que transférant des populations. (...) Il n'y a que très peu d'endroits que nous avons pu coloniser sans être forcés d'en transférer les habitants. (...) »

« Un autre avantage important dans cette proposition, c'est que la frontière nord touche le Liban. Indépendamment de la valeur historique des montagnes de Galilée,

et de leur importance pratique pour la santé de la nation, la proximité du Liban constitue un merveilleux support politique pour l'État juif. Le Liban est l'allié naturel des Juifs de la terre d'Israël. Les chrétiens du Liban ont un destin semblable à celui du peuple juif — avec cette différence qu'ils ne peuvent accroître leur nombre grâce à l'immigration étrangère. (...) La proximité du Liban fournit un allié loyal à l'État juif dès le jour de sa création. Et il n'est pas impossible de traverser la frontière nord, à l'endroit où le Liban borde la frontière de l'État juif, ce qui nous donnerait la possibilité de nous étendre avec l'accord et la bénédiction de nos voisins, qui ont besoin de nous. »

(Extrait du compte rendu des débats du congrès de Zurich publié en 1937 à Tel-Aviv par les éditions du parti travailliste; cité par Dan Balout dans *Sous Israël, la Palestine*, le Sycamore, Paris, 1976).

AVEC des moyens plus disproportionnés que jamais, trente mille soldats israéliens équipés d'armes ultra-modernes se sont attaqués, le mois dernier, à une poignée de fedayin de l'O.L.P. — un millier tout au plus — dispersés dans le Sud-Liban. C'était l'offensive la plus impressionnante lancée par les Israéliens en temps de paix.

Depuis l'horrible massacre du 11 mars de Tel-Aviv, où trente-deux citoyens israéliens avaient été tués, on s'attendait à une riposte du gouvernement de M. Begin qui, d'ailleurs, n'avait pas dissimulé ses intentions. C'est, en effet, une tradition vieille aujourd'hui de trente ans en Israël qui veut que tout meurtre de civils soit bientôt suivi de représailles militaires massives. Pressé d'en finir avant le départ du premier ministre pour les États-Unis, le gouvernement renonça cette fois à l'effet de surprise choisissant de mener une opération de grande envergure dont les plans avaient été conçus de longue date par l'état-major, avant même l'arrivée du Likoud au pouvoir (1).

Présentée comme une mesure préventive et non comme une action de représailles, l'attaque fut lancée dès que les États-Unis ont fait comprendre qu'ils ne s'y opposeraient pas, à condition que l'intervention israélienne demeure dans des proportions correctes. En vingt-quatre heures, les soldats israéliens avaient atteint de mener une opération de grande envergure dont les plans avaient été conçus de longue date par l'état-major, avant même l'arrivée du Likoud au pouvoir (1).

mais sollicitaient les Israéliens de manière de plus en plus pressante. En réalité, il s'agissait de prendre les devants en prévision de l'envol — demandé par les États-Unis — d'une force des Nations unies dans le Sud-Liban : les Israéliens estimaient, en effet, que, pour interdire aux combattants palestiniens de s'installer au Sud, il fallait que des « casques bleus » soient déployés le long du Litani. Leurs soldats devaient

Par AMNON KAPELOUK

donc, au préalable, se charger d'occuper le terrain. Les porte-parole officiels israéliens avaient pris soin de souligner qu'Israël ne poursuivait aucune ambition territoriale dans le Sud-Liban et que son seul but était d'éliminer les bases palestiniennes. Pourtant, l'action entreprise a suscité la méfiance dans le monde arabe, — bien des observateurs se demandant si cette initiative n'annonçait pas une nouvelle phase d'expansionnisme israélien. Lors de l'attaque, la guerre de six jours, en 1967, le président du conseil de l'époque, M. Levi Eshkol, n'avait-il pas déclaré, lui aussi, qu'Israël ne poursuivait aucune ambition territoriale et que son seul objectif était de « repousser les agresseurs » ? Les implantations de colonies juives dans les territoires occupés se sont cependant succédées depuis lors « pour des besoins de sécurité » et l'on en compte aujourd'hui une centaine que personne, ni du côté du Likoud au pouvoir ni dans les rangs du parti travailliste, n'a la moindre intention d'abandonner.

### Un champ d'opération

LE refus d'évacuer ces territoires (l'après-guerre, que le Liban soit inclus dans les limites de la Palestine et que la frontière parte du sud de Saïda, en direction du sud-est, en englobant Nabatieh, ainsi que des dizaines de villages arabes (2). En dépit de leurs efforts, la frontière définitive entre la Palestine et le Liban, fixée en décembre 1920, reste en suspens. Lors de la première guerre israélo-arabe, en octobre 1948, l'armée israélienne avait déjà atteint le fleuve Litani en repoussant les forces armées arabes sur le front du nord ; elle se retira sur la frontière internationale après conclusion de l'accord d'armistice avec le Liban, signé en mars 1949.

Les ambitions des milieux ultra-nationalistes et annexionnistes sur la partie méridionale du Liban se ravivèrent après la guerre de six jours en 1967, les eaux convoitées du Litani furent colonisées et Israël en a tant besoin » demandant à cette région une importance très particulière.

Une situation nouvelle allait être créée avec l'installation dans le sud du Liban des organisations palestiniennes, avant même qu'elles ne soient chassées de Jordanie en 1970. Elles se concentrèrent d'abord, en 1968, dans la région du mont Hermon, qui constituait une sorte de Far-West où le gouvernement libanais n'exerçait aucune autorité réelle. Les Palestiniens y créèrent des camps et bases d'entraînement, surtout sur le flanc sud-ouest de la chaîne montagneuse, conservant toutefois leurs bases principales en territoire syrien. Cette année-là, les opérations lancées par les fedayin contre Israël restèrent en nombre relativement limité — onze tout au plus — et les réactions israéliennes furent à la mesure équilibrée. Mais l'agitation s'amplifia dans le « Far-tahlan » dès l'année suivante, les Syriens ayant interdit aux généraux palestiniens d'opérer à partir de leur territoire par crainte des représailles israéliennes. Progressivement, les Palestiniens allaient ainsi parfaire leurs installations dans le sud du Liban, y installant des bases permanentes et des points d'attaque en direction du territoire israélien. De telle sorte qu'en 1969 les actions entreprises contre Israël à partir du territoire du Sud-Liban se chiffraient déjà à quatre-vingt-dix-sept.

Les accords du Caire, signés en novembre 1969 entre le général Emile Boustany, commandant en chef de l'armée libanaise et M. Arafat, président de l'O.L.P., délimitèrent la première Palestine au Sud-Liban. Ils reconnaissent le droit des organisations de fedayin à se concentrer dans la région de l'Arakoub, tout en maintenant la liaison avec leurs bases arrière en Syrie. En 1970, des unités palestiniennes passent de Jordanie au Liban, et la frontière nord d'Israël va devenir de plus en plus « chaude ». En mai de cette année-là, l'armée israélienne passe à l'offensive et franchit

(1) La possibilité de recourir à un type de réaction non militaire n'a pas effleuré l'esprit des dirigeants du Likoud. M. Menachem Begin, rabbin de la Knesset, avait pourtant suggéré que M. Begin fasse preuve de perspicacité en ajournant son action de représailles pour inviter le président Sadate à une conférence « au sommet » où l'on aurait discuté en commun des moyens de combattre le terrorisme. « Ainsi se serait modifiée l'image agressive et intransigente que nous donnons, et l'opinion publique mondiale aurait vu dans l'État d'Israël un facteur qui retient le processus de la paix en lieu et place d'un facteur qui l'obstrue » (*Yediot Aharonot*, 20 mars 1978).

(2) Le 22 février 1920, le professeur Haim Weizman, président de l'Organisation sioniste mondiale, écrivait à lord Salisbury, ministre britannique des affaires étrangères : « J'ai appris que, dans les jours qui précèdent le sort de la frontière nord de la Palestine. J'ai entendu également parler d'un compromis éventuel selon lequel le fleuve Litani sera celui de la Palestine, ce qui privera notre pays d'un territoire colonisable colossal, sans compter, au dernier moment, d'accroître votre influence contre un tel compromis. » (Texte publié dans le volume IX des œuvres complètes de Weizman).

### D'APRÈS LES MÉMOIRES

## L'art et la manière de faire

très différent, que Sharett, lui-même considérait comme gros de dangers : pousser les Arabes à la guerre pour créer une rupture entre eux et l'Occident, obligé, pour des raisons de politique

à l'accomplissement d'un effort, d'une opération qui transformerait le Liban en un pays chrétien, l'y était opposé. (...) »

Par LIVIA ROKACH

Interna, à se mobiliser en faveur d'Israël. Le président Ben Zvi, par exemple, traduisant l'opinion de la classe dirigeante, proposait « une action militaire israélienne dans le Sinaï qui servirait d'appât à une riposte égyptienne, celle-ci nous donnant alors la possibilité de les repousser, de les poursuivre et d'occuper le Sinaï tout entier. » Moins explicite, mais tout aussi clair, était le discours de Ben Gourion qui prévoyait un renforcement militaire des pays arabes avant 1955 : « Il fallait donc les trapper avant. En revanche, Sharett croit qu'il est nécessaire de détourner les menaces par des moyens non militaires, de trouver une solution au problème des réfugiés, d'améliorer les rapports avec les puissances et de chercher sans relâche une entente avec l'Égypte. » Il est également opposé, du moins dans cette période, à certaines actions de représailles voulues par Ben Gourion et ses partisans.

On rapprochera aujourd'hui cette situation si rapide soit-elle, de l'aveu fait, en juillet 1976, par le C.I.A., qui reconnut avoir fourni, durant les années 50, des armes aux maronites libanais — dans le cadre de l'utilisation de minorités ethniques et religieuses dans la lutte contre le communisme » (3). Si le projet n'aboutit pas à l'époque, il ne fut jamais tout à fait abandonné par Israël.

On relève ensuite, dans le journal de Moshe Sharett, une note du 15 avril concernant une rencontre avec le chargé d'affaires américain, au cours de laquelle il fut fait état d'une proposition de Washington à Israël : si ce pays met un terme aux actions de représailles et favorise ainsi l'instauration d'un climat de détente dans la région, des garanties effectives lui seront données pour assurer son intégrité territoriale. En outre, pour faciliter la création d'un tel climat, la diplomatie américaine s'engage à faire un effort pour organiser des rencontres entre les gouvernements israélien et égyptien. Le résultat est positif : l'Égypte décide de confier au colonel Mahmoud Fikri (alors chargé des affaires israéliennes à l'état-major) le soin d'établir des contacts informels avec un émissaire israélien. Sharett souhaitait pour sa part, que celui-ci soit le général archéologue Ygal Yadin. Ces rencontres se seraient déroulées avec l'autorisation bienveillante de Nasser qui, au cours de cette période, manifesta devant plusieurs visiteurs étrangers sa confiance dans la possibilité d'aboutir à la paix avec Israël.

(1) Des extraits du Journal de Moshe Sharett ont été publiés par le quotidien *Yediot Aharonot* dans ses éditions hebdomadaires du 24 avril au 26 juillet 1974.

(2) Pinhas Lavon est alors ministre de la Défense, poste qu'il occupa jusqu'à sa déposition en février 1965. Faisant sa rentrée au gouvernement, Ben Gourion le remplace alors à ce poste.

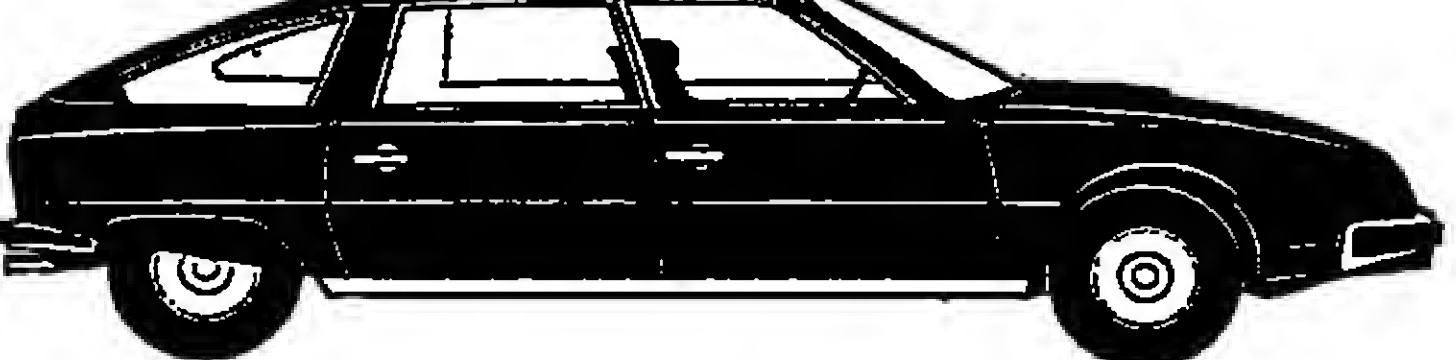
(3) *Washington Post*, 20 juillet 1976.

### Le carnet des ambassades

- A l'occasion de la fête nationale, dix-septième anniversaire de l'avènement du roi Hassan II, l'ambassadeur du Maroc et Mme Youssaf Ben Abbès ont offert une réception le 2 mars.
- L'ambassadeur de l'Ile Maurice et Mme François Daras ont donné une réception le 13 mars à l'occasion de la fête nationale.
- M. Jean Deschamps, délégué général du Québec, a offert une réception le 16 mars à l'occasion de la publi-

- cation dans le Magazine littéraire d'un dossier spécial d'information sur la littérature québécoise.
- A l'occasion du nouvel an iranien, l'ambassadeur d'Iran et Mme Bahramy ont reçu à Paris la colonie iranienne le 21 mars.
- M. Mozaffar Ali Khan Ghilbash, ambassadeur du Pakistan, a donné une réception le 23 mars à l'occasion de la fête nationale.

## La première dame de France.



Objectif prioritaire pour Citroën : mettre à votre disposition, grâce à un Département spécialisé auprès des Ambassades, les voitures que vous souhaitez. La CX Prestige, au confort exceptionnel, la CX Prestige, une limousine de grande classe. Citroën vous propose un éventail de modèles adaptés à vos désirs comme à vos besoins. Le Département des Relations Internationales de Citroën Champ de Mars vous fournira sur demande, tout renseignement qu'il vous plaira d'obtenir.

**CITROËN CHAMP DE MARS**

FILIALE DE S.A. CITROËN  
630, rue de la Cavalerie, 75015 Paris. Tél. : TT Citro 204.833 R.T. 567.55.62

CITROËN TOTAL CITROËN Modèles 78 garantis un an.

### Visées territoriales

EN février 1954, de graves émeutes de population éclatent en Syrie contre le dictateur d'Adib Chichakli : « L'avon aussi essayé de me convaincre que c'est là une occasion propice pour conquérir une première série de positions en territoire syrien » (2), écrit Sharett dans son journal, le 22 mars 1954. Dix-huit jours auparavant, il avait joint à son carnet de notes le double d'une lettre qu'il avait adressée à son prédécesseur et dans laquelle il déplorait les interférences continuelles de l'ancien chef de gouvernement dans la conduite

de la politique étrangère et militaire, et la manière dont celui-ci intriguait dans le dos du premier ministre par l'intermédiaire de ses hommes placés à la tête de l'armée et de l'Etat. Un paragraphe de la missive est consacré aux sujets de désaccords entre eux : « Ce samedi matin, écrit Moshe Sharett à Ben Gourion, dans la maison de Tel-Aviv, nous avons mené une difficile consultation politique. Nos avis divergeaient. Tu étais favorable à l'entrée de Tzahal (l'armée israélienne) dans la zone démilitarisée (à la frontière syrienne), et j'y étais opposé. Tu étais favorable

شكرا من الأصل

LOGIQUE et le glaci

DE MOSHE SH

avorter des



سكوتة الجليل

# LOGIQUE DE L'INTRANSIGEANCE

## et le glacis libanais

La frontière libanaise en représailles contre des incursions de fedayin en Israël. Depuis lors, ses opérations en territoire libanais ont pris une allure régulière : patrouilles, incursions, « razzias », construction de voies d'accès. L'activité des Palestiniens à la frontière est réduite, mais c'est toujours au Liban qu'Israël frappe en réplique à leurs actes terroristes de Palestiniens, même quand ils ont lieu loin de la frontière (comme l'attentat de l'aéroport de Lod) ou à l'étranger (lors des Jeux olympiques de Munich). Car le Liban reste le seul pays où les organisations palestiniennes mènent leurs activités sans entraves.

La droite nationaliste en Israël a saisi l'occasion de la guerre civile libanaise pour renouveler ses engagements en faveur d'une occupation du Sud-Liban, le Liban tout entier étant présenté comme un « no man's land » où chaque jour le feu s'allume. M. Ezer Weizman, député du Likoud, devenu depuis lors ministre du gouvernement Begin, s'est réclamé avec insistance qu'Israël pénètre à l'intérieur du Liban « pour empêcher l'islamisation de ce pays ». Tandis que d'autres députés appartenant à la même formation politique exigent l'occupation du Sud-Liban pour éliminer les bases palestiniennes, et cela « jusqu'à la signature d'un accord de paix ».

La guerre civile au Liban aura, en tout cas, permis à Israël d'étendre son contrôle au-delà de la frontière libanaise. D'une opération à caractère humanitaire (la « bonne clôture »), les Israéliens sont bientôt passés à l'occupation d'une aide militaire aux milices de la droite chrétienne du Sud-Liban (3). La frontière est librement ouverte aux Israéliens qui ont pu, ainsi, établir leur domination sur certaines parties du territoire, en coopération avec les milices chrétiennes équipées et entraînées par Israël. M. Begin l'a reconnu officiellement en août 1977. Et, un jour, lors d'une rencontre à Tel-Aviv, le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weiz-

man, présenté en ces termes le commandant Saad Haddad et son collègue le général Gour, chef d'état-major israélien : « Le commandant Saad Haddad est considéré, depuis un an et demi, comme faisant partie de nos forces. Il est grand temps que vous fassiez sa connaissance » (4).

Les forces chrétiennes ont lié leur sort à Israël. D'après le général Eitan, nouveau chef d'état-major israélien, elles auraient même demandé d'inclure les villages chrétiens dans l'État hébreu (5). A aucun moment d'ailleurs, les chrétiens ne se sont affirmés comme une force combattante indépendante ; sans l'appui massif de l'armée israélienne ils se seraient vite effondrés face à la supériorité des Palestiniens. Ainsi, en septembre dernier, la situation militaire était désespérée pour les forces chrétiennes libanaises, et la seule intervention de l'armée israélienne pouvait changer grand-chose sur le terrain. Des unités de l'armée israélienne ont dû pénétrer au Liban pour sauver les milices du commandant Haddad : une centaine de fedayin furent tués au cours de l'opération qui dura deux semaines, jusqu'à ce que le président Carter pressât les Israéliens de se retirer. Le mois dernier encore, les chrétiens ont manifesté la même incapacité à se poser en vraie force militaire ; mais, selon la presse israélienne, en revanche, « ils se sont distingués dans les massacres d'El-Hayyat, de Marjayoun et de Saida-Jad où les phalangistes ont tué une quarantaine de musulmans, y compris femmes et enfants » (6). Les mêmes phalangistes auraient également procédé au pillage systématique des localités musulmanes désertées par leurs habitants qui fuyaient devant l'armée israélienne. On comprend dans ces conditions pourquoi les responsables des milices chrétiennes ont supplié les Israéliens de ne pas se retirer du Sud-Liban, où les chrétiens ne représentent pas plus de 10 % de la population.

Quant l'armée israélienne pénétra dans le Sud-Liban, des contacts ont eu lieu entre Syriens et Israéliens par l'entremise des Etats-Unis (8). Le ministre israélien de la défense a estimé, pour sa part, que « les Syriens avaient respecté les règles du jeu » (9), évitant ainsi une confrontation, en demeurant à une dizaine de kilomètres de distance de la fameuse « ligne rouge » du fleuve Litani. Les Israéliens, de leur côté, n'ont pas non plus franchi le fleuve, sauf à deux reprises, pour de brèves embuscades. Pour le général Weizman, seuls les Syriens — et non pas le gouvernement libanais — sont capables d'éliminer les activités des fedayin sur l'ensemble du territoire libanais, à la manière du roi Hussein de Jordanie ; aussi les Israéliens seraient-ils prêts à conclure avec eux un accord à cet effet.

Quant aux Palestiniens, les conséquences militaires de l'intervention israélienne ne sont pas pour eux si catastrophiques. Ils ont reçu un matériel, certains ont été entraînés, et s'en trouvent pas considérablement affaiblis. Voilà des années, d'ailleurs, qu'elles n'exercent guère d'activité militaire sur le terrain, depuis que les incursions préventives prises par Israël sur la frontière leur interdisent toute opération d'envergure. Politiquement, les fedayin ont de nouveau reçu l'appui des populations palestiniennes des territoires occupés qui ont organisé des manifestations en leur faveur en Cisjordanie, et même à Gaza, où le phénomène était devenu moins courant ces derniers temps. Les forces palestiniennes étant demeurées à peu près intactes, les Israéliens veulent maintenant éviter à tout prix que les Palestiniens ne deviennent partie à la négociation relative au stationnement de « casques bleus ».

Or, paradoxalement, la « guerre du Liban » vient de conférer pratiquement un statut de belligérant à l'O.L.P., alors que les gouvernements israéliens successifs l'ont toujours considéré comme une « bande de terroristes ». Tel est, pour le moment, le résultat politique le plus clair de cette guerre.

AMNON KAPELJOUK.

- (3) Cf. Amnon Kapeljouk « Le rôle multiple d'Israël dans la crise libanaise », dans le Monde diplomatique de décembre 1976.
- (4) Maariv, 19 mars 1978.
- (5) Maariv, 10 novembre 1977.
- (6) Maariv, 21 mars 1978.
- (7) Le commandant Haddad a annoncé, selon le journal Maariv du 28 mars dernier, la création de l'armée du Sud-Liban, la création de l'armée du Sud-Liban ayant été ouverte à Marjayoun. Ces unités ont la charge d'empêcher la pénétration des forces armées israéliennes dans le pays : « Par la suite, des attaques contre leurs positions au-delà du Litani seront évitées ».
- (8) Désar, 23 mars 1978.
- (9) Déclaration à la télévision israélienne le 17 mars 1978.

## Stratégie de désespoir et échecs des Palestiniens

Par SELIM TURQUIE

« ANÉANTIR les bases terroristes », tel était l'objectif proclamé de l'entrée des forces israéliennes au Liban. Si ce but n'a pas été atteint, les forces palestiniennes s'étant retirées en bon ordre quasiment intactes, les Israéliens n'en ont pas moins repoussé leurs adversaires d'une vingtaine de kilomètres, les privant ainsi du dernier terrain sur lequel ils gardaient une relative liberté d'action. Le bombardement de populations civiles — la seule voie de fuite ouverte étant celle du nord — a transformé cette région convoitée de longue date en un désert humain. Enfin, la jonction rendue possible entre les différentes enclaves tenues par les milices conservatrices a renforcé l'alliance ouverte d'Israël et du « pays chrétien ». Adossés à la frontière israélienne, les combattants de la droite libanaise peuvent désormais élargir considérablement leur implantation dans le sud du pays. Certes, la rapide marche des Etats-Unis auprès du Conseil de sécurité, aboutissant à l'envoi de « casques bleus » au Sud-Liban, était de nature à limiter la portée de la victoire israélienne et empêcher que l'opération de nettoyage ne se transforme en occupation, encore que tout ne soit pas dit. En tout état de cause, les autorités israéliennes ont tiré le plus grand profit de l'occasion qui leur a été fournie par le raid du Fath.

Israël parachève, entre-temps, sa victoire. Même contraint à se retirer complètement, l'Etat hébreu serait assuré que deux zones-tampons, l'une occupée par la droite libanaise et l'autre par les Nations unies, le sépareraient désormais des lignes palestiniennes. Même si de nouvelles opérations militaires similaires au récent raid du Fath restent possibles, la situation semble bien devoir évoluer en sa faveur. La véritable incertitude, pour le gouvernement Begin, vient de l'attitude de Washington. Mais nul ne s'attend que les pressions américaines réussissent finalement à arracher à Israël un accord acceptable pour les plus modérés des Etats arabes.

Etrangement, les Palestiniens, malgré l'ampleur du retrait auquel ils ont été contraints, ne paraissent nullement accablés par ce résultat. Selon l'analyse de l'O.L.P., le raid du 11 mars — entraînant inévitablement une riposte — a été décidé pour porter un coup d'arrêt à la dégradation de la position palestinienne dans le monde arabe. Déjà, le président Sadate n'avait pas fait mention de l'O.L.P. dans son discours de Jérusalem, et un courant d'opinion de plus en plus désfavorable se développait en Egypte. Cette mise à l'écart progressive et cette perte de popularité s'étaient considérablement aggravées au lendemain de la prise d'otage de Nicolas Sabat, directeur du quotidien cairote *Al-Ahram*. Le président Sadate s'en prenait désormais directement à M. Yasser Arafat et laissait entendre, à la suite des Etats-Unis et d'Israël, que l'O.L.P. était elle-même « exclue des négociations ».

Après de leurs alliés du Front de la libération arabe, les Palestiniens n'étaient guère logés à meilleure enseigne. A la première réunion de ce front, tenue à Alger, le rôle dirigeant du Fath au sein de l'O.L.P. avait été ouvertement contesté et plusieurs manœuvres allant dans le même sens ont été opérées depuis lors. Ce furent d'abord l'assassinat de M. Hammam, dirigeant modéré du Fath, et l'opération de Nicolas, attribuée à des commandos pro-iraquiens ; puis, surtout, la constitution de fractions internes manipulées par la Syrie (*Fatah-*

Que peuvent donc espérer les dirigeants de la résistance palestinienne ? Tout au long de leur très inégale bataille contre les forces israéliennes, ils ont évité de s'en prendre trop ouvertement à la Syrie, réduite à assister, impuissante, à l'avance des troupes du général Gour ; de même, ils se sont abstenus de critiquer trop brutalement l'Egypte, dont les concessions à Israël n'ont pas été payées de retour. Leur rêve est, en réalité, la restauration de l'alliance des « pays de la confrontation » (Syrie, Jordanie, Egypte), sous la direction d'un Sadate libéré des leçons de l'échec de son ouverture. Dans cette éventualité, l'O.L.P. pourrait reprendre sa place de « unique représentant du peuple palestinien », comme au moment du « sommet » arabe de Rabat en 1974. Malgré victoire, car, s'il admet que son pari est perdu, le président Sadate refait l'unité d'un monde arabe qui n'a pas de stratégie de revanche et qui est incapable de faire la guerre ou la paix. Les Palestiniens n'auront alors obtenu qu'un résultat : ne pas être seuls dans l'impasse.

### Concours indispensables

PLUTOT que d'envisager l'instauration, sur le Sud-Liban, d'un contrôle direct et permanent, qui risquerait de se heurter à toutes sortes d'obstacles politiques, il conviendrait de négocier avec les Palestiniens un accord de paix au-delà du Liban, comme ce fut déjà le cas pendant la guerre civile. L'objectif d'Israël est clair : empêcher le retour des fedayin dans le Sud, où, en l'absence des forces syriennes ou libanaises, ils avaient pu former des concentrations importantes et — si possible — les neutraliser complètement sur l'ensemble du territoire libanais. Idéalement, le ministre de la défense israélien en ces termes à l'ambassadeur des Etats-Unis en

Israël : « J'aimerais qu'ils soient le plus loin possible de chez nous, près de la frontière turque par exemple... » Qu'il s'agisse d'imposer le commandant Haddad comme seul maître du Sud-Liban avec le soutien de l'armée israélienne, ainsi que le voudrait M. Begin (7) ou bien d'intégrer l'ensemble du territoire libanais aux Palestiniens qui y disposaient encore de leurs derniers bases autonomes, les plans israéliens exigent la coopération de la Syrie. Ce qui, après tout, ne sera pas d'une grande nouveauté, une coopération s'étant établie entre les deux parties par l'intermédiaire des Américains durant la guerre civile et les forces syriennes purent intervenir massivement en territoire libanais sans que cette opération soit considérée par Israël comme un *casus belli*. Le mois dernier encore,

## DE MOSHE SHARETT avorter des initiatives de paix

L'éventualité d'un retrait des forces britanniques du canal de Suez ayant éveillé des craintes au sein de la classe politique en Israël, les dirigeants du pays cherchent un moyen d'empêcher ce retrait.

Le 14 juillet 1954 sont arrêtés à Caïre, et accusés d'une série d'attentats terroristes, dix Israéliens appartenant à une organisation télécoumandée par les services secrets israéliens. Le premier ministre israélien ordonne une enquête mais, pour lui, l'affaire ne fait aucun doute : le but de l'opération est contenu dans la « doctrine affirmée depuis toujours par Lavon au sein de l'état-major et par les responsables de la défense : allumer des feux au Proche-Orient, créer des intrigues, trapper des objectifs et des biens appartenant aux puissances, engager un violent activisme contre l'Occident ».

« Quand et comment a-t-il décidé qu'il est dans l'intérêt d'Israël de créer une tension entre l'Egypte et les Etats-Unis en plaçant des bombes dans les établissements américains d'Alexandrie ? », demandera un ministre libéral dans une interpellation au cabinet, en janvier 1955. Deux des Israéliens arrêtés sont condamnés à mort et seront pendus.

Curieusement, ce n'est pas Nasser — qui aurait pu se montrer offensé par les actes de sabotage à l'intérieur de l'Egypte, mais les Israéliens, « indignés par les jugements » rapportés ci-dessus, qui firent capoter les contacts entre les deux gouvernements. Le 28 janvier 1955, un télégramme de M. Abba Eban, alors ambassadeur d'Israël à l'ONU et auprès du gouvernement de Washington, annonce que les Etats-Unis sont disposés à renforcer leur précédente proposition de garanties pour assurer l'intégrité territoriale d'Israël par la signature d'un accord par lequel Wash-

ington s'engagerait à apporter une aide militaire directe à Israël, au cas où celui-ci serait attaqué, et cela toujours en échange de l'engagement de Jérusalem de ne pas chercher à repousser ses propres frontières. La réponse israélienne sera claire.

Après que Lavon eut été limogé à la suite de l'« affaire » égyptienne le 27 février, Ben Gourion retourna au gouvernement comme ministre de la défense. Quelques jours auparavant, Moshe Sharett avait approuvé une « action de représailles limitée » dans la zone de Gaza, en réplique à un attentat commis par des fedayin dans le Néguev. Mais, selon le témoignage de Sharett, l'opération de représailles, réalisée dans la nuit du 28 février au 1<sup>er</sup> mars, dépassa de plus

de quatre fois les dimensions autorisées (4). L'action, menée sur une vaste échelle, convulsait les pays arabes — et avant tout l'Egypte — de l'impossibilité de se fier aux intentions de Jérusalem. Une protestation de l'ambassadeur américain Lawson, remise le 6 mars à Sharett, déclare que celle-ci « a élargi les perspectives de paix dont, précédemment, on pouvait dire qu'elles s'étaient améliorées récemment, en particulier en ce qui concerne l'Egypte, et elle pèsera sur les perspectives de garanties et d'aide militaire à Israël de la part des Etats-Unis ».

Six jours plus tard, le 12 mars, une note de John Foster Dulles au gouvernement israélien annonce le retrait de la proposition de garanties.

LIVIA ROKACH.

(4) Quarante morts et plusieurs dizaines de blessés du côté syrien, huit morts du côté israélien. Par la suite, Nasser confiera au représentant égyptien à la commission mixte d'armistice que « les contacts personnels avec le premier ministre israélien Sharett se déroulaient d'une manière positive, mais [que] l'opération de Gaza a tout fait sauter ».

**COMMANDEZ DIRECTEMENT TOUS VOS LIVRES FRANÇAIS**  
**LIBRAIRIE DELAMAIN**  
 155, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.  
 Sur simple demande, envoi gratuit de notre bulletin « Les Livres du mois ».

Parents, gratuitement nous vous conseillons l'école idéale dans la région idéale

**RÉGION DU LÉMAN**  
 Canton de Vaud - Suisse

- plus de 60 écoles et instituts privés
- enseignement de qualité, réputé, diversifié
- sports d'été et d'hiver
- ambiance propice aux études
- carrefour des grandes voies de communications
- paysage de toute beauté - climat sain

**SERVICE SCOLAIRE DES ÉCOLES PRIVÉES**  
 Avenue de la Gare 10  
 1002 Lausanne / Suisse  
 Téléphone 021 22 77 71  
 Télex 24 390

Sous le patronage de l'Association vaudoise des écoles privées (AVDEP) et de l'Office du tourisme du canton de Vaud (OTV).

automobiles **PEUGEOT**



**SODEXA**

Distributeur officiel pour la vente :  
 • aux Ministres du Corps Diplomatique  
 • et des Organisations Internationales  
 • aux Clients de renom en France

Exclusivement immatriculations spéciales CD et TT

26, RUE CAMBACÈRES • 75362 PARIS CEDEX 08 • ☎ 742.77.39 • Telex Peujoxa 280.426

FROIDE d'Israël

MÉMOIRES de fait



# LA SYRIE DES MILITAIRES

## Un régime aux assises mal assurées

Par ELISABETH PICARD

Au lendemain de l'initiative égyptienne en faveur de la paix avec Israël, la Syrie s'était rangée dans le camp du refus tout en suivant avec attention l'évolution des premiers contacts entre Le Caire et Jérusalem. Bien qu'il s'agisse de responsabilités majeures au sein de la Force arabe de dissuasion au Liban, et en dépit de leurs prises de position affirmées en faveur des intérêts palestiniens, les Syriens ont cependant sans réagir aux opérations militaires israéliennes du mois dernier contre le Sud-Liban. Cette attitude ambiguë sur la scène du Proche-Orient s'explique en partie par les difficultés internes et la nature du régime actuellement au pouvoir à Damas.

DEPUIS quatre ans, la vie politique syrienne s'ordonne en succession de coups d'État décapés admettent revendiqués la même adhésion aux principes du Baas (parti arabe socialiste de la renaissance) : « Unité, liberté, socialisme ». Selon l'article 8 de la dernière Constitution, promulguée le 13 mars 1973, le parti joue « un rôle dirigeant dans la société et dans l'État ». Les orientations du pays sont, en principe, tracées par les conseils « national » (interarabe) ou « régional » (syrien) élus en congrès par les cinq cent quatre-vingt-dix délégués du parti réunis en avril 1975.

Mais, à la lumière des bouleversements successifs intervenus depuis 1963, la réalité du pouvoir apparaît toute différente :

### L'obsession de la défense

CAR, avant tout, la Syrie vit en guerre. Depuis trente ans, l'attention du pays demeure obsessionnellement fixée sur le front libano-sud-est qui le sépare de l'État d'Israël ; les putchistes qui se sont succédés à un rythme accéléré après la défaite de 1948 ont tous mis en avant leur intention de redresser la situation intérieure dans le but de préparer une bataille décisive pour la libération de la Palestine. C'était le projet du colonel Husni Zaïm, et celui de son « tombeau » Sami Hinnawi, en 1949 ; c'est encore celui qu'annonçait Hafez El Assad en accordant au pouvoir en 1970. D'autant que, depuis la guerre de six jours, une partie du territoire syrien est passée sous occupation israélienne ; la ligne de cessez-le-feu, légèrement déplacée à la suite des accords de dégelage de mai 1974, traverse le plateau venteux du Golan, laissant les collines et les montagnes de l'Hermon à l'occupant.

De la ville de Kuneitra, rendus aux Syriens mais déshabillés et vidés, on peut observer à l'œil nu, au-delà d'une double ligne de barbelés, des cultures d'orge et des plantations régulièrement arrosées ; plus de quinze points d'implantation quadrillent le territoire occupé, hérisse d'appareils de défense et de détection. Frès de cent mille réfugiés (1), Turcomènes, Circassiens, Hauranais chrétiens et sunnites, et même Druzes, vivent aujourd'hui entassés dans la banlieue de Damas. Si la question du Sandjak d'Alexandrette cédé par la France à la Turquie s'est enlaidie dans les mémoires des anciennes générations, l'irréductible populaire concernant le Golan est bien vivace et la volonté de retour affichée par les dirigeants fait écho à cette aspiration.

Cette persistance du problème extérieur a imposé aux officiers supérieurs dirigeant la Syrie une conduite pragmatique en matière de relations internationales, à l'encontre de la ligne choisie par les dirigeants civils qui, en 1965-1968, préféraient isoler leur pays plutôt que de le compromettre dans une alliance avec des régimes arabes réactionnaires. Aujourd'hui, pour le général Assad, les considérations stratégiques priment : une attaque israélienne en direction de la Syrie pourrait survenir sur le plateau du Golan, emprunter la région basaltique du Hauran aux confins syro-jordanais, mais aussi contourner l'Hermon et l'Anti-Liban par la Bekaa libanaise, le Hermon et la trouée de Homs. Ayant perdu la

rente : en fait, elle est presque totalement aux mains des militaires.

Dès les premiers mois de l'accession du Baas au pouvoir, à l'époque des ministères successifs de Salah Bitar (mars à novembre 1963, mai à novembre 1964), le Conseil national du commandement de la révolution (C.N.C.R.) jouait un rôle déterminant. Dix-sept officiers y représentaient les forces militaires et, surtout, le général Amin El Hafez cumulait les fonctions de chef de l'État, gouverneur militaire, président du C.N.C.R. et même de premier ministre. A partir de 1966, l'élimination des modérés par l'« alliance » du parti a précipité sur le devant de la scène un trio de civils dans l'ombre desquels le général Salah Jeddid et les membres du comité militaire formé en Egypte à l'époque de la République arabe unie luttaient pour le pouvoir. Le général Hafez El Assad devait sortir vainqueur de cette compétition en novembre 1970, à la suite d'une intervention militaire avortée en faveur de la réélection palestinienne sur le territoire jordanien. Mustafa Tlass, Hikmet Chéhab, Ali Zaki Adnan, Duhagh, Abdul Rahman Khleifatou, Najl Jamil... la liste est longue des généraux détestés de postes dirigeants — civils ou militaires — au sein de son Mouvement de redressement. Mais plus encore que leur nombre et leur qualité, c'est la prééminence des questions militaires qui fait du régime syrien un régime prétoirien derrière la fragile façade d'un parti et de son idéologie.

majeure part de son potentiel militaire dans la dure bataille d'octobre 1973, abandonnée progressivement par son allié égyptien, la Syrie a cherché avec constance à unifier le front de Ras-En-Nakoura (au Liban) à Akaba.

A Chituta, en janvier 1975, lors de sa visite de réconciliation avec le président libanais Frangé, le général Hafez El Assad a proposé en vain la conclusion d'un accord de défense mutuelle ; en mars, il s'est entendu avec M. Yasser Arafat sur le principe d'un commandement unifié syro-palestinien ; ce n'est qu'en août qu'il obtint réellement satisfaction avec la création d'un commandement militaire unifié entre son pays et la Jordanie. Mais cette harmonisation impliquait que la Syrie prit en charge — probablement pour plusieurs années — le problème palestinien ; d'où l'aventure libanaise de 1976, qui l'a conduite à intervenir aux côtés des conservateurs chrétiens par, ensuite, se réconcilier avec les éléments modérés de l'O.L.P., autour d'un projet de mise au pas de l'ensemble des organisations de résistance.

### Une armée omniprésente

ET dans les milieux où l'armée recrute moins facilement — bourgeoisie urbaine commerçante et villes centrales de Homs et Hama, — les Syriens se heurtent, à chaque instant, à sa présence ; les services de renseignement (les fameux *mokhabarat*) multiples, concurrents et imbriqués travaillent sans relâche dans l'ombre du pouvoir, déjouant des complots, démasquant des « saboteurs », contrôlant les agissements et la carrière du moindre citoyen ; ainsi, une nomination à l'université requiert-elle, avant tout diplôme ou qualification, l'aval des services de renseignement ; ces services, lorsqu'ils dépendent du ministère de l'Intérieur — d'ailleurs dirigé par un général depuis 1970, — sont aux mains d'un militaire, le commandant en chef de l'aviation, M. Nagi Jamil. Depuis l'intervention au Liban, dédoublée en fonction d'objectifs stratégiques propres aux militaires et en particulier aux minoritaires (druzes, chrétiens et surtout alaouites) qui occupent la région basaltique du Hauran aux confins syro-jordanais, mais aussi contourner l'Hermon et l'Anti-Liban par la Bekaa libanaise, le Hermon et la trouée de Homs. Ayant perdu la

On aurait tort d'en déduire que les ambitions hégémoniques de la « Grande Syrie » s'étaient ravivées et que la Syrie est allée poursuivre en territoire libanais une politique annexionniste visant à réaliser le rêve du royaume arabe de Fayçal. Certes, le parti populaire syrien, qui s'était fait l'avocat de ces projets unitaires dans les années 40 et s'est réconcilié au Liban avec le parti Baas, participe au Front national libanais allié de Damas ; mais il demeure interdit en Syrie et ses thèses sont officiellement condamnées.

Plutôt qu'à l'unité ou même à une confédération, c'est à une solidarité militaire et économique que font appel les dirigeants syriens dans le cadre du Croissant fertile. Dans la population, le sentiment national arabe est favorable à une telle solidarité, en particulier à l'égard des Jordaniens, considérés comme des Syriens du Sud, et en raison d'une certaine sensibilité à l'égard de la dynastie hachémite. Par contre, Palestiniens et Libanais — que l'on rend responsables des récentes difficultés dans la région — sont appréciés avec moins d'aménité.

La préparation intensive que s'impose l'armée syrienne depuis octobre 1973 obère lourdement l'économie du pays. Selon le *Military Balance*, les dépenses de défense ont absorbé près de 20 % du P.N.B. en 1977 (2). L'armée est omniprésente et surtout privilégiée : près du tiers des véhicules immatriculés dans le pays portent la plaque verte qui lui est réservée ; immeubles, terrains, entreprises sont réquisitionnés, de nouvelles usines lui appartenant sont créées chaque mois, dont les liens n'apparaissent pas toujours évidents avec les besoins de la défense nationale, tel le complexe d'embouteillage des eaux de Boukain ou le centre de production avicole de Sednaya. Les militaires s'octroient des libertés envers les directives ministérielles et les impératifs de la planification, en important du matériel contingenté ou en construisant dans des zones décréetées protégées. Pratiquement, la population tout entière est atteinte depuis sa jeunesse par la militarisation : les adolescents des écoles secondaires revêtus d'uniformes pétrole ou kaki, subissent un entraînement hebdomadaire avant de passer près de trois ans sous les drapeaux. Avec deux cent cinquante mille militaires et presque autant de civils employés dans ses entreprises, il n'est pas de famille qui ne soit concernée d'une manière ou d'une autre par la défense nationale, au moins sous forme de salaires, d'allocations, de commissions d'approvisionnement, de commissions parues au cours de l'exécution de travaux ou pour la conclusion de marchés.

Une répression diversifiée s'exerce sur les catégories les plus variées de la population, frappant plutôt à gauche les contestataires de la politique économique et de l'« *intifâh* » (l'ouverture au monde occidental, à l'instar de ce qui se passe en Egypte). Rarement, dans l'histoire de la Syrie indépendante, les emprisonnements sans jugement ont-ils été aussi nombreux ; les universitaires syriens avaient brusquement en juin 1977 ; sur journal *Tichrit*, Zakariyya Tamer, romancier populaire, s'est vu retirer sa page de commentaire hebdomadaire sans explication, au début de l'an dernier.

Il n'était pas évident, en novembre 1970, que le Mouvement de redressement accédât au pouvoir avec le concours de la bourgeoisie commerçante. Exilée, opprimée, honnie par les néo-baasistes alors à la tête du pays, celle-ci allait trouver un nouveau souffle, en Syrie comme dans l'ensemble du Proche-Orient arabe, après l'acceptation de la mission Rogers par l'Egypte en 1970 et la défaite palestinienne en Jordanie ; l'heure de l'« ouverture », sous la houlette des Saoudiens, a sonné. Après la guerre d'octobre 1973 — le recul sur le terrain se transforme en gain diplomatique et financier, son succès en Syrie devient éclatant. Une série de décrets présidentiels avait déjà déboulé en 1971 et 1972 les circuits financiers et les réseaux d'importation ; pour utiliser les millions de dollars déversés par les régimes conservateurs arabes et leur allié américain (7), les dirigeants syriens font appel à des intermédiaires nationaux, bourgeois d'Alep

et de Damas ; la mise en œuvre des projets inscrits au budget de l'État (sexuplé entre 1970 et 1977) fait fleurir les cabinets d'entreprise et d'ingénierie ; même poussée dans le domaine du bâtiment et dans celui du commerce extérieur de gros titres agricoles et du commerce de détail. Ainsi, alors que l'aristocratie foncière n'a pu remonter le courant de l'histoire, la bourgeoisie d'affaires s'est développée dès 1970, tissant ses liens avec l'appareil d'État : un pied dans un cabinet d'études, l'autre dans un cabinet ministériel, comme l'ancien ministre des affaires économiques, M. Mohamed Halidar, ou encore distribuant les tâches au sein de la communauté familiale, en réunissant les réseaux traditionnels de dépendance clientéliste.

Selon la Banque mondiale, la Syrie a connu une croissance économique annuelle de 14 % de 1971 à 1975. Mais avec le boom économique, qui a directement servi quelques dizaines de milliers de personnes, le *rashwa* (système des pots-de-vin) s'est répandue à tous les niveaux du commerce — jusqu'au détaillant — et dans tout le secteur tertiaire — jusqu'au simple planton ; à divers titres, des cou-

### Une société fractionnée

LES effectifs employés dans le secteur public demeurent inférieurs à ceux du privé (environ 60 %), tandis que la proportion de l'ensemble des salariés baisse par rapport au nombre des travailleurs indépendants. Le régime baasiste s'est construit sur une bureaucratie pléthorique, civile et militaire, issue des milieux populaires des villes et, surtout, comme la plupart des dirigeants, des campagnes. Cette classe de « cols blancs » s'est fixée dans la routine, obsédée par la course aux diplômes, tandis que son sort se détériore peu à peu. La masse salariale dans la fonction publique s'est lentement élevée, alors que, dans les grandes villes, les prix de détail passaient de l'indice 120 en 1970 (base 100 en 1962) à l'indice 210 en 1975. Les loyers ont quadruplé entre 1974 et 1976, atteignant en particulier les jeunes, déçus par les contradictions entre le discours du régime et une réalité amère.

De ces couches intellectuelles montent les interrogations et les critiques les plus sévères à l'égard des dirigeants : dotés d'une incontestable intuition, le général Assad perçoit ce mécontentement, sans pour autant disposer d'informations précises, et encore moins de prévisions statistiques fiables. Mais sa marge de manœuvre s'est singulièrement rétrécie — les caisses de l'État sont vidées par les dépenses militaires, le pourvoyeur saoudien s'est montré difficile en 1976 (9) — et sa réponse est exclusivement pragmatique, au coup par coup : primes, augmentations nominales, débauche de centaines de postes pour absorber les promotions de diplômés... Entre les dirigeants et la masse des bureaucrates, la solidarité s'effrite peu à peu.

Le monde rural, dont sont issus la majorité des leaders syriens du Mouvement de redressement, avait accueilli avec espoir et soulagement le changement de régime en 1970, malgré la radicalisation de la réforme agraire à partir de 1965. Mais les anciens propriétaires latifundiaires ont disparu de la scène politique, les inégalités sociales et les obstacles au changement se sont paradoxalement accumulés à l'encontre du nouveau régime ; endettés auprès des anciens possédants ou des nouveaux intermédiaires commerciaux, les allocataires de terre sont renvoyés à leur traditionnelle position de salariés, et même de saisonniers. Ainsi, dans la Djézireh, riche province cotonnière et céréalière de l'ouest, une nouvelle bourgeoisie foncière s'est constituée, liée aux professions libérales et à la bureaucratie. Talonnée par une croissance démographique exceptionnelle, contrainte à grossir les rangs des chômeurs urbains et même à émigrer vers les pays du Golfe (10), la petite paysannerie réclame la suppression des intermédiaires, fîsu national, et l'octroi d'infrastructures sociales, industrielles, sanitaires, routières correspondant à ce

ches importantes de la population, de la grande bourgeoisie ou semi-prolétariat urbain, participant d'un système dont ils sont à la fois les soutiens et les bénéficiaires. L'irruption de modes de consommation et d'aspirations occidentales contribue à éroder les solidarités communautaires traditionnelles ; elle fait en même temps obstacle à la naissance d'une conscience de classe entre les différentes couches directement solidaires.

La classe ouvrière, considérée jusqu'en 1970 comme le pilier du régime néo-baasiste socialisant, est numériquement faible (environ trente-cinq mille ouvriers à Damas) et divisée, en raison de la diversité de la taille des entreprises et selon la nature de l'employeur : État ou firme privée (8). L'écart entre les salaires du secteur public et celui du secteur privé alimente une fuite permanente des employés de l'État qui, après quelques années de formation, se voient offrir dans le privé des revenus doubles ou triples. Au sein de la fédération unique des syndicats, les intérêts corporatistes sont défendus avec les options socialistes. D'une façon plus générale, la fédération estime que les salariés sont lésés par l'abandon des objectifs baasistes et proteste clairement contre le régime des intermédiaires improductifs, réclamant une gestion démocratique des entreprises publiques.

Le bien-être minimal qu'elle croit déjà répandu dans les villes (11). Partout, elle se sent oubliée, ou méprisée par des citoyens fraîchement issus de ses rangs. Certes, le « rif » est plus lent encore et plus difficile à mettre en branle et à « socialiser » que la petite bourgeoisie urbaine, la protestation qui s'en élève accuse alternativement les commerçants, les militaires, les Damascènes, les baasistes ou, encore une fois, les Alaouites. Les clivages de classes sont ici occultés par la segmentation ethnique et religieuse : il est connu que la majorité des responsables syriens sont d'origine minoritaire, druze, islamite, chrétienne, et surtout alaouite ; traditionnellement défavorisés par rapport à la majorité sunnite (70 %) du pays, ils ont trouvé dans la carrière des armes, dans l'enseignement et l'administration, l'occasion de saisir leur revanche. C'est par leur domination qu'on explique la décision du pouvoir d'intervenir, en 1976, aux côtés des chrétiens libanais ou, a contrario, l'hostilité des fiefs sunnites de Homs et de Hama face au projet constitutionnel de 1973.

La révolte même des réseaux traditionnels d'allégeance à quelque chose de dénotant au regard de la volonté modernisatrice des dirigeants : le Baas ne peut gagner une élection dans le djebel druze sans prendre parti dans le conflit ancestral entre Atrash et Asali ; et l'assiduité à la prière collective du vendredi d'une foule qui écoute en vibrant la *khutba* de l'Imam lui contant la geste des premiers califes suggère un rattachement de la pratique religieuse, confirmée par l'influence des conservateurs musulmans que l'on appelle indistinctement « les frères » (musulmans). Mais en l'absence d'un fonctionnement démocratique et d'un débat public qui poserait les véritables problèmes de la société syrienne, le langage religieux est, avec celui du terrorisme (12), le seul à exprimer la revendication du petit peuple des villes et des ruraux en voie de prolétariat. Quand le discours officiel se refuse à traduire les contradictions et les blocages de la société, en dépit de sa terminologie socialisante et même marxiste, les vieux concepts épitaphiques à la région — famille, clan, communauté ethnique, religieuse, etc. — restent des arguments valables auprès des masses.

Finalement, celles-ci demeurent plus sensibles aux slogans unitaires arabes mis en avant par les dirigeants et à leur prise en compte autoritaire de la question nationale palestinienne qu'aux problèmes de l'orientation démocratique et socialiste du pays. C'est pourquoi les questions arabes, à l'heure des tentatives diplomatiques égyptiennes, pourraient servir de révélateur et de point d'achoppement au régime militaire en place.

### BIBLIOGRAPHIE

#### SOUS ISRAËL, LA PALESTINE — Ilan Halévi

Le Sycamore, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris, 1978, 247 pages, 38 F.

Ilan Halévi donne la parole aux Palestiniens de l'intérieur. Arabes israéliens ou habitants de la Cisjordanie occupée, qui « sont restés accrochés à leur terre » et « ont vécu la transformation de leur propre pays en pays étranger ». Tous dénoncent de manière très concrète des difficultés que leur cause une politique visant à évincer les Arabes de la terre et à les tenir à l'écart des principales institutions.

#### Calendrier des fêtes nationales

16-30 AVRIL	
16 DANEMARK	Fête nationale
17 SYRIE	Fête nationale
19 SIERRA-LEONE	Fête nationale
19 TANZANIE	Fête nationale
22 JAPON	Fête nationale
23 JAPON	Fête de l'indépend.
29 FAYS-BAS	Fête nationale

1 <sup>er</sup> -15 MAI	
9 TCHÉCOSLOV.	Fête de la libéat.
11 ISRAËL	Fête nationale
14 PARAGUAY	Fête de l'indépend.

Dans la seconde partie de son livre, intitulée « Cent ans de colonisation », l'auteur s'efforce de démontrer que l'application du projet fondé et la création de l'État juif allaient nécessairement porter tort aux populations non juives de la Palestine. Il insiste sur la violence. Ce bilan critique de la colonisation juive en Palestine s'appuie sur des faits historiques souvent lus mais qui n'ont jamais pu être liés, et sur des textes et déclarations émanant des plus éminentes personnalités alaouites depuis un siècle. Son principal mérite est de montrer la continuité d'une politique où le pragmatisme l'emporte sur les meilleures intentions proclamées.

M. P.

• LA SYRIE, par Philippe Rondot : voici le précis idéal, pour qui veut acquérir une connaissance rapide de la Syrie de son histoire et des institutions dans leur rapport à l'actualité. Une présentation de l'économie, des choix actuels en matière de développement et de politique régionale, face aux problèmes du monde arabe, complétée par un tableau statistique. (Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1978, 126 pages, 5,20 F.)

(1) Cf. le rapport du Conseil économique et social à l'Assemblée générale de l'ONU, A/32/204, 11 octobre 1977 : le chiffre de la population expulsée du Golan est de 80 537 personnes, non comprise la ville de Kuneitra qui comptait 18 000 habitants au recensement de 1969.

(2) Pour 1977, 3 930 millions de livres syriens (L.S.), soit 1 070 millions de dollars, d'après *The Military Balance 1976-1977* publié par l'Institut international d'études stratégiques de Londres.

(3) Deux chiffres parmi d'autres : *International Herald Tribune* du 3 avril 1976 fait état de l'arrestation de deux cents baasistes partisans du général Jeddid. Reuters, le 22 avril 1977, annonce la mise en liberté de deux cent trente-cinq prisonniers détenus depuis deux ans sans jugement.

(4) Sept productions ont été annoncées officiellement entre le 27 septembre 1976 et le 13 juin 1977.

(5) Selon la Voix de la Syrie arabe, émettant de Bagdad le 22 décembre 1976, un centaine de jeunes officiers auraient été arrêtés.

(6) Officiellement cité entre le 17 octobre 1976 et le 13 juin 1977.

(7) L'aide annuelle des pays pétroliers se montait à un milliard de dollars par an, dont sept cents millions au titre de l'export de guerre depuis le « sommet » arabe de Rabat (1974). L'aide occidentale a été de 540 millions de dollars en 1976 (*Arab Report and Record*, bimensuel, Londres). Les revenus extérieurs devaient financer le quart (1,2 milliard de dollars) des dépenses du pays et 35 % des investissements du plan pour 1976-1980 (rapport de la Banque centrale de Syrie, avril 1977).

(8) Voir à ce sujet : E. LONGUESSÈ, *La classe ouvrière syrienne, une classe en formation*, Paris, E.H.E.S.S., 1977.

(9) Le ministre des affaires étrangères syrien chiffre le coût de l'intervention au Liban à 80 millions de dollars par mois (24 août 1977). L'aide arabe a commencé à baisser en septembre 1976. Elle n'a été que de 150 millions de dollars en 1976, plus 270 millions d'interventions privées (contre 743 en 1975). Les revenus du pétrole ne valaient que 127 millions de dollars par an) ont été suspendus en avril 1978. Le budget de 1977 et le plan pour 1976-1980, publiés au printemps 1977, ont subi une amputation du tiers.

(10) Cf. *Population*, t. 31, n° 6, novembre 1976. Le taux de natalité national est de 47 pour mille, mais il est supérieur à 55 pour mille dans les campagnes. Les migrants de la Djézireh deviennent dans les pays du Golfe, notamment à Damas, maçons et même constructeurs de travaux dans les pays du Golfe. Néanmoins, l'accroissement net de cette province est de 14 % entre 1970 et 1975 (*Statistical Abstract*, Damas, 1976).

(11) Un colloque sur les problèmes agricoles organisé à Damas en février 1977 par la Fédération des syndicats agricoles de la Syrie plura-ethnique.

(12) Selon l'A.F.P., U.P.I. et Reuters, douze attentats à la bombe ont été recensés à Alep et à Hama du 25 septembre 1976 au 1<sup>er</sup> octobre 1977.



Chocolats et chèques

مكتبة من الأصل



500000

# LA RÉPUBLIQUE, UNE DÉPOUILLE ?



Enquête de MAURICE T. MASCHINO

Il n'est pas de politique sans morale. Qu'on l'observe ou qu'on la viole. Ostensiblement ou hypocritement. Révoquer le SMIC, réduire les inégalités, élaborer une législation fiscale plus équitable, transformer le rôle des travailleurs dans l'entreprise, permettre à tous les jeunes qui le désirent de poursuivre leurs études — autant d'objectifs qui ne sont pas seulement d'ordre économique ou politique. Qui ont aussi une dimension éthique.

Pourrait, quand on demande à des dirigeants, des intellectuels ou des militants de quelle façon ils concilient dans leur vie quotidienne les exigences morales et les contraintes du combat ou de la réussite politique, on provoque une série de surprises amusées. Comme si on les interrogeait sur la mythologie grecque ou le sexe des anges. Comme si la morale se confondait avec un catalogue d'intérêts ou le mépris des leur enfance abandonnée dans quelque recoin poussiéreux de la mémoire.

Cent fois, au cours de cette enquête, il nous a été donné de le constater. Yves Lacoste déplore en souriant « le jacobinisme (ses) réactions morales » ; Yves Guéna, nostalgique, se souvient de la question qu'il eut à traiter à son « bac philo » : « Qu'est-ce que la vertu ? » ; Henri Lefebvre se croit revenu en terminale : se méfiant des « déclarations humanistes » et de tous ceux qu'avec Nietzsche il considère comme des « hallucinés de l'arrière-monde », il méprise que la morale (qu'il assimile à la « pratique de la démocratie ») soit « morale sans l'avouer ».

A gauche, à droite, on s'étonne, on regrette de n'avoir rien à dire.

De n'avoir pas le temps de dire (François Mitterrand). On d'avoir tant à réfléchir pour dire qu'on hérite : « L'interview, c'est payé », s'inquiète un universitaire, ex-dirigeant de la Gauche prolétarienne. Chez presque tous, la morale à main levée. Est-ce d'avoir été si longtemps monopolisée par une bourgeoisie qui la bafoua allégrement ? Elle fait « vieux jeu » et nos questions, « rétrogrades », inspirées d'un « libéralisme » éminemment suspect, d'un « humanisme » archaïque — qu'on n'ose pas dire « petit-bourgeois ». Accepte-t-on de répondre, on s'exécute, d'un sourire, d'un soupir, de parler « de ce qu'il faut bien appeler les grands principes ».

Mais qu'onque les oublie — l'héritage le prouve — compromettre la finalité de son action ; se moque-t-on des valeurs qu'on proclame (la liberté, l'intérêt général), on en propose d'autres. Qui, peu à peu, infectent et désagrègent le corps social.

## Chasse gardée

PLUS que toute autre forme de gouvernement, la démocratie dépérit quand les dirigeants (et, à leur suite, l'ensemble des citoyens) renoncent à toute préoccupation éthique. La « vertu » vient-elle à disparaître, écrit Montesquieu, « l'ambition entre dans les cœurs qui peussent la recevoir et la cupidité entre dans tous. Les désirs changent d'objets : ce qu'on aimait on ne l'aime plus, on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles ; (...) ce qui était

maxime on l'appelle rigueur, ce qui était règle on l'appelle gêne (...). Le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La République est une dépouille ; et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous » (1).

Propos d'une singulière actualité. Ils illustrent le mal qui ronge, tel un cancer, les démocraties occidentales : un déclin rapide des valeurs, qu'accompagne — inévitablement — une perversion de l'action politique ; privée de son « ressort », elle dégénère. Elle cesse, à la lettre, d'être politique — d'avoir pour principe et pour fin l'intérêt de la cité — et s'épuise en luttes partisans ; ne connaissant d'autre logique que celle des rapports de force, elle n'a qu'un objectif : la conquête ou la conservation du pouvoir.

Dès lors, oublieuse du bien public, la politique devient une activité autonome, coupée du corps social, et se retourne contre lui. Des citoyens, quelle manipule, elle fait des spectateurs souvent désabusés qui, fâchés de mieux, comptent les coups. Chasse gardée de quelques grands fauves qui s'entre-déchirent et d'innombrables petits carnassiers qui se disputent les restes — ceux que Bernanos appelle « les petits mules de la génération résignée », — elle est le lieu par excellence où s'embranchent les intrigues, les complots et les coups bas.

Privée de toute dimension éthique et sociale, la politique trouve aujourd'hui en elle-même sa propre fin. Ce qui est aussi la meilleure façon d'en finir avec la « vertu », le sonnet du bien commun — et la démocratie.

Tels les candidats de l'U.D.F. qui, « repus les uns après les autres à l'Étrel Maignon par les collaborateurs du premier ministre », en repartent avec une enveloppe de 10 000 francs (7). « La plupart des parlementaires sont honnêtes », commente M. Jean Lecanuet. D'autres s'adressent aux banques ou sollicitent un groupe industriel. Dont ils deviennent les hommes liges. Et qu'ils rembourseront par des propositions de lois appropriées, des votes en mesure ou des interventions à point nommé.

## Les « petites astuces »

CE qui ne les empêche pas, s'ils participent déjà au pouvoir, ne serait-ce qu'à l'échelon municipal, d'exploiter sans scrupule les possibilités qu'offre le travail d'urbain complaisant, qui majore les factures, étouffe des marchés fictives.

« Certains de nos camarades travaillent dans des municipalités de gauche », dit M. B. Rouvry ; nous savons donc de source sûre que des contrats sont conclus avec certains bureaux, certaines entreprises plutôt qu'avec d'autres, même s'ils sont plus chers. J'ai vu le cas à Epinal : le maire socialiste a arraché au conseil municipal une décision anti-économique, mais qui favorisait son parti ; il s'agissait d'un contrat avec un bureau d'études de Lille — dont le maire, P. Mauroy, est également socialiste. Ces pratiques sont générales.

Elles sont aussi multiformes : adjudication d'un marché ou attribution d'un logement, construction d'une piscine olympique dans une région désertique, ouverture d'une école de haute montagne dans un pays pauvre en rochers, envoi d'un colis de friandises aux personnes âgées ou assistées. Ainsi, une lectrice du Monde a-t-elle reçu « de la dixième section du bureau d'étude sociale de Paris un document daté du 20 février 1978 qui finissait à « venir retirer une boîte de chocolats le jour qui lui conviendrait, de 10 heures à 12 heures ou de 14 heures à 16 heures », excepté les samedis, dimanches et jours fériés (8) ».

Chocolats glacés, esquimaux et chèques barrés : « Monsieur le maire et cher ami », écrit M. Marcel Dassault à l'un des notables de son département, faisant suite à notre récente conversation, je vous fais adresser dix colis supplémentaires et vous prie de trouver ci-joint un chèque de 70 000 francs représentant ma participation à la réfection de vos chemins vicinaux. F. J. chèque barré sur la Banque nationale de Paris n° 4366 871 compte 8346 à l'ordre de la commune ». Suit une deuxième lettre, accompagnée d'un chèque de 40 000 francs, n° 4366 848. « Gageons, commente le Monde du 9 mars qui publie ces documents, que sur sa lancée M. Das-

sault a trouvé le temps d'écrire, entre le chèque 4366 848 et le chèque 4366 871, à quelques autres maîtres de son département ».

Indigné, ministre ou député, un privilège sa clientèle : « Ce que j'ai pu obtenir pour Ussel et sa région, j'ai préféré l'obtenir avant les élections (9) », explique M. J. Chirac. « Il y a des petites astuces dans le gouvernement des hommes », ajoute M. Y. Guéna. C'est comme ça et ça marche. Il est probable qu'un député de la majorité essaiera d'obtenir quelques subventions supplémentaires, mais c'est un phénomène tout à fait marginal.

Les marges, en tout cas, sont bien remplies. À l'aide notamment de ces « petites astuces » qui, dans les deux premiers mois de l'année en cours, auraient coûté plus de 1 milliard de francs (10) : crédits pour la construction d'un collège à Auxerre (circoscription de M. J.-P. Soisson), à Pont-Audemer (M. L. Poniatowski), subventions à certaines communes du Loiret (M. Donatigues, député R.P.R.), à Philiviers, « où plus de deux cent cinquante dossiers de subventions ont été réglés » (lettre de Mme Chantal Brunel, du cabinet du ministre de l'Intérieur, aux maires de la région), à l'Alsace (4 millions, M. A. Bord) (11).

(Lire la suite page 8.)

(1) L'Esprit des lois (VIII, 2). Œuvres complètes, Gallimard, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1941.  
(2) Cf. *Le Monde*, 12, rue d'Anatole France, 75010 Paris, n° 27, juin 1978.  
(3) *Montesquieu*, op. cit.  
(4) « Devia à la campagne », le *Canard enchaîné*, 3 février 1978.  
(5) *Le Monde*, 3 février 1978.  
(6) *Le Canard enchaîné*, 3 février 1978.  
(7) « Un prix inacceptable », *Le Monde*, 26 février 1978.  
(8) *Le Monde*, 9 mars 1978.  
(9) *Châteaux de la République des coeurs*, ouvrage rédigé par trois enseignants de la Faculté de droit de Paris, Presses de la Cité, 1972. Cf. également ce propos de J. Chirac : « Pourquoi donnerions-nous satisfaction à des gens qui, de toute façon, ne voteront pas pour nous ? », cité par E.N. Surlin, *Les Hauts fonctionnaires et la Politique*, le Seuil, Paris, 1976, 233 pages.  
(10) Cette pluie d'or qui tombe des ministères », le *Canard enchaîné*, 22 février 1978.  
(11) Nous empruntons ces informations à l'article précédemment cité du *Canard enchaîné*.

## Chocolats fourrés et chèques barrés

« POUR réussir en affaires (en politique ?) constatent déjà Chateaubriand, il ne s'agit pas de gagner des qualités, il suffit d'en perdre. » Au nom du « réalisme », de « la prééminence de la cause, c'est-à-dire de la nation » (Y. Guéna) ou des « lois objectives » de l'histoire, il n'est pas d'acte, en effet, économiques, mentales, truqués, détournements de fonds, usage de faux, — qu'on s'interdisse. Pas de procédés qu'on refuse. Ni de principes qu'on ne tourne en décision.

« J'ai connu autrefois un grand nombre de personnes qui sont actuellement au pouvoir ou dans l'opposition socialiste, raconte le professeur Paul Milliez. La vie d'abord, puis leur désir d'arriver les ont conduites à avoir des attitudes politiques et donc des attitudes morales différentes de celles qui étaient les leurs dans leur jeunesse. »

« Je ne crois pas qu'on puisse gouverner sans être quelquefois en marge de la morale », observe Y. Guéna qui, s'appuyant sur « de récentes auteurs », estime que « des hommes investis de responsabilités considérables » et, par là même, « tellement en dehors du commun », ne sont pas « soumis aux mêmes règles de conduite qu'un individu quelconque ».

Ni aux mêmes règles de calcul. Ministre des P.T.T. en 1966, M. Y. Guéna reçut d'un haut fonctionnaire de son administration, M. Henri Jannès, maints rapports, accablants, confirmés par un com-

mission d'enquête parlementaire : en dix ans, des expertises de comptabilité avaient coûté au budget de l'État 40 milliards de francs. Inculpé de diffamation envers un membre du gouvernement, M. H. Jannès bénéficia d'un non-lieu (3).

Demi-hommage à la vertu ? Ou reconnaissance de la toute-puissance de l'argent, vraie mesure du pouvoir ? « Tout s'achète, tout se paie », constate Bertrand Renouvin. Et Montesquieu : « Il ne faudra pas s'étonner si l'on voit les suffrages se donner pour de l'argent (4) ».

Ni l'argent permettrait de léguer une charge. « Si vous n'avez pas 250 000 francs — c'est le prix moyen d'une campagne dans le cadre d'un arrondissement, — si vous êtes un

solé, qui va vous aider ? » demande le sénateur Henri Caillaud. Où trouver les 500 000 francs que réclame M. Michel Bongrand, spécialiste en publicité politique, pour financer « les phases de notoriété » indispensables à un candidat qui se croit un destin national (4) ? Ou les 15 millions investis par le R.P.R. dans la région parisienne (pour le seul meeting de la porte de Pantin : cinq cent mille affiches, trois millions de tracts, cinquante-sept trains spéciaux, mille cas) (5) ?

À moins de disposer d'une fortune personnelle — « M. Marcel Dassault (...) dépensera dans l'Osé entre (...) 1,5 milliard et 2 milliards d'anciens francs (6) » — il ne reste qu'une solution : tendre la main.

## Ont participé à cette enquête :

- Paul Blanquard, dominicain, journaliste.
- Claude Bourdet, journaliste.
- Henri Caillaud, sénateur (Gauche démocratique).
- François Châtelet, philosophe.
- Jean-Toussaint Desanti, philosophe.
- André Gorz, journaliste.
- Yves Guéna, R.P.R.
- Jacques Julliard, historien.
- Bernard Kouchner, médecin.
- Yves Lacoste, géographe.
- Docteur Tony Lejeu, psychiatre.
- Jean Lecanuet, C.D.S.
- Henri Lefebvre, philosophe.
- Roland Leroy, directeur de l'Humanité.
- Paul Milliez, professeur agrégé de médecine.
- Docteur Claude Olivenstein, psychiatre, directeur du centre médical Marmottan.
- Bernard Renouvin, directeur politique du bi-mensuel *Royaliste*.
- Amiral Antoine Sanguinetti.
- Anne Zelensky, enseignante.

### REPERES

LE MENSUEL DU C.E.R.E.S.

FÉVRIER - MARS  
Numéro spécial

## LA DÉMOCRATIE MENACÉE

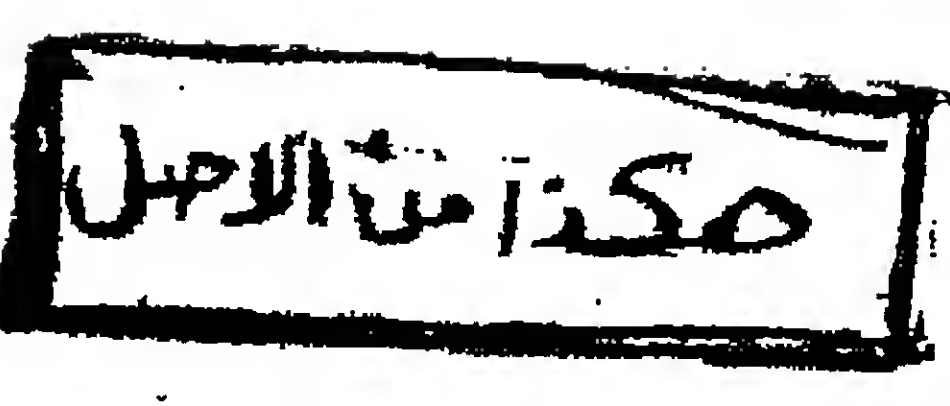
—  
Prix du numéro : 15 F.  
En vente dans les kiosques ou au  
13, bd Saint-Martin,  
75003 PARIS. Tél. : 887-76-42.

ABONNEMENTS :  
France et pays de l'Europe  
Communauté française  
(sauf Algérie) ..... 120 F  
Étranger (par avion) ..... 140 F  
C.C.P. 31.875.30 J - LA SOURCE









### La République, une dépouille ?

les errements de M. F. Mitterrand (« L'Algérie, c'est la France ») que, jusqu'à la démission de la gauche, on avait choisi d'ignorer (38).

Vérités en trompe-l'œil. A l'éclipse. Qu'on sort un jour des oubliettes. Plus qu'un range. Question d'opportunité. Ou plutôt, d'opportunisme. Mais l'opportunisme s'accorde encore mieux du mensonge : la gauche, tout comme la droite, y recourt sans vergogne.

Mimétisme inconscient ? A la façon de M. V. Giacard d'Estaimon, qui déclare sans hésitation n'avoir « jamais menti ». Roland Leroy affirme, péremptoire : « Chez nous, la dissimulation n'est jamais un procédé politique. Parant à franchement ». Et ajoute : « Peu-être que cela n'a pas toujours été aussi net que maintenant. (Ainsi, les journaux communistes n'ont pas toujours dit toute la vérité, par exemple... »

Passons sur l'euphémisme (« peut-être... pas toujours... pas toute »). Et attendons l'exemple. M. R. Leroy va-t-il citer l'attitude de la presse communiste lors des procès staliniens ? (« Rajk est un traître. On traitait est un traître et il faut le dire »). L'Humanité, 26 octobre 1949. « Le cas de Rajk, devenu policier par lâcheté rappelle celui de Doriot », J. Ducloux, « Les lettres sur l'affaire Rajk », Démocratie nouvelle, décembre 1949.

Du passé faisons table rase...

VA-T-IL mentionner les reportages sur les événements de Budapest ? Ou encore la réserve qu'affiche l'Humanité en apprenant à ses lecteurs qu'Arthur London a été déclaré « nationalité » ? (« Nous estimons que nous devons porter appréciation sur chaque décision prise par les autorités de tel ou tel pays socialiste », 29 août 1970). Non, il y a mieux : « Dans les années 50, quand nos journaux rendaient compte d'un match France-Yugoslavie, ils ne mentionnaient pas « Yougoslavie », et « yougoslave », ils parlaient de l'avant-centre adverse ». Il fallait penser.

Mais du passé faisons table rase, « puisque c'est une période complètement résolue. Ce n'est plus notre méthode, nous pouvons feuilleter l'Humanité des derniers mois ».

Feuilletons. Le 1<sup>er</sup> janvier 1978, le quotidien communiste oppose « un démenti catégorique » à l'assertion de l'historien J. Eisenstein selon laquelle le P.C.F. fut informé du contenu du rapport Khrouchchev et le lendemain de la révélation au XX<sup>e</sup> congrès du P.C.U.S. (39).

Le 13 janvier, un communiqué du bureau politique dément à son tour le démenti de l'Humanité : « Ce tacle, en langue russe, a été remis pour quelques heures seulement au camarade Maurice Thorez, qui a réintégré la délégation pour en entendre une traduction rapide et sommaire ».

La « bonne foi » de l'Humanité a-t-elle été surprise ? (M. G. Marchais, 27 janvier). En fait, avant 1958, le parti communiste connaît la réalité du stalinisme, mais dix-huit ans après, il s'en défend toujours : « Il est évident que nous ne savions pas. Tout a fait évident, répète M. R. Leroy. Si nous avions su ce que nous maintenions, nous l'aurions dénoncé de la même façon que nous le faisons maintenant ». Et M. J. Kanapa : « Si en parti, quel qu'il soit, nous avons dit : « Tel procès est truqué », nous aurions littéralement hurlé notre indignation » (40).

Un « tournant »

OR, dans son intervention devant le XXV<sup>e</sup> congrès de son parti (juillet 1958), M. J. Kanapa, qui sait, ne « hurle » pas, il applaudit : évoquant « la révélation de certains des actes du camarade Staline et de certaines violations de la légalité soviétique », il ajoute : « Regretter ? Que devrions-nous regretter ? Ah non ! Quelles qu'aient été les erreurs et les difficultés, nous ne réprouvons pas cette belle et dure lutte laquelle a été notre esprit de parti ». Il regrette si peu que, parlant plus loin du «danovisme», il déclare : « Le danovisme, ce n'est rien d'autre que l'esprit de parti dans les questions de littérature ; et cet esprit, ah oui ! nous le conserverons ».

Qu'il se soit conservé, M. G. Marchais en apporte la preuve tous les jours : dans une « déclaration très importante sur le stalinisme », il affirme : « Les communistes français (...) condamneront, aussitôt

qu'ils furent connus, ces erreurs, ces crimes, ces drames... L'Humanité a pendant des mois et des mois parlé de ces questions » (41). En 1958 ? En 1959 ? En 1961 ? Pas une seule fois, dans les textes de cette époque, le mot « crime » n'apparaît (42). Le XXII<sup>e</sup> congrès représentatif peut-être un « tournant », certainement pas un retournement. Quoi qu'il en soit, M. R. Leroy (« On trompe dans la presse communiste tous les

éléments de jugement et d'information ») (43) ou R. Andrieu (« Nous informons mieux qu'importe quel autre journal ») (44), les procédés restent les mêmes : on ne publie pas la lettre de Mme Boukowska à M. G. Marchais (45), ou bien on met une intervention inédite de A. Soljenitsyne, l'Humanité du 11 avril 1975 écrit : « De quel s'agit-il ?... Simon d'accabléeur Pidéé qu'on reviendrait en U.R.S.S. aux

violations de la légalité qui se sont produites au temps de Staline. Rien n'est plus faux ».

Plus faux ? Qu'on est loin de Lénine et de ses vigoureuses auto-critiques : « J'ai l'impression qu'avec cette résolution nous avons commis une faute grave, nous coupant nous-mêmes le chemin vers de nouveaux progrès... Je suis terriblement coupable devant les ouvriers de Russie... » (46).

qu'un interlocuteur ne trouve pas « représentable, puisque ce sont des voleurs qui distribuent des diplômes (« Qu'est-ce que ça peut faire ? » demande A. Gorz), mentir pour la cause (« Bien sûr, c'est immoral, mais on peut considérer que cela fait partie de la tactique du combat » (amiral A. Sangunetti), ces procédés permettent-ils de changer la vie, de construire un monde nouveau ?

En fait, c'est l'ancien qu'on reproduit et perpétue. On le promet, meilleur, il risque d'être pire : si au nom d'un socialisme à défendre contre « la réaction » on torture, emprisonne ou ment au peuple, on compromet la réalisation même du socialisme, on disqualifie jusqu'à son projet. Parce qu'il n'y aura plus de mots pour dire l'espérance, plus d'idées-forces pour mobiliser les citoyens, plus d'idées-choes à jeter à la face des tyrans.

Si l'histoire a jamais donné une leçon, c'est bien celle-ci : lorsqu'on agit comme ses adversaires, on finit par leur ressembler : quand on ouvre des camps pour y jeter les ennemis du peuple, c'est le peuple tout entier qu'on finit par y enfermer ; si on massacre dans l'intérêt de la cause, c'est la cause elle-même qu'on assassine.

Estime-t-on, par exemple, qu'on peut politiquement tuer quelqu'un, rien ne s'oppose qu'à la limite on ne tue pas des millions d'individus. J. Julliard en est conscient : « C'est vrai que c'est très grave. Ça n'a pas de réponse ». Néanmoins il affirme que, « pour des raisons politiques, on peut être amené à tuer ; la justice politique ne se justifie que parce qu'elle n'est pas une justice et qu'elle est simplement une police ». Mais quels sont les régimes, précisément, qui substituent la police à la justice ? Et ce nom de la morale politique (laquelle ?). Laval était passible de la peine de mort, d'autres, au nom de la même « morale », meurent aujourd'hui au Chili ou en Argentine.

A distinguer la morale politique de la morale — c'est-à-dire, finalement, la morale de la politique — on justifie toutes les exactions, de Ghengis Khan à Staline ou Pinochet ; si chacun a sa morale, il n'y a plus de morale ; « la République devient une dépouille », le socialisme dégénère en barbarie, et « l'homme nouveau » dont on rêvait à la riche hideux d'un garde-chiourme.

Sans bousole, on perd le nord. Jeter des pavés sur une banque (ce

## Quand la pensée vacille devant la violence

MENSONGES, compromissions, déceptions des locaux du Parisien libéré un dimanche, extradition de M. K. Croissant en pleine nuit, multiples illégalités (four), des voitures, non-observance de l'ordonnance sur la presse de 1944, compromissions de la police et du milieu, de ce milieu-là et du milieu politique, sanctions contre les justes (rétrogradation d'un magistrat qui s'indigne d'une décision gouvernementale) et éloges pour les autres (lettre de soutien de M. R. Sarre à R. Hériant) — tout cela nous rappelle que pareille dégradation du sens moral le plus élémentaire saigne l'ensemble du corps social ? que les pratiques les plus scandaleuses paraissent normales à présent ? que le jugement lui-même soit à ce point perverti ?

Qui ne se souvient, par exemple, de l'hypothèse de travail et de réflexion qu'a formulée Marc Orlson — « maître, médecin, avocat » — comme il se plait à le souligner ? Ne suggère-t-il pas d'exécuter des détenus (non encore jugés) en réponse à une nouvelle prise d'otages ? « après une convenable hésitation, ils recevront une injection intraveineuse d'une dose définitive de tranquillisant ». Voilà qui pose le problème d'une façon « concrète et réaliste » (47).

Facéties intellectuelles

AINSI font la plupart de nos interlocuteurs : hostiles à toutes les théories morales — « on sait à quoi elles ont servi, que les régimes aient été coupés » (F. Châtelet) — ou craintifs de « ne pas tomber dans le piège spéculatif », ils ne veulent connaître que « des situations existentielles », le « vécu », « l'atmosphère et le détail » (André Gorz) ; car « la fidélité inconditionnelle aux principes », que l'auteur du Traité d'espérance, peut conduire à « des comportements grotesques » et « se manifeste simplement, « la peur d'inventer et d'improviser ».

D'autres, s'inspirant de la déliée — et combien spéculative — distinction de Max Weber entre « morale de la conviction » et « morale de la responsabilité », se contentent d'être « personnalisés » éthiques (48) : à l'individu, estime J. Julliard, les impératifs catégoriques (« en morale individuelle, je suis kantien », et « l'homme politique, exigeons plus de nuances, plus de responsabilités » (F. J. y a peu de chose qu'un homme politique puisse dire à l'avance qu'il ne fera en aucun cas).

Facéties intellectuelles ? Il semble bien. Car lorsqu'on suggère à ces pourfendeurs de la morale des situations concrètes — faute de références, il s'égarent ; redescendus sur terre, c'est en pleine jungle qu'ils se retrouvent. Bien malhabiles à « improviser » ou « inventer ».

Certains le reconnaissent — ou presque. Interrogé sur les prises d'otages, F. Châtelet réserve son jugement : « Si le fait de s'opposer que des positions empiriques. Ma réprobation va aux uns (les terroristes de Mogadiscio) et aux autres (les forces de répression). Je n'ai pas à choisir ». Ou encore : « Si le fait de s'opposer que d'être un homme de droite, je ne peux accepter de gaieté de cœur ce qui est la répression du terrorisme ». A quoi bon dénoncer la morale individualiste, si elle ne relie, finalement, la position la plus universelle qui soit — celle de Ponce-Pilate ?

« Gauchiste », comme il se définit lui-même, dominicain et journaliste, Paul Blanquard qui aurait au net — s'abstient, lui aussi. Confronté à l'assassinat de H. Martin Schleyer, il n'a plus de références. « Ou plutôt

cela ne signifie pas que ce soit le seul déterminant, c'est une question extrêmement importante, car elle a une double signification. D'abord qu'il n'y a pas d'épanouissement total possible de l'homme et on ne libère pas l'homme de l'exploitation de l'homme par l'homme, ensuite que la libération économique n'entraîne pas forcément l'épanouissement moral de l'homme. » Nous avons pris en effet un peu d'éloignement pour dire notre point de vue, et je trouve que c'est un bien pour le parti communiste et la classe ouvrière et pour les démocrates en France qu'il y ait un parti communiste français qui ait pris plus d'éloignement pour dire son opinion sur des questions de ce genre. » (44) Cité par A. Harris et A. de Sédouy, Voyage à l'intérieur du parti communiste, Le Seuil, Paris, 1974, 460 pages, p. 46.

(45) Publiée par le Monde du 1<sup>er</sup> février 1976.

(46) La première citation est extraite du dernier discours de Lénine prononcé devant le IV<sup>e</sup> congrès mondial de l'Internationale communiste. La résolution à laquelle il se réfère, et qu'il a votée au III<sup>e</sup> congrès mondial en 1921, concerne la structure organisationnelle des communistes et les méthodes et conditions de leur travail ». Cf. Lénine, Œuvres complètes, t. XXII, p. 422.

(47) Le Monde, 19 novembre 1977.

(48) M. Weber, Le Savant et le Politique, p. 10/18, Paris, 1963, 188 pages.

## Le citoyen et la délégation des pouvoirs

QUE faire ? se demandait déjà Lénine. Peut-être est-il plus simple d'entrevoir ce qu'il ne faut pas faire. Habitué à ne considérer que les déterminations objectives des choses, il préfère à la classe qu'ils représentent, les intérêts qu'ils servent), on oublie trop souvent que d'autres motivations les animent. Que leur action a aussi des mobiles psychologiques. Que tant d'attachement à conserver le pouvoir, alors même qu'ils n'ont plus la force de l'exercer, tant d'ardeur à le (re)conquérir, ne s'expliquent pas seulement par l'idée de « mission », mais aussi par le désir de « dissimuler derrière l'éclat de l'idéologie, se cachent de redoutables lames de fond.

Se défendant de « tout ramener à la pathologie », le docteur Claude Olivenstein estime que la question est le rôle du pouvoir à quelque point une place dans la névrose personnelle.

Ce qui est sûr, c'est qu'un tel besoin de pouvoir (a-t-on jamais vu un dirigeant revenir à plein cœur à des fonctions publiques ?) est une névrose pathologique : la jouissance qu'éprouvent tous les leaders à dominer la foule du haut d'une tribune, à s'exalter, à parler plus quand ils l'ont séduits à descendre vers elle et s'y mêler. Un ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Henri Langier, suggère que tous les candidats à des fonctions publiques se voient proposer un contrat psychologique : sa proposition provoque, évidemment, un tollé.

Mais, retenue, qu'aurait-elle changé ? Si la recherche effrénée du pouvoir révèle l'existence d'une « névrose névrosée » (C. Olivenstein), son exercice perturbe l'équilibre de l'individu le plus sain, provoque une véritable régression infantile et encourage l'homme à de nouvelles tentatives d'adulte, l'homme politique prend goût, très vite, à ces plaisirs ; mais bientôt ils s'épuisent, et il ira de cesse de les retrouver — plus intenses, tel un toxicomane.

Dangereuse dépendance : elle l'entraîne à chercher un pouvoir toujours plus grand et, en même temps, comme le nourrisson qui n'accepte pas de subir une frustration (C. Olivenstein), à fuir toute source de déplaisir : critique, contestation. A s'opposer et par des moyens de plus en plus discutables, et à se renfermer en cause de son autorité, au lieu de la démocratie.

Au demeurant, il est piqué : s'identifiant à une image idéale de lui-même, il est aussi objet d'identification pour ceux qui l'entourent — compagnons, militants ; tel Narcisse, il s'affime dans son reflet et, incapable de la moindre distanciation, il se convainc d'être la mesure de toute chose : « Ce que lui est renvoyé, constate le docteur Tony Laliné, le destin qu'on lui offre, la responsabilité qu'on prétend lui donner, représenté comme un jeu de miroirs éblouissantement fascinant. Ce jeu l'enferme dans une conviction d'où toute interrogation sur soi-même est exclue. »

Dès lors, sa conduite lui paraît toujours justifiée : il devient pour lui-même et les autres un centre de références absolu, le principe du bien

et du mal ; il ne peut commettre de fautes et ne se pose pas de problèmes éthiques, sinon par coquetterie : « S'il est scrupuleux, dit J.-T. Desanti, il éprouve quelques doutes ; mais alors, ou bien il renonce ou bien il persévère ; s'il persévère, il refuse. Les hommes politiques qui ont un souci éthique sortent, à un moment ou à un autre, de la politique telle qu'elle se pratique. »

Désir insatiable de puissance, fascination devant le miroir trichérisse ; si sonclieux soit-il du bien public, l'homme politique représente toujours un danger. A exercer longtemps le pouvoir, il s'ense, comme on dit si justement dans un discours qui est de moins en moins un mensonge, de plus en plus un délire : dans la débâcle qu'il prête au peuple impatient de lui donner cours, c'est lui-même propre qu'il projette tel un ballon, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmagories infantiles.

Assainir le milieu politique

MORALISER la pratique politique, c'est d'abord empêcher d'y faire carrière. La déprofessionnaliser. L'instituer comme service, sans doute les objectifs du sénateur H. Julliard ne manquent-elles pas de poids : « Quitter le Parlement au moment où l'on est plein d'expérience ? Pour quel projet ? tel un ballon, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmagories infantiles.

Assainir le milieu politique

MORALISER la pratique politique, c'est d'abord empêcher d'y faire carrière. La déprofessionnaliser. L'instituer comme service, sans doute les objectifs du sénateur H. Julliard ne manquent-elles pas de poids : « Quitter le Parlement au moment où l'on est plein d'expérience ? Pour quel projet ? tel un ballon, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmagories infantiles.

Assainir le milieu politique

MORALISER la pratique politique, c'est d'abord empêcher d'y faire carrière. La déprofessionnaliser. L'instituer comme service, sans doute les objectifs du sénateur H. Julliard ne manquent-elles pas de poids : « Quitter le Parlement au moment où l'on est plein d'expérience ? Pour quel projet ? tel un ballon, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmagories infantiles.

Assainir le milieu politique

MORALISER la pratique politique, c'est d'abord empêcher d'y faire carrière. La déprofessionnaliser. L'instituer comme service, sans doute les objectifs du sénateur H. Julliard ne manquent-elles pas de poids : « Quitter le Parlement au moment où l'on est plein d'expérience ? Pour quel projet ? tel un ballon, il ne voit pas que le chaos qu'il promet à la République n'emportera que ses fantasmagories infantiles.

(Copyright Maurice T. Maschito et le Monde diplomatique.)

**Le Monde** réalise chaque semaine

**UNE ÉDITION INTERNATIONALE**

**SÉLECTION HEBDOMADAIRE**

RÉSERVÉE AUX LECTEURS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

Numéro spécimen

★ 5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS, Cedex 09

dépouille ?

In « brouillard » artificiel.

ion



Quand le populisme cède

LE PRÉSIDENT CARTER, DES PROMESSES

UN peu plus d'un an après son entrée à la Maison Blanche, il devient clair que le président James Carter s'est écarté de la plupart de ses promesses électorales.

« sur le plan militaire, économique et spirituel, l'Union se porte bien ». Mais s'il reconnaît par ailleurs que « de profonds intérêts nationaux sont en jeu... » et que les risques de l'inaction peuvent être importants, il se prononce cependant contre toute intervention de l'Etat dans la marche des affaires.

« C'est au secteur privé et non pas au gouvernement qu'il revient de conduire l'expansion dans le futur... C'est que, tout simplement, nous ne pouvons pas diriger tout et tout le monde en même temps. »

« Le grand capital et le gouvernement se partagent le pouvoir, comme l'Eglise et l'Etat se partagent l'autorité dans l'Europe médiévale... l'autorité est, si les capitaux privés doivent remplir le rôle qui leur est assigné dans une économie de marché, il faut leur attribuer des privilèges, et que ces privilèges continuent à la classe patronale une part de richesse et de prestige tout à fait disproportionnée, donnant ainsi aux grandes sociétés une telle influence sur la vie politique du pays qu'aucun groupe d'intérêts, quel qu'il soit, ne pourrait rivaliser avec elles. »

Contacts à la Maison Blanche et progression des profits

LES hommes d'affaires les plus écoutés du président sont les présidents de la Business Roundtable, qui comprennent cent quatre-vingt-cinq des plus grandes firmes de la nation. A elle seule, la Business Roundtable représente plus de pouvoir sur le plan politique et économique que tout autre groupe existant sur le territoire des Etats-Unis.

C'est Boeing Aircraft qui se situe au haut de l'échelle des profits, en déclarant un bond de 49 % dans le dernier trimestre 1977, et de 75 % pour l'année. Parmi les autres sociétés qui dépassent la moyenne, on peut citer Atlantic Richfield, qui annonce 37 % pour le dernier trimestre et 21 % pour l'année.

Le gouvernement a procédé à une opération de sauvetage (dans le dernier trimestre, la société allait perdre 17 millions de dollars) en accordant un prêt d'impôt de 28 millions de dollars. L'année précédente, le crédit d'impôt accordé à l'U.S. Steel s'élevait à 36 millions, soit 10 millions de plus.

Le discours de M. Carter contre « une réglementation » gouvernementale, qu'il jugeait « malencontreuse » comme moyen de combattre l'inflation, écartait toute politique de contrôle des prix.

Le discours de M. Carter contre « une réglementation » gouvernementale, qu'il jugeait « malencontreuse » comme moyen de combattre l'inflation, écartait toute politique de contrôle des prix.

Un éminent professeur d'économie et de sciences politiques de Yale a récemment engagé une controverse dans un livre qui met en évidence l'incompatibilité entre la théorie démocratique et la domination qu'exerce le grand capital sur l'économie. Sa thèse est la suivante : dans un système d'entreprise privée, ce sont les grandes firmes qui déterminent les choix. Elles décident, entre autres, de choses aussi délicates que le type de marchandises à produire, la localisation géographique des usines, l'organisation du travail et le genre de technologie qu'il convient

ALBANK ALSAUDI ALFRANSI

P.O. BOX 1 DJEDDAH

est heureuse d'annoncer l'ouverture de sa troisième succursale

en ARABIE SAOUDITE à DAMMAM (Province de l'Est)

SIÈGE SOCIAL

P.O. BOX 1 - DJEDDAH TELEX : 40168 INDOBNK SJ TELEPHONE : 48037 - 42853 23344 - 23521

SUCCURSALE DE DJEDDAH

P.O. BOX 1 - DJEDDAH KING ABDUL AZIZ STREET TELEX : 40 168 INDOBNK SJ TELEPHONE : 23344 - 23521 42853

SUCCURSALE D'ALKHOBAR

P.O. DHAHRAN INTERNATIONAL AIRPORT - DHAHRAN IMMEUBLE KHAJA - PRINCE NASSER STREET ALKHOBAR TELEX : 67033 INDOCBK SJ TELEPHONE : 44896 - 44088

SUCCURSALE DE DAMMAM

11 DHAHRAN STREET CROSSING KING SAUD STREET TELEX : 60 164 INDOCBK SJ TELEPHONE : 20153 P.O. BOX 397 DHAHRAN INTERNATIONAL AIRPORT

Fiscalité et chômage

LES chefs d'entreprise, même s'ils reconnaissent que l'expansion industrielle est capitale pour contrer le chômage et l'inflation, se sont manifestement mis d'accord pour restreindre les nouvelles dépenses en matériel à 4,5 % cette année, en tenant compte de l'inflation, ce qui contraste avec un accroissement effectif de 8 % l'année dernière.

Mme Kreps a déclaré que les hommes d'affaires désiraient « que soit votée dans le plus bref délai, une politique de dépenses prudente et nette (pour) balayer toutes les incertitudes qui retardent actuellement les investissements ». Ils exigent une politique délicate qui favorise le grand capital, principalement les producteurs de gaz et de pétrole du pays.

La politique fiscale fédérale reflète le même conflit d'intérêt. D'un côté, les banques et les chefs d'entreprise qui préconisent une masse monétaire réduite et des taux d'intérêts élevés, de l'autre, les syndicats, les libéraux et les défavorisés qui réclament de faibles taux pour relancer l'expansion.

Le Congrès, d'autre part, a tout intérêt à maîtriser l'inflation et à stimuler une économie léthargique puisque tous les membres de la Chambre des représentants et un tiers des sénateurs doivent affronter une réélection tous les deux ans, soit en novembre prochain. Le président, lui, a plus de temps devant lui.

M. Miller jouit de la confiance des milieux d'affaires tout en paraissant plus souple que son prédécesseur pour tenir compte du point de vue de l'administration en matière fiscale. Au cours de l'audience de la commission bancaire du Sénat, il a formulé quelques légères critiques sur le programme fiscal du président qui, selon lui, encourageait pas assez les investisseurs. Le taux d'inflation de cette année ne pouvait pas, selon lui, être ramené en dessous de 6 %, compte tenu du fait qu'il était de 6,8 % en 1977.

Les libéraux soulignent que le chômage aux Etats-Unis ne frappe pas tous les groupes de la même façon : 3,7 % de chômeurs parmi les travailleurs blancs de sexe masculin âgés de vingt-cinq ans, 11,1 % pour les Noirs. Parmi les adolescents noirs, on compte 39,5 % de chômeurs contre 16 % chez les jeunes Blancs, et 6,2 % chez les travailleuses blanches d'âge adulte. C'est dans la première catégorie que l'on trouve les travailleurs les plus qualifiés, et pour la plupart ils sont syndiqués. Une économie prospère provoque une forte demande de main-d'œuvre qualifiée, supérieure à l'offre, ce qui fait augmenter les salaires. Pourtant, aujourd'hui, c'est ce secteur qui comporte le plus grand nombre de chômeurs, environ 6,5 millions, dont 2,5 millions pour les emplois les plus hautement qualifiés, bien que le taux soit récemment tombé de 7 % à 6,3 %. Les chiffres ne résistent pas à ces difficultés que rencontrent les travailleurs quand l'allocation chômage est suspendue au bout de vingt-six semaines, comme prévu par la loi

مَكْتَبًا مِنَ الْأَصْلِ

LE PLUS AU CORPS ELECTOR

PANOR 296 HA... Le Groupe ETUPRO S.A. A NICE... LE PONT NEUF... LA LANTERNE DES ANGES... MONTE-CARLO A BEAUSOLEIL... Le SAI...



50

le pas au conservatisme

# ÉLECTORALES AUX ACTES

Par SYLVIA E. CRANE

dans la plupart des Etats. A la fin de janvier, trois cent quarante-trois mille personnes se sont trouvées dans cette situation.

Les chiffres ne reflètent pas non plus l'inégale répartition géographique du chômage qui se concentre dans les grandes villes les plus anciennes. New-York, par exemple, fait état d'un taux global de 10,5 % et le département de la santé a dû envoyer de vingt à cinquante médecins dans les faubourgs les plus déshérités, totalement ou en partie dépourvus de personnel médical. Mais ce sont les ghettos noirs qui sont le plus touchés. Si les jeunes, et plus particulièrement parmi les Noirs, restent non qualifiés, une vie de chômage et de privation chronique les attend. Les bénéficiaires de l'aide sociale reçoivent 44 dollars par semaine, pendant huit semaines seulement pour les inciter à trouver du travail. Des propositions ont été faites pour que le gouvernement mette au point un programme de subsides qui compléterait le demi-salaire accordé par l'industrie privée aux jeunes non qualifiés qui se forment sur le tas.

Les groupes noirs sont en général déçus par le président Carter. « Les Noirs espèrent de lui plus que ce qu'il nous a donné jusqu'à présent », dit un travailleur de Detroit dans une interview récente. Rompant avec dix années d'indifférence à l'égard des problèmes des Noirs, les promesses électorales de M. Carter lui avaient assuré une vaste adhésion de la communauté noire. Aujourd'hui, mécontent et déçu, le Révérend Jesse Jackson, jeune prédicateur noir militant, disciple de Martin Luther King, cherche une solution de rechange et se tournant vers le comité national républicain lors de sa dernière réunion au Mayflower Hotel à Washington. Il s'est adressé à ces derniers anglo-saxons des grandes fortunes de l'industrie en ces termes : « Adhérez-vous à mon peuple et je vous promets de les libérer des liens qui les attachent aux Démocrates ».

Malgré la loi sur le droit de vote adoptée en 1965, il reste sept millions de Noirs qui ne sont pas encore inscrits sur les listes électorales. La prison, l'alcoolisme, la drogue et la prostitution sont toujours les plaies du ghetto. Ces gens, dit Jesse Jackson, ont besoin d'emplois, de loge-

ments, de services de santé et de centres de réadaptation. Vont-ils continuer à se satisfaire de rendez-vous accordés au compte-goutte pendant que leurs représentants votent des sommes massives pour la défense, demande Jackson ? La vaine de Martin Luther King et M. Vernon Jordan, président de la National Urban League, ont demandé que soit votée, dans les plus brefs délais, la loi Humphrey-Hawkins sur le plein emploi, bien qu'elle soit notablement amputée d'une partie de son contenu. M. Jordan demeure sceptique sur les propositions du président Carter pour relancer l'économie par des réductions d'impôts, car elles favorisent les riches. Il préfère que le gouvernement dépense directement 25 milliards de dollars pour le développement économique des villes et pour les pauvres.

Dirigé avec compétence par Parren Mitchell (démocrate du Maryland) et par John Conyers (démocrate du Michigan), le Black Caucus (1) peut compter sur le concours de leurs collègues libéraux qui appartiennent au Democratic Study Group pour pousser la loi Humphrey-Hawkins. Son but est de réduire le taux de chômage à 4 % d'ici à 1983. Malheureusement les moyens d'action ne sont pas mentionnés. Des économistes indépendants estiment que, si la loi passe, les déficits budgétaires annuels jusqu'à 1983 s'élevaient à 70 ou 75 milliards de dollars, dépassant de 10 à 15 milliards les déficits prévus par M. Carter. Les dirigeants du Black Caucus partagent les vues de M. Vernon Jordan et essaient d'obtenir le vote de 4 à 10 milliards de dollars pour la création immédiate d'emplois.

Le programme actuellement en vigueur en vertu de la loi de 1973 sur la formation et l'emploi a déjà distribué plus de 8 milliards de dollars par aux Etats, aux comités et aux municipalités avec un effet négligeable : sept cent vingt-cinq mille emplois seulement ont été créés. Les libéraux du Congrès ont décidé de modifier l'ordre des priorités. Un milliard de dollars dépensé pour le logement créerait, selon eux, quatre vingt-quatre mille emplois. Leur cible privilégiée est le budget militaire, auquel ils opposent également pour des raisons de politique étrangère.

## L'accroissement du budget militaire

Le budget militaire de M. Carter, qui atteint 115,3 milliards de dollars, soit 23 % du budget fédéral (500,2 milliards de dollars) a été présenté comme « modeste et prudent » et se zéro à M. Carter demandant un accroissement modeste de 3 % en termes réels alors que, dans sa campagne électorale, il avait promis une réduction de 5 à 7 milliards. A vrai dire, la hausse est de 10 %, ce qui donne, après déduction de l'inflation, 4 % de hausse réelle.

Les augmentations sont principalement destinées au réarmement de l'OTAN et vont servir à acquérir plus de trois mille tanks gigantesques et une vaste quantité de missiles de croisière, prêtés aux bombardiers B-1 parce qu'ils sont moins chers et très précis. Ces sommes ont reçu le joli nom de « banquet pour l'Europe ». Les crédits alloués à l'Europe sont globalement multipliés par cinq et l'on prévoit de fortes ventes d'armes non nucléaires aux pays européens, à

l'Arabie Saoudite, à l'Iran et à Israël. Des personnalités de la Maison Blanche reconnaissent que l'ensemble des ventes de matériel militaire à l'étranger s'élevaient cette année à plus de 13 milliards de dollars, soit un bond de 4 milliards par rapport à 1977, bien que le Carter ait annoncé un plafond de 8,5 milliards de dollars pour 1978. Des troupes vont être retirées de Corée pour être stationnées en Europe où un équipement massif doit être installé.

Le budget est fondé sur une stratégie globale pour une guerre et demi ; une grande « contre l'U.R.S.S. » et simultanément une petite « en Afrique ». Dans le premier, les points d'appui stratégiques sont l'Iran et l'Arabie Saoudite, compte non tenu des droits de l'homme.

M. Paul Warnke, directeur de l'agence pour la maîtrise des armes et le désarmement et chef de la délégation américaine aux négociations SALT de Genève se trouve au Sénat dans une situation difficile. Les « faucons » y sont en ordre serré derrière le sénateur John Stennis, président de la commission des forces armées, et le sénateur Henry Jackson, porte-parole de Boeing et

du Pentagone qui pense que M. Warnke est trop « doux » avec le communisme et avec l'U.R.S.S. Ils sont soutenus par le « lobby » du Pentagone (37 millions de dollars pour les relations publiques) et la campagne de guerre froide entreprise par le Comité ou le Free Press et le Committee for a Democratic Majority, qui tous deux s'étaient ralliés à la candidature de M. Henry Jackson à la présidence. M. Warnke souhaite une interdiction des essais nucléaires et émet de sérieuses réserves sur la construction de la bombe à neutrons. Il voudrait désamorcer la compétition militaire entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Jusqu'à présent, M. Warnke a eu le soutien du président Carter, mais l'annonce par M. Brown, secrétaire à la défense, d'une augmentation des dépenses militaires de 56 milliards de dollars en cinq ans suscite des conflits dans l'administration.

Les « colombes » regardent avec méfiance l'énorme potentiel meurtrier des Etats-Unis dont le budget est égal au tiers des dépenses militaires de la Chine, du Japon, de l'Inde, du monde. Une coalition d'organisations vient de se former pour s'opposer au déploiement du missile MX.

## Conflits dans les syndicats

DANS ce contexte, une question se pose inéluctablement : devant le chômage et les choix économiques du gouvernement, comment se situent les syndicats. Leurs dirigeants prennent de l'âge et leur organisation centrale se sclérose. La perte de cinq cent mille membres ces deux dernières années est importante à un moment où quatre millions d'emplois ont été créés. Le président de l'United Automobile Workers (U.A.W.), de réintégrer l'A.F.L.-C.I.O. ternit son image. M. Douglas Fraser, président de l'U.A.W. avait été sollicité par son ami de longue date, M. Jerry Wurf, président de l'American Federation of State, County and Municipal Employees, qui lui demandait de faire entrer l'U.A.W. dans l'A.F.L.-C.I.O. pour l'aider. Le président M. George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., et changer de politique. M. Douglas Fraser avait acquiescé, d'autant que M. Meany venait de lui refuser son soutien en faveur d'une loi sur la santé au moment où M. Carter revenait sur l'engagement ferme qu'il avait pris à l'égard de M. Fraser, en mai dernier, sur son programme. Néanmoins, les ouvriers, par un vote, refusèrent le retour au sein de l'A.F.L.-C.I.O.

M. William Wimpisinger, président de l'International Association of Machinists, a exprimé tout récemment son désaccord avec M. Meany au congrès de l'A.F.L.-C.I.O. M. Fraser et Wimpisinger ont rejoint le groupe des Démocrates Action (gauche démocrate) présidé par le sénateur McGovern, et se sont engagés à défendre des objectifs libéraux.

M. Jerry Wurf soutient généralement les positions libérales, de même que Patrick Gorman de l'Amalgamated Meat Cutters, tandis que Murray Furlay, président de l'Amalgamated Clothing Workers (confection) reste sur ses positions. L'United Mine Workers a des dirigeants progressistes et honnêtes mais dont l'action est entravée par des dissensions internes. A l'United Workers (sauteurs), M. Ed. Sadiowski, dirigeant libéral de Chicago, a contesté vigoureusement l'an dernier le choix du successeur du président et continue à s'insurger. La coalition des libéraux et des syndicats, si elle n'existe pas formellement, fonctionne tout de même en pratique. D'un autre côté, M. Meany reste fidèle à une rhétorique de guerre froide qui s'harmonise bien avec la National Review de M. William Buckley (conservatrice et antisyndicale) et avec le revue Commentary de M. Norman Podhoretz qui préconise une ligne dure.

L'A.F.L.-C.I.O. vise au protectionnisme, que rejettent les libéraux fidèles à leurs positions internationalistes. Les bureaux syndicaux sont en faveur du syndicalisme affilié traditionnel : plus d'argent pour ceux qui produisent le plus, oubliant les chômeurs. Avec des salaires toujours en retard par rapport aux hautes couches de la bourgeoisie, les syndicats traditionnels ne produisent pas un climat d'antisindicalisme, le patronat paraissant décidé à renoncer aux conventions collectives.

M. Carter est le premier président démocrate en un demi-siècle à avoir refusé de prononcer un discours

devant le congrès syndical en décembre. Le New York Times a récemment révélé que 80 % des logements et environ un tiers des installations industrielles sont construites par des ouvriers non syndiqués. Seulement 25 % de la main-d'œuvre américaine sont syndiqués et les ouvriers de l'automobile ainsi que les chauffeurs de camion, qui représentent quatre millions d'adhérents, ne font pas partie de la centrale syndicale.

Au lieu d'essayer d'organiser la masse des non-syndiqués, le congrès de l'A.F.L.-C.I.O. a décidé de consacrer ses ressources à une augmentation de salaires des dirigeants, celui de M. Meany, notamment, qui passe de 90 000 à 110 000 dollars par an et celui de son héritier présumé, M. Lane Kirkland, trésorier, qui passe de 80 000 à 90 000 dollars. Il est difficile de prévoir ce qui va résulter de ce conflit entre libéraux et conservateurs, entre partisans de la guerre froide ou de la détente, qui se déroule au sein de l'A.F.L.-C.I.O. L'opposition libérale s'est renforcée, mais elle est encore incapable de prendre le pouvoir. Pour l'instant, l'appareil bloqué, morne à l'extérieur, craque de l'intérieur. Seul le temps peut dire ce qu'il adviendra.

On a du mal à dire pourquoi M. Carter est revenu sur ses promesses électorales et a tiré à lui ses électeurs noirs et libéraux. Il a clairement changé de camp. Pragmatique, il a, semble-t-il, placé sa destinée politique dans les mains du groupe le plus puissant, le mieux organisé des Etats-Unis, les grandes firmes dont les présidents sont membres de la Commission trilatérale (2). Il y va de l'idéal américain de démocratie, d'égalité et de justice, en dépit de toute l'obsession de M. Carter pour les droits de l'homme.

(1) Groupe de parlementaires noirs.

(2) Les principaux membres de la Commission trilatérale ayant des fonctions dans les services du gouvernement Carter sont : MM. Brzezinski, conseiller pour la sécurité nationale ; Cyrus Vance, secrétaire d'Etat ; Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint ; Richard Cooper, sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques ; Antony Lake, chef du service de planification politique au département d'Etat ; Michael Buznick, secrétaire au Trésor, et son adjoint, C. Fred Bergsten ; Harold Brown, secrétaire à la défense ; Andrew Young, ambassadeur à l'ONU ; Richard Gardner, ambassadeur en Italie ; Leonard Woodcock, ancien président du syndicat de l'automobile, nommé chef du bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin le vice-président William J. Miller, président du Sénat ; MM. Sol Linowitz, l'un des négociateurs du traité de Panama ; Paul Warnke, directeur de l'agence pour la maîtrise des armements et le désarmement. La Commission trilatérale prône l'austérité plutôt que l'expansion, une politique fiscale dégressive plutôt que l'expansion de la production progressive, le libre-échange contre le protectionnisme et un plan d'énergie fondé sur une réduction des dépenses, un accroissement du budget militaire et une reprise vigoureuse des ventes d'armes plutôt que des programmes sociaux ou des programmes de rénovation urbaine.

# PANORAMA IMMOBILIER PROVINCE - ETRANGER

**INVESTISSEMENT FONCIER AGRICOLE**  
**296 HA** seul tenant  
 dont 226 HA de terres louées à long terme  
 (5002 milliards de dollars) a été  
 présenté comme « modeste et prudent » et se zéro à M. Carter  
 demandant un accroissement modeste  
 de 3 % en termes réels alors que, dans sa  
 campagne électorale, il avait promis une réduction  
 de 5 à 7 milliards. A vrai dire, la hausse est de  
 10 %, ce qui donne, après déduction de l'inflation,  
 4 % de hausse réelle.

**COLLIOURE**  
**Les Résidences du Port d'Avall**

Appartements 1, 2, 3 pièces, équipements luxueux, confort total étonnant  
 Dans parc 14.000 m<sup>2</sup> avec piscine, tennis, club-house  
 et 70 ha de terrain de la plage, accès direct  
 Prix fermes et définitifs de 135.000 à 330.000 F  
 Livraison : Quelques appartements en Avall, les autres fin 1978

**LES RESIDENCES DU PORT D'AVALL**  
 B.P. 39 - 06190 Collioure - Tél. : (93) 38.28.86

**Le Groupe ETUPRO S.A. présente :**

**A NICE**, à 2 pas de la Place Masséna :  
**LE PONT NEUF**, 14, av. Félix-Faure,  
 St. au 5 p. - 7.500 F/m<sup>2</sup> - Livraison fin 1979 - Rens. ts les  
 js - 85.03.04.

**LA LANTERNE DES ANGES**, 252, Av. de la Lanterne,  
 06200 Nice,  
 St. au 5 p. - 5.100 F/m<sup>2</sup> - Livraison fin 79 - Rens. ts les js  
 sur place ou tél. 83.63.24.

**MONTE-CARLO** (06240), Super Monte-Carlo,  
**A BEAUSOLEIL** "Monte-Carlo sur le trottoir d'en face".  
**L'ALCAZAR**, 3, bd Général-Leclerc,  
 St. au 5 p. - 7.300 F/m<sup>2</sup> - Livraison fin 79 - Rens. ts les js  
 sur place ou tél. 06.18.63.

SIÈGE SOCIAL : 4, rue de Miramont  
 B.P. 141-08 - 75382 PARIS - Cedex 08 - Tél. : 265.85.80

**Vivez au calme à Nice**

**Le SAINT ROMAN**  
 33 bd. de la Madeleine  
 Appart. décoré sur place - tél (93) 86 23 22  
 3.900 le m<sup>2</sup> - Bons rendements locatifs

**PROMOFONCIA** 4 place de la République  
 93400 St. Ouen - Tél : 255 70 14  
 Autres réalisations à Bordeaux, Pau, Perpignan  
 et Région Parisienne.

**ROYAN - LA ROCHELLE**  
 Village libre : Ferme, 6 chambres, confort, 4000 m<sup>2</sup> clos.  
 Maisons campagne : 4 chambres, tout confort, 4000 m<sup>2</sup> clos.  
 Maison campagne, village près La Rochelle, 6000 m<sup>2</sup> clos,  
 garage, 2800 m<sup>2</sup> clos.  
**Château ROYAN** : Parc 3 ha, tout confort.  
**PROMOTEL** La Clisse, 17600 SALLIGNY, Tél. (46) 93.28.08

**BAIE D'ARCACHON**  
 Promoteur-Constructeur vend villas de 72 et 117, situés au bord  
 avec terrain closés et portail, de 3.000 à 3.750 le m<sup>2</sup> habitable  
 et 70 ha de terrain de la plage, accès direct  
 Renseignements : Ets ALBIAC-PARADIS, 701, Hameau de Peco  
 33740 ARCS - Tél. : 051 82.12.04

**L'INDICATEUR NICOIS DE LA CONSTRUCTION**  
 L'Indicateur Nicois de la Construction est un guide de la Côte d'Azur  
 qui vous indique les prix de construction des villas et des appartements  
 dans les communes de la Côte d'Azur.  
 Envoyez 200 francs à l'adresse suivante :  
 ENVOI GRATUIT  
 ECHIRE - Indicateur Nicois de la Construction - 9, av. G. de la Méditerranée, NICE - Tél. 83.37.19

Au calme et à 300 mètres de la Promenade des Anglais  
**A NICE : « LE GOELAND » « L'ALBATROS »**  
 8 et 11 appartements. Studios à partir de 154.000 F. 3 pièces à partir de 274.000 F.  
 4 pièces à partir de 334.000 F. Prix fermes (quelques jardins privés).  
 Livraison : 3 et 4 trimestres 78. Garantie SOVAC. Constructeur sur place :  
**SAGEP - 26, chemin Vallon Barla, 06200 NICE**

**SUR LA COTE D'AZUR ET EN CORSE**  
**4 VILLES, 4 PROGRAMMES**  
**un promoteur : la S.E.T.F.E.I.**

**à CANNES**, dans un parc avec piscine,  
**Résidence-Club Abadie** - à services  
 complets (équipe ménagère, restaurant,  
 salons), studios, 2 ou 3 pièces. (93) 47.37.17.

**à CAGNES-SUR-MER**,  
 "Les Heures Claires" - à 300 m du bord  
 de mer et des plages, des appartements à  
 partir de 3900 F le m<sup>2</sup>. (93) 31.00.23.

**à VILLEFRANCHE-SUR-MER**, dominant l'une des plus  
 belles baies du monde,  
**Les Restanques** - appartements de très  
 grand standing, avec jardins et piscine.  
 (93) 55.39.48.

**en CORSE** (à 31 km de Bastia),  
 "Marina di Fiumalto" - charmantes  
 maisons construites sur une plage de  
 sable fin. (93) 38.92.95.

Renseignements :  
**S.E.T.F.E.I.** - 29, rue Pastorelli  
 06000 NICE - Tél. : (93) 85.28.82

**HAUTE-SAVOIE - Près des pistes**  
**LE DOMAINE DU COTEAU à LULLIN**  
 Chalets avec 1.000 m<sup>2</sup> de terrain à partir de 230.000 F  
**LE WAPITI à LA BALME D'ORCHAINE**  
 Studios, 2 et 3 pièces, grand confort à partir de 130.000 F  
 Demander documentation gratuite à Agence Zundel & Garozzi  
 Rue François-Marie, 74200 THONIN-LES-BAINS - Tél. 011.18.18

**BRETAGNE SUD**  
 Profitez de votre week-end  
 pour visiter  
 l'appartement moderne des  
**TERRASSES DE KERQUANNIO**  
 Du studio au 5 pièces, face à la mer avec accès  
 direct à la plage.  
 Proximité de la plage (500 m) et de la gare  
 2 km avant Port Haro.

Renseignements et vente sur place  
 à Kerquannio, Tél. 011.18.18  
 ou à l'Agence Zundel & Garozzi  
 74200 Thonin-les-Bains

A dix minutes du centre d'AIK-EN-PROVENCE, « CARRIERS » est le  
 type de petit village provençal. Au MARIGNON les villas indépendantes  
 sont moyennes. Elles disposent d'un jardin privatif de 200 M<sup>2</sup> environ. Une  
 villa 4/5 pièces de 97 M<sup>2</sup> de surface habitable avec en plus 50 M<sup>2</sup> en sous-sol,  
 garage, cellier, buanderie, coût de 385.000 à 405.000 F.  
**RODARI S.A.** 13100 Luyne. Tél. (42) 24.02.72

Sur la COTE D'AZUR FRANÇAISE.  
 Investissez dans de très bonnes conditions  
**SELECTIONS IMMOBILIERES** vous propose  
 un très grand choix de villas et d'appartements de grande qualité.  
 Ce choix s'accroît continuellement cette revue, sélectionnez  
**SELECTIONS IMMOBILIERES**, 19, rue de la République, 06000 NICE

**Antibes, joli port de Côte d'Azur**  
**voilà votre appartement-terrasse**  
**dans un grand jardin**  
 avec vue sur la mer et les collines : du studio  
 au 4 pièces confort très soigné, grandes terrasses en gradins,  
 commerces sur place, et l'avantage d'une situation  
 proche du centre ville, du port,  
 et du complexe sportif  
 (4 piscines - 12 tennis).

**LA GRANDE COURSE**

Bureau de vente sur place : avenue Jules Grac  
 ou Cabinet Morère : place Gynemer 06000 Antibes  
 Tél. (93) 34.12.80 et 34.49.95 Réalisation **COPRA**  
 Documentation gratuite sur simple demande.



Comment le pacte andin fut

NATIONALISME vide

DANS toute l'Amérique latine, mais spécialement dans les pays andins, les années 60 et le début des années 70 furent marquées par une vague de mouvements nationalistes cherchant avant tout à libérer la région de sa profonde dépendance à l'égard des États-Unis et, en même temps, à trouver les voies et moyens d'une croissance économique rapide. La signature du pacte andin, en mai 1969, entre les gouvernements du Pérou, de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur et de la Colombie concrétisa cette volonté de s'opposer à l'impérialisme américain et aux activités du capital étranger dans l'hémisphère en encourageant l'intégration économique régionale : celle-ci devait permettre d'élargir le marché intérieur et de trouver ainsi une solution de rechange partielle aux pressions d'ouverture du marché américain que l'Alliance pour le progrès, malgré ses beaux slogans, avait été impuissante à réaliser. Pour les bourgeois nationalistes, il était, en effet, plus facile de regrouper des marchés existants à l'échelon régional que de favoriser une expansion de la demande à l'intérieur de chaque pays en procédant à une redistribution radicale du revenu. L'accord du pacte andin délimitait trois champs d'action principaux : élimination des obstacles au commerce régional ; établissement d'un tarif extérieur commun et élaboration de stratégies pour mettre en œuvre une planification économique conjointe. La pièce maîtresse en était le code des investissements étrangers (décision n° 24) visant à limiter la pénétration et l'influence des sociétés multinationales et à contrôler l'afflux du capital étranger dans les économies nationales. Certains secteurs spécifiques (services publics, banques commerciales, assurances, transports, mass-media, etc.) devaient, à la longue, être totalement exclus du champ des investissements étrangers, tandis qu'ailleurs des contraintes sélectives seraient appliquées. A ces restrictions s'ajoutaient diverses mesures pour contrôler le rapatriement du capital, le régime des profits, les brevets, l'utilisation des facilités locales de crédit, les taux d'intérêt payables aux créanciers étrangers, etc. L'aboutissement de ce code, accueilli comme une tentative de porter un « coup presque

mortel » à l'accumulation du capital étranger et à son expansion dans la région (1), la communauté des investisseurs américains s'aperçut ensuite que les obstacles qu'elle craignait de rencontrer dans les pays andins n'étaient pas aussi considérables qu'il y paraissait au premier abord, mais tant en doute la capacité des régimes politiques en place à faire respecter la décision n° 24. Opinion ainsi résumée par un chef d'industrie des États-Unis : « Ça ne serait pas surpris qu'elle soit adoptée, mais je ne le serais pas davantage si, par la suite, elle devait se perdre dans des méandres sous toutes ses coutures » (2). Le code des investissements étrangers fut officiellement promulgué en juillet 1971. Son inspiration néoconservatrice se traduisait par des dispositions précises : le rapatriement annuel des profits était limité à 14 % de l'investissement étranger direct autorisé ; le réinvestissement annuel sans approbation du gouvernement du pays hôte était limité à 5 % du capital ; en cas de vente ou de liquidation d'une entreprise, la réexportation du capital était limitée au montant de l'investissement original ; les nouveaux investisseurs étrangers devaient se porter sur des activités qui n'entraient pas en concurrence avec les industries domestiques, et une prise de contrôle majoritaire par des éléments étrangers devait intervenir dans toutes

les entreprises dans un délai de quinze ans en Colombie, au Chili et au Pérou, et de vingt ans en Bolivie et en Équateur.

Mais, par certains autres côtés, le code des investissements montrait que ses auteurs n'avaient pas l'intention de rompre définitivement avec le capital étranger. Ainsi, les sociétés exportant 80 % ou plus de leur production dans des pays tiers, seraient exemptées de l'écart des nouvelles mesures de contrôle ; toutes les firmes pourraient continuer à conserver indéfiniment une participation au capital étranger de 49 % ; et, surtout, les gouvernements avaient l'autorisation formelle, aux termes de l'article 34 du code, de déroger à l'ensemble des nouvelles restrictions chaque fois qu'il le jugerait « nécessaire ». En pratique, la décision n° 24 représentait un compromis entre la « nationalisation » et le « laisser-aller ». Et si certaines dispositions spécifiques étaient interprétées par les investisseurs américains comme des mesures néfastes aux intérêts financiers, industriels ou miniers des États-Unis dans la région, cette décision n'était pas considérée dans son ensemble comme un document anticapitaliste qui aurait annoncé une modification substantielle du flux des investissements impériaux en Amérique latine.

Le rôle du capital étranger

Le pacte andin et toutes les initiatives qui en découlèrent furent donc marquées par des ambiguïtés cruciales aux yeux des nationalistes du nouveau nationalisme allié se voir confrontés jusqu'à la fin. Le problème majeur était le rôle réservé au capital étranger dans ce nouveau dispositif. La loi n° 24, bien qu'elle reconnût, mais sans cesse surgingait la crainte de nouveaux empiétements, un sentiment d'incapacité à « se maintenir dans la ligne ». Les capitaux étrangers furent cependant encouragés à porter sur des activités qui n'entraient pas en concurrence avec les industries domestiques, et une prise de contrôle majoritaire par des éléments étrangers devait intervenir dans toutes

compliqué par le fait que les agences de crédit étaient liées étroitement aux sociétés multinationales et que toute restriction de ces dernières ne pouvait manquer d'avoir des répercussions sur l'activité des premières.

Le projet régionaliste prit corps malgré tout. Les premiers efforts commencèrent à porter leurs fruits dans la libération du commerce, la réglementation du tarif extérieur commun, la mise en œuvre de fortes restrictions à l'apport aux investissements étrangers et l'élaboration d'une politique commune en matière de brevets, licences et royalties (3). Les échanges internationaux commencèrent aussi à s'intensifier (4). Ce succès initial était dû, au premier chef, à la compo-

sition politique des régimes en place dans les États membres.

Pour le gouvernement des États-Unis, les modifications envisagées dans le commerce et l'industrialisation à l'échelle de tout l'hémisphère placées sous leur hégémonie n'étaient pas incompatibles avec sa propre politique. A condition toutefois qu'elles n'impliquent pas une volonté d'autonomie qui remette en cause les relations avec les États-Unis. Quand il advint que certains régimes voulurent combiner cette stratégie régionale avec des changements de structure internes et une modification de leurs relations internationales, l'État impérial américain commença à mettre en œuvre les forces qui allaient saper leurs fondements. Le résultat immédiat, ce fut la chute des gouvernements d'extrême gauche en Bolivie, au Chili, au Pérou et en Équateur ; même si le pacte régional n'était pas visé en premier, il ne devait pas s'en ressentir.

La première Russie, de 1889 à 1971, colportée et ce n'était pas l'effet du hasard — avec l'émergence de régimes étatiques au Pérou, en Bolivie et au Chili. Mais dès le milieu de l'année 1971, sous le poids des conflits internes, les investisseurs les plus « faibles » du pacte, à propos du rôle assigné au capital étranger dans les économies nationales, des pressions commencèrent à faire jour. Les aspects les plus nationalistes de l'alliance économique régionale. En Colombie, les milieux d'affaires privés obligèrent le gouvernement à faiblir dans l'application des restrictions aux investissements étrangers (5). En Équateur, les sociétés multinationales engagées dans les

activités bancaires, les services publics, les assurances, les transports et le secteur des produits de base, s'attachèrent à la clause qui prévoyait en termes une participation de 51 % des capitaux locaux dans les entreprises (6). Une exemption presque identique fut décrétée en leur faveur au Pérou (7). Et après le renversement du gouvernement Torres en Bolivie, en août 1971, le nouveau régime commença à se faire tirer l'oreille pour appliquer la décision n° 24 (8).

En 1972 et en 1973, les mesures globales de « dénationalisation » gagnèrent du terrain. Pour ce qui concerne les brevets, la disposition du code des investissements interdisant d'utiliser des marques étrangères pour les produits fabriqués dans la région avait à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1971, fut rapportée (9). La tendance à réduire le champ d'application de la décision n° 24 fut, certes, marquée en Équateur et en Colombie, mais le gouvernement péruvien lui-même avait entrepris de multiplier les concessions au capital étranger et se retranchait derrière la clause d'exemption de l'article 34. En Bolivie, le nouveau régime militaire du général Banzer se mit immédiatement à élaborer une stratégie de développement fondée sur l'afflux des capitaux « venus de l'étranger », maintenant en cause les aspirations nationalistes qui avaient guidé les fondateurs du pacte andin. Mais le coup fatal fut porté en 1973 avec le renversement du gouvernement socialiste au Chili, et ce ne fut pas seulement le pacte andin qui s'en ressentit, mais toutes les velléités de nationalisme économique régional en Amérique latine.

La junte chilienne en première ligne

MALGRÉ la forte adhésion des classes populaires, la tentative chilienne de promouvoir une société socialiste démocratique fut compromise à l'échec par l'action combinée des opposants de l'intérieur et de l'extérieur. Parce qu'il ne contrôlait pas suffisamment les rouages de l'État, le régime militaire n'avait pu empêcher, ni même limiter, les activités des extrémistes de l'opposition. Sa chute allait entraîner un renversement de politique après la rétrocession des propriétés d'État, partie s'ouvrir aux investissements étrangers. Le pacte régional était attendu dans ses fondements, privé de sa raison d'être.

C'est le décret-loi n° 600, promulgué par la junte militaire, qui changea la nouvelle attitude du Chili à l'égard des investissements étrangers. Il visait à affaiblir, et finalement à ruiner, la portée du code andin des investissements, principalement en éliminant progressivement l'application aux activités des sociétés multinationales, et en supprimant les limitations fixées pour le rapatriement des profits réalisés par les investisseurs américains (10). A l'issue d'une « table ronde » organisée à Santiago en juin 1974 avec les chefs de la dictature militaire, Business International Corporation et les représentants des investisseurs chiliens, sans exception, souhaitaient vivement les investissements privés étrangers et aspiraient à créer les conditions propices à leur entrée. Ils indiquent qu'ils interpréteraient de la manière la plus libérale possible les règles du Marché commun andin régissant les investissements étrangers. Ils voudraient aussi favoriser le développement des institutions financières étrangères, des firmes intervenant dans la commercialisation intérieure et dans l'exploitation des produits de base. Ce qui valut à leurs auteurs l'approbation de Business Latin America : « Cette évolution, aussi limitée soit-elle, indique que le gouvernement est prêt à faire preuve d'une plus grande souplesse à l'égard du capital étranger... » (11). En fait, les investissements étrangers en Colombie passèrent de 16,8 millions de dollars en 1972 à 62 millions en 1973, et pour les sept premiers mois de 1974, des projets d'investissement se montant à 76 millions de dollars furent approuvés (dont 35 millions environ prévoyaient l'établissement de nouvelles sociétés) (12).

En avril 1976, le secrétariat andin se montra disposé à capituler devant l'interprétation chilienne de la décision n° 24, en revenant sur l'interdiction faite aux investisseurs étrangers d'acquiescer des entreprises appartenant à des nationaux. Ce qui était en jeu, c'était la décision du gouvernement chilien de démanteler le secteur d'État et de vendre à des investisseurs de l'extérieur des entreprises autrefois rangées dans le « domaine social ». Délibérément consi-

Investissements déjà existants, ces entreprises échappèrent dès lors à la clause prévoyant une participation majoritaire du capital local dans les industries nationales.

Qui plus est, à ce moment précis, chacun des pays membres avait renoncé à plus ou moins 14 % des profits rapatriés par diverses solutions de rechange allant de la suppression totale du plafond à des limitations spécifiques convenues entre les deux parties. Même le Venezuela, dont le gouvernement Pérez continuait à soutenir officiellement une rigoureuse adhésion à la décision n° 24, se montra peu pressé de mettre en œuvre les restrictions aux investissements. « Une récente étude de B.L.A. [Business Latin America] portant sur les sociétés internationales ayant des firmes au Venezuela [et entreprise au milieu de l'année 1976], révèle que peu d'entre elles se sont heurtées à des requêtes spécifiques ou à des pressions ayant pour objet de les décourager » (13). En réalité, tous les pays du pacte andin se trouvant pratiquement d'accord avec l'élimination des mesures de contrôle, souhaitée par la junte chilienne : « L'Ancom a un certain nombre de problèmes à résoudre pour atteindre les objectifs de développement de la région. Les mesures prévues pour encourager les investissements... ne se sont pas concrétisées. Qui plus est, un code uniforme des investissements étrangers n'a pas été mis en œuvre... » (14).

L'importance attribuée au capital étranger comme facteur de développement économique se reflète dans l'évolution des programmes de développement par secteur institués dans le cadre du Groupe andin, particulièrement à partir de 1974. En mars de cette année-là, par exemple, le programme sectoriel concernant l'industrie des huiles comestibles fut séparé du projet global de développement régional conformément aux recommandations formulées lors d'une réunion qui, en 1972, avait rassemblé le secrétariat du marché commun andin et les représentants de l'industrie privée des désagréés. La décision fut accueillie par les représentants des sociétés multinationales américaines intervenant en Amérique latine comme à un exemple salutaire du rôle et de l'influence croissante du sec-

Un scénario exemplaire

La remise en condition de l'économie péruvienne

DANS la région andine, plusieurs régimes avaient été mis en place par des coups d'État et se trouvaient gérés surtout par des « technocrates » partisans du capitalisme d'État. Acquis au principe de l'accumulation du capital national, ce qui heurtait les intérêts des capitalistes étrangers, — ces régimes n'en continuaient pas moins de marginaliser leurs populations. Car ils ne renouaient que les intérêts d'une couche limitée, ne devant leur assise qu'à leur influence auprès des forces armées et à leur aptitude à mobiliser à l'extérieur les fonds nécessaires au financement des nombreuses activités placées sous la tutelle de l'État. Lorsque les banques étrangères commencèrent à se montrer réticentes, un peu partout le même scénario se produisit. La « falaise » dans l'armée, ou les éléments placés en des positions-clés parmi les militaires, n'eurent aucune peine à renverser ce genre de régime, ou à lui imposer des changements, sans pratiquement rencontrer de résistance. Dès lors, le cours du projet nationaliste pouvait être inversé : on se tourna vers les intérêts privés, on accroissait l'influence des institutions de financement extérieur en collaboration avec le gouvernement américain, et on favorisait de nouveaux courants de capitaux. L'enchaînement des événements au Pérou est la meilleure illustration de ce qui se produisit à l'époque. Déjà sensibles dans la dernière phase du régime Velasco au Pérou, les mandés contre le projet nationaliste allié furent tout d'abord émis par le général Velasco et ses ministres encore partisans d'un développement national. L'intervention, en août 1975, de certains éléments de la junte militaire au pouvoir, conduite par le général Francisco Morales Bermudez, annonça un changement notable de climat pour les investissements étrangers dans le pays. Selon une étude effectuée pour le compte du gouvernement des États-Unis pendant les six mois qui suivirent son accession au pouvoir, le nouveau régime « prit une attitude très conservatrice » dans la mise en œuvre de la décision n° 24 (1). L'ouverture au capital étranger s'accompagnait d'un affaiblissement et d'une contraction du secteur de la propriété sociale dans le cadre du projet de développement d'ensemble. Naguère propriétaires, du temps du programme de « pluralisme économique » du président Velasco, ce secteur ne recevait plus désormais qu'une attention secondaire face aux intérêts du secteur privé (2).

QUAND le gouvernement Bermudez se mit en place, la dette internationale péruvienne était estimée à 3,5 milliards de dollars environ dont 1,9 milliard sous forme d'emprunts contractés auprès de banques commerciales privées étrangères (principalement américaines). La plupart de ces emprunts avaient été lancés en 1974-1975 et devaient bientôt arriver à échéance. Au début de 1976, le régime Velasco avait entrepris de négocier avec ses principaux créanciers privés des États-Unis (Manufacturers Hanover, Bank of America, First National City Bank, Chase Manhattan, Morgan Guaranty et Wells Fargo Bank) pour obtenir des prêts supplémentaires à concurrence de 400 millions de dollars. Mais le consortium bancaire avait alors fait savoir aux officiels péruviens que se posait le problème de la « solvabilité » du Pérou et que, à défaut de mesures économiques équitables, les nouveaux prêts ne seraient pas accordés. Ce qui signifiait que le gouvernement péruvien devait accepter un programme de « stabilisation » mis au point par le Fonds monétaire international (F.M.I.). En outre, l'affaire était encore compliquée du fait que le président Velasco avait pris la décision, en juillet 1975,

de nationaliser sans compensation la compagnie minière Marcona qui appartenait aux États-Unis. A ce propos, les banquiers de New-York « firent savoir aux Péruviens ce qu'ils en pensaient » tandis que le gouvernement de Washington se livrait à des pressions considérables pour tenter d'obtenir un règlement favorable à la société américaine nationalisée. En particulier, des livraisons de produits alimentaires (fournis au titre de l'aide officielle) furent suspendues dans l'attente d'un accord de principe sur l'indemnisation des investisseurs américains concernés. Et, selon un fonctionnaire du département du Trésor, les opérations de l'agence gouvernementale chargée de veiller à la stabilité des prix agricoles (Commodity Credit Corporation) furent interrompues à l'égard du Pérou afin de susciter un « bon mouvement » dans le problème des compensations (3). Après l'accession du général Bermudez au pouvoir, cette rhétorique sur la « solvabilité » du Pérou ne tenait plus. Dès le mois d'août 1975 — alors que le problème de l'indemnisation de Marcona n'était toujours pas réglé, — le consortium bancaire approuva le principe d'un prêt de 240 millions de dollars au nouveau régime. En même temps, le gouvernement américain « comptait largement » sur le gouvernement Bermudez pour résoudre rapidement l'affaire Marcona. Les pressions combinées des milieux financiers et privés américains prouvèrent leur efficacité en octobre lorsque les Péruviens acceptèrent d'indemniser de manière satisfaisante les propriétaires américains de la mine de fer nationalisée (4).

A la fin de 1976, la dette extérieure péruvienne à moyen et long terme se montait à 4 milliards de dollars, y compris 1,7 milliard de dollars environ (au 30 août 1976) dus à des banques privées américaines. Des banques privées américaines, européennes, canadiennes et japonaises acceptèrent de consentir pour 400 millions de dollars de nouveaux prêts afin d'assurer son refinancement (5), mais seulement après que le gouvernement Bermudez eut accepté de recevoir une mission du Fonds monétaire en novembre-décembre, ce qui garantissait à la communauté bancaire étrangère que des mesures de stabilisation de l'économie seraient prises. Un autre facteur qui a joué un rôle favorable dans la décision fut l'apurement du contentieux sur les compensations dues par le gouvernement péruvien aux actionnaires étrangers des entreprises nationalisées. En outre, les banques étrangères se voyaient accorder un rôle important dans le contrôle de la nouvelle politique économique : entre le consortium bancaire américain (qui groupait des banques privées) et le Fonds monétaire, un accord unique en son genre avait été conclu au vertu duquel c'étaient des banquiers privés, et non des fonctionnaires du F.M.I., qui assumèrent la principale responsabilité dans la surveillance du programme de « stabilisation ».

(1) U.S. General Accounting Office, U.S. Direct Investment in South America's Andean Common Market. Report to the Congress, 12-76-28, 7 juin 1977, page 36-10.  
(2) Voir à ce propos l'étude de la Banque mondiale : Peru's Social Property Sector : Development through December 1976 and Prospects for Expansion, with a Postscript covering Development in 1976. Development Finance Companies Division, Projects Department, Latin America and Caribbean Regional Office, 29 décembre 1976, pages 45-58. Voir aussi le Washington Post du 29 août 1977, page A-10, et Latin America Economic Report, 7 janvier 1977.  
(3) Cf. Washington Post, 20 août 1976, page A-10.  
(4) Cf. Latin America Economic Report, 22 octobre 1976, pages 342-244.  
(5) Cf. New York Times, 10 novembre 1976, page D-1, 2, et Latin America Economic Report, 28 janvier 1977, page 3-7.

(1) Cf. Business Latin America, 5 novembre 1976, page 353.  
(2) Cité dans Inter-American Economic Affairs, vol. 25, n° 2, automne 1977, page 57.  
(3) Cf. par exemple : Tariffs and Trade Policy in the Andean Common Market, de Bela Balassa, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Association internationale de développement, Bank Staff Working Paper, n° 151, 20 avril 1974, 28 pages.  
(4) Cf. le rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement : Economic and Social Progress in Latin America, 1974, Washington D.C., 1976, page 134.  
(5) Cf. Business Latin America, 25 février 1977, page 61.  
(6) Id., 12 août 1971, pages 254-256.  
(7) Cf. Edward S. Mienalty : « Development Nationalism in Practice : The Problems and Progress of the Andean Group », Inter-American Economic Affairs, vol. 26, n° 4, printemps 1978, pages 58-57.  
(8) Cf. Business Latin America, 9 novembre 1974, page 258.  
(9) Id., 15 juin 1972, page 187.  
(10) Cf. Business Latin America, 10 novembre 1974, page 258.  
(11) Cf. Business Latin America, 10 novembre 1974, page 258.  
(12) Cf. Business Latin America, 10 novembre 1974, page 258.  
(13) Cf. Business Latin America, 10 novembre 1974, page 258.  
(14) Id., 18 août 1976, page 63.  
(15) Cf. U.S. General Accounting Office, U.S. Direct Investment in South America's Andean Common Market, Report to the Congress, 12-76-28, 7 juin 1977, pages 34-35.

كندا من الأصل



سكوتيا

NATIONALISME RÉGIONAL

vidé de sa substance

Par JAMES F. PETRAS et MORRIS H. MORLEY\*

leur privé dans la formulation de la politique de l'Ancom (18). D'autres propositions furent avancées pour les autres programmes de développement par secteur au cours de la même période, afin de multiplier les occasions de profit pour les investisseurs étrangers... dans l'industrie des engrais chimiques, dans la pétrochimie, la sidérurgie, etc.

progressivement réduire leurs activités. «Telle quelle se présente désormais, la réglementation imposée au capital étranger n'est plus que le symbole d'un contrôle commun des investissements, car il n'y a que peu de différence, en réalité, entre la position du Groupe andin et celle du Chili» (19).

Le retrait chilien montrait qu'il ne subsistait plus de possibilités de profits s'offrant à leurs firmes dans le marché commun (20). Pour leur part, les sociétés américaines accueillirent favorablement les effets destructeurs du retrait chilien sur l'organisation régionale, mais elles ne réagirent pas immédiatement aux allègements des restrictions imposées au capital étranger, souhaitant davantage de clarté et de cohérence dans l'application des «règles du jeu» de l'investissement dans l'ensemble de la région (21).

dominance des relations impériales sur les liens «régionaux» est le corollaire de la nouvelle réceptivité à l'égard du capital étranger, de la privatisation et de la dénationalisation de l'économie.

juste entrés en application à ce moment-là; les accords de commercialisation avaient été lents à s'organiser; les sociétés multinationales étrangères jouent un rôle accru et profitent du marché régional pour élargir leurs opérations. En réalité, l'accroissement du commerce inter-régional ne découle pas de la mise en œuvre de programmes d'inspiration nationaliste dans la région; c'est plutôt le capital étranger qui tire avantage d'un marché mis en place par les forces nationalistes.

Retour aux relations bilatérales

S'il y eut échec, c'est que l'établissement de relations régionales durables ne dépend pas simplement de la «nationalité économique» d'un projet — étendue du marché ou des activités, besoin de complémentarité, etc. Il doit surtout correspondre à une volonté commune de la part des régimes ayant à peu près les mêmes bases de classe, les mêmes objectifs nationaux et, tout aussi bien, les mêmes adversaires.

pressions extérieures. Leur échec a ouvert la porte à une résurgence du régionalisme: les liens se renforcent entre le centre et la périphérie, au détriment des relations régionales.

Le projet de loi chilien sert de modèle à ce qui va maintenant se produire dans le reste du bloc régional. Les événements récents en Équateur et au Pérou témoignent également de ce courant général.

Quant au commerce inter-régional — qui ne représente que 6 % des importations et exportations totales des pays du groupe andin — il n'a pas baissé, tout au contraire; son taux de croissance est passé de 1,5 % en 1975 à 1,3 % en 1976 (23). Bien des facteurs peuvent expliquer ce phénomène: les programmes de développement industriel sont tout

Au Venezuela

Le capitalisme d'Etat face aux intérêts étrangers

AU Venezuela, la restructuration nationaliste fut entreprise par le gouvernement Pérez en 1973, tardivement par rapport aux expériences des autres pays du pacte andin. Déjà, la situation s'évaluait plus guère au plan régional, et les projets de développement avaient perdu de leur priorité.

À partir de la fin de 1974, au terme de 1975, le démantèlement du projet nationaliste était presque achevé. Le gouvernement Pérez proposa au Congrès une révision fondamentale de l'adhésion du Venezuela à la décision n° 24.

Dans les revues...

SI LEX, vouée jusqu'ici à la critique et à la création littéraire et artistique, fait son entrée dans le politique sans perdre un iota de son caractère littéraire... un volume consacré à l'étude de vue et jugée par des Nations. Chaque collaborateur, à commencer par D. Novelli, maître de Turin, pour finir avec M. Valadier, maître de Naples, prend une rue où domine une couleur: la politique, la crise, la culture, le marginalisme, le féminisme, le socialisme, le humanisme, la seconde partie réunit des textes littéraires inédits et des études critiques. L'ensemble est remarquablement illustré (numéro double 5-4, 40 F. - B.P. 39033 Grenoble Cedex, Diffusion Paris - Arzon, 45, rue de Valenciennes, 75011 Paris).

Un rêve des cinéastes algériens se réalise enfin: une revue consacrée au cinéma et à la télévision, LES ÉCRANS, vient de paraître. D'orientation et de profonds anti-spectaculaires, elle se déclare «ouverte à tout ce qui est universel, aux pratiques du génie créateur des peuples». Cette première livraison propose, entre autres, une étude originale du cinéma algérien, en un dossier très complet sur la télévision algérienne. (N° 1, mars, mensuel, 5 dinars - 7, boulevard Khamis, Algérie).

Un rêve des cinéastes algériens se réalise enfin: une revue consacrée au cinéma et à la télévision, LES ÉCRANS, vient de paraître. D'orientation et de profonds anti-spectaculaires, elle se déclare «ouverte à tout ce qui est universel, aux pratiques du génie créateur des peuples». Cette première livraison propose, entre autres, une étude originale du cinéma algérien, en un dossier très complet sur la télévision algérienne. (N° 1, mars, mensuel, 5 dinars - 7, boulevard Khamis, Algérie).

QUAND ON N'A PAS L'HABITUDE DE ROULER EN FRANCE IL VAUT MIEUX ROULER EN VOLVO. DEMANDE DE DOCUMENTATION SUR LES MODÈLES VOLVO. Nom, Adresse, Ville, Pays, Date de l'arrivée en France. DÉCOUPER ET RETOURNER CE BON A VOLVO FRANCE SERVICE T.D.S. 16 rue d'Orléans, 92200 NEUILLY. Telex 610.994 ou téléphone: 747.50.05. VOLVO. VENTES DIRECTES EXPORTATION à partir de 20.000 F. MD/WS



# LA DICTATURE ARGENTINE ET

## Une opération publicitaire qui fait boomerang

## Les rivalités s'exaspèrent entre factions militaires

La Junta militaire qui s'empara du pouvoir à Buenos-Aires en mars 1976 se proposait les objectifs suivants : liquidation de la guérilla, élimination de toutes les formes de rébellion syndicale ou placant sous séquestre la C.G.T. et les syndicats les plus importants, suppression de toute opposition politique par la mise en sommeil des partis, application d'un plan de réorganisation économique visant à augmenter le taux de profit et à attirer les investissements étrangers.

Les militaires étaient bien conscients de l'impopularité que leur opération allait susciter. Ils ont donc cherché à payer le prix, sans léser sur les vies humaines. Car ils ne doutaient pas que la « pacification » du pays et les résultats de leur politique économique, en particulier la stabilité retrouvée et l'afflux de capitaux étrangers, leur vaudraient dans un second temps une meilleure image et pourraient permettre d'envisager certaines alliances politiques. En vue de cette échéance, la Junta avait créé un ministère de la planification, confié au général Genaro Diaz Bessone, dont la tâche exclusive était d'élaborer un « projet national » où seraient précisés la philosophie, la démarche économique, le modèle institutionnel et les principaux secteurs de l'Argentine de l'an 2000. Il s'agissait, en clair, d'analyser la meilleure façon de donner des formes politiques et institutionnelles à une politique économique caractérisée par une exploitation et une concentration accrues, les grandes sociétés multinationales renforçant leur emprise — pourtant déjà considérable — sur le marché et la production du pays.

Sur le plan militaire, il s'agissait, après le 24 mars 1976, de lancer une offensive éclair non seulement contre la guérilla mais aussi contre les dirigeants politiques et syndicaux et les intellectuels susceptibles de s'opposer à ce projet. Après une première période de soulèvements, pensait-on, il serait possible de le mettre en œuvre. Nul n'avait oublié l'échec du coup d'Etat antérieur celui du général Onganía en 1966, qui avait provoqué une résistance populaire d'une violence inusitée. Cette fois, il s'agissait, quel qu'en soit le coût, de créer les conditions pour que les capitaines étrangers — indispensables pour maintenir les structures défaillantes du capitalisme dépendant argentin — reprissent enfin le chemin du pays.

### Un mécontentement généralisé

Après vingt-quatre mois d'expériences, la réalité ne correspond pas — et de loin — aux ambitieux projets de printemps 1976. S'ils n'est pas contestable que l'impitoyable répression qui s'est déchaînée a considérablement affaibli la guérilla et les organisations syndicales et provoqué le repli sur eux-mêmes des partis politiques, la résistance à la dictature n'en a pas pour autant disparu. Déjà, à la fin de 1976, de grandes grèves ont secoué l'Argentine. Cette situation s'est prolongée tout au long de 1977, avec des temps forts à la fin de l'année (grèves des travailleurs des chemins de fer, des métallurgistes, des employés de ban-

que, etc.). La guérilla, bien qu'elle soit durement frappée, continue à opérer. L'image internationale de l'Argentine est au plus bas.

Sur le plan économique, certains objectifs ont été atteints, surtout en matière de balance des paiements, et une certaine reprise s'est manifestée en 1977. L'inflation continue cependant (17 % en 1977 selon un rapport de l'ambassade des Etats-Unis à Buenos-Aires), la dette extérieure s'est élevée de 10 à 13 milliards de dollars (l'équivalent de trois ans et demi de bonnes récoltes), le salaire réel des travailleurs a baissé de 51 % en 1976 et de 45 % en 1977 (rapport du G.A.I.T.) et les perspectives pour 1978 sont plutôt sombres. Certains secteurs industriels (automobile, sidérurgie) ont accusé un recul très net au cours des trois premiers mois de cette année et le principal secteur de la politique économique du gouvernement (la récolte record de 11 millions de tonnes de blé en 1976) ne se répètera pas : déçu par les manœuvres du gouvernement, qui, grâce à l'inflation et à une opportune dévaluation, fit baisser de 40 % la valeur réelle de leurs récoltes, les producteurs ont réduit leurs emplacements de 40 % par rapport à l'année précédente.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que l'opposition s'étende tandis que de graves fissures commencent à apparaître dans l'appareil militaire, jusque-là monolithique.

Par CARLOS ALBERTO GABETTA

Loin de s'atténuer, la répression se renforce et provoque un mécontentement accru.

Dès le milieu de 1977, certains secteurs ont commencé à exprimer ouvertement leur réprobation. Le quotidien *l'Opinion*, d'abord favorable au gouvernement, dut être placé sous contrôle militaire. Le général Lausanne, ancien président de la République, fut mis aux arrêts. Des organisations comme la Fédération agraire argentine, la Fédération des industriels de Buenos-Aires (et en général tous les groupements de petits et moyens producteurs industriels et agro-pastoraux) ont clairement manifesté leur mécontentement.

Stimulés par l'activité des syndicats et de divers groupes, les partis politiques semblent se ranimer lentement. A la fin de 1977 et au début de 1978, les organisations qui luttent pour les droits de l'homme ont donné à leur action une nouvelle ampleur, comme peut le vérifier sur place à la fin de janvier une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme dirigée par l'Amiral Antonio Saizanguetti.

C'est cependant à l'intérieur même de la Junta militaire qu'ont eu lieu les événements les plus spectaculaires.

Le 24 mars 1976, certains secteurs ont commencé à exprimer ouvertement leur réprobation. Le quotidien *l'Opinion*, d'abord favorable au gouvernement, dut être placé sous contrôle militaire. Le général Lausanne, ancien président de la République, fut mis aux arrêts. Des organisations comme la Fédération agraire argentine, la Fédération des industriels de Buenos-Aires (et en général tous les groupements de petits et moyens producteurs industriels et agro-pastoraux) ont clairement manifesté leur mécontentement.

### La marine contre l'armée de terre

Les choses se sont précipitées au mois de février. Le *Washington Post* a publié des accusations de l'Amiral Massera, chef des forces armées de la Junta militaire, à l'encontre du général Videla : « La responsabilité des violations des droits de l'homme incombe exclusivement à l'Armée de terre. La marine et l'Aviation n'y sont pour rien. Au contraire, nous exigeons la publication des listes complètes de prisonniers, leur traduction devant des juridictions militaires et un retour rapide à la démocratie. » L'Amiral Saizanguetti, qui s'est entretenu avec son collègue Massera, a confirmé ces déclarations. Que signifie ce défi ouvert au général

## Une idéologie, des méthodes et un projet fascistes

Par le sénateur H.-S. YRIGOYEN

Un mois de mars 1976 s'est achevé un cycle commencé trois ans auparavant avec la victoire du Front Justicialista. Pendant cette période, les forces armées s'emparèrent graduellement du pouvoir, au point que l'on ne peut affirmer que le régime actuel est très différent du précédent. Il s'agit plutôt de la continuation, en pire — du gouvernement d'Isabel Peron, les militaires s'appropriant la fraction de pouvoir qu'ils ne détenaient pas encore.

Aux excès du régime aujourd'hui renversé, il existait un remède constitutionnel : la traduction de la présidente devant une haute cour et la convocation de nouvelles élections pour la fin de 1976. Cette solution fut impossible parce que le haut commandement avait déjà pris la décision irréversible de procéder à un coup d'Etat.

Avant le 24 mars 1976, l'armée avait déjà virtuellement occupé l'Argentine, la divisant en régions, zones et sous-zones, en vertu d'un décret gouvernemental qui lui permettait de concentrer entre ses mains le contrôle de toutes les forces de sécurité (police fédérale, préfecture maritime, gendarmerie nationale, polices provinciales, services pénitentiaires) et de placer sous commandement militaire les casernes, commissariats de police et prisons. Plusieurs des mesures répressives

prises par le gouvernement d'Isabel Peron avaient été inspirées par la hiérarchie militaire. Tel était notamment le cas du décret sanctionnant le régime prévu pour « les détenus très dangereux » qui permit un traitement inhumain des prisonniers politiques et n'est pas compatible avec l'article 23 de la Constitution d'après lequel les arrestations sans mandat d'origine judiciaire ne sont autorisées que si elles « ne constituent pas une peine pour le détenu ».

La répression arbitraire et sans discrimination existait bien avant le coup d'Etat. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un seul exemple, qu'au début de 1975 le ministre péroniste Alberto Rocamora déclencha un « plan subversif » qui servit de prétexte pour faire arrêter tous les dirigeants du syndicat des métallurgistes de Villa-Constitution, qui venaient de battre la bureaucratie péroniste au cours des élections syndicales. C'est ainsi encore qu'Alberto Piccinini, Dante Manzoni, Juan Rodolfo Acuña, Adolfo Curti, entre autres, furent fausement accusés de « détention d'armes de guerre ». Un juge fédéral conclut à leur innocence à la fin de 1977, ce qui ne les empêcha pas de continuer à croupir en prison. Bien entendu, la suppression de toute activité politique, la fermeture du Congrès et la disparition de la liberté de la presse, permettant aux militaires d'agir sans aucun contrôle, n'ont fait qu'aggraver les choses.

Au plan économique, la politique de la Junta n'est pas non plus entièrement nouvelle. En juin 1975, le ministre péroniste Cestelin Rodrigo tenta d'appliquer des mesures économiques qui, dans leurs grandes lignes, étaient semblables à celles du plan de M. Martínez de Hoz, l'actuel ministre de l'économie. A l'époque, la mobilisation populaire provoqua la démission de la presque totalité du cabinet, en particulier celle de Rodrigo et de Lopez Rega qui jouait le rôle d'un véritable premier ministre. Les militaires actuellement au pouvoir représentent les intérêts d'une oligarchie qui contrôle le grand capital financier, foncier et industriel allié aux monopoles internationaux. Les salariés sont les principales victimes de leur politique économique, de même que les classes moyennes, y compris dans les secteurs agricole et industriel.

La Junta militaire prétend vouloir rétablir l'« ordre » et la « paix sociale », mais on ne combat pas le terrorisme par le terrorisme. Le gouvernement a certes l'obligation de lutter contre le terrorisme, mais il doit le faire en respectant les droits de l'homme, en encourageant l'activité politique pacifique et en prenant les mesures économiques

et sociales susceptibles de rendre la vie de chacun plus digne et plus agréable. C'est malheureusement exactement le contraire qui se passe en Argentine où des personnes innocentes sont chaque jour enrôlées, arrêtées, difformées, torturées ou assassinées. Pour justifier ces crimes, toute victime de la répression est accusée d'entretenir des rapports avec la « subversion ». Les services de renseignement, contrôlés par les forces armées, constituent une sorte de nouvelle Inquisition, s'arrogeant le droit — sans possibilité de défenses — d'accuser et de condamner quiconque à la disposition de la prison ou à la mort. Il s'agit en fait d'un retour rapide à la démocratie. Objectif impossible à atteindre et qui conduit à une escalade permanente de la répression. C'est pourquoi on peut affirmer que, par son idéologie, par ses méthodes et par son projet politique, la dictature argentine est fasciste. Cela ne signifie pas pour autant que tous les militaires le soient.

Certains veulent distinguer les « durs » et les « mous », les « faucons » et les « colombes ». Cette typologie, corrompue dans d'autres cas, est totalement inadéquate en Argentine. On peut seulement parler des plus ou moins grandes responsabilités qu'exercent les uns et les autres.

### L'armée française présente à Buenos-Aires

UNE mission militaire française est installée en Argentine depuis 1960 en vertu d'un accord de coopération conclu entre le gouvernement français et le gouvernement d'Arturo Frondizi, à la suite de contacts préalables établis dans le cadre de l'armée de terre argentine, était chargée de cours à l'Ecole supérieure de guerre.

Cours très spécialisés, puisque c'était principalement aux compétences des officiers français en matière de lutte antiterroriste acquises en Indochine et en Algérie — que faisaient appel les militaires argentins. Ceux-ci ont sans doute été les premiers officiers étrangers à profiter des enseignements des théoriciens français de la contre-révolution, comme les colonels Triquinier et Châteaux-Jobert, et des généraux Bonnet, Beautre et Massu.

La présence de la mission facilita ensuite grandement les ventes d'armes françaises (chars AMX 30, Mirage III) à la dictature du général Onganía, qui lança en 1974 le « plan Europa » destiné à diversifier les approvisionnements en matériel militaire, jusqu'à d'origine exclusivement américaine.

A l'heure actuelle, des négociations sont en cours pour des ventes d'armes très importantes de la France à l'Argentine (sept nouveaux Mirage III ont déjà été commandés en septembre 1977). L'attaché militaire français, nommé à Buenos-Aires après le coup d'Etat de 1976, était précédemment en poste en Afrique du Sud. C'est aussi la France qui a servi d'intermédiaire dans la vente à la marine de dix sous-marins de l'origine française de l'Argentine « Pucara », dont l'équipement est à 70 % d'origine française.

F. G.  
Pour plus de détails, on pourra se reporter au dossier publié par le Comité de soutien aux luttes populaires argentines (14, rue de Manteuil, 75013 Paris), sur l'impérialisme français en Argentine.

### Des prisons « quatre étoiles » ?

L'ambassade d'Argentine à Paris nous communique un article du quotidien *La Prensa* de Buenos-Aires daté du 1<sup>er</sup> décembre 1977. Il s'agit du compte rendu d'une visite de journalistes argentins dans un camp de « rééducation » où des éléments « subversifs » qui s'étaient présentés « spontanément » aux autorités, ont bénéficié d'une remise du tiers de leur peine. L'emplacement géographique de ce camp modèle est tenu secret par les autorités. De même, les journalistes ont reçu pour consigne de ne donner aucun élément permettant d'identifier les détenus et pour éviter les représailles à l'égard de leurs familles. Voici quelques extraits de cet article :

« L'un des responsables de l'établissement expliqua que cette expérience visait à obtenir la réhabilitation du condamné. Cette tâche est confiée à une équipe interdisciplinaire composée de médecins, sociologues, criminologues, pédagogs, etc., dont la mission est de porter un « pronostic social », au terme de tout un processus permettant de déterminer le degré de responsabilité des détenus qui bénéficient de l'assistance sociale, spirituelle, médicale intégrale et juridique. »

« Il insista sur le fait que cette mission ne consistait en aucune manière à « dépolitiser », à « repolitiser » ou à « endoctriner » les détenus : « nous n'aurions jamais

لقدنا من الأصل

LA COUPE

Une

Les grandes gr







# CONGO

## Bras de fer et pieds d'argile

### Un régime en sursis ?

Le procès qui s'est déroulé à Brazzaville, du 3 janvier au 6 février, avait un objet précis : fonder la légitimité du nouveau régime congolais en effaçant définitivement les accusations et les rumeurs qui laissaient planer un doute sur le rôle de certains de ses membres, parmi les plus haut placés, dans l'assassinat, le 18 mars 1977, de l'ancien chef d'Etat, Marien Ngouabi. On ne saurait dire que ce résultat ait été atteint. L'accusation, bien que bénéficiant de moyens juridiques et matériels considérables, n'a pas réussi à produire une version crédible des faits. Le brillant s'est, au contraire, épaissi. Et l'on en est encore à se demander quels faits précis et graves, ayant un lien avec l'assassinat proprement dit, ont permis de condamner à mort et d'exécuter dix personnes à l'issue du procès. On peut aussi se demander comment des forces politiques aussi hétérogènes et opposées ont pu être réunies sous le même chef d'accusation : la participation à un même complot. Le nouveau régime n'a-t-il pas voulu en faire trop à la fois : se blanchir, trouver des coupables, briser les oppositions potentielles ? Derrière ce procès, c'est moins la lumière sur l'assassinat de Ngouabi qu'il faut chercher que les grandes difficultés rencontrées par les nouveaux tenants du pouvoir à Brazzaville pour s'imposer réellement et acquiescer une légitimité politique.

Le nouveau régime a maintenant un an. Il disposait, à l'origine, d'un atout essentiel : la grande lassitude du pays, comme de l'étranger, devant l'instabilité politique permanente et les luttes de palais, le laxisme, le désordre, l'incertitude et l'absence de projet économique et politique cohérent. (1) Le président Ngouabi, après de vains efforts pour élargir directement la base sociale du régime, dans les couches salariales en particulier, lui-même las, semble bien s'être employé, dans les derniers mois de sa vie, à mettre sur pied une large coalition nationale incluant, en particulier, l'ancien président, Massamba-Debat et ses amis, ainsi que les diverses fractions de l'ancienne gauche, et une politique beaucoup plus ouverte aussi au monde occidental, aux capitaux et aux investissements étrangers. Ce projet de front ne paraît pas avoir englobé le groupe du colonel Yhombi et des officiers du Nord les plus durs et les plus régionalistes, ce qui pourrait expliquer les événements qui ont

sui, leur précipitation et la disparition brutale du chef de l'Etat comme celles, immédiatement après et sans qu'ils aient pu s'exprimer, de Massamba-Debat, fusillé après une instruction brève et secrète, du cardinal Bayenda, tué par un commando. Le comité militaire du parti, constitué immédiatement après la mort de Ngouabi, disposait d'une bonne assise dans l'armée, la crainte qu'il inspirait, la lassitude générale et l'effet de surprise lui donnaient un répit pour s'imposer. Il était donc normal que le nouveau chef de l'Etat, le colonel Yhombi Opango, commençât par des déclarations sévères et fermes, accompagnées de certaines mesures en faveur de l'ordre, de la discipline du travail, de l'efficacité et de l'honnêteté. Celles-ci avaient pour cible officielle les nombreux fonctionnaires et agents de l'Etat, de services publics, ainsi que de l'important secteur agricole, industriel et commercial d'Etat. Elles visaient un double objet : impressionner favorablement la population congolaise lassée du désordre et du parasitisme, mais aussi les puissances étrangères dans l'attente d'un régime plus assuré et plus efficace à Brazzaville.

#### La bureaucratie et l'appel à l'étranger

Aujourd'hui, les quelques tentatives de réconciliation apparaissent sans commune mesure avec l'ampleur des problèmes posés. S'agissant de la fonction publique, les difficultés sont apparues très vite et peuvent être résumées en deux interrogations. Comment mettre au pas les fonctionnaires lorsque l'on ne dispose d'aucun soutien dans les autres couches de la population, où le régime est franchement impopulaire ? Comment les mettre au travail et pourquoi ? L'appareil administratif est hypertrophié et profondément inerte. Il lui est, en réalité, indispensable de faire appel à l'aide et aux investissements étrangers pour sortir l'économie du marasme. Mais cela implique au moins de réduire sensiblement le poids de la fonction publique et de son caractère improductif. Il est vrai que, dans le secteur d'Etat, des sanctions ont été prises à la fin de 1977 — non seulement contre des agents accusés de

détournements financiers, mais aussi contre des directeurs généraux qui avaient accordé le treizième mois à leurs salariés. Mais là où des transformations profondes et générales sont nécessaires, ce ne sont pas quelques escarmouches qui peuvent changer quoi que ce soit : non seulement le nouveau régime n'a pas d'objectifs propres à la fonction publique, mais il ne saurait mener une guerre sur ce front sans scier la branche même sur laquelle il est assis.

Les nouveaux dirigeants ne peuvent guère se faire d'illusion sur leur popularité dans les autres couches sociales du pays, qu'il s'agisse des salariés et ouvriers du secteur public ou du privé qui ont toujours connu ces millitaires dans l'autre camp, des chô-

Par HUGUES BERTRAND

meurs et de la jeunesse sans illusion, des ruraux éternellement oubliés, ignorés. De plus, la nomination de M. Louis-Sylvain Goma, d'échelle VIII, comme premier ministre, cache mal le caractère régionaliste de plus en plus marqué du pouvoir, qui accentue vivement la division Nord-Sud du pays et fait converger les mécontentements. L'exécution de Massamba-Debat n'a pu que jeter de l'huile sur le feu.

La seule chance du régime serait de trouver des formes de relance de l'activité économique, au mieux stationnaire depuis maintenant à peu près dix ans, à l'exception du secteur minier. On ne voit guère apparaître, pour l'instant, des signes de changements importants dans ce domaine. En effet, les nouveaux dirigeants n'ont pas la capacité politique ni technique de se fixer des objectifs autonomes en ce domaine, ni même d'aider une bourgeoisie d'affaires congolaise qui n'existe pas. Ils ne peuvent donc que s'en remettre à l'étranger. Pour cela, il leur est indispensable de créer un climat de confiance et de stabilité, d'une part, de montrer, par ailleurs, qu'ils peuvent contenir, et même réduire, l'inécessaire extension de l'appareil bureaucratique.

Or s'il est vrai que les appels, en particulier à l'Ouest, n'ont pas manqué, on ne saurait dire qu'ils aient, pour l'instant, été couronnés de

succès. Les contacts diplomatiques ont repris avec les Etats-Unis ; les Allemands de l'Ouest ont été sollicités pour faire repartir la cimenterie d'Etat ; la France a passé des contrats de financement pour plusieurs projets, en particulier l'extension du chantier naval de l'A.T.C. ; les Allemands de l'Est ont fourni un prêt important ; un accord de prospection pétrolière a été conclu avec GETTY et d'autres compagnies (Getting International Oil of Congo), etc. Mais, dans le même temps, la Solesco (textiles d'Etat) a fermé ses portes avec un trou énorme ; la Compagnie des Potasses du Congo a été liquidée, ses mille trois cents agents congolais bénéficiant, avec le concours de la France, d'une garantie de salaires pendant un an, au terme duquel ils se trouveront au chômage ; la raffinerie d'Etat de Pointe-Noire n'a pas démarré et donne lieu à litiges entre l'Etat congolais et les sociétés promotrices, etc. Le marasme du secteur d'Etat n'a pas cessé et exigera d'autres solutions que quelques sanctions contre les directeurs généraux : il n'est pas certain qu'il y ait un accord au sein de l'équipe dirigeante à ce sujet.

Le régime bénéficie d'une sympathie certaine de la part des puissances occidentales, de la France en particulier, mais qui ne s'est pas encore transformée en appui actif : à une certaine froideur a succédé un attentisme bienveillant, mais empreint encore de doutes profonds sur la solidité de la formule politique actuelle. Alors que l'Afrique est en train de se fractionner de plus en plus en blocs opposés dans lesquels la France et les Etats-Unis (2), d'un côté, l'Union soviétique et Cuba, de l'autre, jouent un rôle essentiel, le nouveau régime s'ouvre nettement vers les premiers tout en conservant des liens privilégiés et solides avec les seconds (3). Les dirigeants pourraient espérer se placer, du fait de la position géographique du Congo et de son histoire ambiguë, dans une position intéressante, jouer un rôle charnière, et essayer d'en tirer un profit économique et politique. Ceci supposerait une équipe forte, avertie, soudée et porteuse d'un projet politique et économique à peu près cohérent. Ce ne semble guère être le cas, de sorte que cette position, apparemment avantageuse, pourrait bien se retourner contre le pays devenu simple succursale multiple d'intérêts extérieurs

contradictoires et disposant, en conséquence, d'une marge de manœuvre et d'une autonomie de plus en plus réduites, voire nulles.

#### Gouverner par la peur

AINSI, un an après son arrivée au pouvoir, la nouvelle équipe n'a guère avancé, et elle est encore loin d'avoir créé les conditions de sa simple survie. La fragilité du nouveau pouvoir, les doutes quant à ses possibilités de surmonter ses difficultés et de s'imposer durablement n'incitent guère les puissances occidentales vers lesquelles il s'est tourné à s'engager trop vite et trop fermement à ses côtés ; ceci ne fait qu'accroître les difficultés pour sortir d'une crise économique dans laquelle le pays est enfoncé depuis dix ans, par les seules solutions que le régime puisse proposer, celle de l'aide et l'investissement étrangers. Dans cette situation délicate, le colonel Yhombi et son groupe ne peuvent que s'engager dans la seule voie ouverte, celle de la répression, de la militarisation et de la fascisation du régime. Il leur faut briser toute forme d'opposition potentielle et, en même temps, tenter à tout prix de se faire légitimer en continuant, notamment, à employer le verbe révolutionnaire marxiste qui est leur seul moyen de se poser en successeurs de l'ancien président. Après l'élimination de Massamba-Debat, le récent procès de Brazzaville devait leur permettre de réduire l'opposition et, pour se laver de tout soupçon, de désigner des coupables dans l'assassinat de l'ancien président. La seule chose dont ils aient convaincu, c'est qu'ils étaient prêts à frapper durement, à aller jusqu'au bout : ils n'ont pas d'autre choix que de gouverner par la peur. L'instabilité politique n'a pas encore pris fin au Congo, c'est une fois de plus, un régime en sursis qui se cramponne au pouvoir à Brazzaville.

(1) Voir notre précédent article : « Congo : la lutte pour le pouvoir », dans le Monde diplomatique de mai 1977.  
(2) Avec, toutefois, des rôles et des politiques assez différents, comme on a pu le voir lors des renoués de l'an passé au Zaïre et au Sahara, de même que, pour l'U.R.S.S. et Cuba, lors de l'affaire Nito Alves en Angola.  
(3) Une force militaire cubaine permanente stationne au Congo et semble y jouer un rôle plus important que celui d'y tenir simplement garnison.

# PANORAMA IMMOBILIER PARIS ILE-DE-FRANCE

**VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS**  
Alors ceci vous concerne

**INVESTISSEURS CECI VOUS CONCERNE**  
Un placement de choix

**VIAGERS F.-CRUZ S.A.**  
8, rue Le Boétie, PARIS 75008  
Tél. 266.19.00

**L'ETANG-LA-VILLE**  
SOGETEC projette la construction de luxueuses villas sur des terrains de 1000 à 1300 m<sup>2</sup>  
Renseignements : 878-65-66

**PARC MONTSOURIS - ALESIA - PORTE D'ORLEANS**  
111, rue de la Tombe-Issaire, 75014 Paris

**GRANDS 2 et 3 PIECES**  
VUE TRES DEGAGEE  
Prix fermes et définitifs  
Livraison immédiate

Bureau de vente sur place :  
lundi, mercredi, samedi de 14 h à 19 h  
**SENEZE Père et Fils et Cie**  
65, avenue du Gal-Leclerc, 75014 Paris ☎ 331.23.74 / 41.76

**LAVANT SEINE** PARIS 15<sup>e</sup>

appartements de standing  
du studio au 5 pièces et duplex  
BUREAU DE VENTE SUR PLACE

577.68.21

**80, RUE DE L'ABBE GROULT**  
PARIS 15<sup>e</sup>

Studios 2-3-4 pièces et duplex  
sur place : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 14 h à 18 h

**NEULLY CHATEAU**  
33 bis, bd du Château - Neuilly  
2 petits immeubles de haut standing  
Appartements de 3 et 4 pièces.

Bureau de vente, sur place  
tous les jours, sauf dimanche, de 14 h 00 à 19 h 00  
Tél. : 745.39.80

**LAVANT SEINE** PARIS 15<sup>e</sup>

appartements de standing  
du studio au 5 pièces et duplex  
BUREAU DE VENTE SUR PLACE

577.68.21

**PARIS 16<sup>e</sup> - 3, rue MARBEAU**  
Près de l'avenue Foch  
**RENOVATION DE CLASSE**  
STUDIOS - 2 p - 5 p - 6 p à partir de 8500 F le m<sup>2</sup>  
Bureau de vente sur place lundi, mardi de 11 h à 18 h et de 14 h 30 à 18 h 30  
CEVIM - 359-95-01

**LE VESINET CALME**  
BELLE PROPRIETE PARFAIT ETAT, RECEPTION 64 m<sup>2</sup> + BUREAUX  
Au 1<sup>er</sup> : 4 chambres, 3 bains + balcons  
Au 2<sup>nd</sup> : Studio indépendant 40 m<sup>2</sup> + terrasse  
Tout confort - Garage - Jardin 200 m<sup>2</sup>, beaux arbres  
Exclusivité AGENCE BARTHEL : 976.06.00

**Le Groupe ETUPRO S.A. présente :**

**A PARIS :**  
MARAIS BONDEVILLE, 2, Rue des Haudriettes, 75003 Paris.  
Du St. au 7 p. Duplex - Livraison immédiate. 8.300 F/m<sup>2</sup> - Rens. ts. js s'f Dim. - 272.94.90 et 92.

**A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE :** Près R.E.R.  
MON CHATEL, 1-3, rue Ducastel, 78100 Saint-Germain-en-Laye.  
Ch. au 5 p. - Livraison 1<sup>er</sup> Sem. 78. 8.700 F/m<sup>2</sup> - Rens. ts. js s'f Lundi et Dim. - 973.23.08.

**LA COUR PAVÉE,** 10-14, rue A. Dumas, 78100 Saint-Germain-en-Laye.  
50 App. - 107 Park. 7.000 F/m<sup>2</sup> - Rens. ts. js s'f Lundi et Dimanche - 973.23.08.

SIEGE SOCIAL : 4, rue de Mirameant  
B.P. 141-08 - 75352 PARIS - Cedex 08  
Tél. : 265.85.60 +

**« VOUS ACHETEZ UN APPARTEMENT »**

5 questions vous préoccupent...

- A qui s'adresse-t-il ?
- Le programme qui m'intéresse a-t-il été bien étudié ?
- Les Informations que l'on me donne sont-elles satisfaisantes ?
- Les conditions d'un bon déroulement des travaux sont-elles réunies ?
- Pourra-t-on voir régler rapidement les difficultés éventuelles à la livraison ?

... 5 raisons pour acheter dans un programme agréé par le C.N.E.I.L.

Association sans but lucratif, placée sous l'égide de l'Administration, le C.N.E.I.L. présente au public une sélection importante de programmes comportant quelque 10.000 logements qui, tous, ont fait l'objet d'un agrément après examen par des spécialistes et des représentants de la plupart des banques spécialisées, des organismes techniques et financiers essentiels dont dépend la bon déroulement des programmes de construction. En possession des données de l'opération - suite à un cours de réalisation - cet organisme peut à tout moment renseigner l'acheteur et intervenir si besoin en cas de difficultés (conciliation, arbitrage).

Le liste des programmes agréés dans lesquels des logements restent encore disponibles est adressée sur simple demande :

C.N.E.I.L., 60, Chaussée d'Antin, 75009 PARIS - Tél. : 280-65-22

Pour tous renseignements complémentaires, le bureau d'information du C.N.E.I.L. reçoit aussi sur rendez-vous.

Cette rubrique paraît dans Le Monde, Le Monde Diplomatique, la Sélection Hebdomadaire du Monde. Prochaine parution le 3 mai 1978. Renseignements MULTIMEDIA, 271-32-55

لا تتركنا من الأصل



# Politique et littérature

## La mosaïque des groupes dans le régime d'apartheid

### Vers l'unité de thème

LES vingt-cinq millions de personnes qui peuplent la République sud-africaine parlent une dizaine de langues. L'interpénétration des cultures et la mosaïque des ethnies rendent tout chiffrage imprécis. A côté des langues bantoues dont les plus importantes sont le xhosa, le zoulou et le sesotho, langues maternelles de la majorité de la population, se répandent les deux langues officielles, l'anglais et l'afrikaans. Cette abondance de langues donne des citoyens bilingues, voire trilingues, mais favorise aussi la création de dialectes supplémentaires. C'est ainsi que dans les mines du Rand s'est imposé le fanagalo, sabir euro-bantou aux régimes simples, assimilable par tous les immigrés. De même en littérature : « Si je voulais créer un langage affectif dans lequel je me sentirais à l'aise, dit le poète Wally Serote, ce serait un mélange d'anglais, d'afrikaans, de zoulou, de xhosa, de lingga et de sotho que je choisirais. Mais cela ne servirait à rien, car bien peu de gens me comprendraient. » Si les langues asiatiques parlées par les indiens du Natal s'estompent au profit de l'anglais, la population métis du Cap, issue des premiers colons néerlandais et des Hottentots, est en train de transformer l'afrikaans en un dialecte propre, utilisé jusque dans les poèmes d'Adam Small.

La littérature en langue bantoue est à ranger parmi les curiosités de musée. Elle a timidement fleuri entre 1910 et 1930, à l'époque où les écrivains noirs avaient pour but de rassembler les traditions orales pour les transmettre à leurs compatriotes en voie d'alphabétisation. Elle est le fait de religieux et d'hommes politiques, tels le poète Jolobe en xhosa ou le romancier Vilakazi en zoulou, urbanisés mais qui, comme les romanciers John Dube ou R.R.E. Dhlomo, cherchent à maintenir le contact avec la terre et l'esprit des ancêtres. Mais très vite le premier roman écrit en anglais par un Africain, Sol Plaatje, date de 1917, mais ne sera publié qu'en 1930. Il s'agit d'un récit de la vie d'un authentique chef des confins dans le passé.

Le choix de l'anglais correspond à un changement de public visé. Il s'agit d'attirer l'attention des Blancs libéraux sur la situation des Noirs. Ne pas écrire dans sa langue maternelle, c'est se constituer un public plus vaste, dans la mesure où ils ont été scolarisés en anglais et qu'ils bénéficient de son audience internationale. Enfin ce choix est, lui-même, une option politique : si l'afrikaans est par nature et par vocabulaire plus africain que l'anglais, c'est malgré tout la langue des nationalistes qui pourvoient depuis 1948 qui lancent le combat et le polissage d'apartheid dans un langage des races (apartheid et sexualité).

C'est Olive Schreiner qui fut la première à montrer que l'Afrique du Sud recelait des mines d'inspiration et qu'il n'était pas besoin de chercher ailleurs. Dès le début de notre siècle, elle mit en avant les problèmes décollant de l'industrialisation de son pays, ouvrant ainsi la voie à toute une génération d'écrivains tels Pauline Smith, Pieter van der Post ou Sarah Gertraude Millin dont le roman *Les Beaux-Fils de Dieu*, publié en 1924, évoquait la vie de cinq générations de métis. Parmi les Africains qui écrivent en anglais, citons Stuart Cloete, auteur de romans populaires, et Herman Bosman (*Making Road*), excellent conteur de l'histoire de la poésie d'inspiration d'histoire sud-africaine, mais n'est pas engagée au sens où on l'entend maintenant. Il convient de citer Francis Carey Slater, Guy Butler et surtout Roy Campbell.

En langue afrikaans, le roman qui

l'afrikaans préfèrent désormais l'anglais. Ce n'est donc pas un hasard si les événements tragiques de Soweto en 1976 eurent pour origine le refus des lycéens noirs d'être enseignés en afrikaans. Cette malencontreuse mesure scolaire s'inscrit dans la lutte acharnée que livrent depuis plus d'un siècle les Afrikaners au développement envahissant de l'anglais.

En effet la littérature qui naît en Afrique du Sud au dix-neuvième siècle est essentiellement anglaise (citons Pringle et, plus tard, Scully). L'afrikaans ne deviendra langue littéraire qu'après la guerre des Boers (1899-1902), la défaite exerçant un

sentiment national qui exprimera son originalité par sa langue. L'afrikaans, en se codifiant, se détache du néerlandais et devient l'outil, voire le symbole, de la revanche des Boers, qui se nomment à dessein afrikaners, « ceux qui parlent afrikaans ». Cela explique le rôle important des écrivains dans la tribu afrikaans, tels Leopold, Cellier et Totius. Les magiciens qui maintiennent la langue font figure de grands prêtres, explique Breytenbach. En 1955, Langenhoven, auteur de l'hymne officiel sud-africain, obtient la reconnaissance de l'afrikaans comme seconde langue administrative du pays.

Arrivés au pouvoir en 1948, les Afrikaners n'auront de cesse de promouvoir leur langue, de couronner leurs écrivains, de défendre l'intégrité de l'afrikaans face à l'« ogre » anglais. Mais si personne ne conteste la place de l'afrikaans en République sud-africaine, l'anglais n'en a pas moins pris le pas sur toutes les autres langues, au point que de nos jours les universitaires afrikaans ne cessent pas de sauter d'une langue à l'autre. L'anglais, qui n'est la langue maternelle que de deux millions de Sud-Africains, est néanmoins comprise par tout le pays, tandis que l'afrikaans, langue maternelle de cinq millions de personnes (dont la moitié de métis) ne touche que la moitié de la population. Mais, aussi paradoxal que cela puisse paraître, cette préférence de l'anglais profite de moins en moins, sur le plan littéraire, à ceux dont c'est la langue maternelle. Sans nier la volonté de certains anglo-afrikaans de se définir comme Afrikaners du Sud, de tenter de couper le cordon ombilical avec la Grande-Bretagne, on constate que la connaissance de l'anglais seulement les prive d'une sensibilité africaine. En revanche les écrivains, noirs ou afrikaans, qui ont su intégrer l'anglais à leur univers africain prennent une dimension supplémentaire. Ils arrivent à faire une synthèse entre ces deux groupes tribaux cloisonnés par l'apartheid. Par eux nous touchons une littérature spécifiquement sud-africaine.

La victoire parlementaire des nationalistes est suivie de peu par la publication de *Pleure, ô mon pays bien-aimé*, le chef-d'œuvre bien connu d'Adam Small qui dénonce les méfaits de l'exode rural. L'autre thème propre à l'Afrique du Sud, celui de la transgression de la frontière sexuelle, sera abordé dans un autre roman, *Quand l'oiseau disparaît*. Paton représente la middle-class anglophone du Natal. *Pleure, ô mon pays bien-aimé* a eu son pendant noir avec *Mine Boy*, de Peter Abrahams, son homologue afrikaans avec *Stuart Patrin*, de Venter, et son correspondant métis avec *As die son ondergaan*, de S. V. Petersen, écrit en afrikaans. Parmi les poètes afrikaans qui s'affirment après la seconde guerre mondiale, W. E. G. Louw, D. J. Opperman, Elisabeth Eybers et Uys Krige sont les plus marquants d'un courant très intellectuel.

En langue afrikaans, le roman qui

### La génération de Sharpeville

L'AFRIQUE australe est secouée en 1960 par le grand vent de libération qui balaye le continent. Protestant contre l'obligation de porter le laissez-passer (pass), son abaissement par les forces de répression à Sharpeville. Ce fut le point de départ d'une période troublée en Afrique du Sud. Le massacre n'allait pas laisser insensibles les écrivains. L'establishment des blancs se voit houscailé par les afrikaans (« Soekantars »). La nouvelle génération d'écrivains noirs, plus massive et plus revendicatrice en raison d'une scolarisation plus

aux Sud-Africains de l'intérieur ; de même les producteurs littéraires en Afrique du Sud dépassent rarement les frontières. Il est significatif qu'aucun des étudiants afrikaans que nous avons rencontrés n'ait jamais lu les romanciers en exil Brutus ou Mpahale, tout comme les noms de Leroux ou Jemima sont inconnus en Europe.

Plusieurs écrivains blancs de langue anglaise miment beaucoup d'énergie à promouvoir en période de répression l'œuvre des écrivains noirs, tels Barney Simon, auteur de *Joburg, Sia* ; Lionel Abrahams et de *Le roman de Renoster* et Nadine Gordimer. Celle-ci a vu son talent récompensé outre-mer avec le Booker Prize, considéré comme le prix le plus important en langue anglaise. Elle s'est

### Les « Sestigers »

L'HISTOIRE littéraire afrikaans fait une place de choix aux « Sestigers ». Pourtant, à s'en tenir à l'aveu même des auteurs, ce mouvement semble n'avoir pas été structuré et n'a pas fait long feu. Mais par une ouverture vers d'autres cultures qu'européennes, l'emploi de l'argot, une critique plus vive et crüe, et de la religion, un style résolument nouveau, les « Sestigers » ont donné à la littérature afrikaans une dimension nouvelle. Limitons-nous à quatre noms.

Jan Rabie a commencé par écrire des nouvelles à caractère social sous le titre de *Zi*. Dans les années 60, il s'est attelé à la rédaction d'une grande fresque intitulée *Die Groet* (*Amers-Méris*) et les premières confrontations avec les tribus de langue bantoue à l'aube du dix-neuvième siècle (*Waar jy sterf*).

Elienne Leroux a commencé, lui aussi, par la nouvelle avant de connaître le succès en 1962 avec son roman *Sept jours chez les Silberstein* (R. Lafont, épuisé). Ouvrage hautement symbolique qui relate la recherche de Salomon dans l'Afrique du Sud, un homme dans une grande exploitation agricole. Introduit la culture juïdique dans un pays dominé par un parti qui affichait le n'y a pas si longtemps un engagement politique. Actuellement Israël et l'Afrique du Sud entretiennent les meilleures relations. Couvrir des trilogies, Leroux n'avait rien d'un écrivain particulièrement engagé. Après *18-44*, *En van Azazel*, *Isis* (la recherche de la femme sur trame de jeu de tarot), il prend ses distances avec les « politiques ». Il est cependant revenu au premier plan tout récemment avec le récit de la bataille de Magersfontein, qui vient d'être interdit.

Arrivé en France, l'écrivain le plus prolifique de la littérature afrikaans, Professeur, il se signale par de nombreuses traductions et des ouvrages variés. Son livre sur *Les aspects de la prose moderne* est un recueil de citations et de réflexions sur la littérature mondiale. En racontant la liaison orageuse entre une étudiante afrikaans et un étudiant français à Paris, assisté par le modèle français, il s'attire les foudres des ecclésiastiques de son pays, lui reprochant l'irréalisme (léger) qui teintait le livre. Franco-afrikaans, il a écrit *Le roman de Brink* à vif en 1968 à Paris et se dit influencé par le nouveau roman. C'est cependant par un livre de conception classique qu'il a touché récemment le public français : *Au plus noir de la nuit* (Stock) relate sur une toile de fond shakespearienne les amours et légendes d'un métis et d'une blanche au pays de l'apartheid. Ce fut le premier roman en afrikaans à être interdit, en 1974. Depuis il a publié sur le même thème *Omombé* (*Il est tard*) qui a été interdit au dix-huitième siècle, a pu passer la censure. Ferme opposé à la fois à l'apartheid et au marxisme, Brink occupe la position délicate de l'homme qui a un pied dans l'establishment et un autre dans la dissidence.

Breyten Breytenbach est, en France, le plus connu des écrivains sud-africains, car il a été parisien pendant quinze ans. C'est aussi le poète le plus marquant de sa génération (parmi lesquels il faut citer Ingrid Jankar, suicidée à trente-deux ans). La sage poésie-politique de Breytenbach est en voie de dépasser le personnage : quittant une société oppressante pour voyager en Europe, il finit par se fixer à Paris, où il épouse une Française. Ses poèmes, très beaux, ont été publiés en France et ont fait publier un recueil de poèmes et un autre de nouvelles qui lui vaudront un prix dès 1964. Il a vingt-cinq ans et son pouvoir imaginaire, sa faculté de créer des métaphores, un humour à la fois morbide et coloré, un style volontairement heurté, lui donnent immédia-

signalé par *The late bourgeois world*, une fresque sur les milieux socialistes de Johannesburg entre 1940 et 1950, plusieurs ouvrages sur les écrivains noirs et des romans comme *The Conservatism* sur le sentiment de culpabilité d'un gentleman-farmer.

La génération des auteurs noirs qui s'affirmit au cours des années 50 se trouve, après Sharpeville, confrontée à la violence. L'attitude pacifiste du dialogue n'est plus de mise. La phrase-clé de *Pleure, ô mon pays bien-aimé* est dépassée (« J'ai bien peur que quand nous nous serons mis à les aimer, ils seront arrivés à nous haïr »). Dès lors les Sud-Africains noirs vont s'intéresser aux problèmes de ces frères américains. L'influence des écrivains comme Baldwin ou LeRoi Jones sera déterminante.

On s'accorde à reconnaître en Ezekiel Mphahlele un des plus grands écrivains de sa génération. Son roman traduit en français, *Le roman de la Deuxième Avenue*, (Ed. Présence africaine) est épuisé. Après avoir connu la prison, Dennis Brutus, quant à lui, est parvenu à Londres en 1968. Deux ans auparavant, il avait écrit *Strens, Knuckles, Boots*, qui sera suivi par *Letters to Martha* et *A simple lust*. Professeur à Chicago, il est l'auteur d'une œuvre de Comité olympique non-raciale. Kunene, auteur des *Zulu Poems*, est arrivé à Londres dès 1959. Il sera rejoint par l'auteur et dramaturge Cosmo Pieterse, qui s'attache à faire connaître les poètes en exil, et par Arthur Norje (*Dead Roots*), qui doit décider peu après. Citons encore Alex LaGuma, Bloke Modisane, E. Kgosisile et Bessie Head, qui vit depuis 1964 au Botswana et dont les deux romans *When the rainclouds gather* (sur son village d'adoption) et *A question of power* ont été très remarqués.

Le mouvement s'est amorcé en 1968 grâce à la revue *The Classic*, transformée ultérieurement en *New Classic* et dirigée par Sipho Sepemela. Ses poèmes, qui s'apparentent parfois plus à la déclaration qu'à la recherche esthétique, comme l'affirme James Mathews, n'ont qu'un seul thème : l'apartheid. Un vocabulaire fleuri n'est pas de mise pour décrire la misère et les humiliations. Le concept de négritude n'a pas cours en Afrique du Sud, où le concept même du développement s'écarte de la différenciation des races et dans le retour aux traditions ancestrales. Le cauchemar journalistique des Noirs est de voir leur pays se transformer en un lieu qui détermine leur zone de déplacement et qu'il faut pouvoir présenter à tout instant sous peine de prison. Les incarcérations pour violation de la loi sur le pass sont légions. Décrié par Sepemela dans son célèbre *To whom it may concern*, il obéit Motjwadi : « Sans lui, je suis perdu / avec, perdu encore / je l'ai haï / le LE coiffe / Mon Pass, mon Tout ».

### Un avenir fait de luttés

ADAM SMALL a tenté de mettre en avant les valeurs particulières de la communauté métis du Cap en décrivant ses premiers recueils en dialecte local. Après avoir joui de quelques droits, les métis ont été rejetés dans la catégorie des non-blancs. Ils ont écrit de nombreux romans, dont un quartier pittoresque (devenu depuis une zone résidentielle blanche). L'artemurisme de Small est devenu courtois et son dernier recueil est écrit en anglais (*Black Bronze, Beautiful*). Un recueil de poèmes d'un des rares poètes à vivre à Soweto. Il déplore, dans *Some of a Cowhans*, l'absence de l'homme blanc, qui est le man d'incompréhension que l'apartheid a bâti entre les communautés. Avec Gladys Thomas, James Mathews est le poète du cri de rage. Wally Serote, qui a publié en 1972 *Yakhal'inkomo* (le cri du bétail / l'abattoir), a connu la prison : « J'ai horreur, je le confesse / de la haine pour la haine, mais il n'y a trop souvent nuage / la simple force de haïr ».

Le peur a remplacé l'amour, les jurons la tendresse. Seule l'ironie d'un Mtshali permet d'oublier un instant la révolte car l'avenir est de métis. *Black is struggle* dit Pascal Gwala.

Contesté à l'intérieur comme à l'extérieur, Athol Fugard émerge cependant nettement parmi les dramaturges sud-africains. Le public parisien a eu l'occasion de voir *Ta rue me dérange*, *Hotnot*, en 1971 et en 1974. Plus récemment, *Boesman et Lena*, mis en scène par Roger Blin d'après une traduction d'Isabelle Farnham, a connu un large succès. Toute l'Afrique du Sud se retrouve dans cette pièce écrite en 1959 par un Blanc, de père anglophone et de mère afrikaans, qui relate la rencontre d'un couple métis et d'un noir.

Ses acteurs et lui ont subi beaucoup de tracasseries (des rôles de Noirs devant parfois être joués par des Blancs déguisés), mais Fugard a su rester à la lisière de la légalité. Ses sujets ne manquent pas d'une certaine audace. *Ta rue me dérange*, *Hotnot* mettaient en scène deux frères de couleur dont l'un avait réussi à se faire inscrire comme blanc. *The Island* se passe dans l'île Robben, où

condamné à l'issue d'un curieux procès, à neuf ans de réclusion. Un choix des poèmes de Breytenbach est sorti sous le titre de *Feu froid* chez Christian Bourgois. En 1977, le Prix International des éditeurs lui a été décerné. Un recueil de ses nouvelles sera publié prochainement (*L'Arbre derrière la lune*). Bernard Noël a dit de Breytenbach qu'il avait écrit dans sa langue ce que sa langue ne doit pas dire. A sa suite, les poètes afrikaans et anglophones ont tous plus ou moins adopté le ton de la révolte et un humour décapant.

Sans devenir une poésie essentiellement politique, il est bien difficile pour les poètes sud-africains contemporains, fussent-ils blancs et privilégiés, de s'en tenir à la description des aléas en fleur. Peter Horn, Barry Feinberg et Hugh Lewin, qui vivent à Londres, ainsi que Wopko Jemima tranchent sur le passé par une contestation globale de la société sud-africaine. Outre ses poèmes, Lewin a décrit dans *Bandiet* ses sept années de détention avec une lucidité qui n'a d'égal que la limpidité de son style. Jemima est un Afrikaner qui écrit surtout en anglais, mais n'hésite pas à se servir de ceux de ses langues. C'est un des rares Blancs qui mélangé la culture européenne et la culture africaine, a dit de lui Adrian Van Dis, ajoutant que son travail des mots n'est pas une démarche politique. Il veut insister sur les éléments indigènes de l'afrikaans. Son dernier recueil, *I must show you my clippings*, le confirme dans sa position originale d'écrivain spécifiquement sud-africain.

Les jeunes auteurs noirs n'ont pas de problèmes de conscience à poser. Ils ne connaissent pas l'opulence de la société blanche et sont trop jeunes pour se souvenir du temps où l'apartheid n'avait pas atteint la mesure paranoïaque. Cette nouvelle génération a choisi délibérément la poésie comme arme de combat. Elle présente à leurs yeux les avantages d'une œuvre courte facile à faire circuler. Seul un camouflage artistique permet à une déclaration politique de passer à travers les mailles d'une législation répressive sur-développée (il existe officiellement quatre-vingt-dix-sept définitions de ce qui est indéfinissable en littérature). En outre, le raccourci poétique facilite l'amplification du message en exprimant en un cri toutes les angousses d'un peuple. Nadine Gordimer a résumé ce choix en une phrase : « la poésie est à la fois une cachette et un haut-parleur ».

Le mouvement s'est amorcé en 1968 grâce à la revue *The Classic*, transformée ultérieurement en *New Classic* et dirigée par Sipho Sepemela. Ses poèmes, qui s'apparentent parfois plus à la déclaration qu'à la recherche esthétique, comme l'affirme James Mathews, n'ont qu'un seul thème : l'apartheid. Un vocabulaire fleuri n'est pas de mise pour décrire la misère et les humiliations. Le concept de négritude n'a pas cours en Afrique du Sud, où le concept même du développement s'écarte de la différenciation des races et dans le retour aux traditions ancestrales. Le cauchemar journalistique des Noirs est de voir leur pays se transformer en un lieu qui détermine leur zone de déplacement et qu'il faut pouvoir présenter à tout instant sous peine de prison. Les incarcérations pour violation de la loi sur le pass sont légions. Décrié par Sepemela dans son célèbre *To whom it may concern*, il obéit Motjwadi : « Sans lui, je suis perdu / avec, perdu encore / je l'ai haï / le LE coiffe / Mon Pass, mon Tout ».

### BIBLIOGRAPHIE

- Breyten Breytenbach, *Feu froid*, éd. Christian Bourgois, Paris, 1976.
- André Brink, *Au plus noir de la nuit*, éd. Black, Paris, 1976 ; et *Un instant dans le vent*, Black, Paris, 1978.
- Jemima, *I must show you my clippings*, Raven Press, Johannesburg, 1977.
- Pieterse, *Seven South African Poets*, Heinemann, Londres, 1971.
- Royston, *To Whom it may concern*, an Anthology of Black South African Poetry, Donker, Johannesburg, 1973.
- Florence Vallant, *Poètes noirs de l'Afrique du Sud*, éd. Présence africaine, Paris, 1975.



# LE COMMUNISME VIETNAMIEN EN MARCHÉ

### Pour consolider l'indépendance les dirigeants de Hanoï ont misé sur la réorganisation des campagnes. Mais les difficultés s'accumulent sur leur ambitieux projet.



(Photo Roger Pla.)

« Que finissent les jours de famine et de sacrifices... »

Reportage de NAYAN CHANDA

UN petit pont comme les autres. Comme des centaines d'autres, sur la route qui va de Hanoï à Saigon. Mais celui-ci, tout neuf, a une signification particulière. Sur le 17<sup>e</sup> parallèle, il franchit le fleuve Ben-Hoi qui naguère coupait en deux le Vietnam, de par la volonté américaine. Alors, trois ans après la libération, le petit pont est devenu un symbole pour les Vietnamiens qui se souviennent. Symbole de la réunification politique — et physique — des « deux Vietnams », acquies au prix de tant de souffrances et de sacrifices.

Mais il reste une longue lutte à mener pour reconstruire les structures socio-économiques ravagées par deux décennies de séparation et de guerre, et pour forger le Vietnam moderne, puissant et socialiste, que Ho Chi Minh appelait de ses vœux. Une série de revers économiques, les problèmes politiques et sociaux surgis depuis la libération, les vicissitudes des relations avec les alliés d'autrefois et, finalement, la guerre avec le Cambodge : décidément, la victoire historique d'avril 1975 n'aura fait qu'ouvrir une nouvelle période de luttes, moins héroïques, certes, mais beaucoup plus complexes.

Le 30 avril 1975, les habitants de Hanoï sortirent par milliers pour fêter spontanément la chute du régime Thiệu à Saigon et la fin d'une longue guerre. Pour eux, finit la hantise de la mort qui habitait des milliers de familles dont les fils et les maris étaient partis combattre dans le Sud ; finit trois décennies de misère et de privations. A Saigon, en quelques heures, des milliers de citadins sortirent aussi dans les rues à l'arrivée des tanks de la libération, soulagés que leur ville ait échappé à la destruction et curieux de découvrir ce « Vietnam » mythique.

En débarquant à l'aéroport de Tan-Son-Nhut le 1<sup>er</sup> mai 1975, M. Le Duc Tho devait consacrer dans un poème ce sentiment de joie et de soulagement qui déferlait sur tout le pays :

« ... Oh ce moment où nous pleurons de joie !  
» Cette joie que l'on ne vit qu'une fois  
» Dans toute une existence.  
» En ces moments à quel pensiez-vous  
» Vous que le bonheur devait garder éveillés ?  
» Oui, nous allions construire l'avenir  
» Pour que notre pays devienne mille fois plus  
» riche, mille fois plus beau  
» Que finissent les jours de famine et de  
» sacrifices... »

Mais avec la pénurie alimentaire qui affecte de larges couches de la population, avec les millions de chômeurs à la recherche d'un emploi, avec les nouveaux flux de réfugiés fuyant les régions frontalières du Cambodge — de nouveau embrasées par les tirs d'artillerie, — l'euphorie de l'après-guerre s'est dissipée. Les gens se faisaient lentement à l'idée que la paix ne réglerait pas subitement leurs difficultés d'un coup de baguette magique ; et voilà que le conflit avec le Cambodge vint leur porter un nouveau choc, leur annonçant qu'après tout la guerre n'était pas terminée. Amer conflit, qui a pris l'allure d'une guerre raciale et dont on sait qu'il ne sera pas de sitôt résolu. Ce qui ne fait qu'ajouter au découragement.

La persistance des difficultés n'est guère surprenante si l'on tient compte des problèmes hérités de la guerre et des catastrophes naturelles qui ont frappé le pays ces deux dernières années. Il ne faudrait pas pour autant sous-estimer cer-

tains progrès substantiels, sinon spectaculaires, déjà accomplis par le nouveau Vietnam. En fait, l'une des plus remarquables réalisations du régime a été sa prise de conscience rapide des problèmes, assortie d'une volonté de les affronter sans détour.

« Bien sûr, nous dit le premier ministre Pham Van Dong, nous rencontrons des difficultés qui sont le fruit de la guerre d'agression la plus longue et la plus cruelle de l'histoire moderne, aussi bien que d'un siècle de domination coloniale et néocoloniale. Il faut y ajouter les très dures conséquences du climat ces deux dernières années. Mais ce sont des difficultés qui s'inscrivent dans le cours du développement. »

Une réussite souvent passée sous silence, parce que considérée comme allant de soi, est la réorganisation politique du pays sans gros à-coups. Un an après la libération du Sud et la dissolution de l'appareil militaire et policier, fort d'un million d'hommes, des élections ont eu lieu dans tout le Vietnam pour désigner une Assemblée nationale et mettre en place des structures administratives uniformes. Les élections à l'Assemblée nationale en 1976 et la désignation des comités populaires (comités municipaux, en réalité) l'année suivante n'avaient évidemment rien de commun avec les consultations démocratiques de style occidental ; elles servaient surtout à apporter la caution du public à une victoire communiste remportée sur les champs de bataille. Mais elles n'en ont pas moins fourni un cadre national unifié pour la reconstruction du pays. L'issue d'une guerre de trente ans aurait pu tout aussi bien tourner à l'anarchie et au chaos, n'eussent été le talent d'organisation des communistes, leur supériorité militaire et la totale démoralisation de leurs adversaires.

évêques à Rome en octobre dernier, Mgr Binh a évoqué la nécessité d'informer les jeunes catholiques de la différence entre marxisme et chrétienté, non pas, bien entendu, « dans une attitude d'opposition, mais dans une attitude d'ouverture, de dialogue ». Il alla même jusqu'à préconiser l'adoption d'un langage marxiste pour expliquer la foi catholique : « Les jeunes qui sont nés et qui ont grandi dans le milieu marxiste parleront le langage marxiste. La position de saint Paul « être juif avec les juifs et Grec avec les Grecs » peut s'appliquer aux chrétiens vivant dans un milieu marxiste ». L'avenir seul dira si cette adaptation est en mesure de protéger la foi ou si elle entraînera sa disparition sans douleur.

Mais tous les prêtres et croyants ne partagent pas l'attitude de Mgr Binh. Certains se sont engagés dans une propagande active contre le nouveau régime et même, parfois, dans l'opposition armée. Outre des personnalités connues comme l'archevêque Nguyen Van Thuan (neveu de Ngo Dinh Diem) et les prêtres Tran Huu Thanh et Hoang Quynh, détenus pour activités antigouvernementales, un certain nombre d'ouvriers militaires sont dans des camps de rééducation.

## Bouddhisme et révolution

ENTRE le régime communiste et l'Eglise catholique, le conflit était prévisible. En revanche, les difficultés entre le gouvernement et une fraction des bouddhistes sont plus inattendues en raison de la participation de ces derniers au mouvement anti-guerre. En fait, depuis la fin de la guerre, il s'est révélé qu'une fraction de la hiérarchie bouddhiste qui avait contribué objectivement à aider les communistes est en désaccord avec eux sur le rôle de la religion. La politique des autorités, qui consiste à encourager les moines à participer au travail productif, à nationaliser les orphelinats et les écoles dépendant des pagodes et à refuser une autonomie ou un statut spécial à l'Eglise bouddhiste, a soulevé des oppositions. En mars de l'année dernière, un certain nombre de chefs importants de la pagode An Quang, y compris le Vénérable Quang De, secrétaire de l'Institut pour la propagation de la foi, ont été arrêtés pour avoir publié des feuilles hostiles au gouvernement. En exposant les raisons de ces arrestations, M. Hoang Tung, membre du comité central du parti et directeur du quotidien Nhan Dan, nous expliqua que seuls quelques agents de la C.I.A. de la pagode An Quang avaient été arrêtés. « Cela ne signifie pas que toute la pagode An Quang soit contre la révolution », affirme-t-il.

Impossible de rencontrer des opposants bouddhistes au régime. Les responsables de l'Association bouddhiste patriotique que nous avons vus à Saigon ont insisté sur le fait que l'opposition était le fait d'une minorité. Nous recevions dans le hall de la pagode Vinh Nghiem décoré du portrait de Ho Chi Minh et de slogans patriotiques, le Vénérable Tu Hanh, vice-président de l'Association, déclara que, à part une minorité de la direction d'An Quang, la plupart des moines et des fidèles bouddhistes souhaitent ardemment participer à la reconstruction nationale. Il nous fit remarquer que « la faction An Quang contrôlait dans le passé deux cents pagodes sur un total de mille dix-neuf à Saigon. A cause de sa politique antirévolutionnaire, le nombre des pagodes sous son contrôle a été réduit à 50 ». Selon lui, la réduction substantielle du nombre des moines à Saigon s'expliquerait par le fait qu'autrefois beaucoup de jeunes se faisaient moines pour échapper au service militaire et que, depuis la fin de la guerre, ceux-là ont quitté les ordres. Fait-on état de plaintes selon lesquelles le gouvernement communiste forcerait de jeunes moines à s'engager dans l'armée ? Il nie qu'il y ait aucune pression. Mais, ajoute-t-il, « nous félicitons ces jeunes moines qui s'engagent volontairement dans l'armée pour remplir leurs obligations nationales ». De même, les bouddhistes n'auraient aucune difficulté à admettre la notion de travail manuel puisque qu'il faut « l'une de nos prières du matin enseigne en herbe médicinale le corps pour les malades, sacrifier le corps pour faire pousser le riz qui nourrit l'humanité ».

(1) Selon les statistiques officielles, 280 000 monastères du Sud (sur un total de 800 000) auraient jusqu'à présent été réquisitionnés (Agence Vietnamienne de presse, 29 janvier 1978).  
(2) Cf. Vietnam, Patrie retrouvée, Editions sociales, Paris, 1977, page 136.  
(3) Dans un ouvrage récent, un ancien analyste de la C.I.A., Frank Szeupp, donne des détails intéressants sur le nombre des agents et collaborateurs de la C.I.A. demeurés au Vietnam (Decent Interval, Random House, New-York, 1977).

## Un « problème de sécurité » dans le Sud



Le maintien de la cohésion et de l'unité n'a toutefois pas été sans difficultés, et, aujourd'hui encore, les autorités dans le Sud doivent affronter des actes de sabotage et une opposition armée réduite. Nous n'avons pu visiter Ban-Me-Thuat et la région de Dolat sur les Hauts-Plateaux du centre, l'autorisation nous en ayant été refusée pour des raisons de sécurité. L'un des rares visiteurs occidentaux admis à Ban-Me-Thuat (il représentait une organisation internationale) a dû passer tout son temps à l'hôtel, escorté de gardes armés. On ne dispose pas d'informations précises quant à la nature et au sérieux de l'opposition armée dans cette région, mais il semblerait qu'elle ait pour cause le mécontentement de montagnards qui refusent de se soumettre à la politique de sédentarisation du gouvernement et qui ne veulent pas du vietnamien comme langue commune à tout le pays (1). Certains groupes durs anticommunistes de l'armée de Thiệu, qui ne se sont jamais rendus aux autorités, auraient aussi constitué des poches de résistance. D'autres groupes anticommunistes, comme la secte Hoa Hao, ont été réduits, mais, au nord de Saigon, les grandes routes sont portées le théâtre de hold-up et d'embuscades.

Après un premier temps d'hésitation, les moyens d'information officiels ont commencé l'an dernier à évoquer le problème posé par l'existence de « contre-révolutionnaires, de saboteurs et d'agents de la C.I.A. ». Plusieurs hauts fonctionnaires à Hanoï sont convenus devant nous qu'il y avait là un problème. L'un d'eux a cependant tenu à nous faire observer qu'« il n'y a pas d'opposition politique. Il n'y a aucune force politique capable de mobiliser une fraction quelconque de la population sur une ligne politique opposée. Il y a un problème de sécurité, mais pas de problème politique ».

Dans les cafés de Saigon, la rumeur publique continue d'évoquer une « résistance armée » conduite par un certain général Nguyen Van Chuoc, ou des cas d'attentat au plastic contre un cinéma de Dolat, d'explosion dans un dépôt de munitions. Parfois, des versions fantaisistes sont présentées. Ainsi, à la fin de 1975, certains

parlèrent de soulèvements volontaires — censés être d'origine américaine — venant soutenir les combattants de la résistance. Aujourd'hui, on parle d'avions non immatriculés parachutant armes et nourriture. Peu de personnes sensées prennent ces bruits au sérieux, mais elles n'en font pas moins remarquer que nombreux sont ceux — spécialement parmi la classe moyenne saignoise — qui prennent fort les histoires de résistance, même s'ils ne gagnent pas eux-mêmes la jungle.

Dans le Sud, la situation paraît maintenant bien meilleure qu'en 1976. Aucune patrouille armée dans les rues de Saigon, aucun poste de contrôle militaire sur la route conduisant au delta du Mékong, pas de gardes en armes sur les ponts. Les vieux résidents de Saigon confirment que le nombre des assassinats de cadres communistes ou de bo doï (soldats de l'infanterie) a considérablement diminué dans la ville par rapport aux années 1975 et 1976.

## Cinquante mille détenus

LA détention d'une cinquantaine de milliers de fonctionnaires et personnels politiques de l'ancien régime, civils et militaires, est officiellement présentée comme le moyen de les rééduquer et d'en faire de « bons » citoyens. Mais alors que le Sud nouvellement libéré connaît des conditions économiques difficiles et que l'appareil d'Etat est encore peu expérimenté, il y a tout lieu de croire que la principale raison de leur maintien en détention correspond à des impératifs de sécurité, le gouvernement voulant s'assurer, avant de les libérer, que les détenus n'auront plus aucune chance de nuire. M. Nguyen Khac Vien, porte-parole semi-officiel du régime, ne l'a pas dissimulé. « Il est certain, écrit-il, que ces otages (il s'agit de maquisards anticommunistes) seront éliminés tôt ou tard, mais le pouvoir révolutionnaire ne peut certainement pas s'offrir le luxe de leur fournir les recrues qui, pendant de longues années, ont été instruits, endoctrinés, par les Américains et qui ont l'expérience du combat. » Selon lui, ces recrues pourraient être ceux qui sont encore dans les « camps de rééducation ». Il ajoute : « Une fois leur dossier éclairci, le tri effectué, ceux classés comme susceptibles de redevenir d'honnêtes citoyens sont progressivement libérés » (2). Toutefois, l'aggravation du conflit avec le Cambodge et la crainte de voir certains éléments hostiles au régime en tirer profit pouvaient avoir pour effet de retarder ces mises en liberté.

Un ancien fonctionnaire du gouvernement Thiệu

qui a été relâché au bout de deux années passées dans des « camps de rééducation » du Nord et du Sud raconte que les seuls trois premiers mois de sa détention ont été consacrés à l'étude de l'histoire de la révolution et des causes de la défaite américaine. Le reste de son temps, il l'a passé à cultiver des patates douces, du manioc et du maïs, et à prendre part à des discussions politiques. Sa tâche la plus importante, d'après lui, fut de réécrire plusieurs fois sa biographie détaillée et de transcrire son autocritique au terme des trois premiers mois. Il reconnaît avoir été libéré vingt et un mois plus tard, quand les autorités eurent contracté ces documents avec les registres officiels et les dossiers des services de renseignement, et conclu qu'il était inoffensif. Il est cependant évident que la libération des détenus ayant un passé criminel sérieux (3) ne se fera pas dans le délai des trois années prévues, tandis que la lenteur de la machine bureaucratique vietnamienne peut aussi retarder indûment la mise en liberté de beaucoup d'autres.

La présence, parmi les prisonniers « en rééducation », d'un certain nombre de prêtres catholiques et de moines bouddhistes témoigne aussi des difficultés qui se dressent encore sur la voie de la cohésion nationale et de la réconciliation. La communauté catholique du Sud-Vietnam — particulièrement celle de ses membres qui avaient fui le Nord en 1954 et formèrent le noyau dur anticommuniste — avait reçu un bain de sang après la victoire communiste. Leur crainte a été démentie. La majorité des catholiques semble aujourd'hui résignée au nouveau régime, même si elle n'est pas entièrement réconciliée avec l'idée d'être dirigée par un gouvernement athée et s'il lui est difficile d'admettre les restrictions imposées à la propagation de la religion ainsi que la fermeture des écoles et des orphelinats gérés par l'Eglise. L'attitude positive en faveur de la coopération qu'ont prise l'archevêque de Saigon, Mgr Nguyen Van Binh, et la hiérarchie de l'Eglise, sans parler d'un petit groupe de prêtres radicaux, a contribué à la réconciliation générale.

## Marxisme et chrétienté

C'EST pas chose facile, pourtant, de combler le gouffre de méfiance et de suspicion qui sépare les révolutionnaires de la communauté chrétienne, considérée dans son ensemble comme composée d'agents de l'impérialisme et comme le principal pilier du régime Thiệu. Pas plus qu'il ne serait aisé de réconcilier le catéchisme et la pédagogie marxistes. Parlant devant le synode des

فكرنا من الأصل

LE COMMUNISME



BIBLIOPHIE

LA GUERRE LA TERRE ET LES HOMME

PATRIE RETROUVEE



# Quand le riz vient à manquer...



En fait, la population de Saigon a tellement été préoccupée l'an dernier par la nécessité de se procurer son bol de riz quotidien que la querelle des autorisations avec la pagode An Quang n'a guère causé de remous. Tandis que la ration mensuelle de riz était réduite à 4 kg dans la ville, en raison de la sécheresse et des mauvaises récoltes, le prix de toutes les autres denrées est monté en flèche. Pour n'avoir jamais connu de pénurie de riz durant la guerre, grâce à l'aide généreuse des Etats-Unis, les Saïgonnais ont du mal à se faire à une paix qui, pour eux, revient à les obliger de manger du manioc et des patates douces.

Tran Bui Sach a 40 ans. Il est conducteur de pousse-pousse, et se plaint qu'avec son salaire moyen de 10 dong (soit 5,40 dollars au taux de change officiel, mais moins d'un dollar au marché noir), son revenu quotidien ne lui permet pas de nourrir les sept membres de sa famille. Le prix du kilogramme de riz au marché libre est de 3 à 4 dong, plus que dix fois le prix officiel. Il est venu se rendre-à-propos et un anneau d'or appartenant à sa femme, mais maintenant il ne sait plus que faire. Sur un ton pathétique, il demande s'il pourrait écrire à un missionnaire suisse qu'il a connu autrefois pour arranger l'obtention d'un visa pour lui et sa famille.

Encore Tran Bui Sach a-t-il son pousse-pousse. Mais il y a environ 300 000 hommes valides à Saigon qui se trouvent sans travail, nous dit

M. Vo Thanh Cong, vice-président du comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville (pour tout le Sud le chiffre total est de 1,5 million). Saussure statistique n'est disponible sur les choses, il se trouve que la plupart des Saïgonnais aujourd'hui sans emploi avaient jadis, dans le passé et grâce à l'afflux massif de dollars américains, d'une vie facile et d'un niveau de vie absolument sans rapport avec le niveau de développement économique du pays. Devant les difficultés auxquelles ils sont confrontés depuis la libération, ils ne tentent guère d'en analyser les raisons — déclin du secteur tertiaire qui était au service de la présence étrangère et des activités de guerre; fermeture des usines dépendantes des importations de matières premières; fin des subventions américaines pour le riz et les autres denrées importées. Pour eux, ce sont les communistes qui sont responsables de leur misère.

## L'aide se tarit

L'ARGUMENT le plus répandu parmi la classe moyenne saïgonnaise dès que le riz vient à manquer, c'est que, probablement, ce sont les gens du Nord qui l'ont pris pour eux. Pourtant, un rapport confidentiel de la Banque mondiale sur le Vietnam note que, « dans la seconde moitié de 1975 et tout au long de l'année 1976, les pires risques de famine et de misère ont été évités en dépit du mauvais temps grâce aux envois du Nord et à l'assistance internationale ». Les autorités d'éviter l'effondrement des conditions normales d'existence à Saigon, les autorités n'ont en fait pas cessé de la ravitailler en produits essentiels

— parmi lesquels l'essence destinée à des milliers de véhicules privés. Au point que le niveau de vie dans cette ville est plus élevé que partout ailleurs au Vietnam.

A cause d'une série de catastrophes naturelles — froid, sécheresse, typhons — la récolte de 1977 a été très mauvaise (11,2 millions de tonnes de paddy, soit 1,3 million de moins que la récolte de 1976 qui déjà était mauvaise). Mais les difficultés économiques générales et, en particulier, la pénurie alimentaire ont des explications plus fondamentales. Cela peut paraître dérisoire, mais, sur le plan alimentaire, tout allait mieux pendant la guerre : le Nord comme le Sud recevaient chacun un million de tonnes de céréales en moyenne de leurs alliés étrangers respectifs. Quand cette source s'est tarie, la faible productivité de l'agriculture dans le Nord et l'état de négligence dans lequel se trouvaient les rizières du Sud ont été des handicaps sérieux, de telle sorte que le Vietnam était incapable de nourrir ses 50 millions d'habitants qui se multiplient au taux de 3 % chaque année.

Les terres pouvant être mises en culture couvrent au total 10 millions d'hectares. Et cependant, constate M. Hoang Tung Soys, « depuis l'époque du roi Hanoi il y a quatre mille ans, nos terres mises en culture n'ont jamais dépassé les 5 millions d'hectares ». Au terme d'une étude fouillée, les planificateurs sont arrivés à la conclusion qu'il serait possible, en effet, de cultiver cinq autres millions d'hectares. L'extension des surfaces cultivées et l'application de méthodes intensives dans celles qui le sont déjà sont devenues des objectifs prioritaires pour résoudre le problème alimentaire. En même temps, l'accent mis sur le développement de l'agriculture correspond à la nécessité d'absorber rapidement les millions de chômeurs d'accroître la production de matières premières industrielles et de gagner les devises nécessaires pour l'industrialisation.

Lorsque nous visitâmes la région en 1976, on ne voyait que des rangées de maisons couvertes de chaume sur une plaine aride et sans arbres. Des chômeurs et d'anciens soldats venus de Saigon commençaient tout juste à s'installer, plantant du manioc dans leurs lopins familiaux de 1 000 mètres carrés mais vivant surtout des allocations gouvernementales. Maintenant, ils travaillent dans une ferme d'Etat produisant des cacahouètes et de la gomme, et ils touchent un salaire mensuel calculé sur la base de points de travail. Les maisons s'entourent de jacquiers et de papayers, de champ de manioc, de telle sorte que les lieux ont déjà pris l'allure d'un village.

## Programme pour le Sud

PLUSIEURS centaines de paysans étaient en train de récolter des cacahouètes sur un champ qui, l'année d'avant, ne semblait guère capable de produire quoi que ce soit. Les habitants disposent de quatre écoles primaires et de huit crèches. M. Cao Van Nghiet, vétéran de la résistance qui est maintenant le directeur de la ferme, nous montre le premier bâtiment de briques en construction, qui abritera une école secondaire : « Comme mequisard, j'ai pris part à la défense de cette terre [qui fut un bastion du F.L.N.], dit-il. Maintenant, je suis fier de travailler à son développement. » Plusieurs dizaines de tracteurs d'origine soviétique et de bulldozers japonais rangés près de la maison de bois qui abrite son bureau sont les armes du nouveau combat.

Au total, il y a quatre-vingt deux « nouvelles zones économiques » dans le Sud, appelées à devenir éventuellement des fermes d'Etat spécialisées dans certaines productions — allant des cacahouètes aux ananas — qui fourniront les industries de transformation alimentaire et les exportations. Durant le second plan quinquennal (1976-1980), le gouvernement envisage de mettre en valeur 1 200 000 hectares, dont 400 000 dans le delta du Mékong, 250 000 dans le Centre-Sud, 250 000 sur les Hauts-Plateaux du centre et le reste sur la côte centrale et dans les régions montagneuses du Nord. Au terme de cette période, le nombre des fermes d'Etat établies dans le Sud devrait atteindre cent trente-huit. Les principaux obstacles dans la mise en œuvre de ce programme proviennent du manque de matériel de construction, de fuel pour faire marcher les engins, d'engrais, de fertilisants et d'outils pour l'agriculture. Une somme de 2,25 milliards de dollars — soit trente pour cent du budget total (4) — est affectée à l'agriculture au titre du quatrième plan : on estime qu'elle ne suffira pas pour réaliser ce programme ambitieux. Mais il est un autre problème qui ne sera pas résolu avant longtemps, c'est la pénurie de dirigeants qualifiés pour organiser et gérer efficacement les « nouvelles zones économiques ». Le rapport de la Banque mondiale, qui fait l'éloge des « nouvelles zones économiques » (et cela ne manque pas de saveur, face aux critiques anti-communistes qui présentent ces unités comme autant de « nouveaux goulets ») et invite l'aide internationale à se manifester, considère cependant, devant l'ampleur du programme de reconversion, qu'« une planification et une mise en œuvre inadéquates pourraient compromettre la bien-être des colons, remettre en question l'avenir du programme dans l'esprit de la population et aboutir à une utilisation non économique de la terre cultivable ».

# La grande migration paysanne



Dans son effort pour utiliser au mieux la terre disponible, le gouvernement a mis au point un plan visant à un redéploiement massif de la population qui pourrait bien changer la physiologie du Vietnam en l'espace d'une ou deux décennies. Tandis que, dans le Nord comme dans le Sud, les habitants des zones surpeuplées sont en train d'être installés sur les hauts-plateaux quasi déserts et dans les plaines en friche, plusieurs millions de paysans du Nord seraient transférés dans le Sud pour assurer le développement de l'agriculture des hauts-plateaux du centre et dans le delta du Mékong. A la fin de 1980, selon un plan dont les objectifs paraissent excessivement ambitieux, quatre millions de gens seraient établis dans de « nouvelles zones économiques » dans tout le pays. Quand on emprunte la principale route allant du Nord au Sud, la grande migration des Vietnamiens à la conquête de leur « Ouest sauvage » devient un fait tangible. Autobus et camions arborant le drapeau rouge et or roulettent nuit et jour, chargés de nouveaux colons allant vers le Sud. Devant un bureau situé dans la banlieue d'Hanoi, les gens forment de longues files d'attente pour s'inscrire ou départir pour la province de Lam-Dong, dans le Sud. Le principal encouragement pour les décider au voyage est la promesse de franchir la distance en avion...

doivent donner eux-mêmes l'exemple, en se portant volontaires pour accompagner les émigrants. Evidemment, le plus important est de préparer le terrain bien avant que les familles arrivent. Il faut des maisons, des écoles, des hôpitaux : c'est-à-dire tout ce qui est essentiel à la nouvelle vie car il ne suffit pas d'offrir seulement un lieu de travail. Soit des unités de l'armée, soit des groupes de jeunes villageois vont maintenant vers les « nouvelles zones économiques » pour effectuer les préparatifs. Dans le Sud, des étudiants volontaires et des membres de la Ligue des jeunes communistes vivant dans des villes comme Saigon vont creuser des canaux et construire des routes dans les « nouvelles zones économiques » qui recevront l'excès de population urbaine. On admet maintenant, dans les milieux officiels, qu'au début des Saïgonnais ont été trop sagement envoyés dans des « nouvelles zones » qui n'étaient pas pourvues d'équipements adéquats en matière de logement ou d'adduction d'eau. Certains sont retournés à la ville où ils se sont alors mis à parler de « nouvelles Sibéries », ce qui a aggravé la réticence populaire à quitter la ville. Car, si le chômage et l'inflation ont rendu

les conditions difficiles à Saigon, on peut encore y gagner de quoi vivre en faisant un peu de trafic de marchandises ou en vendant ses biens. Et, malgré toutes les difficultés, la vie de citoyen — avec l'eau courante, l'électricité, les cinémas et les cafés — continue à offrir plus d'attraits que la vie de paysan dans les « nouvelles zones économiques ». Si bien que, comme le gouvernement se refuse à procéder à une évacuation de la ville dans le style des Khmers rouges, le nombre de ceux qui partent en campagne et les « nouvelles zones économiques » reste, avec sept cent cinquante mille départs, bien inférieur à l'objectif prévu de deux millions. Malgré tout, le gouvernement est bien décidé à aller de l'avant dans la consolidation de « nouvelles zones économiques » qui n'auraient pas seulement pour avantage de résoudre les problèmes de l'alimentation et de l'emploi, mais qui contribueraient aussi à accélérer le cours de la collectivisation. Ouvrir de nouvelles terres à la culture sous le patronage du gouvernement permettrait aussi d'éviter de procéder à des réformes agricoles.

La « nouvelle zone économique » de Pham-Van-Coi est située à 40 kilomètres au nord de Saigon.

M. Le Duy Trinh, vice-ministre de l'agriculture, reconnaît qu'il n'est pas facile de persuader les paysans de quitter leur village et leur foyer ancestral. « Pour encourager les gens au départ, les coopératives doivent fournir les ustensiles, les outils et l'habillement. Les cadres des coopératives



# Une collectivisation très progressive

L'autre champ d'action choisi par le gouvernement pour résoudre rapidement le problème alimentaire — l'introduction des deux récoltes et des cultures subsidiaires — est lié aux efforts pour promouvoir la collectivisation dans le Sud et les coopératives à grande échelle dans le Nord. Qu'il n'y ait pratiquement pas eu de paysans sans terre dans le Sud, sauf au centre du Vietnam, a évité aux autorités d'avoir, à la libération, à procéder à des réformes agraires qui demandent toujours beaucoup de temps. Mais, du même coup, elles se voyaient privées de l'élan qui aurait pu inciter les paysans à s'acheminer vers la collectivisation. Conscient de l'individualisme du paysan du delta du Mékong (qui dispose, le plus souvent, de parcelles suffisantes à couvrir ses besoins), le gouvernement essaie de l'encourager à différentes sortes de travaux collectifs qui lui procurent des avantages concrets, et cela dans l'espoir de l'amener à adhérer aux coopératives. « A la différence de ce qui s'est passé dans le Nord, où la coopération des paysans est devenue une institution avant même que les forces de production aient été modifiées, nous dit M. Le Duy Trinh, les deux processus vont de pair au Sud. » Ce qui signifie que, au lieu d'autoriser la poursuite de la production privée dans l'attente des conditions matérielles propices à l'agriculture à grande échelle, le gouvernement s'efforce d'encourager la coopération paysanne tout en construisant l'infrastructure. Tandis que les paysans sont motivés pour creuser des canaux et construire des digues — qui bénéficieraient à tous, — les autorités usent de leur pouvoir de contrôle sur la distribution du fuel, des fertilisants et autres articles de consommation pour inciter les paysans à coopérer d'une manière ou d'une autre.

s'aider les uns les autres : si le travail n'est pas récompensé par un temps égal de labeur, le paiement se fait en argent ou en grains. Troisième formule : une équipe de propriétaires de tracteurs ou de pompes reçoit le fuel en commun, selon le quota fixé, et doit aider le village à labourer le sol ou à pomper l'eau pour un prix établi. Une autre variante est la « brigade de production », surtout répandue dans les terres nouvellement mises en valeur : les moyens de production y sont totalement ou partiellement collectifs, le travail et la gestion sont assurés en commun, et la rémunération est calculée sur la base du point de travail. Ces formes de coopération ont toutes été conçues comme autant d'« étapes d'entraînement » visant aux prochaines coopératives agricoles ».

Dans la province de Dong-Thap (delta du Mékong), on constate que des travaux impressionnants ont été menés pour assurer la mise en valeur des terres et développer la pratique de la double récolte. Les « équipes d'échange de travail » formées dans la province ont creusé 475 kilomètres de canaux pour irriguer 41 hectares et y réduire l'acidité des terres. Traditionnellement, la région ne produisait qu'une seule récolte : aujourd'hui, sur 25 % des terres on récolte deux fois dans l'année.

de la province de Dong-Thap : « Depuis la fin de la guerre, les paysans aiment bien se construire des maisons en ciment. Il est évident que nous aurions pu nous procurer auprès d'eux beaucoup plus de riz si nous avions pu leur offrir en échange du ciment, des bicyclettes ou des habits. »

Le gouvernement met donc l'accent sur la production des biens de consommation, devenue le deuxième objectif prioritaire. Un nouveau dilemme se pose alors, car il s'agit là d'un type d'industrie, surtout dans le Sud, taritement dépendant des importations de matières premières : si on décide d'encourager ce secteur, ce seront les importations destinées au développement de l'agriculture qui devront être réduites. Les fabriques de textiles, de papier et de détergent, les chaînes d'assemblage de machines à coudre, de bicyclettes ou de transistors installées dans le Sud dépendent entièrement des importations de matières premières, de composants et de pièces détachées. Etant donnée l'actuelle pénurie de devises, la plupart d'entre elles tournent à 50 % de leur capacité. Les cimenteries de Thu-Duc et de Ho-Tien, qui devaient accroître leur production de 300 000 tonnes à 1,3 million de tonnes pour couvrir une grande partie des besoins, se voient sérieusement menacées. La guerre avec le Cambodge, près de Ho-Tien, n'a pas pour seul effet d'exposer la cimenterie de cette ville à la destruction ; c'est aussi l'approvisionnement en calcaire de Thu-Duc qui serait compromis en cas d'extension du conflit.

L'an dernier, il a fallu importer massivement des produits alimentaires pour éviter une famine, et les achats de matières premières à l'étranger ont été réduits d'autant. « Il est encore plus difficile de trouver du savon aujourd'hui que pendant la guerre », écrit le journal de Hanoi Le Dang. En effet, non seulement les pays socialistes ont fortement réduit leurs fournitures de savon depuis la fin des hostilités, mais encore il a fallu réduire des deux tiers les matières premières importées pour la fabrication du savon, afin de libérer des devises pour acheter des céréales alimentaires à l'étranger.

Comme solution à long terme au problème des biens de consommation, les responsables vietnamiens de la planification ont tenté d'encourager les petites industries locales intégrées aux structures agro-industrielles de la nouvelle unité économique du district. On s'est aperçu un peu tard que le développement de l'industrie lourde ne pouvait fournir une base adéquate au développement de l'agriculture.

## Des surplus, pour quoi faire ?

AU train où sont menés les travaux d'infrastructure dans le sud du Vietnam, le pays devrait être en mesure de couvrir ses besoins alimentaires d'ici quelques années. Mais la question est de savoir si le gouvernement pourra obtenir des paysans, sans recourir à la force, qu'ils lui livrent leurs surplus de céréales afin de ravitailler les ouvriers et les populations citadines. Une personnalité officielle en poste à Saigon rappelle à ce propos qu'en 1976 les paysans du delta du Mékong ont disposé d'un surplus de 600 000 tonnes de paddy, après s'être acquittés de leurs taxes, mais que le gouvernement n'a pas pu en acheter parce qu'il n'y avait pas suffisamment de marchandises disponibles à offrir en échange. Non seulement le prix d'achat officiel du paddy (30 xu par kilogramme, soit 6 cents en monnaie américaine est de moitié moins élevé que celui que les marchands privés offrent aux paysans (5), mais encore la pénurie générale de biens de consommation l'incite guère les agriculteurs à faire un effort supplémentaire. Quand il est récolté plus de riz qu'il n'en ont besoin eux-mêmes pour se nourrir, ils préfèrent fabriquer de l'alcool ou bien nourrir à bon compte leurs cochons et leurs canards avec le surplus plutôt que de le céder au gouvernement. Type d'occasion manquée, que déplore un responsable

(4) Voir le Monde diplomatique, novembre 1977.  
(5) Annoncée fin mars à Hanoi la nationalisation du commerce dans le Sud devrait contribuer à résoudre le problème de la livraison des surplus récoltés par les paysans.

## BIBLIOGRAPHIE

- VIETNAM, LA GUERRE, LA TERRE ET LES HOMMES. — Jean-Claude Labbé. \* Editions du Cerne, Paris, 1977, 110 pages, 59 F.
- Images de la puissance militaire américaine qui sera vaincue de la fragilité d'un peuple qui finira par triompher. Quelques rares paysages, mais surtout des visages. Et, d'abord, des visages d'enfants, tant il est vrai qu'ils sont les principales victimes de la sanglante et barbare histoire d'un monde d'adultes. Avec quand même — serons-ou rétrogradés ? — des portraits de vieillards qui disent à la fois la peine et le refus du désespoir.
- Ces photographies du Vietnam dans la guerre et après la victoire. Jean-Claude Labbé ne pourrait pas les saisir en simple spectateur. Reporter, il est intimement impliqué dans le drame, ce qui ne va pas sans une certaine passion. De telle sorte que ce très beau livre, auquel Jean Lacouture a consacré une préface, constitue une excellente introduction à la compréhension d'un peuple dont les épreuves n'ont pas pris fin avec l'arrêt des hostilités.
- C. J.
- VIETNAM, PATRIE RETROUVEE. — Nguyen Khac Vien. \* Editions sociales, coll. « Notre temps », Paris, 1977, 159 pages, 20 F.
- Bards du Vietnam d'aujourd'hui. Nguyen Khac Vien nous donne un chant d'amour à la patrie retrouvée, réunifiée. Le retour vers le Sud, interdit pendant plus de deux décennies, le long de cette ancienne route coloniale, est une envolée lyrique d'une extrême sensibilité. On y retrouve l'âme d'un peuple, une culture millénaire, qui survit dans les quelques poèmes cités par l'auteur. Cette redécouverte de l'autre, à la fois frère et ennemi, s'est faite dans l'enthousiasme. L'incompréhension née d'une longue séparation et d'une évolution dans des directions différentes n'a pas été résolue qui seront toujours à effacer. Ce ne seront pas les grandes difficultés économiques et politiques actuelles qui hâteront ce processus. On doit toutefois à Nguyen Khac Vien ce souffle d'espoir sans lequel le Vietnam ne serait qu'un pays ruiné par la guerre d'hiver, mais aussi d'aujourd'hui.
- F. de B.



(Suite de la page 19.)

Cette impossibilité a été formellement reconnue dans une résolution adoptée par le comité central du parti en juillet dernier : « Durant une période assez longue, nous n'avons pas encore saisi que la coopération agricole sert l'industrialisation socialiste et que l'industrialisation sert avant tout le développement de la coopération et le développement agricole ; nous n'avons pas mis en corrélation des le dévot l'industrie et l'agriculture en une structure unique ; nous avons plus ou moins détaché le développement industriel du développement agricole... »

Pour rétablir la situation, le gouvernement essaie maintenant d'élargir le champ de la pla-

nification de manière à utiliser plus efficacement les ressources, et il a entrepris de développer les industries locales fondées sur les produits de l'agriculture. Ainsi, le district de Quy-Nhieu (provinc de Nghe-Tinh), près de Vinh, est l'un des projets pilotes illustrant cette politique de planification au niveau du district. Il compte maintenant trente-neuf coopératives agricoles, dix-neuf coopératives de pêche et vingt-deux coopératives de production de sel, placées sous une même autorité (le comité du district) pour ce qui concerne le plan et l'utilisation de la force de travail, mais qui restent néanmoins autant d'unités de production séparées. Après la moisson, dix mille travailleurs ont été mobilisés pour construire un barrage, et les soixante mille autres

ont été affectés au creusement de canaux d'irrigation ou bien sont allés aider les coopératives de pêche. Les salaires sont versés par les coopératives respectives sur la base du point de travail. Le district possédait cent vingt tracteurs et dix moissonneuses-batteuses, un atelier d'entretien a été mis sur pied. Actuellement, on est en train de créer une petite cimenterie, un four à briques et à tuiles, des usines de traitement du manioc et des ananas ainsi qu'une fabrique d'aliments pour le bétail utilisant des déchets de poissons. Mais, là encore, le grand problème dont se plaignent les autorités locales est le manque d'ingénieurs, de cadres administratifs et techniques.

dirigeants chinois, a sans doute été un facteur décisif dans l'évolution des relations entre le Vietnam et la Chine (7). Depuis lors, Chinois et Cambodgiens ont manifestement serré les rangs. Et, d'autre part, la Chine a encouragé Phnom-Penh à surmonter ses divergences avec la Thaïlande et à élargir ses relations avec les nations non communistes de l'Asie du Sud-Est. La Chine elle-même a accru son soutien à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), considérée comme un utile barrage contre la pénétration de l'influence soviétique.

Toutes ces manœuvres de la part de Pékin sont interprétées à Hanoi comme autant de manifestations d'une volonté de contenir l'influence du Vietnam dans cette même Asie du Sud-Est. Dans une allusion limpide à cette volonté de les encercler que les Vietnamiens attribuent à Pékin et aux pays non communistes de l'Asie du Sud-Est, une personnalité officielle vietnamienne nous déclarait : « Les Américains n'ont pas réussi à nous encercler avec leur OTASE (8). A coup sûr, nous infligerons la même échec à toute autre tentative de même ordre. »

## Corruption et carences bureaucratiques



Au moment précis où le pays a besoin de milliers de cadres compétents pour mener à bien sa nouvelle bataille, certains d'entre eux, endurcis au combat, font preuve d'un manque de sens moral, et cela particulièrement dans le Sud où, de surcroît, leur attitude porte tort au prestige d'un régime qui bénéficiait, même auprès des anticommunistes, d'un préjugé favorable d'intégrité et de dévouement. Au cours des derniers mois, une campagne a ainsi été lancée dans tout le pays pour mettre fin à la corruption des cadres communistes. Dans le Sud notamment, où un nombre non négligeable de vétérans du parti et de personnalités officielles ont été emprisonnés, y compris le directeur d'une compagnie nationalisée du port de Saigon, président d'un comité populaire de la ville.

Ce ne sont pas seulement les grands qui sont touchés par le fléau, mais tout aussi bien les simples soldats. De telle sorte que le quotidien de l'armée, le Quan Doi Nhon Dan, publie fréquemment des articles sur le comportement illégal de soldats, tout en précisant les peines dont ils sont frappés — à titre d'avertissement. L'an dernier, le journal a ainsi publié la lettre d'un lecteur qui racontait en détail comment huit compagnons de l'armée transportant des soldats avaient « écumé » de l'essence en se remorquant les uns les autres : arrivés près de Phan-Rang, tous ensemble, ils avaient échangé un baril

plein d'essence contre un baril vide et... trois ou quatre poulets. On estime aussi qu'une bonne part de l'essence disponible au marché noir de Saigon provient des camions de l'armée. Dans cette ville, des rumeurs font état de l'obligation de payer pour obtenir le moindre service. Que ces bruits soient ou non exagérés, la situation a semblé assez sérieuse pour que le comité du parti de Saigon adopte au cours de son deuxième plénum en juillet dernier des résolutions prévoyant de lutter contre l'autoritarisme et la corruption des cadres. Un officiel du parti nous a précisé que, durant ces assises, le parti avait reçu près de dix mille plaintes et suggestions émanant de la population. Evoquant les simonies d'autocratie organisées depuis lors aux différents échelons de l'administration et les condamnations frappant de hauts cadres, il ajouta que « les masses voient maintenant la différence entre l'ancien régime et le nôtre. Seul un gouvernement révolutionnaire peut oser faire ce que nous faisons ». De fait, le Vietnam est l'un des rares pays communistes où le premier ministre dénonce publiquement les méfaits et la corruption de ses propres administrateurs.

### Concilier le cœur et la raison

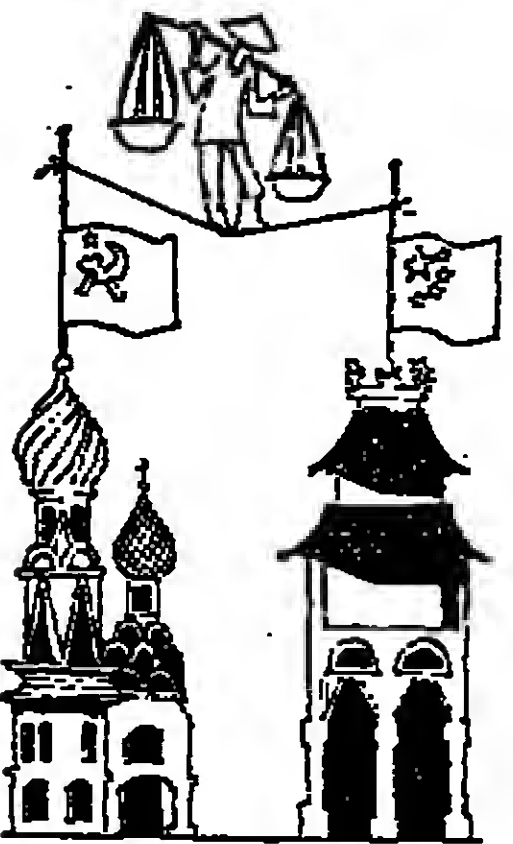
CEPENDANT, aussi méritoires que soient les efforts pour éliminer les lenteurs de la bureaucratie et la corruption, les choses ne sont pas aussi faciles. Le parti s'inquiète du développement de la corruption, mais le sentiment est qu'il s'agit là, d'une certaine manière, d'un phénomène inévitable après trente années de sacrifices et de privations. Si le problème est particulièrement aigu dans le Sud, c'est qu'il

s'y trouve une plus grande quantité disponible de biens de consommation (Saigon) encore des stocks impressionnants de produits importés, offerts à des prix prohibitifs mais qui n'en tentent pas moins les cadres et soldats.

Après dix ans de guerre, un soldat ne reçoit que 5 dollars d'argent de poche, nous dit un intellectuel éminent de Hanoi. Qu'est-ce qu'il peut bien en faire ? Un verre au bistrot du coin lui coûte un dong. Alors, il se débrouille pour gagner 100 dong en se faisant corrompre afin de rapporter un présent à sa femme après dix années de guerre, ou ne peut pas le mettre en prison. Au Vietnam, ajoute-t-il, on dit qu'il y a le cœur et qu'il y a la raison, et qu'il faut prendre les deux en compte ». Selon lui, les cas de corruption sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le dit, et de toute manière, on ne pourra pas éliminer les délits mineurs tant que durera la pénurie économique.

Une autre campagne officielle a été lancée pour combattre les méfaits de la pénurie de biens matériels au sein de la bureaucratie. Des comités d'inspection publique ont été institués, et la population a été invitée à se plaindre des délits qui lui sont imposés par les fonctionnaires. Même si la campagne met en lumière, par exemple, des pratiques stupides comme celle qui consiste à exiger cinq signatures pour autoriser l'achat d'une boîte de lait, la lenteur des procédures semble bien un mal inhérent aux sociétés contrôlées par l'Etat. Ainsi, explique une personnalité officielle, « Nos essayons de construire le socialisme dans un pays qui est sous-développé, et il n'y a pas suffisamment de cadres compétents pour assumer les responsabilités. La tendance naturelle d'un cadre incompetent est de s'occuper sur les problèmes, ou bien de s'en décharger sur d'autres. »

## Face aux deux géants communistes



La complexité de la situation internationale ne facilite pas la tâche des dirigeants. Pendant la guerre, le rôle des responsables de la politique étrangère était plus simple : ils devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'aide de leurs partenaires socialistes sans céder à leurs pressions pour infléchir

d'une manière ou d'une autre le cours de la guerre. Ils devaient aussi chercher à mobiliser le plus vaste soutien possible dans le monde non communiste. Le Vietnam pouvait arriver à maintenir un équilibre entre Moscou et Pékin, aucun de ces pays n'osant tenir sa propre image en se désolidarisant de lui. Avec la fin des hostilités, le Vietnam a perdu cet avantage tactique, et, en même temps, en se libérant des obligations contractées en temps de guerre, il a dû prendre position sur les problèmes internationaux — choix qui lui était épargné dans le passé. Bien entendu, dans ses déclarations officielles, le pays s'efforce de prendre parti en faveur de l'une ou l'autre des superpuissances communistes, mais ni ses prises de position sur les grands problèmes internationaux ni les déclarations que font en privé ses responsables officiels ne laissent planer le doute sur ses affinités. Avec la Chine, nous dit un intellectuel de Hanoi, il y a une différence fondamentale : tandis qu'avec l'Union soviétique c'est une question de nuances, avec la Chine qu'il n'accepte pas la théorie de Pékin selon laquelle l'Union soviétique constitue la principale menace à la paix du monde et qu'il n'est pas d'accord avec la stratégie des Chinois visant réunir le tiers-monde et l'Occident dans

une opposition commune à l'Union soviétique (6). Sur le problème théorique de la construction du socialisme, le Vietnam paraît aussi avoir adopté une position critique à l'égard de la ligne maoïste. Ainsi, les Vietnamiens suggèrent que l'admettre ouvertement les Chinois ont assigné une position prédominante à la paysannerie, ce qui constitue une sérieuse déviation car, selon eux, seule la classe ouvrière peut saisir les notions de révolution scientifique, de démocratie et d'internationalisme prolétarien, et il faut la contrôler fermement. Un Vietnamien nous a présenté la révolution culturelle en Chine comme une catastrophe : « Il y a des problèmes de bureaucratie qui sont irritants, égoïstes, mais ce n'est pas une raison pour tout casser. »

### Un « grand pays socialiste »

MÊME si les Soviétiques ont commis des erreurs révisionnistes dans le passé, estiment les Vietnamiens, l'U.R.S.S. reste un « grand pays socialiste ». Avec Moscou, la différence porte sur l'appréciation du rôle des mouvements de libération nationale : les Soviétiques insistent davantage sur la question de l'équilibre stratégique et de la détente alors que les Vietnamiens accordent plus d'importance aux luttes de libération nationale dans le tiers-monde qu'à la détente par la négociation. Pour Hanoi, l'aide aux luttes de libération doit compter davantage que l'aide accordée à certains pays pour des raisons purement stratégiques.

Tout en admettant le principe de la division internationale du travail, le Vietnam hésite à se joindre au Conseil d'entraide économique (Comecon) comme membre à part entière : « Etant donnée la grande distance qui sépare le Vietnam des pays socialistes européens et étant donné la différence des stades de développement économique, il n'est pratiquement pas concevable que le Vietnam adhère au Comecon », nous dit un responsable.

Hanoi refuse de se ranger aux côtés de Moscou dans la dénonciation de l'extrême-communisme. A la réunion organisée à Moscou à l'occasion du soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, le premier secrétaire du parti communiste vietnamien, M. Le Duan, a déclaré sans équivoque que chaque parti devait décider souverainement de sa ligne en fonction de la situation concrète de l'intérieur du pays.

Mais ces différences d'ordre théorique entre Hanoi et les deux géants communistes découlent aussi très intimement de l'héritage national vietnamien et de considérations historiques plus profondes. A Hanoi, on a l'impression que la Chine n'a jamais réellement souhaité une victoire militaire du Vietnam sur les Etats-Unis. Et depuis la fin de la guerre, obsédée par la crainte que les Soviétiques n'obtiennent une base navale au Vietnam, la Chine a refusé toute nouvelle aide économique à Hanoi et a fait connaître publiquement ses revendications sur les îles Paracel et Spratly, que revendique aussi le Vietnam.

Depuis la destitution de la « bande des quatre », on a observé quelques signes d'amélioration dans les relations sino-vietnamiennes. Les Chinois ont cessé sensiblement de se tenir à propos des îles contestées, et le travail a repris sur les projets d'aide chinoise,

pratiquement laissés à l'abandon depuis 1975-1976. Dans leurs déplacements à l'étranger, le nombre des hauts responsables vietnamiens qui désormais s'arrêtent à Pékin est devenu inhabituellement élevé. Le général Vo Nguyen Giap a lui-même effectué en juin dernier une visite officielle qui était la première à ce niveau depuis l'année 1975. Dans les milieux diplomatiques de Hanoi, on pense que le retour de dirigeants modérés comme M. Teng Hsiao-ping a peut-être encouragé les Vietnamiens à attendre pour voir si la politique étrangère chinoise n'était pas en train d'évoluer.

Mais le conflit ouvert avec le Cambodge et le soutien chinois à Phnom-Penh ont apparemment convaincu les dirigeants de Hanoi que la politique chinoise reste la même sous M. Teng Hsiao-ping que du temps de la « bande des quatre ». De plus, souligne un ambassadeur européen à Hanoi, « dans leur quête ambitieuse pour se procurer une technologie moderne et une armée moderne, les Vietnamiens ne peuvent que s'adresser aux Soviétiques. Quelqu'ils aient adopté un code libéral des investissements étrangers pour attirer le capital et la technologie des Occidentaux, ils savent que les offres de l'Occident comportent des limites. » Malgré l'imprécision des statistiques disponibles sur l'aide fournie par les pays socialistes, on estime que Moscou a offert à Hanoi une assistance représentant 2,6 milliards de dollars pour son deuxième plan quinquennal ; la Chine, elle, n'a rien promis. On ne s'étonnera donc pas que, lors de son voyage en Chine en novembre dernier, le premier secrétaire du Parti, M. Le Duan, ait tenu à rappeler à ses hôtes cette déclaration de Chau En-lai : « L'aide à la lutte du peuple vietnamien contre l'agression des Etats-Unis et à leur cause favorable à la construction du socialisme est une obligation internationaliste dont il faut s'acquitter. »

### Les enjeux du conflit avec le Cambodge

QUE les tentatives de rapprochement avec la nouvelle direction chinoise aient échoué, ou bien que les Vietnamiens aient pris conscience de l'ampleur de l'aide dont ils avaient besoin, les relations entre Hanoi et Moscou se sont sensiblement réchauffées depuis l'automne dernier.

Au dire des observateurs diplomatiques en poste à Hanoi, deux délégations militaires soviétiques ou moins se sont rendues inconnues à Hanoi pour évaluer les besoins de la défense vietnamienne et sont convenues de lui fournir deux destroyers et quatre escadrilles de MIG-21. La fête inhabituelle avec lequel le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre fut célébré à Hanoi témoignait à lui seul de l'état des relations entre les deux pays.

A la lumière des récentes révélations sur le conflit sino-vietnamien, et du soutien à peine déguisé qu'accordent les Chinois au Cambodge, il semblerait que ce renforcement des liens entre Hanoi et Moscou ait eu quelque rapport avec le conflit qui s'annonçait. La première apparition en public du premier ministre cambodgien Pol Pot à Pékin, en septembre 1977, et son attaque à peine voilée contre le Vietnam en présence des

### Echapper à l'isolement

SANS doute, est-ce ce souci d'échapper à l'isolement qui a incité le Vietnam à sauter sur l'occasion de paix offerte par l'installation du nouveau régime militaire « libéral » à Bangkok et à envoyer son ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Duy Trinh, en tournée en Asie du Sud-Est. A son tour, le Cambodge devait surveiller de près l'évolution favorable des relations vietnamo-soviétiques et l'initiative diplomatique de Hanoi en Asie du Sud-Est. Le 31 décembre dernier, alors que M. Trinh se préparait à quitter l'Indonésie au terme d'un séjour de réconciliation dans ce pays, Radio-Phnom-Penh annonça la rupture des relations diplomatiques avec le Vietnam en l'accusant d'expansionnisme et d'agression. Par la suite, Phnom-Penh a publié des déclarations soulignant que la victoire du Cambodge contre le Vietnam était d'une importance cruciale pour toute l'Asie du Sud-Est. « Il ne s'agit pas d'un conflit de frontière ordinaire », commenta Radio-Phnom-Penh dans l'une de ses émissions : le Vietnam essaie de forcer le Cambodge à entrer dans une « Fédération indochinoise » qui lui permettrait de « renforcer son influence et sa puissance parmi les pays de l'Asie du Sud-Est ».

Le Cambodge a également accusé les Soviétiques d'aider directement l'action militaire vietnamienne. Hanoi, quoique plus discrètement dans sa formulation, n'a pas été en reste : en janvier, le premier ministre Pham Van Dong avait clairement fait allusion à la Chine en déclarant que la politique cambodgienne d'indignation à la haine contre le Vietnam « est considérée avec faveur, et encouragée, par les impérialistes et les réactionnaires qui, dans le monde, nourrissent de grandes ambitions en Asie du Sud-Est ». Et le 25 février, le radio de Hanoi accusait la Chine, toujours sans la nommer mais en des termes limpides, d'équiper les divisions khmères avec des armes lourdes et de les pousser à la guerre contre le Vietnam.

Pékin ne souhaite vraisemblablement pas un conflit ouvert avec le Vietnam, et les Chinois ont dû inciter les dirigeants cambodgiens à la modération lors de la visite précipitée à Phnom-Penh de la veuve de Chau En lai, Mme Teng Ying-chao. Mais il reste qu'ils approuvent l'opposition cambodgienne à ce qu'ils considèrent comme une volonté d'hégémonie de la part du Vietnam. En privé, les officiels chinois ne font pas mystère qu'ils n'apprécient pas la politique vietnamienne visant à établir des « relations spéciales » avec le Laos et le Cambodge — ce qu'ils qualifient de « politique de hégémonie régionale désignée ». Dans le fond, les Chinois filent la note de Moscou : n'étant pas parvenus à établir une hégémonie directe en Asie, les Soviétiques, devenus plus avisés, s'efforceraient de parvenir à leurs fins d'une autre manière, en encourageant l'hégémonie régionale. Même si la réputation de brutalité du régime cambodgien n'est guère de nature à lui gagner beaucoup de partisans et peut causer quelque embarras aux Chinois, il n'est cependant pas impossible que le poids de la Chine en Asie soit un facteur déterminant pour rallier la région à sa cause. Tout en ayant fait des ouvertures en direction de l'Asie du Sud-Est non communiste et en ayant sensiblement amélioré ses relations avec les pays membres de l'ASEAN Hanoi reste opposé au principe même de l'organisation — tandis que les Chinois sont en train de la courtiser. D'autre part, l'armée vietnamienne reste la plus puissante et la plus expérimentée dans la région et, cela, personne ne l'oublie.

### La plus difficile des guerres

LE maintien d'une forte présence armée le long de la frontière cambodgienne et les accrochages continus qui s'y produisent vont coûter très cher aux Vietnamiens, en hommes et en ressources. Mais l'autre solution, une opération militaire « chirurgicale » visant à renverser l'actuel gouvernement cambodgien, hérisserait de frissons toute l'Asie du Sud-Est. Pour le coup, cette crainte de l'isolement qui se perçoit chez les Vietnamiens deviendrait une réalité. Leur image en serait ternie sur la scène internationale, et leurs efforts pour attirer l'aide nécessaire au relèvement de leur économie s'en trouveraient bien compromis.

Curieuse ironie : après avoir vaincu le colonialisme français et après être venu à bout de l'intervention américaine, voilà que le Vietnam se trouve maintenant confronté à la plus difficile de ses guerres. Et l'adversaire est à la fois un minuscule pays, et son ancien allié. Une preuve décisive, pour la construction d'une nation puissante vers laquelle tendent tous les efforts entrepris depuis la libération.

(Copyright Nayan Chanda et le Monde diplomatique.) (Destins de Plants.)

(6) Voir les articles de Jean Daubier et d'Edo Vigan sur la diplomatie chinoise et sur le différend entre Tientsin et Pékin, dans le Monde diplomatique de mars 1978.

(7) Voir l'article sur le conflit entre le Cambodge et le Vietnam, le Monde diplomatique, février 1978.

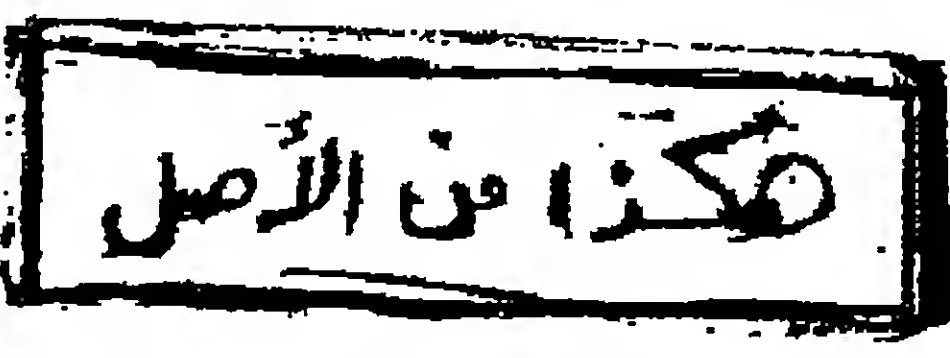
(8) L'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été créée en 1967, à Manille, à l'initiative des Etats-Unis, a été dissoute en 1975 (N.D.L.R.).

Edité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Farret, directeur de la publication. Jacques Saragat.

Imprimerie du « Monde » 5, rue des Saussaies PARIS-8<sup>e</sup>

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commissariat paritaire des journaux et publications : n° 57428













150

Supplément

# BAHREIN: une grande place financière entre l'Europe et l'Extrême-Orient

des relations nationales

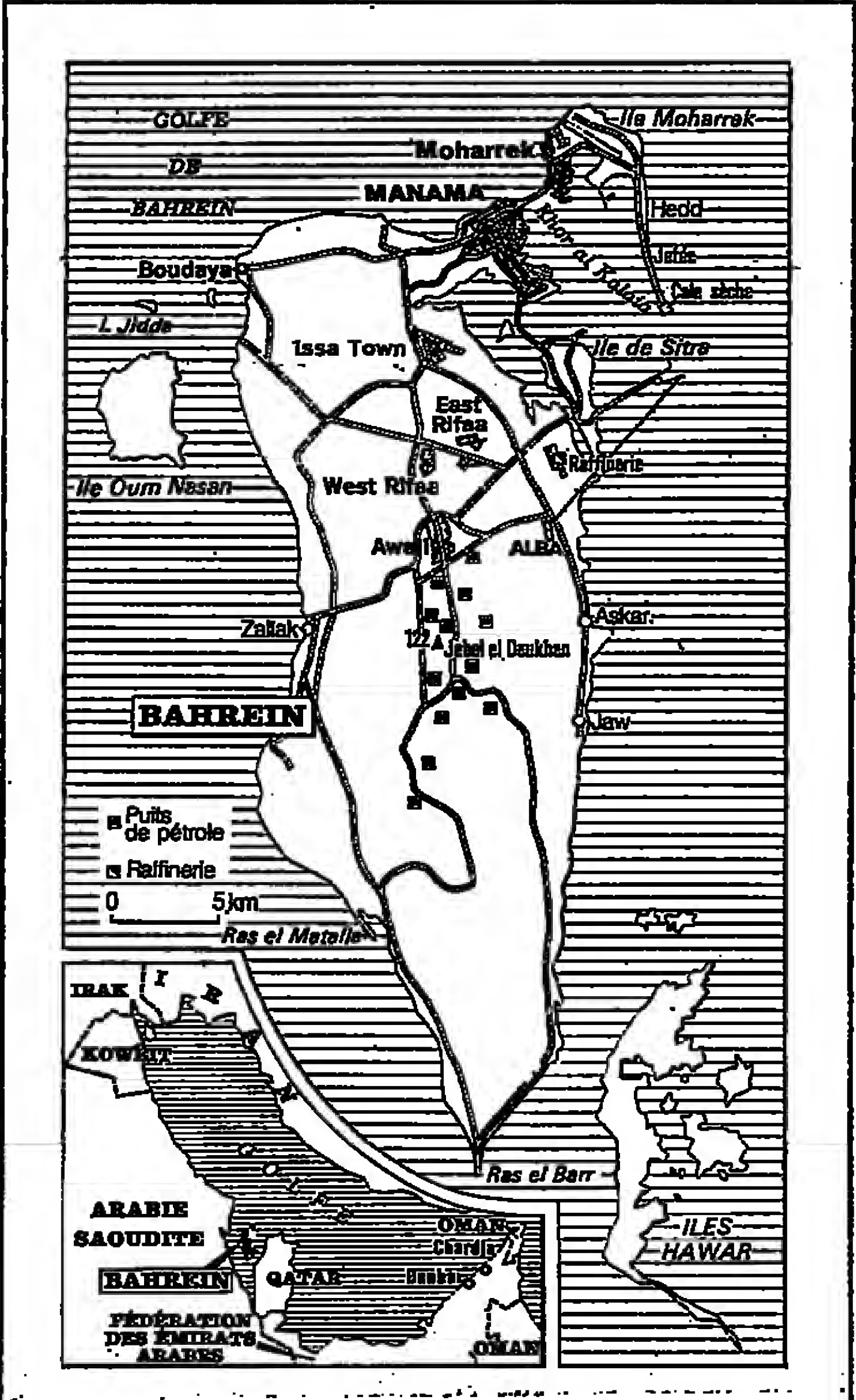
Devenir, en l'espace de deux ans, une des grandes places financières mondiales est le « miracle » réussi par Bahreïn. Premier des pays du Golfe à s'être lancé dans l'exploitation du pétrole (1932), Bahreïn est aussi le premier à être confronté aux problèmes de l'ère « post-pétrolière » que lui pose la diminution constante de ses ressources énergétiques en voie d'épuisement. Contrairement à ce qui se passe dans les autres émirats, le gouvernement bahreïn a été obligé de préparer la reconversion de son économie depuis de nombreuses années. Ses efforts se sont d'abord portés sur le secteur industriel avec la réalisation de grands projets comme la raffinerie de la Sasoco, le complexe d'Aluminium Albas ou la construction d'une cale sèche permettant d'accueillir les pétroliers géants. Mais Bahreïn ne dispose pas des revenus nécessaires pour entreprendre d'autres activités et se trouve aujourd'hui pratiquement au terme de son expansion industrielle.

L'archipel dispose, d'autre part, d'une population en expansion démographique



et disponible sur le marché du travail après la disparition des métiers traditionnels comme celui des pêcheurs de perles. Autre

avantage sur les pays du Golfe : l'ouverture sur l'extérieur. Bahreïn a toujours eu une vocation de centre d'échanges et sa tradition marchande est millénaire. Commerçants depuis des générations, les habitants de l'archipel ont la réputation d'être hospitaliers et sont habitués au contact des étrangers, ce qui facilite énormément les rapports humains et politiques. Cette situation se traduit dans la réalité par la volonté de conciliation qui existe entre les entreprises et l'administration bahreïnaises. L'obtention quasi automatique, pour le visiteur étranger, d'un visa de soixante-douze heures — Bahreïn est le seul pays du Golfe à pratiquer cette mesure — est un autre signe de cette ouverture sur l'extérieur qui s'étend également à Bahreïn de ses voisins et lui donne un statut de premier ordre. L'influence anglaise dans ce domaine est incontestable. En familiarisant très tôt Bahreïn aux méthodes européennes, elle lui a permis de s'insérer « en douceur » dans le marché du commerce international.



L'Etat de Bahreïn est composé de trente-cinq îles couvrant une superficie de 622 kilomètres carrés. L'île de Bahreïn, la plus grande (55 % de la superficie de l'archipel) concentre les principales activités agricoles, industrielles, commerciales et financières du pays. Elle est liée par un pont-tige à l'île de Moharrek (2,1 % de la superficie de l'archipel) où se trouve l'aéroport international. Moharrek est elle-même reliée par un digue routière à la cale sèche géante construite par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPEAP). Sitra (1,44 % de l'archipel) abrite le port pétrolier de Bahreïn.

POPULATION : 265 000 habitants dont 30 % environ de non-Bahreïnais. La capitale, Manama, compte plus de 80 000 habitants ; Moharrek, environ 40 000, et, Issa-Town, 35 000.

MONNAIE : le dinar bahreïnais vaut environ 12 F.

## «Créer» de l'argent sans investir

Par JEAN-LOUIS DEBIEUVE

CONNAISSANT ses limites et ses possibilités, l'économie bahreïnaise a cherché à développer des activités qui procureraient des emplois et des revenus à la population sans pour autant exiger des investissements importants au départ.

Pour réussir à mettre en place cette économie de services, Bahreïn disposait — en plus de sa tradition — d'atouts déterminants. Il existait d'abord à tous les niveaux une volonté de « faire quelque chose » de nouveau, au maximum toutes les initiatives — même étrangères — permettant de développer et diversifier les activités de l'archipel. Une partie de la main-d'œuvre locale était déjà bien formée par des entreprises implantées depuis longtemps comme la BAPCO (Bahreïn Petroleum Company). Cette main-d'œuvre qualifiée n'avait pas la possibilité de s'installer à son propre compte, comme en Arabie Saoudite, par exemple, où nombre de comptables d'entreprises américaines ont ensuite monté leurs propres affaires, et était opérationnelle immédiatement.

Bahreïn dispose de plus, d'un réseau de télécommunications internationales parfait et s'est adapté au type d'économie qu'il veut développer. Téléphone, télex,

service économique de l'agence Reuters, Reuters Monitor, qui indique en permanence le cours des changes aux cambistes ; les liaisons avec le reste du monde ne posent aucun problème.

En outre, le pays lui-même est un « pays de paradis » pour les entreprises qui décident de s'y installer. Les « mesaventures » de Beyrouth ne risquent pas de se reproduire à Manama, où le régime politique semble d'une stabilité à toute épreuve. D'autre part, trop peu important pour être dangereux, Bahreïn est en excellentes relations avec ses voisins, voisins (Arabie Saoudite, Koweït ou même Iran) et peut se développer sans pour cela changer les rapports de force établis dans le Golfe.

Dernier avantage — et non des moindres — dont jouit Bahreïn pour attirer les entreprises étrangères : l'exonération totale d'impôts. Dans ces conditions, il ne manquait plus que l'idée pour mettre en valeur une infrastructure aussi solide. Le « décret » se produisit fin 1973, quand le gouvernement bahreïnais l'impulsion de la B.M.A. (Bahreïn Monetary Agency) et de son directeur, M. Allan Moore (de nationalité britannique), prit la décision d'autoriser l'ouverture de banques « off shore » dans l'archipel.

annuelle de 25 000 dollars, quantité négligeable pour une banque internationale, est perçue par la B.M.A. Celle-ci se réserve tout de même un droit de contrôle sur les bilans, qui s'exerce de l'avis général, de façon plus amicale que répressive.

### Un champ d'action très diversifié

DANS leurs activités, les « O.B.U. » peuvent faire les opérations de banques commerciales classiques : crédit documentaire, transferts, avances sur comptes courants. Sans pour un nombre restreint d'entre elles, ce type d'opérations est assez peu développé en raison de l'éloignement du client. Par contre, il existe des activités spécialisées aux « O.B.U. » pour lesquelles les distances ne constituent pas un obstacle.

Les prêts syndiqués à moyen terme sont actuellement en plein développement. Les syndications

constituées exclusivement de succursales de banques, les « O.B.U. » sont étroitement contrôlées par leur siège et tenues de ce fait à une gestion saine et rigoureuse. En outre, le choix opéré par la B.M.A. au moment de l'octroi des licences n'a retenu que les banques les plus importantes dont on pouvait prévoir que l'implantation et le fonctionnement ne poseraient pas de problèmes majeurs. Sur les trente-sept « O.B.U. » en activité actuellement à Manama, vingt-cinq sont classées parmi les deux cents plus grandes banques mondiales, dont cinq parmi les dix premières. Cette sélection et la qualité des établissements bancaires représentés ont donné très vite à la place de Bahreïn une image de marque faite de sérieux, compétence et dynamisme.

sont faites à Bahreïn, où elles peuvent trouver suffisamment de participants sur place et, surtout, parce que les responsables locaux peuvent mieux apprécier la situation de l'emprunteur, appréciation souvent impossible sur la seule foi de quelques documents comptables. Les « O.B.U. » installés dans le Golfe peuvent tenir compte des réalités locales et surtout qu'il est plus de temps inutile de demander à un emprunteur arabe ses bilans des vingt dernières années ou son « cash flow » prévisionnel.

(Lire la suite page 26.)

## Une «vocation stratégique» pour le Golfe

Par PHILIPPE RONDOT

POUR quelles raisons, depuis la plus haute Antiquité, le petit archipel de Bahreïn fut-il préféré à la péninsule voisine de Qatar, qui plonge au centre du Golfe, comme sentinelle des navigateurs et point de rassemblement des marchands de toutes origines ? Sans doute parce que celui-ci, après avoir échappé aux pirates qui sillonnaient les côtes durant des siècles déjà peu hospitalières, étaient assurés de trouver un ravitaillement abondant et des approches sûres. L'eau douce, en effet, ne s'y rassemblait pas, et un peuple indigent ne pouvait tirer tout le parti des richesses de la terre et de la mer. Point de rencontre mais aussi d'affrontement entre la Perse et l'Arabie, puis centre du pouvoir britannique pour toute la région, l'archipel subit les occupations successives de ceux qui considéraient la possession de ses terres comme indispensable au maintien de leur hégémonie.

Devenu indépendant, l'émirat fut saisi d'indifférence, puisque les Etats-Unis obtinrent un certain nombre de facilités pour leur flotte de l'océan Indien. Aujourd'hui, les craintes qu'inspirent la poussée des forces progressistes dans le Golfe et la menace d'actions subversives incitent les pays riverains à rechercher un système de sécurité collective. Petit pays par la superficie et le nombre de ses habitants, Bahreïn résiste difficilement aux pressions extérieures.

Si l'on excepte la période du onzième au seizième siècle, durant laquelle l'archipel réussit à préserver son indépendance, l'histoire de Bahreïn est celle

d'une longue suite d'occupations. Beaucoup, comme les Portugais ou des Omanais, furent éphémères et n'eurent pas de conséquences importantes. D'autres prirent la forme de véritables annexions avec la présence des Perses, des Wahabites, ou d'une tutelle extrêmement rigide avec les Britanniques, et ont laissé des traces profondes dans la société bahreïnise actuelle.

Les Perses Sassanides, maîtres du Golfe, occupent Bahreïn du quatrième au septième siècle et en font une de leurs colonies, y apportant leur civilisation et leurs coutumes. Ils en sont chassés lorsque l'islam touche l'île, du vivant du Prophète. Deux communautés religieuses vont alors y cohabiter difficilement : les chiites, qui constituent la masse des agriculteurs et vivent repliés sur eux-mêmes, et les sunnites minoritaires, commerçants navigateurs ou pêcheurs ouverts sur le monde extérieur. La domination portugaise, à partir du seizième siècle, et le pouvoir autoritaire du chef sunnite de l'archipel incitent les chiites à faire appel au chah Abbas. Ce dernier fait

occuper Bahreïn par Allah Verdi Khan et l'incorpore dans la province persane de Fars. La tribu arabe des Alotoub, d'où est originaire l'actuelle famille régnante des Al Khalifa, chasse définitivement les Perses en 1783.

Mais pendant deux siècles, sans tant toutes les occasions — le traité anglo-saoudite de 1927 (Bahreïn y est cité comme Etat indépendant), l'octroi de concessions pétrolières en 1930 et 1934, le bombardement italien de la base britannique en octobre 1940, — Téhéran soutient que Bahreïn fait partie intégrante de la Perse. Le 12 novembre 1957, le chah annonce même qu'il « annexe » l'archipel pour en faire la quatorzième province de son empire. Deux siècles lui sont réservés au Parlement et un gouvernement est désigné. La « question de Bahreïn » restera posée jusqu'au moment où, en mai 1970, quelques mois avant le retrait britannique du Golfe, l'Iran renonce à ses prétentions. Les chiites de l'île, qui n'ont jamais obtenu le pouvoir politique ou financier et la minorité persane ont peut-être longtemps gardé un secret espoir...

### La dépendance à l'égard des Saoudiens

APRÈS débarrassés des Perses en 1783, les Al Khalifa doivent affronter les Arabes de l'Oman, contre lesquels interviennent avec succès les tribus d'Abel et des Saoud. L'émirat du Nedj, Le chah Bahmane supporte difficilement la présence de ces Wahabites rigoristes, qui, ayant trouvé à un territoire plein de ressources, n'envisagent

les relations futures entre les deux Etats. Les Al Khalifa ne sont-ils pas d'ailleurs originaires eux-mêmes du Nedj, avant de venir s'établir au Koweït puis au Qatar pour aborder enfin Bahreïn ?

Aujourd'hui, l'influence de l'Arabie Saoudite est prépondérante au point que certains ont irrité certains milieux politiques, principalement de gauche, de Bahreïn. Une partie du pétrole saoudien du gisement de Dhahran-Dammam arrive par un oléoduc sous-marin à la raffinerie de la BAPCO, sur la côte nord-est, et lui assure le principal de ses activités. D'autre part, les investissements saoudiens sont nombreux et fournissent à l'économie de l'archipel un apport d'autant plus appréciable que les réserves pétrolières, au demeurant faibles, seront rapidement épuisées. Mais surtout, le projet de construction d'un pont reliant les deux pays, objet de longues controverses non seulement avec l'Iran, mais aussi au sein de l'opinion bahreïnise, s'il est réalisé — ce qui en l'état actuel des choses est pratiquement acquis, — devrait modifier considérablement la nature des relations en accentuant la dépendance à l'égard des Saoudiens.

Un projet du même ordre est d'ailleurs envisagé entre Bahreïn et Qatar. Seul un vieux différend en empêche jusqu'à aujourd'hui la mise en œuvre. Car les rapports avec Qatar n'ont pas toujours été bons. Jadis, Bahreïn y exerça longtemps sa souveraineté, et la dynastie qatarite des Al Thani eut le plus grand mal à secouer la tutelle des Al Khalifa, bien établis sur la côte ouest, autour de Al Zoubarah. Les fameuses batailles navales de 1897 et de juin 1898, cette dernière à l'avantage de Qatar, marquèrent un terme aux combats mais non aux querelles. Ainsi, la contestation demeure sur la souveraineté de l'île de Hawar, dans laquelle Bahreïn maintient une petite garnison. Cette zone, où la délimitation des frontières « off shore » suscite de vives discussions, pourrait en effet receler quelques gisements pétroliers.

(Lire la suite page 24.)

### Lire pages 24 à 28 :

- P. 24. - Suite de l'article de Philippe Rondot.
- P. 26. - Suite de l'article de Jean-Louis Debieuve.
- P. 27. - Le lieu de rencontre privilégié des deux grandes familles de l'Islam (Pierre Rondot).
- P. 28. - La condition féminine : Une situation exceptionnelle dans la région (Ali Tappi).

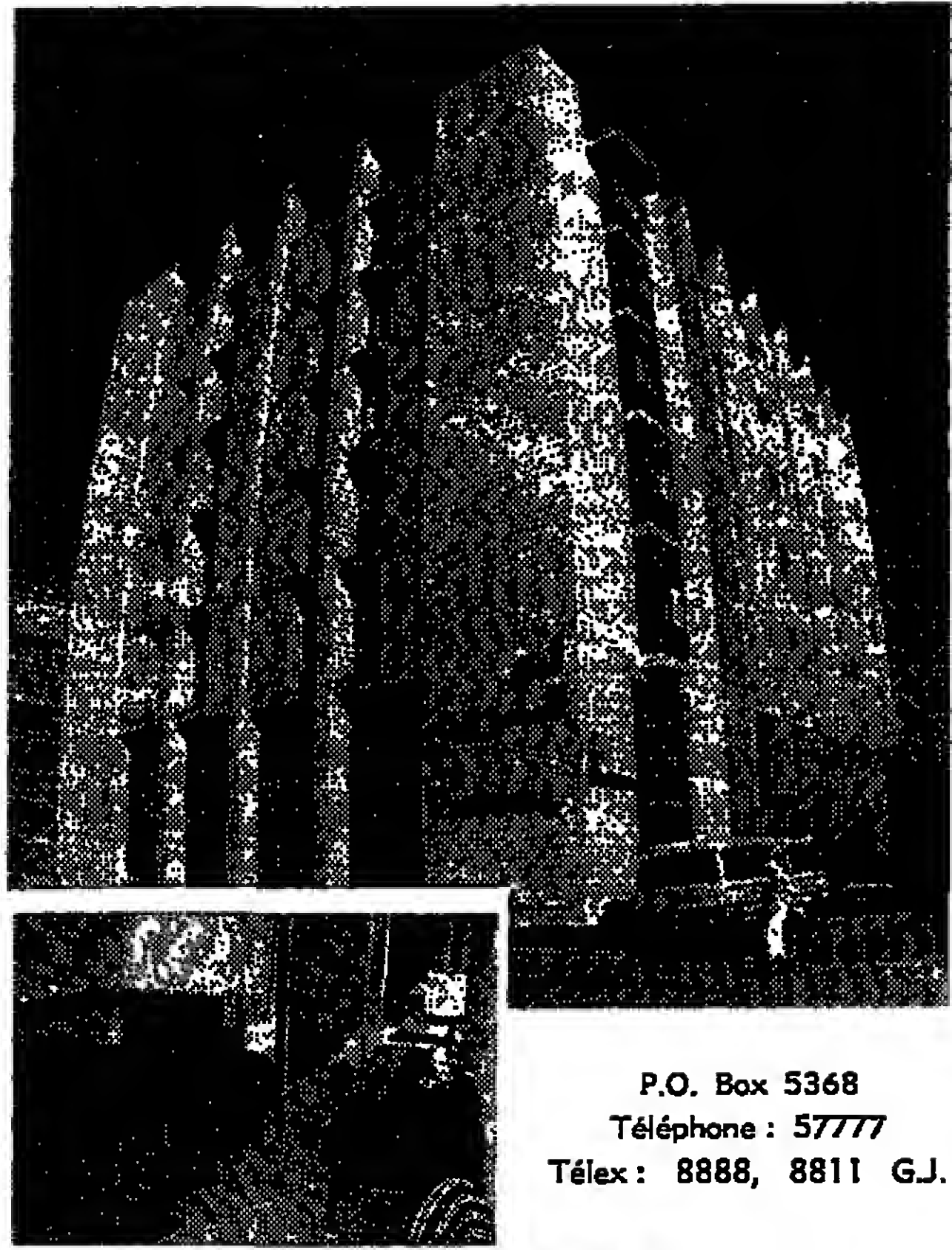
RAPPI



# Le Vendôme

A quelques minutes du centre : 90 chambres de luxe avec télévision et mini-bar ; 20 semi-suites et 10 suites. Spécialement conçu pour hommes d'affaires. Télex - Téléfax - Secrétariat sur demande.

Excellente cuisine  
Le Vendôme : une nouvelle manière de vivre.  
Direction : MIRZA BROS



P.O. Box 5368  
Téléphone : 57777  
Télex : 8888, 8811 G.J.

## PEARL

Restaurant et cabaret  
ouverts de midi à 3 heures du matin  
Cuisines française et libanaise



## Une « vocation stratégique » pour le Golfe

(Suite de la page 23)

Enfin, la longue et récente présence britannique, en fait les bases administratives et commerciales de l'Etat moderne de Bahreïn, fut déterminante. Elle cristallisa d'autre part en grande partie les revendications nationalistes de l'île et contribua, indirectement, à la formation de ce puissant courant de gauche qui dominait jusqu'à une époque récente la vie politique. Avant de quitter le Golfe, en 1971, la Grande-Bretagne engage, mais en vain, le cheikh Issa Ben Salmane Al Khalifa à s'unir au sein d'une même fédération avec Qatar et les émirats de la côte de la Trêve. L'émir aurait voulu

tenir le premier rôle, justifiant ses prétentions par le fait que son pays occupait depuis longtemps dans la région une position privilégiée et que les Bahreïnais y avaient fait la preuve de leurs capacités. Les luttes d'influence de l'Arabie Saoudite, de l'Irak, de l'Irak et du Koweït s'ajoutant aux rivalités principales imputèrent donc ce projet de Bahreïn mais aussi de Qatar. Cet échec ne remit pas en cause l'accession de Bahreïn à l'indépendance le 14 août 1971, et le vide causé par le départ de la Grande-Bretagne fut quelque peu compensé par la présence militaire américaine dans l'archipel.

les difficultés qu'ils auront pour se maintenir encore très longtemps à Jufair. Aussi aménageaient-ils dans l'île de Diégo-Garcia, dans l'océan Indien, une base plus facile à entretenir et à développer. Ils étudiaient également la possibilité d'utiliser l'île omayyade de Massira, sommairement équipée par les Britanniques à Bahreïn, le 27 août 1975, l'émir Issa Ben Salmane procéda à la dissolution d'une Assemblée devenue de plus en plus contestataire mais fait annoncer, au

début de 1976, par son ministre des affaires étrangères, que les facilités accordées à la flotte américaine allaient être suspendues. Confirmation officielle de la nouvelle est donnée le 23 juin 1977. Les Etats-Unis quittent Jufair le 30, en gardant cependant la faculté de pouvoir réintégrer à Bahreïn suivant les nécessités.

Pour expliquer cet abandon par les Américains de leur petit point d'appui, on fit volontiers état de désaccords entre les deux parties sur le montant du loyer. En fait, il semble bien qu'en prenant cette décision l'émir de Bahreïn se conformait au vœu général des autres dirigeants du Golfe, au premier rang desquels le roi Khaled et le chah d'Iran, de faire de cette zone stratégique une région dégagée de la présence militaire permanente des grandes puissances. Le maintien de la sécurité devait désormais relever, selon eux, de leur seule responsabilité. Les problèmes ne s'en trouvaient pas réglés pour autant.

### La présence militaire américaine

La Grande-Bretagne avait construit à Bahreïn des installations militaires relativement importantes pour ses communications radio-électriques, le support logistique de ses bâtiments opérant dans le Golfe et l'océan Indien et le stationnement des appareils de la Royal Air Force. Le conflit irako-koweïtien de 1981 contribua à renforcer ce dispositif et à développer cette infrastructure militaire. Le départ des Britanniques laisse ces bases inemployées. Elles ne le resteront pas longtemps puisque, le 23 décembre 1971, un accord gardé secret jusqu'en 1972 est conclu avec les Etats-Unis. Leur flotte bénéficie, suivant les dispositions de cet accord, du droit d'utiliser une partie des installations de Jufair. La discrétion dont a été entourée la signature des documents, et la révélation soudaine qui en est faite à l'étranger suscitent à Bahreïn des réactions hostiles chez les nationalistes.

Le gouvernement est mis en demeure de s'expliquer sur sa décision. Il le fait : l'accord

conclu n'est que la simple location de facilités d'école sans aucune obligation militaire et ne porte donc pas atteinte à la souveraineté nationale. Certes, six cents Américains pourront stationner sur l'île, mais ce ne sont que des techniciens. L'opposition manifestée par le mouvement est partagée à l'extérieur par quelques pays arabes, dont l'Egypte, et l'ensemble des organisations révolutionnaires qui dénoncent la « manœuvre réactionnaire ». Les déclarations sur la « coopération militaire » entre les deux pays, faites par le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, lors de son passage à Manama, le 2 juillet 1972, confortent les convictions des contestataires.

Depuis le 20 octobre 1973, quelques jours après l'ouverture des hostilités entre Arabes et Israéliens, le gouvernement bahreïnien, par solidarité, supprime les facilités accordées à la marine américaine sans prendre date pour quant à l'application de cette décision multilatérale. Suivant les clauses de l'accord, les Etats-Unis disposent d'un délai d'une année. Les activités se poursuivent donc normalement. Jufair. Le navire-amiral *La Salle*, un bâtiment de commandement à un amiral et à son état-major dépendant de la *Mid-East Force* de l'U.S. Navy et deux destroyers l'assistent. Depuis janvier 1972, la zone stratégique du Golfe est, en effet, rattachée à celle de la Méditerranée et du Pacifique. La VII<sup>e</sup> flotte, opérant alors dans le Pacifique, voit son aire de responsabilité étendue à l'océan Indien. Entre les deux, Bahreïn est admirablement situé pour faire la liaison. La divulgation, par la presse américaine, de l'existence de scénarios d'intervention militaire défilés dans la région du Golfe, et les plans du Pentagone pour contrôler les champs pétroliers, et les déclarations de M. Henry Kissinger sur le « usage de la force en cas d'étranglement du monde industriel » exacerbent les passions.

Les formations de gauche, le Front de libération nationale et la section bahreïnienne du Front populaire de libération d'Oman et du Golfe (F.P.L.O.G.A.), dont les maquis opèrent dans le Dhoofar en Oman, font déposer par un député du Bloc populaire, en décembre 1974, une demande d'explication à l'Assemblée nationale. Le gouvernement répond que l'accord avec les Etats-Unis a obtenu le consentement tacite de tous les Etats du Golfe, ce qui est aussitôt contesté par le Koweït.

Faisant fi de cette opposition, le gouvernement renouvelle le contrat en mars 1975 : les effectifs sont portés à près de cinq cents personnes en grande majorité des officiers, qui disposent d'une zone d'une vingtaine d'hectares pour les installations à terre. Les Etats-Unis mesurent

### Vers un système de sécurité collective

DEPUIS le désengagement britannique à l'est de Suez, deux puissances régionales pouvaient prétendre prendre la relève : l'Irak et l'Arabie Saoudite. Le formidable potentiel militaire de la première lui assure, dès le départ, une légitimité d'autant plus incontestée que les Etats-Unis apportent à Téhéran un appui matériel et un soutien politique importants. Numériquement faible, encore sous-équipée militairement, l'Arabie Saoudite dut, à une capacité financière sans limite et à son prestige, de pouvoir résister à l'emprise iranienne sur le Golfe et sauvegarder la plupart de ses intérêts dans la partie arabe. Mais cette rivalité entre les deux régimes conservateurs ne se révéla pas assez profonde pour empêcher Ryad et Téhéran d'amorcer la constitution d'un front commun contre les mouvements réformistes ou révolutionnaires qui se développaient ici et là.

Ainsi, la rébellion du Dhoofar, commencée en 1964 dans le sultanat d'Oman, après avoir enregistré quelques succès, gagne plus à l'est le djebel Akhdar et menace la presqu'île de Massada qui domine le détroit de Hormuz. La dénomination qu'adoptent pour elle ses chefs — Front populaire de libération d'Oman et du Golfe arabe — montre clairement ses ambitions. A partir de 1971, les dirigeants du F.P.L.O.G.A. établissent des contacts avec les autres groupes

révolutionnaires disséminés dans le reste du Golfe. Le Front décide alors de créer dans chaque Etat une organisation adaptée aux conditions locales et d'unifier le combat. Bahreïn est, à cet égard, un terrain particulièrement favorable. L'action révolutionnaire ne se fait plus seulement par le moyen de la guérilla mais vise désormais les villes où se développe un nouveau prolétariat ouvrier facilement accessible. Les manifestations les plus graves et, parfois, les émeutes éclatent dans les années 1971-1972 à Manrah, Mascate, Bahreïn, Ras-Al-Khaima, semblant obéir à un plan d'ensemble. Pour faire face à ce déferlement qui menaçait tout le sud-est de la péninsule Arabique, le sultan Qabus d'Oman fait appel à l'Irak qui possède la seule force armée de la région ayant la capacité d'intervenir en dehors de ses frontières. L'intervention militaire du chah met effectivement un terme, en décembre 1973, à la rébellion du Dhoofar. Malgré cet échec, le Front ne paraît pas avoir renoncé, du moins sur le plan politique, et s'efforce, encore aujourd'hui, à parer du Yémen du Sud, de mobiliser les aspirations révolutionnaires de la région. Les bulletins diffusés régulièrement par le Front populaire de libération d'Oman et du Golfe arabe — au F.P.L.O.G.A. — ne manquent d'ailleurs jamais d'associer Bahreïn et Oman au sein d'une même lutte.

### La répartition des rôles

UNE des raisons invoquées par le cheikh Issa pour dissoudre l'Assemblée nationale en août 1975 fut le refus de celle-ci de voter une loi sur la sécurité après l'arrestation d'une trentaine de militants d'extrême gauche accusés d'entretenir des contacts avec les réseaux de l'Organisation communiste arabe. Le Koweït, voisin, un an plus tard, subit les mêmes mesures qui mettent un terme aux deux seules expériences démocratiques tentées jusqu'à maintenant dans le Golfe. Depuis, les deux Etats ont pris des dispositions pour renforcer le pouvoir du gouvernement, donc de la famille régnante et limiter les activités de l'opposition.

Depuis 1976, les questions de sécurité semblent primer dans les conversations entre les dirigeants du Golfe. Le règlement des principaux litiges entre Etats concernant la souveraineté territoriale a pu se faire. S'il subsiste aujourd'hui quelques encres mal définies, celles-ci n'empêchent plus la concertation comme cela avait été longtemps le cas. Une première tentative de regroupement a lieu lors de la conférence de Mascate, en novembre 1976 : les représentants de tous les pays riverains du Golfe y assistent. La réunion se termine sur un constat d'échec, les pays arabes étant peu résolus à s'inscrire dans un pacte de sécurité collective dont l'Irak n'aurait pas manqué d'être l'élément moteur. Courant 1977, les conversations se poursuivent néanmoins d'une manière bilatérale.

La diplomatie koweïtienne se montre particulièrement active mais les différends suscités dans un autre domaine par la politique pétrolière au sein de l'OPEP ne facilitent pas le rapprochement des vues. Les pays arabes les plus faibles sur le plan du potentiel militaire, tel Bahreïn, souhaitent obtenir un minimum de garanties de façon à limiter les risques d'intervention dans leurs affaires internes. D'autre part, le seul pays arabe progressiste directement concerné, l'Irak, pour des conditions naturellement sévères pour son intégration dans le système.

Conçu au départ pour écarter le Golfe de la confrontation des grandes puissances, le projet de traité de sécurité collective bute toujours sur la question de la répartition des rôles entre l'Arabie Saoudite et l'Irak. Si l'entente se réalise entre les pays conservateurs pour l'organisation commune de la surveillance et de la répression des activités subversives de groupuscules révolutionnaires, pas de doute, pour l'instant, difficile au niveau de la haute stratégie. Dans tout ce débat, Bahreïn ne peut apparaître autrement que comme figurant, selon une extrême vulnérabilité l'obligé, en effet, à s'abriter derrière l'Arabie Saoudite. Le développement prévisible des relations entre Manama et Téhéran pourra qu'accroître cette dépendance, jugée par certains, naturelle et, par d'autres, insupportable.

PHILIPPE RONDOT.



### U.B.A.F. BAHRAIN BRANCH

Kanoo-Building - P.O. Box 5595  
Manama - Bahrain  
Telephone : 57 393 / 57 387  
Telex : 8840 UBAF GJ (General)  
8823 UBAFEX GJ (Foreign exchange)  
Cable : UBAFOBU

### U.B.A.F. TOKYO BRANCH

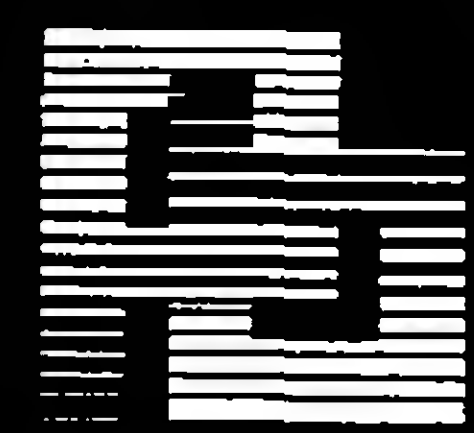
Tokyo International - P.O. Box 5190  
Tokyo 100-31  
Room 208 - Mitsui Bikkain  
3-3-7 Muromachi, Nihombashi - Chuo-ku  
Tokyo 103  
Telephone : 241 5945 / 245 0801  
Cable : UBAFTYO - Telex : J 25660/1/2

Siège Social :

### UNION DE BANQUES ARABES ET FRANÇAISES

«Le France» 4, rue Ancele 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex  
Tel. : 747.72.42 CABLE : UBAFRA - TELEX : 610334 & 610640

# كبر شبكة مصرفية فرنسية في الشرق الأوسط



BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS 3 rue d'Antin - 75002 Paris - tél 260.35.00 - poste 25.14/31.49

## LA SEULE BANQUE FRANÇAISE PRESENTE A BAHRAIN

En banque commerciale P.O. BOX 5241 - TEL 53119 - TELEX 5458 PARIBA GJ  
En banque off-shore P.O. BOX 5393 - TEL 53113 - TELEX 9078 PARIBA GJ

Autres succursales dans le golfe :

Qatar Telex PARISA DH 4263, Abu-Dhabi Telex AH2235, Dubai Telex 5755 PARIBA DB, Oman Telex WD 3360, Bank of Sharjah (filiale) Telex BANK SH 8039

مكتبة من الأصل

Bah

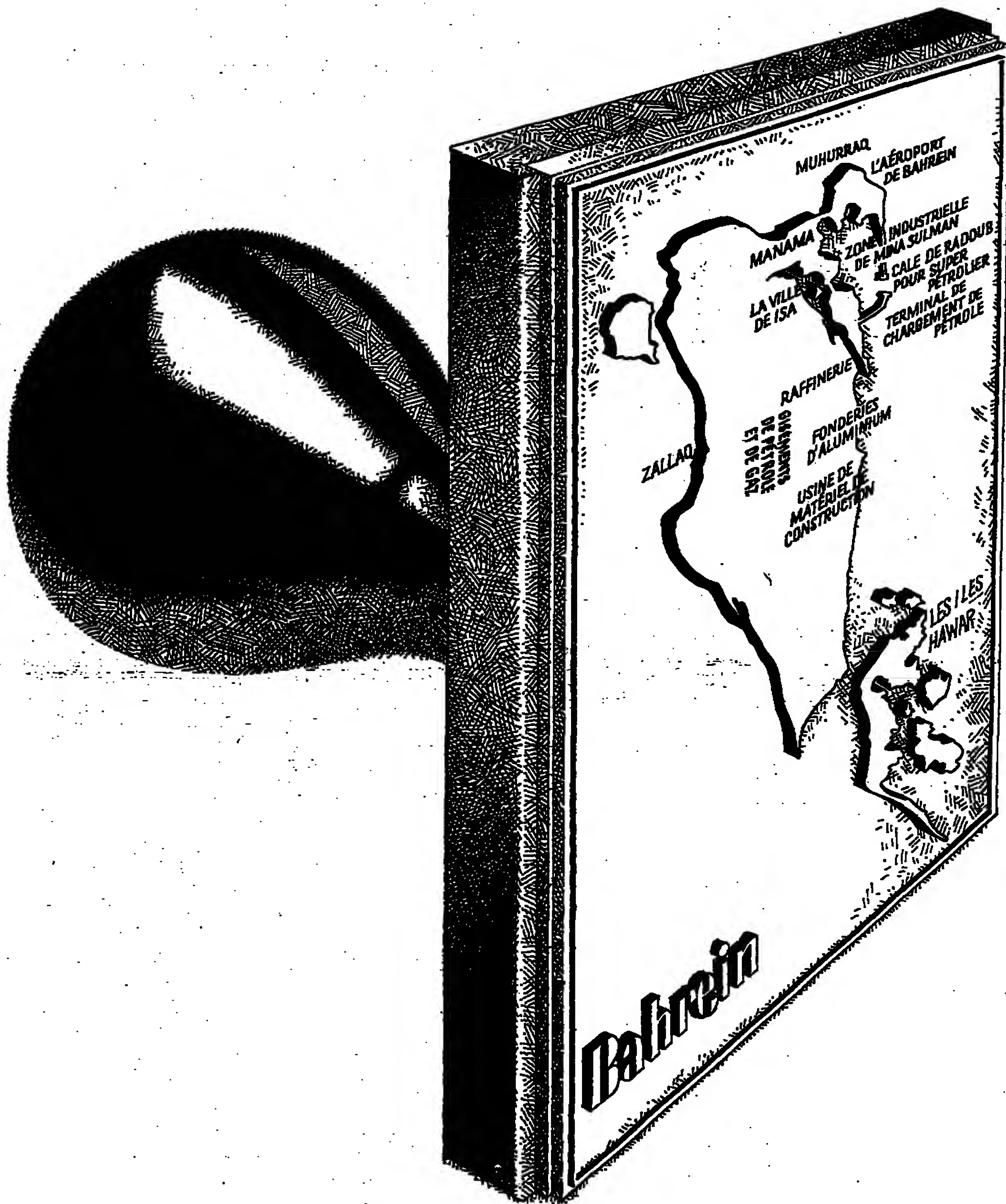
150 compagnies  
leurs activités da  
régionale à Bahreïn

Pourquoi Bahreïn  
géographique cer  
une main-d'œuvre  
une législation co  
les meilleures lia  
télécommunicati

Tout ceci a fait d  
avec 35 banques  
12 milliards de d  
la fondrie d'alun  
et d'innombrables  
dont les activités  
à la fabrication d



# Bahrein, le sceau du Golfe



450 compagnies ont choisi récemment le sceau bahreïni pour leurs activités dans le Golfe en installant leur représentation régionale à Bahrein.

Pourquoi Bahrein ? Dans le Golfe, Bahrein occupe une position géographique centrale, offre une vie politique stable, une main-d'œuvre qualifiée, un port sans problèmes, une législation commerciale avantageuse ainsi que les meilleures liaisons aériennes et le meilleur réseau de télécommunications.

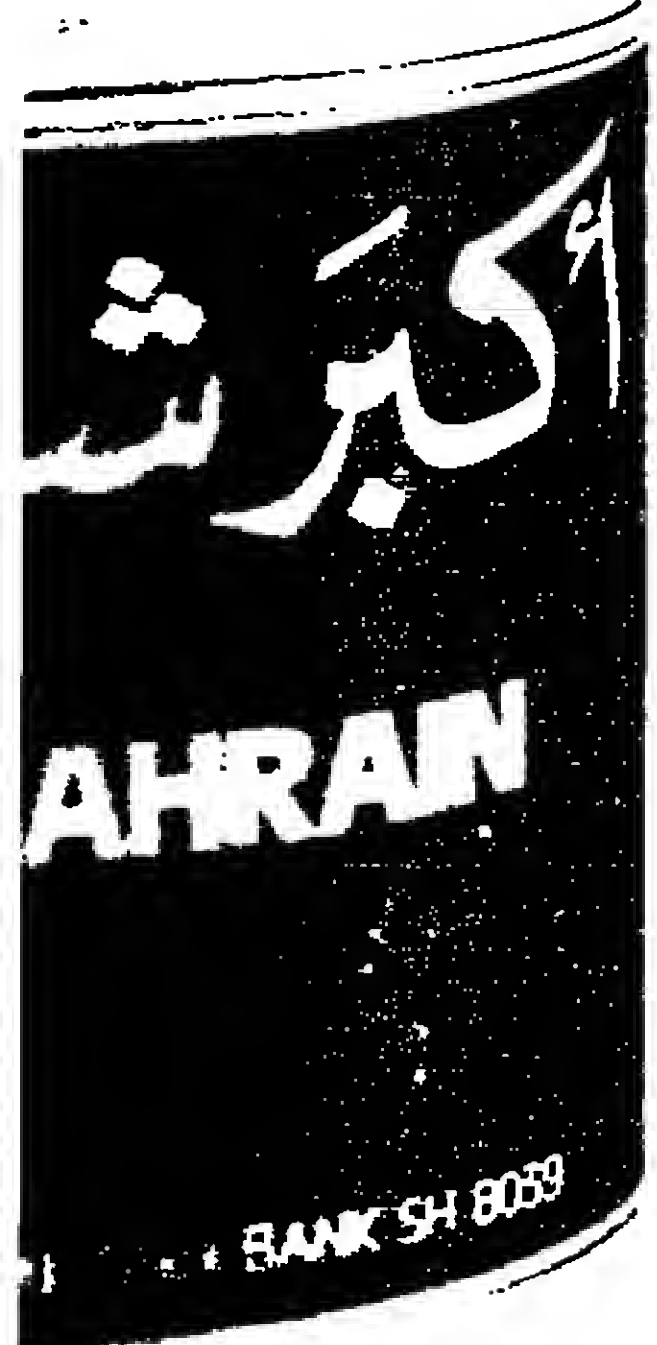
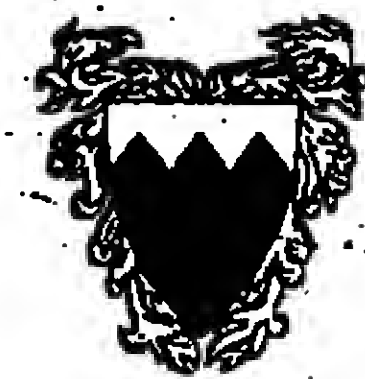
Tout ceci a fait de Bahrein le premier centre financier du Golfe avec 35 banques « off shore » dont les actifs dépassent 12 milliards de dollars. Bahrein héberge aussi Alba, la fondrière d'aluminium géante, la cale sèche de l'OPEEC et d'innombrables entreprises industrielles ou de service dont les activités vont de la réparation de turbines à la fabrication de matelas.

Plus récemment une nouvelle législation a été mise en place pour encourager l'installation de compagnies « off shore ». Des licences de banques d'investissement sont disponibles et une nouvelle zone industrielle a été créée avec des terrains offerts à des loyers préférentiels.

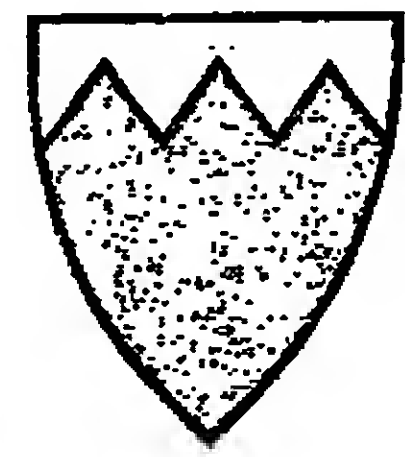
En 1978 de plus en plus de compagnies acquerront le sceau bahreïni.

Pour de plus amples renseignements, contactez le

MINISTÈRE DE L'INFORMATION  
P.O. BOX 253  
BAHREIN







## LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A BAHREIN. POUR VOUS.

PEARL OF BAHRAIN BUILDING  
Government Road - MANAMA  
Tél. 53 641  
Telex 8568/9 SOGEB A

Notre succursale de Bahrein vous aide à pénétrer les marchés du Golfe et de la Péninsule.

Elle connaît bien le Moyen-Orient, le pays, les hommes, les entreprises et leur manière d'agir

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Siège Social et Direction de l'Étranger  
29, Boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. 266.54.00

## Essa K. Al-Khalifa & Son

P.O. Box 360, Manama, Bahrein  
Téléphone : 714328  
Télex : 8866 Isason G.J.

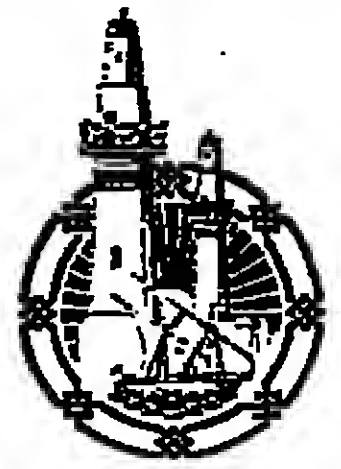
Concessionnaires exclusifs



de **RENAULT**

Garage Renault  
parfaitement équipé  
pour toutes réparations et entretien

Nous sommes intéressés à la représentation de tous équipements et accessoires automobiles de fonction et d'entretien.



*Bank of Bahrain and Kuwait*

B.S.C.

**SERVICE PERSONNALISÉ  
POUR TOUTES OPÉRATIONS BANCAIRES**

Siège et Agence principale :  
Government Road, MANAMA, P.O. Box 597  
**BAHREIN**

Téléphone : 53368. - Télex : 8284 G.J.

## «Créer» de l'argent sans investir

(Suite de la page 23.)

Les émissions d'euro-obligations en monnaie du Golfe et les certificats de dépôts sont encore peu importants, mais le récent développement d'un marché secondaire devrait leur assurer une meilleure place pour l'avenir.

Le marché des changes a été favorisé dès l'origine par le savoir-faire et le réseau de relations internationales des «O.B.U.» et de leur siège. Il est maintenant aussi important que celui de Singapour. La vive concurrence suscitée par la présence de banques de taille internationale a entraîné une réduction des marges qui sont comparables à celles pratiquées à Londres, à Paris ou à New-York, y compris pour les devises locales. Le volume des transactions se situe actuellement entre 2 et 4 milliards de dollars de chiffre d'affaires par semaine. Le marché est dominé à 72 % par les opérations en dollars/marchés et dollars/livres, mais, parallèlement, se développe un marché en devises du Golfe — rial saoudien, notamment — qui est appelé à s'étoffer en raison du nombre croissant des contrats libellés dans ces domaines. Ce marché est l'apanage des «O.B.U.» disposant d'une filiale en Arabie Saoudite, comme l'Algeme Bank, la First National City Bank et la Banque de l'Indochine et de Suez.

Bahrein profite également pour son marché des changes d'une position sur les fuseaux horaires qui lui permet de traiter le matin avec l'Extrême-Orient et l'après-midi avec l'Europe et les États-Unis. Le jour de congé dans les pays musulmans étant le vendredi, Bahrein est la seule place à être ouverte le samedi et le dimanche, ce qui est un

avantage, même si, à ce moment, les marges augmentent, le marché bahreïn ne pouvant s'appuyer sur les autres places mondiales. Quant au marché des dépôts, il est dominé à 72 % par le dollar

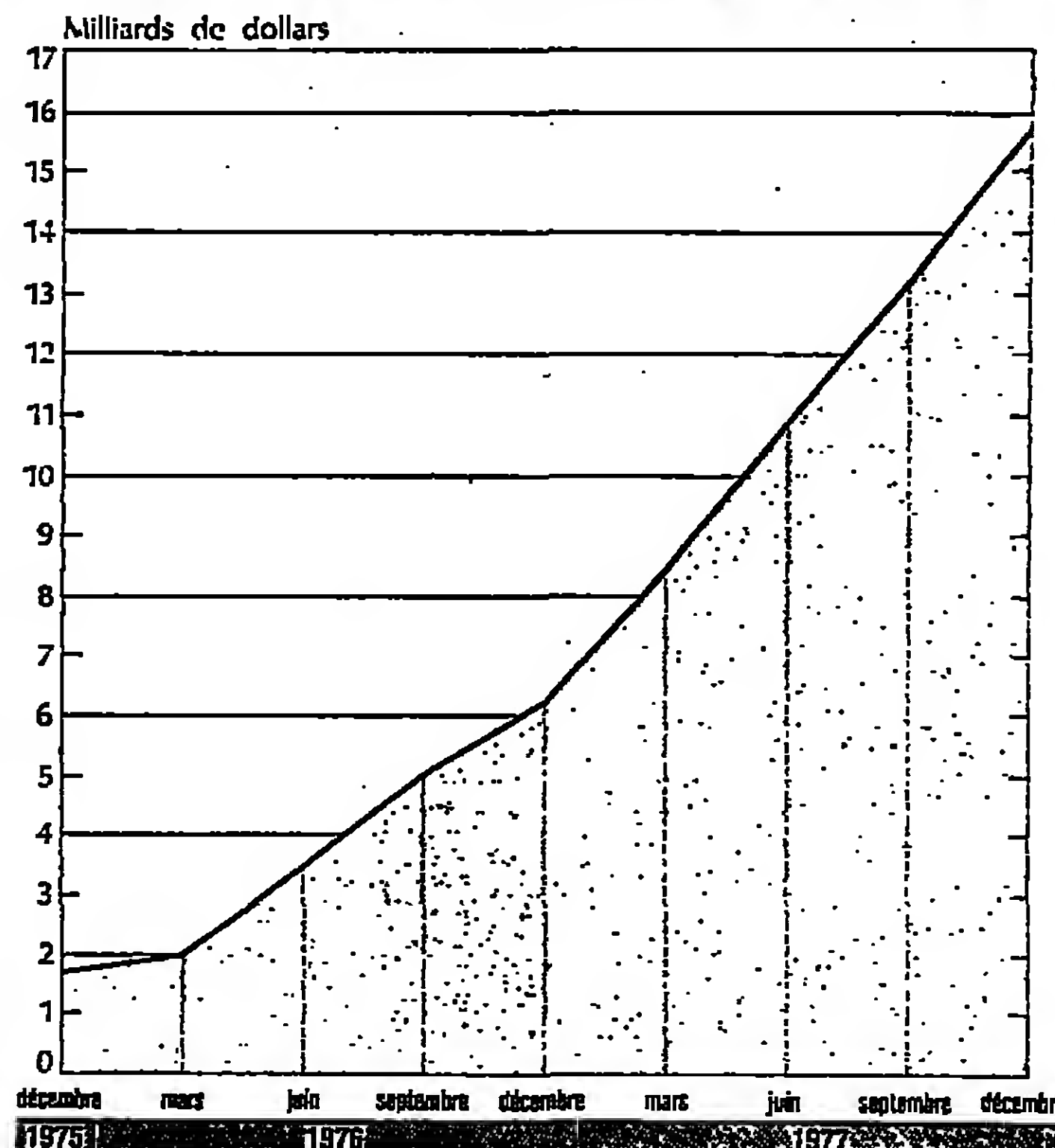
des États-Unis tandis que les devises du Golfe (rial saoudien et dinar koweïti) ne représentent que 25 %. La B.M.A. note cependant, dans son bilan d'activités des «O.B.U.», une progression des dépôts en provenance des

ter que les trente-sept «O.B.U.» en activité font vivre directement plus de sept cents personnes et qu'ils rapportent environ 30 millions de dollars par an à Bahrein. Sans pratiquement investir au départ, le gouvernement a donc



La cale sèche construite à Bahrein par l'OPAP permet d'accueillir les pétroliers géants et constitue un important apport à la vie économique de l'archipel.

### Les avoirs des banques « offshore »



Les pays arabes qui représentaient, en 1977, 8,2 milliards de dollars contre 2,6 en 1976. Les opérations régionales traitées avec des particuliers arabes occupent ainsi 23 % du marché, contre 22 % lors du précédent exercice. En atteignant 15,7 milliards de dollars d'actifs cumulés et avec une croissance — même légèrement inférieure — des prévisions pour 1978 — de l'ordre de 0,5 milliard de dollars par mois, les «O.B.U.» ont fait de Bahrein le grand centre financier entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Le niveau de Singapour (19 milliards de dollars) devrait être prochainement atteint. Contrairement aux autres « paradis fiscaux » comme les Bahamas, les Caymans ou Jersey, et grâce à la volonté de la B.M.A., les «O.B.U.» installées à Bahrein participent réellement aux opérations traitées et ne peuvent être considérées comme de simples centres d'évasion fiscale. Cette domiciliation réelle de l'activité bancaire a permis au gouvernement bahreïn d'atteindre les objectifs espérés au moment de la création de la licence « off shore » : procurer emplois et revenus.

On peut, en effet, considérer que les trente-sept «O.B.U.» en activité font vivre directement plus de sept cents personnes et qu'ils rapportent environ 30 millions de dollars par an à Bahrein. Sans pratiquement investir au départ, le gouvernement a donc bien profité de l'implantation des banques « off shore » et bénéficie maintenant de ses retombées. Sur la lancée, une licence spéciale pour les banques d'affaires devrait s'installer dans l'archipel vient d'être créée ainsi qu'un statut de « compagnie off shore ».

Il reste qu'après une période d'euphorie pendant laquelle l'afflux des capitaux a pu laisser penser que tout développement était possible, les pays riches de la région viennent de découvrir que l'expansion forcée risquait de déboucher rapidement sur des problèmes d'infrastructures ou — ce qui serait plus grave — politiques. Les premiers symptômes de surpopulation se font déjà sentir, notamment dans l'hôtellerie et l'immobilier. Ce nouvel état d'esprit, s'il diminuait les possibilités d'intervention au niveau des investissements, dégrègerait des surplus de capitaux qui devront être recyclés sur d'autres places, les «O.B.U.» compensant par là la limitation de leur champ d'action. Quel qu'il arrive, l'avenir de la place financière de Bahrein paraît maintenant bien assuré.

JEAN-LOUIS DEBIEUVRE

### Banques « offshore » en activité

- Algeme Bank Nederland.
  - American Express International.
  - Arab Bank Limited.
  - Arab International Bank.
  - Arab Malaysian Development Bank.
  - Banco de Brasil S.A.
  - Bank of America (N.T.S.A.).
  - Bank of Bahrain and Kuwait.
  - Bank Saderat Iran.
  - Bank of Nova Scotia.
  - Banque Arabe et Internationale d'Investissement (B.A.I.I.).
  - Banque d'Indochine et de Suez.
  - Banque Nationale de Paris.
  - Bankers Trust.
  - Canadian Imperial Bank of Commerce.
  - Chartered Bank.
  - Chase Manhattan Bank.
  - Chemical Bank.
  - Citibank N.A.
  - European Arab Bank.
  - Grindlays Bank Limited.
  - Gulf International Bank.
  - Hongkong and Shanghai Banking Corp.
  - Korea Exchange Bank.
  - Kredietbank.
  - Lloyds Bank International Ltd.
  - Manufacturers Hanover Trust Co.
  - Midland Bank Limited.
  - National Bank of Abu-Dhabi.
  - National Westminster Bank Limited.
  - Scandinavian Bank Limited.
  - Security Pacific National Bank of Los Angeles.
  - Société Générale.
  - State Bank of India.
  - Swiss Bank Corporation.
  - Union de Banques Arabe et Française (UBAF).
  - United Bank of Kuwait.
- BANQUES DEVANT PROCHAINEMENT ENTRER EN ACTIVITÉ**
- Gulf Riyadh Bank.
  - National Bank of Greece.
  - National Bank of Pakistan.
  - Al-Saudi Bank.
  - Banque de Paris et des Pays-Bas.
  - Banco de Venezuela.
  - FRAB Holdings Limited.

**Le Monde**  
dossiers et documents

- Numéro de mars
- LE RACISME
  - 
  - LE BRÉSIL
  - 
  - Numéro d'avril
  - LE LOGEMENT EN FRANCE
  - 
  - LES MÉDECINS
  -
- Le numéro : 3 F  
Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

مكتبة من الأصل









**Un grand marché s'ouvre à l'exportation française:**

# BAHREIN

## البحرين

Gulf Air, la Compagnie Aérienne Nationale des états du Golfe, relie Paris (Roissy-CDG) à Bahrein deux fois par semaine: lundi et jeudi. Vols quotidiens au départ de Londres.

**Gulf Air, quand les voyages d'affaires deviennent détente.**

Réservation passager: (1) 261.61.20  
 Fret: CD 862.17.89  
 Renseignements: CD 261.53.16

**GULF AIR**  **الخطوط الجوية البحرينية**

le cinq étoiles du transport aérien.

9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél.: (1) 261.53.16 et 17, télex: 211639.



**Un des principaux rouages de l'économie du Golfe**

Les vrais promoteurs de l'économie d'un pays sont ceux qui la dirigent. En Arabie Saoudite comme dans les autres pays du Golfe, KANOO est en tête. Dans n'importe quel secteur d'activité, KANOO est là. Navigation, voyages, matériels de travaux publics, construction équipements industriels, équipements pétroliers, fret, assurances, services d'ordinateur, associations d'affaires. Quel que soit le domaine d'activité auquel vous pensez, vous penserez d'abord à KANOO.

**YUSUF BIN AHMED KANOO** **يوسف بن احمد كانوو**

ARABIE SAOUDITE, Siège P. O. Box 37, Damam. Adr. télég. KANOO DAMMAM, Télég. 63011, Kanoo S.J. Tél. 23011.  
 BAHREIN, Siège: P. O. Box 45 Bahrein, Ad. télég. KANOO BAHREIN. Télég. 8215 Kanoo G.J. Tél. 54081.  
 EMIRATS ARABES UNIS et OMAN, Siège P.O.B. 290, Dubai, Ad. télég. KANOO DUBAI, Télég. 5451 Kanoo DB. Tél. 432525.  
 BUREAUX DE REPRESENTATION: LONDRES (Europe) Yusuf Bin Ahmed Kanoo, 1 Balfour Place, Londres W 1 5RH, adr. télég. KANOVERSEA LONDRES. Télég. 28530 KANOVERSEA, tél. (01) 499 7867/5428.  
 HOUSTON (USA) Kanoo Inc. USA, 1100 Milan, Suite 2050, Houston Texas 77002, Télég. 774108, tél. 713/658-0652.

 **KANOO**

GPR

Supplément Bahrein

La condition féminine

## Une situation exceptionnelle dans la région

Par ALI TAQI

**A** BAHREIN, la condition des femmes a connu récemment une telle évolution qu'on peut parler, à juste titre, d'une phase nouvelle, acceptée au moment par la seule exception des extrémistes religieux. Ainsi, dans le domaine de l'emploi, la femme jouit désormais d'une égalité qui se traduit notamment en matière de rémunérations et elle a une part importante à la production nationale. Les femmes constituent, en effet, au terme d'un demi-siècle d'éducation laïque, une partie appréciable de la main-d'œuvre et jouent un rôle considérable dans le secteur public, plus particulièrement en ce qui concerne l'enseignement, les affaires sociales, les services de santé et l'information. Près de la moitié des enseignants des écoles et institutrices sont des femmes. Des écoles normales comptent une majorité d'étudiantes. Récemment, des institutrices ont été admises à enseigner dans des écoles primaires de garçons, innovation significative alors que les traditions culturelles dans cette région du monde imposent la séparation des sexes.

Les femmes représentent, en outre, la presque totalité des cadres des services sociaux, et deux d'entre elles assurent la direction des importantes sections du développement et de l'assistance au ministère des affaires sociales. Le secteur de santé comporte, à tous les niveaux, du médecin à la secrétaire, une très large présence féminine et il en va de même pour l'information (journalistes, productrices, administratives). Enfin, deux domaines viennent de s'ouvrir aux femmes: les transports aériens et — innovation dans un pays arabe — la police. Seul le ministère de la défense reste exclusivement réservé aux hommes. En 1976, dernier chiffre disponible, trois mille Bahreines figuraient sur les rôles d'administration, soit 21 % du personnel des services civils. Dans le secteur privé, le recensement de 1971 relevait cent neuf femmes chefs d'entreprises et les cadres des banques, services industriels, statistiques ou de comptabilité: leur sont largement ouverts.

Cette situation de non-ségrégation ne se traduit pas seulement par des chiffres. De mieux en mieux intégrées dans la vie sociale, les femmes, contrairement à ce qui se passe dans certains pays de la région, peuvent voyager seules, participer à toutes activités de loisirs, notamment dans les dizaines de clubs mixtes existant à Bahrein, conduire une automobile, accéder aux cinémas, aux restaurants et aux secteurs publics en toute liberté. Le statut personnel demeure officiellement dominé par la législation en matière de mariages, de divorces ou d'héritages. Toutefois, la situation à cet égard a subi une évolution sensible. Le port du voile est de moins en moins fréquent, de même que les unions se font davantage par libre choix des futurs conjoints. Le polygame est pratiquement révoqué et les répudiations unilatérales se font rares.

Cette transformation de la condition féminine est le fruit d'une histoire déjà longue. Bahrein a, en effet, institué l'éducation laïque féminine dès 1928. Il y a vingt ans, en 1958, s'ouvrait l'école d'infirmières. Au cours de la même décennie, une femme quittait le voile pour la première fois (1955), tandis qu'était créée la première société féminine (1954). Sur le plan économique, l'égalité d'emploi et de rémunération, qui va de pair avec la non-discrimination dans les conditions de travail, tient pour une part à l'importance

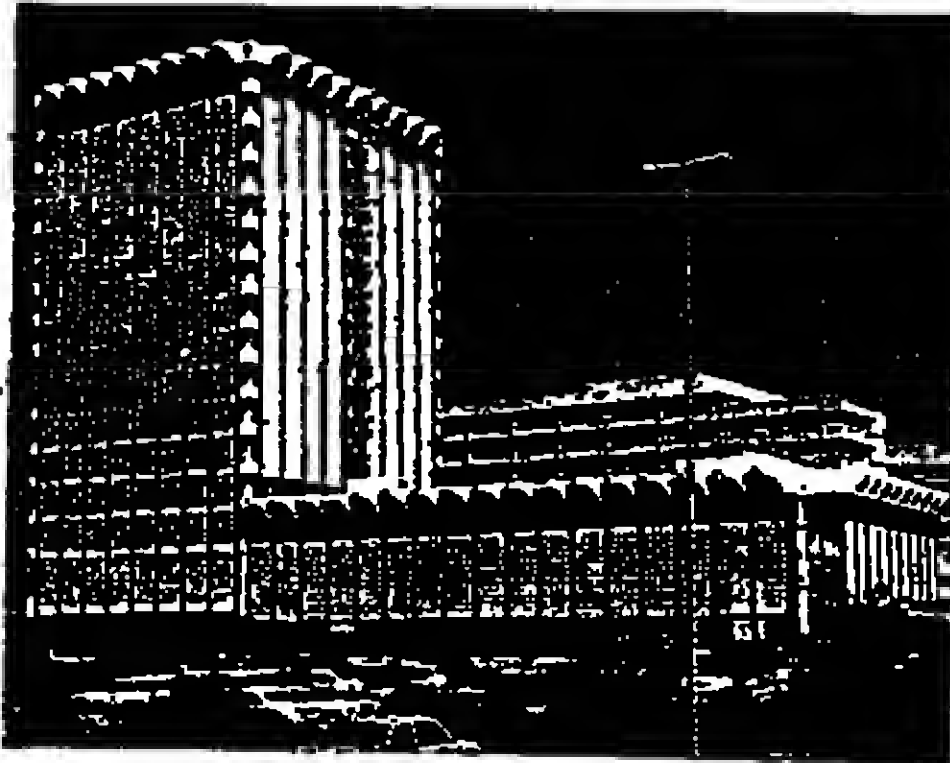
### Électrices et candidates ?

**L**A transformation progressive de la condition féminine a une influence au sein des familles où les femmes ne sont plus reléguées dans les tâches ménagères mais commencent à avoir part aux décisions. En outre, dans les villages où l'évolution est évidemment plus lente, l'éducation moderne et l'influence d'un puissant réseau de communication de masse commencent à réduire la différence avec les zones urbaines. Le statut de la femme à la campagne est d'ailleurs l'un des points sur lesquels s'affrontent tout naturellement progressistes et réactionnaires. Ainsi, le gouvernement a dû refuser de reconnaître une « société de la femme rurale » (*Jamiat Fatimat Al Rif*), en raison de l'hostilité des milieux religieux, mais la pression des éléments progressistes a conduit à un compromis tacite et cette société peut poursuivre ses activités de façon officielle.

Dans le domaine politique, la femme bahreine était admise depuis longtemps à l'élection des conseils municipaux. En 1972, le cheikh de Bahrein décida de doter le pays d'une assemblée législative. La nouvelle loi électorale, excluant candidates et électrices, souleva une vive déception dans les milieux libéraux et, bien entendu, chez les intéressées. Le débat fut d'autant plus vif que les femmes ont participé, depuis 1950, à tous les mouvements politiques et sociaux du pays: il semblait, au terme de cette campagne, que les femmes seraient admises aux prochaines élections législatives, mais la dissolution du Parlement, en août 1975, après deux ans de session, a renvoyé le problème à des temps meilleurs.

Sans préjuger de l'évolution future de la condition féminine à Bahrein, il est d'ores et déjà acquis qu'elle offre un exemple dans le Golfe. Certes, l'isolement imposé au pays par le protectorat anglais avait, à cet égard, contribué à l'évolution constatée. Aujourd'hui, toutefois, succès et échecs, pour ce qui concerne le statut de la femme arabe, ont une influence au-delà des frontières nationales, dans les autres pays de la région.

**The bank that knows the people, the market and the opportunities**



Today Bahrain has grown into the nerve-centre of banking operations in the Middle East. At the heart of this growth is the National Bank of Bahrain, one of the largest banks in Bahrain active in the local commercial market as well as handling large volumes of interbank activities, foreign exchange and money market operations, in Gulf as well as international currencies. The National Bank of Bahrain — your opportunity to contact the right market through the right people.

**We know Bahrain better**  
**NATIONAL BANK OF BAHRAIN**  
 P.O. Box 106, Manama, Bahrain  
 Tel: 58800, Telex: 8242 NATBNK GJ

GPR

**CINEMA POLITIQUE**

**Un pays**

**Aux Journées ci**

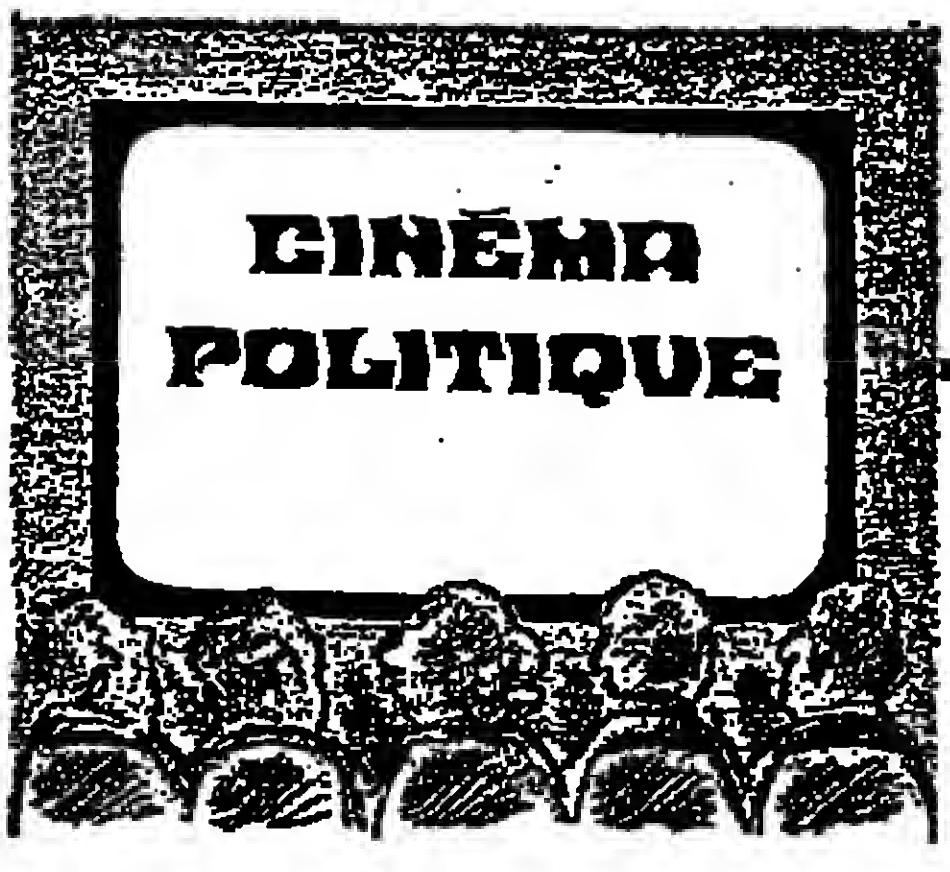
**PANORA**

*(The right side of the page contains a column of text, likely a film review or program listing, which is mostly illegible due to the quality of the scan.)*

مكتبة من الأصل



سويسرا



# Suisse: la répulsion du neutre

Les cinéastes helvétiques ont une hargne: ils ne supportent pas la neutralité. Leurs films travaillent tous à déstabiliser, à rendre suspecte l'image (largement utilisée) d'une Suisse candide, laborieuse et tolérante. Au décor du bonheur discret, à l'apparence ouverte, serene, confortable du « paradis », ils préfèrent l'analyse de la réalité quotidienne, le débat ordinaire.

Les documentaristes suisses (cf. ci-dessous le témoignage de Richard Dindo) adoptent une démarche de pédagogues: ils éprouvent, à l'égard des indices du passé ou des traces dans les mémoires, une passion précise d'archéologue, et font preuve, à l'endroit des marginaux, des exclus, d'une écoute d'ethnologue. Leurs films constituent de véritables leçons de contre-histoire, des cours d'humilité politique. Le Suisse, démentant-il, n'est pas une société éternelle, pacifique et neutrale; elle connaît des conflits sociaux aussi graves qu'ailleurs (l'émigration, de Hans et Nise Strim); elle professe l'exploitation ouvrière et méprise légalement un important prolétariat immigré (Siano Italiano, d'A. Seiler, et le Saisonnier, d'A. Bizzari); elle se méle directement ou subrepticement de politique européenne (comme le montrent, avec netteté, les films de Richard Dindo: les Suisses dans la guerre d'Espagne et l'Exécution du traître à sa patrie); enfin, siège de nombreuses multinationales, la Suisse a des responsabilités à

l'égard du tiers-monde (Bananera Libertad, de P. von Gunten, ou les Paysans de Moherbe, de M. Graf).

Les auteurs de fictions opposent les contradictions du pays réel au poli du pays officiel; ils effritent le mythe au contact d'une certaine réalité (cf. ci-dessous l'analyse de Freddy Buache) et réfléchissent à la féerie psychologique qui résulte de cette situation hypocrite. Les personnages de leurs fictions sont en tension entre la folie (le Fou, l'Invitation, de Goretta) et la fuite (Charles, mort ou vivant, de Tanner, ou l'Escapade, de Sautter); entre l'ici (le Milieu du monde, de Tanner) et l'ailleurs (le Retour d'Afrique, de Tanner); entre la confusion de l'après-moi (le Grand Soin, de Reusser) et le rêve futur d'une convivialité politique (Jonas, de Tanner). Tous leurs films s'élaborent sur l'insupportable fascination/répulsion que suscitent, chez le plupart des intellectuels suisses, les mythes obsédants de l'Helvetia Felix, la Suisse heureuse.

IGNACIO RAMONET.

## Un paysage décapé

Par FREDDY BUACHE \*

Le cinéma suisse a un passé, que l'on oublie souvent. Pourtant, parmi le nombre assez considérable de films réalisés dès le début des années 20, certaines œuvres possèdent déjà quelques-unes des caractéristiques essentielles de nos meilleurs films d'aujourd'hui. Je pense, notamment, à la Vocation d'André Carrel, réalisé par Jean Choux en 1926, et où Michel Simon apparaissait pour la première fois à l'écran. La Vocation d'André Carrel occupe une place singulière dans notre histoire du cinéma parce que Jean Choux a décidé d'y mettre hors champ le paysage alpestre (le plus tenace de nos clichés) pour se consacrer que le paysage lacustre. Choux a situé son histoire sur les bords du Léman pour pouvoir, aussi, montrer la vie ouvrière du lac; car il y avait, à l'époque, sur les rives, toute une petite industrie: on transportait des pierres; des carrières françaises de Meillerie jusqu'au rivage suisse.

Image critique du milieu dans lequel il vivait. Deux de ses romans, *Un Dernier Erecht* et *Un Der Pächter*, furent portés à l'écran en 1954 et 1955 par Franz Schryber qui, sans tomber dans le bucolisme béat, sut recréer, dans ces deux chroniques villageoises, l'ambiance de la vie rurale. A la même époque, un certain néo-réalisme s'annonçait timidement à Zurich, pratiqué notamment par Kurt Fröh (cf. *Café Océan*, 1959), malheureusement appuyé sur des personnages un peu trop populistes. De fait, durant les années 50, on peut dire que le cinéma suisse fait sa traversée du désert, et que quelques d'importants réalisateurs étrangers vinrent tourner chez nous des productions suisses (Luigi Comencini réalisa *Heidi*, et Fred Zinnemann les *Anges musqués*), c'est pour notre cinéma une période assez vide.

Le « nouveau cinéma suisse » se caractérise par l'attachement des réalisateurs à des personnages, à des micro-descriptions, à des détails de comportement, de décor, à des choses imperceptibles qui traduisent le respect du quotidien et témoignent de notre discrète différence. Mais la spécificité de ce cinéma réside peut-être dans le nouveau regard posé sur notre paysage, dans la manière originale de décaper ce paysage. Il faut dire que le paysage suisse, tel qu'il était présenté dans le cliché touristique, se confondait avec la réalité même de la Suisse. Comme dans ce conte de Borges (2), où il est dit que les cartographes s'ont tellement remarquables qu'ils parviennent à faire une carte qui coïncide exactement par ses dimensions et sa précision avec le paysage de l'empire: la Suisse coïncidait avec l'image de la Suisse, avec les clichés qui s'énonçaient sur elle.

Les nouveaux cinéastes ont commencé à regarder avec suspicion, l'image de la Suisse; ils se sont dit qu'elle possédait peut-être un double fond; ils ont déchiré alors le paysage-masque de l'habituel Suisse véritable, celle des réalités marginales; ils ont vu qu'au bord de splendeurs étourdes il y avait des baraquements avec des ouvriers. Et ils ont appris qu'Alfons avait fait ses peintures dans un asile et qu'Adolf Wölfli avait, lui aussi, passé sa vie à peindre dans un asile; en soulignant ce linéaire de silence, ils ont découvert tous nos socialistes, tous nos exclus, tous nos « invisibles ». Et ils nous ont montré, pour la première fois, que la Suisse n'était pas ce paradis unanimement vanté; ils nous ont montré que la Suisse était un pays comme les autres, soustrait à toutes les contradictions de l'histoire.

Propos recueillis par I. R.

(1) Extrait de langue allemande, né à Zurich (1919-1980).  
(2) De la *Riquesse de la science* et *l'histoire de l'humanité*, 1971, n° 184, Union générale d'éditions, Paris, 1964, pages 129 et 130.

## Montrer les contradictions

Par RICHARD DINDO \*

La Suisse est un petit pays qui vit sur les consensus; c'est un mélange de culture paysanne, d'idéologie bourgeoise et de comportements petit-bourgeois. La classe dirigeante exerce son hégémonie dans le domaine économique, mais pas dans la culture, ni dans l'idéologie; idéologiquement, d'ailleurs, la bourgeoisie suisse est sans doute dominée par la petite bourgeoisie.

Il existe, en Suisse, un autoritarisme larvé, d'autant plus autoritaire qu'il est subtil, peu visible. Apparemment, il n'y a pas de contradictions entre que l'oppression est intérieure; à tout le monde surveille tout le monde, et on ne peut plus distinguer la liberté de l'oppression car l'une est dans l'autre et réciproquement. Cette oppression étant invisible, il n'y a pas, chez nous, une culture de la résistance. L'idée de révolution, par essence, est absente; ou alors pensée comme un mal radical. Max Frisch, à ce sujet, rapporte un souvenir d'enfance assez éloquent: lorsqu'il était petit, à Zurich, Léonie habitait une maison proche de la sienne et son père, qui était un petit bourgeois bien suisse, lui disait chaque fois que Léonie passait devant chez eux: « Regarde, c'est l'homme qui veut tout détruire... » Les Suisses ont cette notion de la révolution: c'est la chose qui détruit tout. Pour cette raison, la bourgeoisie considère le socialisme comme le contraire exact du « rêve suisse », qui est un rêve de petit propriétaire.

mouvement ouvrier. Je leur ai consacré un film, en quelque sorte, pour les remettre dans l'histoire. J'ai aussi voulu établir un lien entre la jeunesse étudiante révoltée de mai 68 et les vieux militants de la classe ouvrière; je pensais que c'était fondamental, pour notre génération, de savoir qu'il y avait eu, dans les années 30, des Suisses capables de participer à une guerre de résistance, à la défense d'une idée du socialisme. Je voulais montrer que, chez nous aussi, il y avait une tradition de lutte, de combat contre le fascisme.

Le respect de la propriété des autres est tellement ancré dans la petite bourgeoisie et dans le prolétariat qu'un ouvrier suisse traite le matériel de l'usine où il travaille avec un soin démesuré, comme si cela lui appartenait; l'idéologie bourgeoise provoque ainsi un « effet de propriété », un réflexe de propriétaire dans le peuple. Cela

permet à la bourgeoisie de dissimuler son hégémonie tout en exerçant sa dictature, et de faire voter le peuple pour n'importe quoi tout en ne lui laissant jamais faire l'histoire. La Suisse se caractérise par le « refoulement des contradictions. Moi, fils d'ouvrier italien immigré, je me suis longtemps senti étranger dans mon pays; j'avais la conscience profonde d'appartenir à un peuple exclu de l'histoire, de sa propre histoire. Après mai 68, que j'ai vécu à Paris, j'ai décidé de faire des films documentaires dans une double perspective: archéologique et ethnographique. J'ai donné la parole à ceux qui ne l'avaient jamais eue pour qu'ils puissent enfin dire ce qui, depuis toujours, avait été refoulé. Je souhaite, avec mes images/sans, reconstruire une histoire de la Suisse à l'intérieur de laquelle je pourrais enfin exister en tant que Suisse.

Dans *Exécution du traître à sa patrie* (1), j'ai insisté (avec Nicolas Meinenberg) sur le fait qu'un Suisse aussi il y a des classes sociales, des contradictions de classe; j'ai montré la machine d'Etat à l'œuvre dans son entreprise de mystification. Ce film a provoqué un tollé au sein des milieux conservateurs parce qu'il montre le refoulé historique essentiel: la lutte des classes en Suisse.

Dans mes films, je tiens toujours compte de l'avertissement de Marx, selon lequel la pire des situations politiques est causée par le refoulement des contradictions; cela empêche tout, et provoque la paralysie, la mort. La Suisse est, de ce point de vue, une société morte. Cela justifie ma démarche d'archéologue; je veux tirer de l'ensevelissement les hommes et les gestes qui rendent vivante notre histoire, et je dois dire que c'est en faisant des films que j'ai appris à aimer mon peuple et à me sentir proche de lui.

Propos recueillis par I. R.

## Aux Journées cinématographiques de Poitiers

### PANORAMAS HELVÉTIQUES

LES Journées de Poitiers (1) possèdent une spécificité: elles sont consacrées à une cinématographie nationale dont on peut, huit jours durant, étudier les caractéristiques grâce à la projection d'une cinquantaine de longs métrages et autant de courts métrages. Le choix de la Suisse, cette année, fut heureux puisqu'il apparaît que, pour le cinéma helvétique, l'heure de regarder en arrière pour établir un bilan est arrivée.

Poitiers confirme que l'école documentaire suisse (quasiment inconnue en France) possède une richesse et une originalité peu communes. Deux films, notamment, nous rappellent le rôle que les documentaristes ont joué dans l'épanouissement d'un cinéma de fiction différent au début des années 60: *Urussu*, de Reni Mertens (amie et traductrice de Bertolt Brecht) et Walter Marti, qui montrent, avec un sens du récit proprement brechtien, que l'idéal peut s'imposer à la matière, et illustrent cette idée en exposant les théories et la pratique du Dr Mimi Scheiblauber, qui s'occupe de l'éducation d'enfants handicapés. Et *Siano Italiano*, d'Alexander Seiler, un des premiers films (c'était avant l'explosion militante de l'après mai 68) consacré aux problèmes des ouvriers immigrés italiens. La situation de ces prolétaires fut également évoquée par le Saisonnier (1972), où Alvaro Bizzari, lui-même ouvrier migrant, expose, avec quelques sentimentalités, le drame des parents italiens obligés de garder clandestinement leurs enfants mineurs, que la loi suisse interdit de séjour s'ils ne sont pas en âge de travailler.

Mais la confirmation de la rigueur des documentaristes suisses vint des deux films de Richard Dindo: pour le premier, *les Suisses dans la guerre d'Espagne*, il a retrouvé des anciens membres des Brigades internationales (ils furent six cents Suisses à partir de la République espagnole; le pourcentage le plus élevé, compte tenu de la population) et des témoignages de ces hommes qui appartiennent politiquement, à toutes les gauches et sont demeurés fidèles aux idéaux de leur jeunesse, faisant encore aujourd'hui, avec véhé-



PHILIPPE LEOTARD DANS « LE MILIEU DU MONDE » (1974), D'ALAIN TANNER. Faire voter le peuple pour n'importe quoi, tout en le maintenant en dehors de l'histoire.

(1) Du 13 au 20 février 1978.

● A Valence, les Journées cinéma et histoire ont lieu cette année du 7 au 14 avril. Sous le titre: *Histoires/Fictions: Une terre, la Palestine*, elles proposent un programme de films autour de la question juive et de la Palestine. On pourra ainsi (re)voir, entre autres: *Maitre après Dieu*, de L. Daquin; *les Palestiniens*, de J.-V. der Keuben; *le Juit Sias*, de V. Harlan; *les Croisades*, de C. B. de Mille; *ici et ailleurs*, de J.-L. Godard, et *Fortin-Cant*, de Straub-Hulstet. Renseignements: Centre culturel, 7, rue des Secours-Croises, 26000 Valence. Tél.: (03) 42-42-33.

● Un Festival international du jeune cinéma se déroulera en juillet prochain à La Havane. Il se propose de « faire connaître les films réalisés par de jeunes cinéastes du monde entier qui expriment véritablement les valeurs culturelles de leurs pays respectifs ». Des conférences et des « tables rondes » se dérouleront simultanément. Renseignements et inscriptions: I.C.A.L.C., calle 23, n° 1155, Vedado, La Havane, Cuba.

ment à Paris. *Le Milieu du monde*, d'Alain Tanner, supporte mal, au contraire, d'être comparé au dernier long métrage de cet auteur: *Jonas*. Restait surtout le plaisir de revoir le *Grand Soin*, ce film fragile bâti comme dans les vraies tragédies, sur une passion-gigogne (Léon aime Léa, qui aime Raoul, qui aime militer), trèse poétique et politique avec délicatesse et perspicacité: les militants, les « ninistes », débordent d'activisme mais considèrent toujours que ce n'est « ni le moment, ni le lieu », d'agir vraiment.

Documentaires et fictions confirmaient, à Poitiers, la vitalité du cinéma suisse; vitalité et originalité, aujourd'hui menacées par le succès même qui conduit à la multinationalisation de cette cinématographie avec les dangers de banalisation des récits et de robotage des comportements. Cela, qui équivaudrait à

une accoutumance spécifique, ruinerait un cinéma qui a pu s'élever sur les différences minimales d'avec tous ses voisins; raison de plus, surtout pour les fictions, de se rapprocher aux regards ras et concrés des documentaires.

L. R.

CITE UNIVERSITAIRE  
« PAVILION DU LAC »  
Ouvert tous les jours  
Terrasse chauffée  
23, rue GARNIER (Face Montsouris)  
588-38-83

tionnelle  
on

croissance  
étrangère  
tées, en effet  
à encadrer  
et, de ce  
bien-être  
de l'histoire  
d'horaires  
jeunes  
aux  
nelles. C'est  
grandes  
autre, le  
vers le  
motivation  
nares.  
l'étran-

andidates

rows  
rket and  
ties

BAHRAIN







سكوتيا من الاموال

phoniques et satisfaire les demandes croissantes des centres urbains ; — Syrie (16 mars) : 40 millions de dollars pour financer un projet d'électrification régionale.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. Une série de crédits de l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, ont été récemment accordés : — 20 millions de dollars à Haïti (23 février) pour améliorer l'enseignement primaire, notamment dans les zones rurales ; — 15 millions de dollars au Rwanda (21 février) pour l'amélioration du réseau routier et l'élaboration d'un programme quadriennal d'entretien des routes ; — 14 millions de dollars au Bénin (22 mars) pour la réalisation d'un projet de route de liaison visant à abaisser les coûts des transports routiers et à assurer en toutes saisons l'accès aux zones et aux marchés ruraux ; — 57 millions de dollars au Népal (2 mars) pour le financement de services d'experts des arts et métiers en vue de la réalisation de programmes de développement et plus particulièrement, pour un projet d'enseignement technique ; — 35 millions de dollars au Pakistan (2 mars) pour le financement de réparations et de travaux complémentaires au barrage de Tarbela ; — 8,5 millions de dollars au Cameroun (9 mars) pour le financement d'un projet de développement rural intégré ; — 53 millions de dollars à l'Égypte (9 mars), pour financer un projet d'amélioration des réseaux de télécommunications ; — 20 millions de dollars au Sénégal (9 mars), pour la poursuite de l'étude de faisabilité et des travaux d'irrigation dans le delta du fleuve Sénégal ; — 3 millions de dollars au Honduras (16 mars) pour contribuer à l'amélioration du système d'enseignement rural primaire.

EMISSIION D'OBLIGATIONS DE LA BIRD. — Une émission d'obligations de la Banque mondiale a été réalisée le 27 mars sur les marchés en dehors des États-Unis. D'un montant de 350 millions de dollars, ces obligations viendront à échéance le 15 mars 1980 et ont été offertes aux banques centrales et à d'autres institutions gouvernementales et à des organisations internationales. Intitulées « obligations à deux ans de 1978 », à échéance le 15 mars 1980, elles portent intérêt à 7 3/4 % payable semestriellement.

NOMINATION. — M. Balner E. Steokhan (R.F.A.) succède à M. Jean Carrière au poste de directeur du bureau européen de la Banque mondiale et assumera ses nouvelles fonctions en juillet prochain.

RECENTES PUBLICATIONS. — Rapport annuel sur les réalisations rétrospectives des résultats des projets : étude portant sur soixante-dix projets financés à l'aide de la BIRD en 1976.

### Banque asiatique de développement

Prêt à la Birmanie

La Banque asiatique a accordé le 6 février à la Birmanie un prêt de 26 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour cinquante ans et à 1 % l'an) destiné à financer un programme de développement des pêcheries. Ce prêt est assorti d'une contribution de la Communauté économique européenne d'un montant de 1,2 million de dollars.

EMISSIION D'OBLIGATIONS EN SUISSE. — Une émission d'obligations de la Banque asiatique a été offerte au public du 30 février au 31 mars à un groupe de banques suisses ayant à sa tête la Banque suisse. D'un montant de 80 millions de francs suisses (équivalent d'environ 40 millions de dollars), cette émission a obtenu un succès intéressant à 4 1/4 % ; elle porte la date du 10 février et viendra à échéance le 10 février 1983 au plus tard.

REDUCTION DU TAUX D'INTERET. — Le conseil des directeurs de la Banque a décidé, le 9 février, d'abaisser le taux d'intérêt des prêts accordés à l'aide des ressources ordinaires de la Banque qui, de 8,30 %, passe à 7,65 %.

NOUVEAU MEMBRE. — Les Maldives sont devenues membres de la Banque le 14 février. Leur admission porte à quarante-trois le nombre des adhérents à cette institution.

### Banque centraméricaine d'intégration économique

Prêts au Honduras et au Guatemala

La Banque centraméricaine d'intégration économique (C.A.I.E.) a accordé deux prêts, en février, en faveur des pays suivants : — Honduras (24 février) : 9 500 000 dollars pour le financement des travaux de reconstruction de la route Tegucigalpa-Jicaral Galán ; — Guatemala (21 février) : 30 000 000 de dollars à la Banque nationale de l'habitat du Guatemala (BANVI) pour le financement d'un projet de construction de maisons d'habitation à loyer modéré. Ce projet entre dans le cadre du programme d'urgence de la B.C.I.E. pour la reconstruction de l'habitat dans les zones sinistrées lors du tremblement de terre de 1976.

### Banque de développement des Caraïbes

Quarante-cinquième session du conseil de direction

A l'occasion de la quarante-cinquième session du conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes, réunie à Widley (Barbade) le 16 février dernier, une série de prêts ont été approuvés :

— 3 000 000 de dollars à la Banque de développement des Bahamas (dont 2 300 000 dollars à l'aide du capital ordinaire et 700 000 dollars à l'aide du fonds spécial) pour le financement de projets visant au développement de l'agriculture et de l'industrie de ce pays ; — 83 330 dollars à Grenade finançant une étude de pré-investissement pour le développement et l'amélioration des installations portuaires ; — 30 000 dollars à Sainte-Lucie pour financer les services d'experts chargés d'une étude de pré-investissement en vue de la réalisation de projets industriels.

En outre, deux accords de crédit, d'un montant de 450 000 dollars et de 6 500 000 dollars, conclus par la Banque avec l'Agence pour le développement international des États-Unis ont été approuvés au cours de la session, ainsi que le rapport annuel pour 1977 dont le conseil des gouverneurs prendra connaissance lors de sa huitième assemblée annuelle, les 26 et 27 avril à Georgetown (Guyana).

### Banque européenne d'investissement

Prêts à la Turquie, au Danemark et à l'Italie

QUATRE prêts de la Banque européenne d'investissement (B.E.I.) ont été consentis : — Un prêt de 6,3 millions d'e.c. le 24 février, à la Turquie (pour huit ans et à 4,5 %) pour

le développement de l'industrie papetière de l'usine de Dalaman (Anatolie de l'Ouest) ; ce projet sera réalisé et exploité par l'établissement autonome Seha-Dalaman ; — Un prêt d'une contre-valeur de 21,5 millions de couronnes danoises (3,63 millions d'e.c.) le 13 mars, pour des investissements industriels à Bjerringbro ; ce prêt a été accordé pour dix ans, au taux de 7,6 %, à la société Grundfos A.S. (Danemark) ; — Deux prêts d'une contre-valeur de 15 milliards de lires (141 millions d'e.c.) le 16 mars, à la société SAIFEM du groupe ENI (Italie), pour la construction d'une barrage.

OPÉRATIONS AU LIBÉRIA DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Dans le cadre de la convention de Lomé, la B.E.I. a consenti le 17 mars deux concours d'un montant total de 2,8 millions d'e.c. à la Liberian Bank for Development and Investment (L.B.D.I.) pour aider au développement industriel et touristique de ce pays.

### Banque interaméricaine de développement

Quatre prêts

La Banque interaméricaine de développement a annoncé des prêts en faveur des pays suivants :

— Chili (24 février) : 6,3 millions de dollars (à l'aide du Fonds d'opérations spéciales, pour

cinquante ans, à 1 % l'an pendant huit ans et à 2 % ensuite) pour financer la construction d'une route reliant la ville de Migrone à celle de Aguilón ; — Chili (2 mars) : deux prêts d'un montant total de 14 millions de dollars pour contribuer à l'amélioration des services de santé dans les campagnes. Le premier, de 6 millions de dollars, a été attribué à l'aide des ressources ordinaires de la banque pour trente ans et à 4 % l'an ; le second s'élève à 8 millions de dollars (pour trente ans et à 7,50 %) et provient des ressources interrégionales de la banque.

D'autre part, la banque a consenti, le 9 mars, une contribution de 18 millions de dollars pour le développement de l'industrie de l'Amérique centrale. Ce prêt, dont bénéficiera la Banque d'Amérique centrale pour le développement économique (CABED), financera des crédits à court et à moyen terme en faveur de la modernisation ou de l'expansion d'entreprises industrielles du secteur public ou privé au Costa-Rica, à El Salvador, au Honduras et au Nicaragua. Il a été attribué, pour vingt ans et à 7,50 %, à l'aide des ressources interrégionales de la banque.

FONDS MONDIAUX INTERNATIONAUX. — Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a accordé le 27 février à l'U.R.S.S. un crédit « stand-by » qui lui permettra d'effectuer au cours des douze prochains mois des achats de devises d'un montant équivalent à 7,87 milliards de D.T.S.

Le 1er mars, le Fonds monétaire a procédé à sa septième réunion d'experts pour le comité de l'indice fiduciaire. 624 800 onces d'or fin ont été attribuées à l'exception d'une fraction de barre standard au prix convenu en moyenne de 18,95 dollars l'once.



### Association latino-américaine de libre-commerce

Progression du montant des transactions entre les pays membres

Au cours d'une réunion hebdomadaire tenue à Montevideo le 23 février, le comité exécutif de l'Association latino-américaine de libre-commerce (A.L.L.C.) a procédé à l'examen du résultat des transactions effectuées en 1977 dans le cadre du système des paiements et des crédits réciproques (S.P.C.R.) de l'Association institué en 1966. D'après les statistiques établies par les banques centrales des onze pays membres et le Comité Interaméricain — qui fait partie du S.P.C.R. depuis janvier 1975 — le montant de la contre-valeur des transactions a atteint 3 935 999 000 dollars, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 4 000 000 dollars par rapport à 1976. La progression enregistrée en 1977 a accentué la tendance, constante depuis 1966, à une utilisation croissante du S.P.C.R. La progression de 1977 serait surtout le fait d'une expansion soutenue des échanges intrarégionaux.

### CNUCED

Compromis sur la dette des pays en voie de développement

La session ministérielle du conseil de commerce et du développement de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui s'est tenue à Genève du 6 au 11 mars, a adopté une résolution sur la dette extérieure des pays en voie de développement. Ce texte constitue un compromis entre la position du « groupe des 77 », qui demandait un moratoire généralisé des dettes des pays les plus pauvres, et celle des pays du « groupe B » (pays industrialisés), qui souhaitaient le maintien des engagements contractés. Il indique que « les pays développés s'efforceront d'adopter des mesures d'ajustement des conditions de l'aide publique au développement accordées dans le passé ou d'autres mesures équivalentes qui aident à améliorer la situation des pays en voie de développement ; cette formule laisse donc aux pays industrialisés le choix des méthodes (augmentation en volume de l'aide ou annulation de la dette). Pour l'avenir, la réorganisation de la dette devra s'inspirer de principes directeurs qui, élaborés dans un cadre international, devront tenir compte « de la nature du problème pouvant aller des difficultés de balances de paiements à des situations à long terme à liées aux structures, à des questions financières ou au transfert des ressources. »

Le secrétaire général de la CNUCED devra convoquer un groupe intergouvernemental d'experts chargé de définir, avant la conférence de Manille (mai 1978), les détails des principes directeurs qui orienteront les opérations relatives à la dette des pays en voie de développement.

CAOUTCHOUC. — La troisième réunion préparatoire sur le caoutchouc, tenue dans la semaine du 27 février au 3 mars à Genève, a décidé à l'unanimité de convoquer une conférence d'experts au cours de 1978, probablement en octobre ou novembre. La conférence est ainsi le premier produit à attendre le stade d'une conférence de négociation, dans le cadre du programme intégré pour les produits de base mis en place par la conférence de Montréal en 1976.

PAYILONS DE COMPLAISANCE. — Un groupe de travail intergouvernemental composé des représentants de quarante-trois pays, et réuni du 6 au 10 février à Genève sous les auspices de la CNUCED, est arrivé à la conclusion que l'expansion des flottes de pêche industrielle (1975-76) a entraîné une détérioration de la situation des pays en voie de développement et la compétitivité des flottes des pays qui n'ont pas de flottes de pêche industrielle, y compris celles des pays en (voies de) développement.

L'EXERCICE DES COMPETENCES. — De nouvelles méthodes de contrôle de répartition des courants de ressources qui représentent l'écoule des compétences ont été examinées par un groupe d'experts gouvernementaux réunis du 27 février au 4 mars à Genève sous les auspices de la CNUCED.

### GATT

Estimations pour 1977 : le volume du commerce mondial a cessé de croître

Le volume du commerce mondial a cessé de croître au cours du deuxième semestre 1977, et il est prudent de ne compter que sur

une « expansion modeste » pendant le premier semestre 1978, estime le secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) dans son étude publiée le 13 mars à Genève sur Le commerce international en 1977 et les perspectives actuelles, première évaluation en attendant le rapport annuel du GATT, qui sera publié plus tard en cours d'année.

L'étude estime la valeur du commerce mondial en 1977 à environ 1 150 milliards de dollars, soit, en dollars, une augmentation de 18 % par rapport à 1976. En volume, par contre, la croissance du commerce mondial a subi une forte décélération, puisqu'elle a été voisine de 4 %, contre 11 % en 1976. Pour le deuxième semestre, on constate une « nette stabilisation des échanges ».

### Groupe andin

Vingtième session extraordinaire de la commission

La commission du Groupe andin a tenu sa vingtième session extraordinaire du 20 au 24 février à Lima. Elle a notamment établi

### Des laboratoires «volants»

Les «Modules» sont des laboratoires d'analyse ou d'expérimentation entièrement pré-équipés et prêts à fonctionner dès leur installation. Ils sont actuellement livrables en huit semaines.

Les «Modules» ont été mis au point par l'IFFA-CREDO, filiale spécialisée de l'Institut Mérieux.

Ils sont les instruments privilégiés des campagnes sanitaires actuellement menées dans le monde entier.

Ils sont faciles à déplacer, entièrement autonomes, climatés.

Il existe actuellement deux types de «Modules»: laboratoire et animalerie.

Les spécialistes d'IFFA-CREDO sont à votre disposition pour étudier avec les organismes intéressés tout aménagement nécessaire pour des utilisations particulières.

Une documentation «Modules» est à votre disposition.

Nom \_\_\_\_\_

Etablissement ou organisme \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ tél. \_\_\_\_\_

Désire recevoir une documentation «Modules»

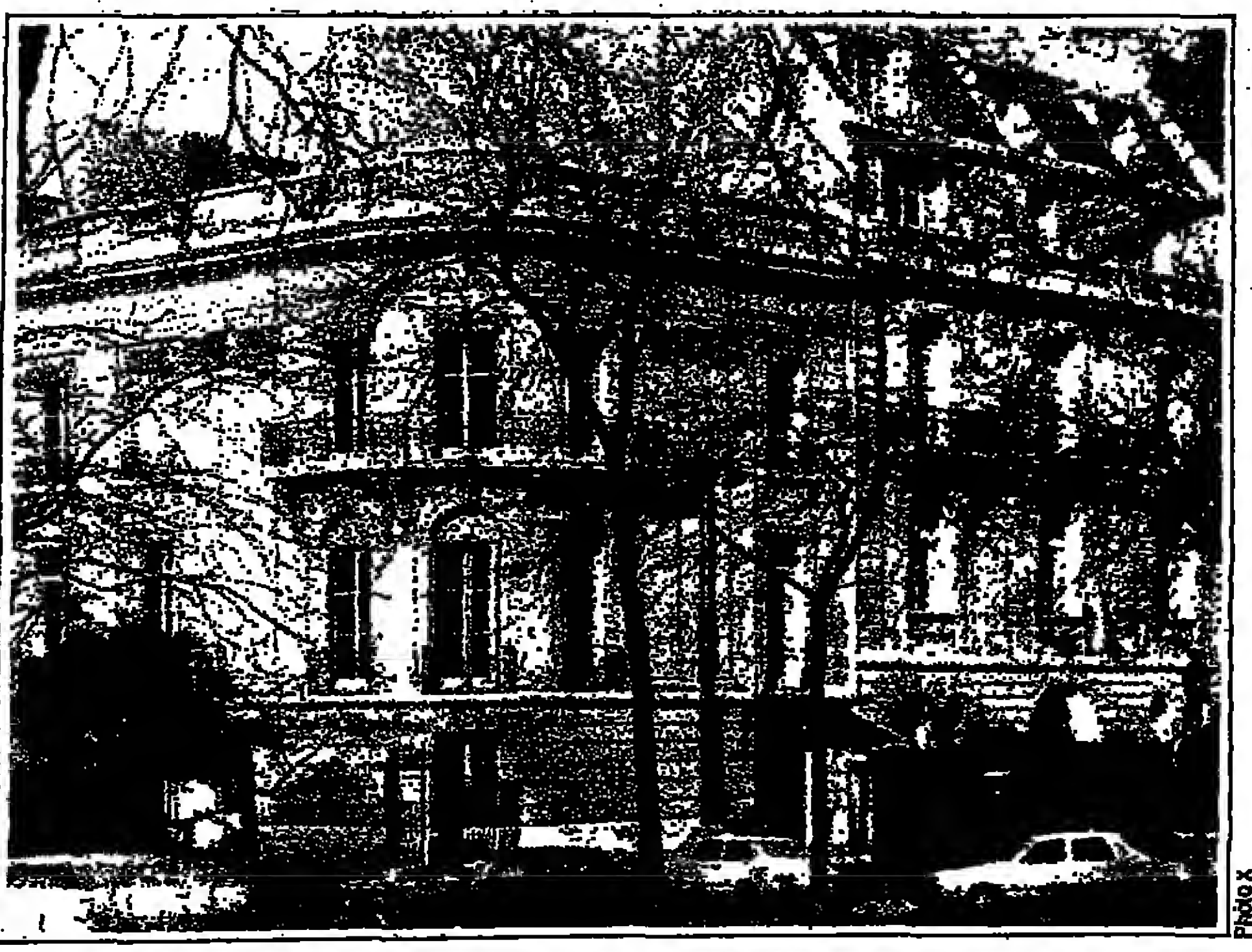
Désire rencontrer un technicien «Modules»

BP 109, 69210 St-Germain-sur-Arbresles, France.

tél. (74) 01.13.99, télex 330.424 F

IFFA CREDO

## Six duplex dans la grande tradition de l'Avenue Foch



Dans la grande tradition de l'avenue FOCH et du bois de Boulogne, les six duplex de la Villa FOCH sont en cours d'achèvement.

— Décor intimiste entre tous (ils sont six et le restaurant à jamais).

— Cadre privilégié. Ils se cachent derrière la façade en pierre de taille respectueusement conservée ! Tout un art de vivre retrouvé !

Nous vous invitons à venir visiter l'appartement modèle. Tous les jours de la semaine (sauf mardi et mercredi) entre 10 h et 19 h - sur rendez-vous - nous vous attendons. Venez, jugez ce duplex comme il se doit, dans les moindres détails.

Vous y trouverez les matériaux les plus nobles, harmonieusement réunis aux éléments fonctionnels les mieux conçus.

VILLA FOCH : six duplex aux noms prestigieux : «Trignon», «Château», «Chambord», «Versailles», «Rambouillet», «Chantilly»

VILLA FOCH : un placement «pierre» à Péreux du temps.

A renvoyer à CARLTON S.A., 49 bis av. F.-D. Roosevelt 75008 Paris. Tél : 225.98.33/34

J'aimerais  en savoir plus sur les six duplex de la villa Foch  visiter l'appartement-témoignage

M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

MD \_\_\_\_\_

La Villa Foch

Courtesy IFA

IONALES

objet de trans

DI en insti

n suspens

stants de

21 février

nt passer

des Nations

ustrie ONTE

et des N

à un

entant

ment

UN

VAL

DES

à

SA

MA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

SA

NCIERS  
PEMENT



une proposition au comité (Junta) sur les programmes sectoriels de développement des industries chimiques et pétrochimiques, ainsi que les projets andins de développement technologique dans le domaine de la production d'aliments à haute teneur en protéines. Mais les travaux ont aussi porté sur d'autres problèmes très divers : accords de fabrication et d'assemblage de véhicules prévus au titre de la création d'une industrie automobile sous-régionale ; modèles uniformes de certificats de possession et d'hyposommes des véhicules ; les formalités du contrôle à l'importation des produits de l'agriculture et de l'élevage ; position commune des cinq pays membres dans le cadre de l'A.L.L.C. et perspectives des négociations avec l'Argentine, le Brésil et le Mexique ; enfin, rapports du comité sur les réunions du conseil du commerce extérieur, du comité automobile et des directeurs des offices nationaux pour la promotion des exportations.

La commission a adopté les projets andins de développement technologique (décision n° 126) et les modèles uniformes de certificats de possession et d'hyposommes (décision n° 127). A sa prochaine session, elle a remis à sa prochaine session l'examen du problème de la révision d'une série d'objectifs de l'accord de Cartagena. Cette révision qui portera essentiellement sur les délais prévus pour leur réalisation.

**POLITIQUE FISCALE.** — Le conseil de la politique fiscale du Groupe andin a tenu sa troisième session à Lima le 21 et 22 mars. Le rapport du comité (Junta) sur l'état actuel d'application de la convention sur la suppression des doubles impositions dans la sous-région, ainsi que des accords conclus entre les pays membres dans le cadre de cette convention, ont été présentés. Le comité a adopté un programme de travail en vue de l'harmonisation des systèmes fiscaux en vigueur dans les cinq pays membres du Groupe andin.

### O.C.D.E.

Pour une « relance concertée »

Le comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) s'est réuni à Paris les 27 et 28 février pour tenir son 25<sup>e</sup> conseil. Une stratégie commune de relance de l'économie mondiale. Selon lui, les conditions économiques générales sont maintenant plus favorables à l'adoption de mesures de relance : les risques inflationnistes sont jugés moins importants que dans le passé. L'inflérence paraît moins vive sur les possibilités de financement des déficits des balances de paiements, compte tenu de la situation actuelle sur les marchés de change, et le risque d'apparition de goulets d'étranglement dans les entreprises paraît être évité si les politiques d'expansion restent modérées. Les pays de l'O.C.D.E. ont donc décidé d'entreprendre, par un « effort concerté », une relance de l'activité économique à laquelle devraient participer tous les pays. Selon M. Charles Schultze, président du groupe des conseillers économiques de M. Carter, et qui venait d'être élu président du comité, le concept d'« effort concerté » est ainsi substitué à la théorie des « locomotives ». Il faut d'abord réunir les trois groupes de pays : les États-Unis formant un groupe à part (qui n'a pas vraiment, selon le comité de politique économique, d'effort supplémentaire à accomplir).

**ENERGIE.** — L'O.C.D.E. a publié le 23 février l'analyse détaillée de l'offre et de la demande d'énergie dans les pays membres. Le rapport a été adopté par le conseil des ministres de l'O.C.D.E. 1974-1978, qu'après avoir décliné pendant deux ans, la consommation d'énergie dans les pays de l'O.C.D.E. a augmenté en 1976 et respectivement de 5,7 et de 4,4 % en 1977. Les besoins totaux ont augmenté de 5,3 % en 1976, les besoins totaux de 5,7 et de 4,4 % en 1977. Les besoins totaux ont augmenté de 5,3 % en 1976, les besoins totaux de 5,7 et de 4,4 % en 1977. Les besoins totaux ont augmenté de 5,3 % en 1976, les besoins totaux de 5,7 et de 4,4 % en 1977.

**TOURISME.** — Selon des prévisions effectuées en février par le secrétariat de l'O.C.D.E. sur la base de données disponibles dans dix-neuf pays membres et en avril 1978, le nombre des arrivées de touristes étrangers dans l'ensemble de ces pays aurait progressé de 6,2 % sur l'ensemble de l'année (contre 4,5 % en 1976). Les recettes et les dépenses au titre du tourisme international pour l'ensemble de la zone O.C.D.E. ont augmenté de 40,5 et de 42,7 milliards de dollars, soit une augmentation respective de 8,9 % et de 11 % (contre 7 % dans les deux cas en 1976). Compte tenu du surcroît moyen d'inflation de 8 %, l'accroissement des recettes en termes réels a donc été important malgré une conjoncture économique généralement peu favorable.

**AU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT.** — Les membres du Comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'O.C.D.E. ont adopté le 25 février (à Paris) l'Italie — à réserve sa position, une recommandation sur les conditions financières et les modalités de l'aide. Elle recommande une recommandation, qui remplace celle de 1972, vise à faciliter la mise en œuvre de l'accord relatif à la coopération de coopération économique internationale de juin 1977 sur les points suivants : 1) porter de 84 à 88 % l'objectif de libéralité de l'aide publique au développement ; 2) favoriser essentiellement l'A.P.D. aux pays les moins avancés sous forme de subventions ; 3) assurer de façon libérale la plus large possible l'A.P.D. destinée

aux autres pays, dont les besoins sont les plus importants.

**PREL À LA CONSOMMATION.** — En janvier, la hausse des prix à la consommation, non corrigés des variations saisonnières, a été de 0,6 % dans la zone O.C.D.E. Le rythme de l'augmentation mensuelle est resté au-dessous de 0,5 % dans la zone O.C.D.E. Une déflation particulièrement sensible est notée au Royaume-Uni, où le taux inférieur à 10 %. Pour les six mois se terminant en janvier, le taux annuel d'augmentation corrigé ou non des variations saisonnières, a été, dans l'ensemble de la zone O.C.D.E., légèrement supérieur à 5 %.

**RECENTES PUBLICATIONS**  
• Royaume-Uni et Finlande, dans la série « Etudes économiques », 1978.  
• Tendances des marchés de capitaux, n° 3, 1978.  
• Besoins liés au cycle du combustible nucléaire et considérations sur l'approvisionnement à long terme, 52 pages, 1978.

**ASSOCIATION EUROPÉENNE DE LIBRE-ÉCHANGE.** — Le système de prix minima obligatoires pour l'acier et des prix d'orientation pour le respect des quotas de l'acier, qui constituent l'essentiel du plan Davignon pour l'industrie sidérurgique, a été discuté et approuvé par l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) : la Suisse, la Norvège, la Suède, l'Autriche, la Finlande et le Portugal, suite d'un accord conclu entre les pays de la C.E.E. Cet accord porte sur toutes les exportations de

ces six pays vers la C.E.E. et sur toutes les catégories d'acier à l'exception de la Suisse, très petit producteur. Dans le cas de la Suisse, l'accord porte uniquement sur les exportations de ronds à béton utilisés dans la construction.

Valable jusqu'au 31 décembre 1978, l'accord permet de maintenir les courants d'échanges traditionnels entre les pays de l'A.E.L.E. et la C.E.E. En contrepartie du respect des quotas, les pays de l'A.E.L.E. ont accepté de permettre la matation de ces courants traditionnels, un abaissement de 3 % est prévu en faveur des exportateurs de l'A.E.L.E. sur les prix communautaires des différentes catégories d'acier. Cet abaissement est lié à une interdiction d'alignement des prix de la part des producteurs communautaires.

**MARCHE COMMUN CENTRAMÉRICAIN.** — La première réunion préparatoire aux négociations commerciales multilatérales (« Tokyo-round ») qui se déroulent à Genève dans le cadre de l'Accord général sur le commerce et les tarifs (GATT) a eu lieu à Guatemala du 12 au 17 mars. Elle a permis aux cinq participants (Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) de définir les positions qu'ils entendent défendre dans les négociations en fonction de leurs problèmes propres. Dans cette perspective, les discussions ont porté sur le commerce des produits tropicaux et les concessions tarifaires ; les clauses de sauvegarde ; les intérêts du M.C.C.A. face à d'autres régions en voie de développement ; notamment les pays du groupe A.P.C. signataires de la convention de Lomé, etc. L'importance d'une réunion de ce genre est évidente. Elle n'a pas été jusqu'à présent le seul pays à avoir signé l'accord.



### Marché commun

La R.F.A. réaffirme son opposition à toute nouvelle relance

RESPECTIVEMENT ministres ouest-allemands et ministres des Finances, MM. Graf Otto Lambsdorff et Hans Matthöffer ont réaffirmé, le 30 mars à Bruxelles, l'opposition de leur pays à toute nouvelle mesure de relance dans la C.E.E., du moins jusqu'au mois de juillet prochain. Les deux ministres ont exposé devant le conseil des ministres des finances des Neuf la position du gouvernement de Bonn en la matière. Selon eux, toute relance générale de l'économie ouest-allemande dans les conditions actuelles, prématurée et dangereuse. En effet, on ne saura qu'au mois de mai si les mesures de relance déjà prises outre-Rhin à la fin de 1977 produiront leurs effets. Bonn craint manifestement qu'une relance imprudente n'accentue l'inflation qui est tombée, à l'heure actuelle, en dessous de 4 %.

Devant l'intranséance allemande, les Neuf se sont accordés un délai pour mettre en pratique les objectifs de relance proposés le 29 février dernier aux ministres des finances des Neuf, par M. François-Xavier Ortoli, commissaire européen chargé de l'économie.

La coordination des plans de relance des pays de la C.E.E. prévue pour le conseil européen du mois d'avril à Copenhague, a donc été remise à plus tard. Les ministres des finances de la C.E.E. envisagent d'en arrêter les modalités au conseil européen de Brème en juillet, conseil qui précédera de quelques jours le conseil économique occidental de Bonn au 29 février dernier et au conseil européen des Neuf par les fabricants japonais ne pourront être inférieurs de plus de 6 % à ceux des pays de la Communauté. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**FECEE.** — La Norvège et la C.E.E. ont signé le 7 mars, à Bruxelles, un accord sur le pêche. Un accord qui a été signé entre la Norvège et la Communauté européenne.

**ACCORD AVEC LE JAPON SUR LES PRIX DE L'ACIER.** — Les sidérurgistes japonais ont pris des engagements à l'égard de l'Europe des Neuf le 18 mars en matière de prix de vente. Les prix des produits sidérurgiques japonais ne pourront être inférieurs de plus de 6 % à ceux des pays de la Communauté. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**AU COMITÉ PERMANENT DE L'EMPLOI.** — Une meilleure répartition du temps de travail dans les pays de la C.E.E. devra d'abord être adaptée entre les pays membres de la Communauté. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CECA**  
Désaccord sur les importations d'acier japonais

À la seconde phase du plan anticrise de l'acier, la Commission européenne semble se passer moins bien que prévu. Et, pendant que les négociations avec les pays associés ou tiers butent sur telle ou telle difficulté, la situation des sidérurgies industrielles sur l'échiquier d'avancement des négociations avec les principaux partenaires de la C.E.E.

Par ailleurs, les ministres ont entendu une communication de M. Étienne Davignon, commissaire européen chargé des affaires industrielles sur l'état d'avancement des négociations avec les principaux partenaires de la C.E.E.

**Compromis avec la France sur les montants compensatoires**

Un accord a été réalisé le 7 mars à Bruxelles par les ministres de l'Agriculture des Neuf sur les montants compensatoires, de manière à résoudre le problème causé par le refus de la France d'augmenter ces montants qui tassent les exportations agricoles françaises.

Le compromis permet à la fois de stabiliser les montants compensatoires à leur niveau actuel, c'est-à-dire 21,5 % au lieu de 23 %, et de prévoir une légère augmentation de revenus de 1,2 % aux agriculteurs français grâce à la dévaluation équivalente du franc vert. La dévaluation équivalente du franc vert, comme l'écrit l'Union européenne, est une mesure temporaire utilisée dans la C.E.E. pour compenser les différences de compétitivité entre les pays du Marché commun.

Toutefois, le dossier des montants compensatoires monétaires reste sur la table du conseil des ministres, pour les mois à venir parce que, selon la France, soutenue par la Commission

de la C.E.E., ce système crée des distorsions de concurrence intolérables, notamment dans le secteur de la viande de porc.

La stabilisation des montants compensatoires français permet aux producteurs français de ne pas trop être pénalisés pour leurs exportations agricoles par rapport aux autres pays de la C.E.E. et aide la convention accordée aux importateurs de produits agricoles étrangers en France.

Cette stabilisation a été obtenue, d'abord, par la dévaluation du franc vert — la seconde en deux mois, la plus petite de la C.E.E. de 23 à 21,5 % le taux des montants compensatoires ; ensuite, par l'adoption d'un nouveau système de calcul de ces montants par l'allongement de la période de référence de sept à vingt et un jours. Toutefois, M. Méhaignerie, ministre de Bruxelles à demi-satisfait seulement, n'ayant pu obtenir, malgré le soutien de la Commission de la C.E.E. et de l'Italie, une réduction immédiate des montants compensatoires sur la viande de porc, craint que l'absence de la distorsion de concurrence ne soit la plus vive.

**LA CROISSANCE MOYENNE** dans la C.E.E. devrait se situer aux alentours de 2,5 %, estimant un accord des pays associés de la C.E.E. publié le 18 mars. Ce chiffre est nettement inférieur aux objectifs fixés en septembre dernier par le conseil des ministres de la C.E.E. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**FECEE.** — La Norvège et la C.E.E. ont signé le 7 mars, à Bruxelles, un accord sur le pêche. Un accord qui a été signé entre la Norvège et la Communauté européenne.

**ACCORD AVEC LE JAPON SUR LES PRIX DE L'ACIER.** — Les sidérurgistes japonais ont pris des engagements à l'égard de l'Europe des Neuf le 18 mars en matière de prix de vente. Les prix des produits sidérurgiques japonais ne pourront être inférieurs de plus de 6 % à ceux des pays de la Communauté. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**AU COMITÉ PERMANENT DE L'EMPLOI.** — Une meilleure répartition du temps de travail dans les pays de la C.E.E. devra d'abord être adaptée entre les pays membres de la Communauté. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

**CONVENTION DE LOMÉ.** — La coopération internationale entre pays industrialisés et pays en voie de développement est l'objet de l'Accord de Lomé, qui a été signé le 26 février 1975. Les autres pays pour lesquels le taux de croissance réel de 4 à 4,5 % pour l'ensemble de la Communauté européenne.

tion avantageuse à l'égard des sidérurgistes japonais, puisque l'Autriche, la Suède, la Norvège et la Finlande n'ont obtenu, elles, qu'une « prime de pénétration » de 3 % en faveur de leurs sidérurgies ; à l'évidence, ces pays européens réclameraient le taux de 6 % s'ils étaient accordés au Japon. Dès lors, l'entrée des aciers étrangers risquerait de devenir excessive dans la C.E.E.

Les choses en étaient là à la fin de mars. Il va falloir probablement reprendre la discussion avec le Japon, ce qui retardera d'autant l'application du dispositif contenu du plan anticrise approuvé sur l'initiative de M. Davignon.

### Licenciements massifs en Grande-Bretagne et en France

Cependant, la réflexion se poursuit entre les Neuf sur la réforme structurelle à mener à bien dans la sidérurgie européenne. L'accord est le plus près fait entre les experts européens sur le point suivant : la surcapacité mondiale actuelle est due principalement aux investissements excessifs mis en route au début des années 70. Certes, la récession a amené les entreprises à ajourner de nouveaux projets d'investissements et à ralentir la réalisation des travaux en cours, mais de nouvelles capacités continuent à entrer en service à la suite des décisions prises en 1973 et 1974. Depuis le début de 1977, la Commission donne, en principe, des avis défavorables sur tout projet d'investissement augmentant les capacités de production qui n'a pas pour contrepartie une réduction équivalente des capacités. En outre, elle prépare un encadrement pour les aides en sidérurgie, afin d'éviter des distorsions de concurrence allant à l'encontre de l'intérêt commun qui pourraient résulter des mesures d'aides prises par les États membres pour permettre à leur industrie de surmonter la crise actuelle ou de se restructurer. Les principes en sont simples : les aides ne doivent pas être accordées dans le but de préserver des structures existantes ; les aides destinées à moderniser, à rationaliser ou à restructurer l'industrie ne doivent pas avoir pour effet d'accroître les capacités dans des secteurs ou sous-secteurs où il existe une surcapacité manifeste ; les aides accordées aux entreprises sidérurgiques en vue de leur sauvetage ou de leur permettre de s'adapter de manière ordonnée aux nouvelles conditions du marché doivent avoir une durée strictement limitée et tenir compte des modifications structurelles qui sont nécessaires ; enfin, la forme et l'intensité des aides doivent toujours être appropriées à leurs objectifs et à la nature des problèmes qu'elles sont destinées à résoudre.

Il est à craindre cependant qu'étant donnée la gravité et la durée de la crise de l'acier, la proclamation de tels principes ne se révèle insuffisamment pour éviter des décisions graves et hâtives allant à l'encontre de l'intérêt commun. C'est pourquoi la Commission examine avec les Neuf la possibilité d'instaurer un plus grand degré de discipline communautaire par la voie d'une décision au titre de l'article 95 du traité CEEC qui permettrait à la Communauté d'intervenir dans tous les cas non prévus par le traité.

Il est souhaitable que l'on ne s'attarde pas trop sur les détails de ce dispositif, car les mois qui passent voient la situation se dégrader dans plusieurs pays. En Belgique, la crise est intense et l'on s'attend que des décisions graves soient annoncées sous peu. En France, une fois passé le coup des élections législatives, on s'apprête à appliquer le plan de suppression d'emplois qui porterait, dit-on, sur quelque quinze mille de plus que ce qui avait été annoncé initialement.

En Grande-Bretagne, le gouvernement a décidé, sur proposition des dirigeants de la British Steel, de réduire de moitié (soit de 1 milliard de livres) le programme d'investissement prévu pour les deux prochaines années dans l'industrie sidérurgique. Cela se traduira, selon les syndicalistes, par la perte de quelque vingt-cinq mille emplois ; la direction a simplement indiqué que cela n'atteindrait pas le chiffre cité antérieurement de quarante mille emplois à être évités. Le programme de réduction de la main-d'œuvre se fera en collaboration avec les syndicats. Des emplois seront créés dans les régions déjà lourdement affectées par le chômage, et des indemnités substantielles seront accordées aux ouvriers qui seront mis à pied.

Le ministre de l'Industrie, qui exclut l'octroi de subventions à la B.S.C. (de peur de représailles américaines), a justifié son choix par la surcapacité de la sidérurgie britannique, qui a coûté cette année 500 millions de livres à la British Steel. Face à une demande de 17 millions de tonnes, la capacité britannique est de 25 à 26 millions de tonnes ; chaque million de tonnes excédentaire coûte 60 millions de livres au Trésor. D'où la nécessité de mener divers programmes d'expansion, notamment celui de Port-Talbot (835 millions de livres), dans le sud du Pays de Galles, et ceux de Taseid, dans le nord-est, Shelton, dans les Midlands, Huntington et Ravenscroft, en Ecosse, qui représentent 250 millions de livres. Les travaux en cours seront simplement terminés.

**LA SIDÉRURGIE DE LA COMMUNAUTÉ EST ALIMENTÉE À 82 % par du minerai de fer provenant de pays tiers.** répond la Commission européenne à une question du parlementariste M. Lagore. Elle se trouve dans une concurrence déloyale avec les sidérurgistes des pays tiers d'une part, et de la part des producteurs sur la base de feraille. Dans ces conditions, tenter de réduire artificiellement le minerai de fer importerait pas d'éviter des effets négatifs considérables sur la situation économique déjà très délicate de l'industrie sidérurgique européenne, estime la Commission.

Nice, ville de congrès vous attend.

Nice a mis au point une structure d'accueil pour vous prouver que tourisme et congrès ne sont pas incompatibles : un aéroport de classe internationale met Nice à 1 h 15 de Paris... Une capacité hôtelière encore accrue... 90 salles de conférences... Un Palais des Expositions de 17.000 m<sup>2</sup>.

Nice-Congrès : Palais des Expositions, 6300 Nice. Tél. (93) 55.02.02 et 55.18.55. Telex : NICECO 970597.

deux points forts

ou sommaire du numéro de mars 1978 d'INTERSOCIAL.

- ★ Le tour du monde des SMIC : des pays du Benelux jusqu'au Japon, en passant par la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie, sans oublier la France.
- ★ La répartition du travail : une stratégie de rechange face au chômage, proposée par la Commission européenne. C'est l'objet du « dossier » de ce numéro qui signale les expériences déjà engagées en Europe et aux États-Unis.
- ★ Et bien entendu, toutes les rubriques habituelles : consultations internationales, participation, intérêt, relations du travail, sans oublier les toutes dernières statistiques économiques et sociales, notamment celles concernant, pour les pays de l'O.C.D.E., les salaires ouvriers, les impôts et les transferts sociaux.

Prix de ce numéro : 52 F francs.  
Abonnement promotionnel d'essai (3 mois) : 100 F.

Commande et règlement à l'ordre de INTERSOCIAL/LAISONS SOCIALES, 8, av. de la République, 75014 Paris Cedex 11. Téléphone : 805-31-00.

Inter-social, qui fait chaque mois le « point » sur les aspects essentiels de l'actualité sociale internationale, est une publication de la revue Inter-social dont les services quotidiens — difficultés uniquement par abonnement — favorisent de la confiance de leurs vingt-huit mille abonnés, ce qui représente plus de quatre-vingt mille utilisateurs.

Parlement européen

AUTRES ORGANISMES TECHNIQUES

Recherches

Conseil de l'Europe

مكتبة من الأصل



سكيزان الاول

Parlement européen

L'augmentation des prix agricoles
Le Parlement européen s'est, en définitive, prononcé le 18 mars, après un débat marathon de deux jours, pour une augmentation globale de 2 % des prix agricoles, taux que préconisait la Commission de Bruxelles pour la campagne 1978-1979.

L'Assemblée des Neuf, devant la pression britannique en particulier, estime même, dans l'un des cinquante-quatre amendements, qu'aucune augmentation ne devrait intervenir pour les produits en excédent structurel. La résolution demande, en outre, la suppression progressive des montants compensatoires monétaires.

M. Emilio Colombo (Italie, D.C.) a été réélu, le 14 mars à Strasbourg, président du Parlement européen pour un deuxième mandat d'un an. Seul candidat, l'ancien président du conseil italien a été réélu dans ses fonctions à l'unanimité par acclamation.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence spatiale européenne

Adoption d'un programme de télécommunications spatiales
Le conseil de l'Agence spatiale européenne (ASE) s'est réuni à Paris les 28 février et 1er mars (initialement prévue la semaine précédente, la réunion avait été repoussée à la demande de l'Allemagne occidentale). Les participants sont parvenus à un accord sur un programme de télécommunications spatiales et la mise en route de deux satellites du programme E.O.S. (European Communication Satellite) a été votée.

vigueur dans les chemins de fer britanniques; Caprino contre Royaume-Uni (procédure relative à l'expulsion du requérant et à sa détention en vue de son expulsion); Ventura contre Italie (durée de la détention préventive et de la procédure pénale); Geiss contre Suisse (condamnation aux frais et dépens d'une procédure pénale à la suite d'un acquittement); X contre Royaume-Uni (légalisation en vigueur en Irlande du Nord et prohibition des relations entre individus du sexe masculin).

La commission a déclaré irrecevables quarante-sept requêtes (dont trente-huit introduites contre le Royaume-Uni par des Asiatiques d'Afrique orientale) et en a rayé cinquante de son côté (dont quarante-huit introduites contre ce même pays par des Asiatiques d'Afrique orientale), selon la procédure ordinaire et, selon la procédure sommaire, elle en a déclaré irrecevables vingt-neuf et en a rayé deux de son côté. La commission a décidé de porter trois requêtes à la connaissance des gouvernements défendeurs respectifs, en les invitant à lui présenter par écrit leurs observations sur la recevabilité de ces affaires.

COUPE EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME
Des auditions devant le Cour européen des droits de l'homme ont eu lieu à Strasbourg les 10 et 11 mars dans l'affaire Klass et autres qui concernent la République fédérale d'Allemagne. Les requérants (vingt juristes) se plaignent de la législation relative à la Cour européenne des droits de l'homme et des télécommunications, et permettent des mesures considérées de surveillance, sans que les auteurs soient obligés d'indiquer leurs noms et sans que des recours soient prévus contre ces mesures devant les juridictions ordinaires.

COOPERATION CULTURELLE
Un plan de coopération culturelle entre vingt-deux pays européens (les vingt Etats membres du Conseil de l'Europe, la Finlande et la Saint-Siège) a été adopté le 24 février à Strasbourg. Il comprend vingt-six grands projets couvrant le domaine de l'éducation et de la jeunesse; préparation des jeunes inscrits dans l'enseignement secondaire à leur insertion dans la vie sociale et économique; réformes et développement de l'enseignement tertiaire; développement de l'éducation des adultes; développement de l'apprentissage des langues vivantes; aide aux pouvoirs locaux dans l'élaboration de leurs politiques de développement culturel; amélioration du rôle culturel des moyens de communication de masse. L'engagement de ce plan de coopération a été approuvé par le Conseil de l'Europe le 13 au 18 mars à Cotonou, sous la présidence du commandant Michel Alladaye (Bénin). Après avoir fixé le budget de fonctionnement de l'organisation pour 1978 à 730 590 000 F C.F.A., les participants ont approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année écoulée. Ils ont aussi adopté une série de résolutions

concernant notamment les affaires culturelles et sociales (avec la nomination de M. André Saitou au poste de directeur des affaires culturelles et sociales de l'OCAM). Les affaires économiques, financières et de transports ont fait l'objet d'un examen approfondi, notamment l'industrialisation des pays de l'OCAM sur une base régionale, le développement du machinisme et de l'outillage agricoles. Les problèmes maritimes, les préférences généralisées, l'état civil, le plan comptable de l'organisation, la proposition de la Commission des Communautés européennes et l'OCAM ont aussi retenu l'attention des participants.

Enfin, le conseil a entendu les responsables des entreprises communes et le secrétariat général de l'OCAM sur les voies et moyens qui permettraient de réaliser l'ouverture de ces institutions socialisées.

FONDS DE GARANTIE ET DE COOPERATION DE L'OCAM
Le conseil de gestion du Fonds de garantie et de coopération de l'OCAM, réuni à Cotonou du 29 au 31 mars, a traité les Etats à valifier la convention portant création du Fonds et à acquiescer de leur contribution au capital du Fonds. Les Etats ont approuvé le fonctionnement de cet organisme à 22 627 100 francs C.F.A.

Organisation des Etats américains

Protestation bolivienne contre la vente d'étaim par les Etats-Unis

Au cours d'une séance mouvementée, le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), le 16 mars, le représentant de la Bolivie a qualifié d'agression économique la vente annoncée par les Etats-Unis de 50 000 tonnes d'étaim de ses réserves stratégiques. Selon le représentant bolivien, la chute des cours qui en résulterait entraînerait pour son pays, second producteur mondial, une perte estimée à 23 millions de dollars l'an. Dans sa réponse, le représentant américain a signalé que son gouvernement avait engagé des pourparlers sur cette question avec le président de la Bolivie afin de trouver une solution de nature à réduire les effets de l'opération sur l'économie bolivienne. Le débat qui s'est engagé ensuite a laissé paraître un certain froissement, malgré l'appui que la plupart des délégations ont apporté au point de vue bolivien. Une suggestion d'origine mexicaine proposant que le conseil adopte une résolution réaffirmant l'esprit de la résolution de l'assemblée générale de 1975, qui exhortait les Etats-Unis à prendre les dispositions nécessaires pour que sa politique en matière de minerais stratégiques ne porte pas atteinte aux intérêts économiques de leurs partenaires, n'a pas été retenue.

FINANCEMENT DE L'O.E.A.
Le conseil permanent de l'O.E.A. a décidé également le 16 mars que la huitième session de l'Assemblée générale de l'O.E.A. aurait lieu à Washington, le gouvernement de l'Uruguay n'ayant pas accepté l'invitation. Il a été décidé que le représentant américain, devant la réunion à Washington des chefs de gouvernement des pays membres de l'O.P.A.N. Lors de la discussion de l'ordre du jour de la huitième session, le représentant américain a demandé l'insertion d'une proposition de son gouvernement — dont il a souligné la caractère d'urgence — visant à réduire la contribution des Etats-Unis au financement du budget de fonctionnement de l'O.E.A. de 55 % à 49 % du total.

Organisation de l'unité africaine

Trentième session du conseil des ministres

Le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), réuni pour sa trentième session à Tripoli du 20 au 28 février, a adopté le rapport élaboré par le comité de libération qui avait siégé la semaine précédente à Addis-Abeba. La situation en Rhodésie, à la Réunion et aux Canaries a fourni aux ministres leurs principaux thèmes de discussions. A propos de la Rhodésie en particulier, le conseil a condamné les négociations en cours et a réaffirmé son soutien à M. Ian Smith et trois dirigeants nationalistes noirs (l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef Chirau); il a réaffirmé son soutien exquêté au Front patriotique de M.M. Mugabe et Nkomo.

D'autre part, après avoir noté avec satisfaction les résultats positifs de la conférence contre l'apartheid qui s'est tenue à Lagos du 22 au 26 août, le conseil s'est déclaré solidaire des mouvements de libération populaires d'Afrique du Sud et s'est engagé à promouvoir et à développer l'aide financière, matérielle et politique déjà fournie, dénonçant la pseudo

indépendance du Transkei et du Bophuthatswana. Il a également réaffirmé son soutien au peuple polonais et décidé de considérer (contre l'avis de la Mauritanie et du Maroc) les îles espagnoles des Canaries comme « une partie intégrante du continent africain » et d'aider le mouvement pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel des Canaries (M.P.A.L.A.C.), de M. Antonio Cudillo; l'affaire sera soumise au comité de décolonisation des Nations unies. Les ministres ont également annoncé leur décision d'envoyer prochainement une mission dans les îles de Sao-Tomé, le comité de libération ayant été saisi d'une plainte de ce pays relative à une menace d'invasion par des mercenaires.

Cette session a été marquée par une intervention du colonel Kadhaï rappelant l'accord de cessez-le-feu intervenu au Tchad, la situation à la Réunion, à Sainte-Hélène et à Madère et la création d'un comité militaire au sein de l'O.U.A. pour intensifier la lutte contre les « régimes colonialistes » d'Afrique du Sud.

Le budget de l'Organisation pour 1978-1979 a été approuvé. Il s'élève à 11 524 381 dollars. Le prochain « sommet » de l'O.U.A. devrait se tenir du 18 au 21 juillet à Khartoum (Soudan). Il sera présidé d'une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres.

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD
Le conseil permanent de la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.) a tenu sa 18e session à Nouméa du 13 au 17 mars pour la deuxième conférence régionale des pêches. Les représentants des services des pêches de onze pays ou territoires du Pacifique se sont réunis à Nouméa du 13 au 17 mars pour la deuxième conférence régionale des pêches.

ORGANISATION DU TRAITÉ CENTRAL
Le comité économique de l'Organisation du traité central (O.E.T.C.) s'est réuni du 7 au 9 mars à Genève pour discuter des recommandations qui seront soumises au conseil des ministres de l'Organisation, prévu pour ce mois-ci à Washington.

PLAN DE COLOMBO
Le docteur Lou Javardena (Sri Lanka) a été élu le 16 février à la présidence du conseil de plan de Colombo pour la coopération technique en Asie et dans le Pacifique. Il succède à M. Justice Abdul Hakim (Bangladesh).

RECHERCHES NUCLEAIRES
Cinquante détecteurs électroniques de particules de type « chambres proportionnelles à fils » et des équipements associés sont arrivés en provenance d'Union soviétique le 21 février pour être installés dans la nouvelle région Nord d'expérimentation du S.P.S. de 400 GeV de l'Organisation européenne de recherche nucléaire (O.E.R.N.) de Genève. L'Union soviétique, qui n'est pas membre du CERN, peut, dans le cadre d'un accord de coopération signé en 1967, s'associer à l'exploitation du S.P.S. qui est l'accélérateur de particules le plus grand et le plus performant d'Europe.

COMMISSION EUROPEENNE DE L'AVIATION CIVILE
Le Comité européen de l'aviation civile (C.E.A.C.) a adopté le 29 février une résolution sur l'harmonisation des dates de changement d'heure locale dans les vingt et un Etats membres. Cette harmonisation est rendue nécessaire par les problèmes que soulève la variété des dates de changement d'heure locale dans différents Etats européens. Références est faite aux conséquences sur les horaires d'exploitation des compagnies et des aéroports, et aux inconvénients qui en découlent pour les voyageurs et les usagers du transport aérien.

CROIX-ROUGE
L'évolution de la situation en Ogaden a amené le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) à entreprendre de nouvelles démarches en vue d'apporter protection et assistance aux victimes civiles et militaires du conflit; il a ainsi offert ses services au gouvernement somalien en même temps qu'il développait son action en Ethiopie. D'importantes envois de secours devraient être acheminés au mois de février par les deux capitales. Les 22 et 23 février, deux avions charriant onze acheminés en Ethiopie, 80 tonnes d'aide humanitaire (valeur 445 000 francs suisses), tandis que des colis de matériel médical d'urgence (d'une valeur de 400 000 francs suisses) devraient parvenir à Mogadiscio pour être transportés vers les hôpitaux proches du front.

Indonésie, depuis le 24 janvier, une équipe du C.I.C.R. composée de deux délégués a visité jusqu'à la mi-février six lieux de détention à Djakarta (où se trouvent 700 détenus politiques). Elle s'est ensuite rendue dans cinq lieux de détention en province. Au terme de cette première phase, les délégués du Comité devraient entrer des entretiens avec les autorités indonésiennes.

En janvier et en février, les délégués du C.I.C.R. en Thaïlande ont visité cinquante-huit postes de police et quatre camps de transit où se trouvaient mille neuf cent cinquante-deux personnes détenues pour entrée illégale dans le pays.

Le 25 février, le président du C.I.C.R., M. Loewenthal, s'est rendu à Genève pour le rapport de synthèse rédigé à la suite de la dernière mission du C.I.C.R. dans dix-sept lieux de détention (en octobre 1977) et lui a fait part de ses recommandations au Comité à ce sujet.

Conseil de l'Europe

A la commission des droits de l'homme

Au cours de sa cent trente-deuxième session, à Strasbourg, du 27 février au 9 mars, la commission européenne des droits de l'homme a examiné la requête internationale de Chypre contre la Turquie et a décidé de la procédure à suivre dans cette troisième requête. Cent soixante requêtes individuelles ont aussi été prises en considération, parmi lesquelles cinq requêtes ont été déclarées recevables et feront l'objet d'un examen au fond; Webster contre Royaume-Uni (monopole d'engagement en

Organisation commune africaine et mauricienne

Deuxième session du conseil des ministres

La douzième session du conseil des ministres de l'Organisation commune africaine et mauricienne (O.C.A.M.) s'est tenue du 13 au 18 mars à Cotonou, sous la présidence du commandant Michel Alladaye (Bénin). Après avoir fixé le budget de fonctionnement de l'organisation pour 1978 à 730 590 000 F C.F.A., les participants ont approuvé les comptes administratifs et de gestion de l'année écoulée. Ils ont aussi adopté une série de résolutions

Recherches universitaires

DU RÉALISME POLITIQUE

« Le réalisme politique de Hans Joachim Morgenthau » : le thème choisi par M. Bruno Gestel pour sa thèse de science politique soulève d'ambigües diverses questions (1). Sans doute la conception de la science politique de l'auteur de Politics among nations, selon laquelle l'analyse politique, procédant d'une philosophie politique, ne saurait prétendre à l'absolu rigueur scientifique, n'est-elle pas moins pertinente que celle des tenants d'une approche scientifique et systématique fonctionnelles ou théoriques des lieux. Sans doute est conviction que le chercheur politique doit tendre à éclairer les gouvernements dans leur conduite politique et à elle le mérite de réhabiliter l'engagement de « scientifique » — cet engagement auquel reviennent nombre de politologues, tels ceux de la « recherche sur la paix », en ces temps de post-behaviorisme. Mais les postulats qui fondent le « discours » de Morgenthau ne sont-ils pas trop souvent ceux d'un conservatisme suranné et caricatural (l'homme dans ses relations avec les autres humains n'agit que par intérêt; la lutte pour le pouvoir est une réalité éternelle propre à toute société humaine; car l'histoire nous enseigne que ce qui est toujours été...), peu à même de permettre à un chercheur en relations internationales d'illustrer son talent d'analyste... alors que tant d'autres secteurs de la doctrine américaine restent à défricher?

faire aux organisations intergouvernementales? aux sociétés multinationales?, soit, au contraire, que ses analyses aient été si bien « reçues » qu'elles semblent désormais appartenir au fonds commun des théories des relations internationales (disparition du consensus international); conséquences de la bipolarité; paradoxe de l'arme nucléaire...).

Par CHARLES ZORGBIBE

SES limites ainsi tracées, la thèse de M. Gestel n'est pas moins un intérêt fort vif et n'en révèle pas moins une maîtrise certaine dans l'appréhension de la société internationale, à travers et parfois à l'encontre de la vision de Morgenthau. Formes de la lutte pour le pouvoir (politique du statu quo, d'impérialisme, de prestige); spécificité de l'éthique politique — éthique de la responsabilité, éthique relative — et du comportement qu'elle prescrit; refus de l'idée d'une politique étrangère démocratiquement déterminée; prééminence des éléments stables et permanents de l'intérêt national; rôle de la « loi » de l'équilibre et conditions d'une diplomatie de l'équilibre; autant d'aspects de la doctrine de Morgenthau sur lesquels l'auteur nous donne une exposé d'une très grande clarté, nuancant au passage certaines idées reçues.

On regrettera cependant que la critique soit trop souvent pointilliste — parce que peu séparée de l'exposition des idées de Morgenthau; fait défaut, en outre, une présentation en profondeur de la tradition américaine de politique étrangère — de ce style national des Etats-Unis, fondé sur la rationalisation de l'expérience américaine, qui imprègne les responsables de la Fédération et façonne leur perception du monde extérieur — qui fédèrent et éclairent, par contraste, l'originalité de cette grille européenne que représente la Realpolitik à la Morgenthau. Le plus adopté — qui

distingue dans l'œuvre de l'universitaire américain, « la politique » et « les relations internationales » — s'imposait-il alors que politique intérieure et relations internationales ne sont considérées, par notre auteur, que comme deux manifestations d'un même phénomène?

LES développements, présentés en conclusion, sur l'actualité du réalisme politique, sont souvent d'un grand intérêt — même si l'analyse de regard de Morgenthau sur le conflit du Proche-Orient apparaît un peu courte (Morgenthau ne considérant que l'intérêt national américain et faisant taire son appartenance au monde juif...), et si l'enrôlement de Charles de Gaulle parmi les « héritiers » semble légèrement « plaqué ».

L'identité des conceptions de politique étrangère de Henry Kissinger et de Hans Morgenthau ne peut, certes, être contestée. Mais le bien qui est acquis de l'action de M. Kissinger nous semble trop statique; ne faut-il pas distinguer, chronologiquement, les années 1969-1970, peu favorables pour la diplomatie américaine dont l'horizon international reste obscurci par le préalable vietnamien, 1971-1973, où le « grand dessein » prend forme, la nouvelle « structure de paix » semble en voie d'être construite, et 1975-1976, où l'architecte du système international cède le pas au négociateur hors pair, au « pompier de la paix » qui voit le capital en capital pour prévenir ou éteindre les crises... mais qui, du même coup, épulse son énergie dans des actions ponctuelles?

L'ouvrage se termine sur le « cas Carter » : l'échec de l'actuel président américain est constaté et présenté comme « une preuve a contrario de la validité du réalisme »; pourtant, la grande entreprise de reconquête des parts respectives des impératifs géopolitiques et du combat transnational pour les droits de l'homme nous semble toujours avoir cours. Et si le réalisme politique est bien, selon l'expression de M. Gestel, « le plus petit dénominateur commun des Etats réaux de la société internationale », ne lui manque-t-il pas l'intuition de l'autre dimension des relations internationales — celle d'un monde « internalisé », de plus en plus vivifié dans ses profondeurs et à la recherche d'un projet?

(1) Thèse de science politique, Université de Paris I (375 pages ronéotées), 1977.





INTERROGATIONS

« Je déclare la guerre ». Les linguistes désignent un tel mode du discours sous le nom de performatif, quand la parole est elle-même acte, quand dire c'est faire.

LES hommes politiques tiennent des discours. Il y a, dans le fait de tenir un discours (ou dans le mythe assorti), presque un trait propre du politique, une définition. Et les discours s'enchaînent. Le discours politique est le fondu-encabéné des discours où chaque homme politique tient sa note. Les discours s'enlient comme les perles d'un collier, comme les écrits des pères et des docteurs de l'Église.

Les discours politiques se suivent et se ressemblent. Après coup (à l'échelle de l'histoire), il se révèle sans doute que la chaîne n'était pas toute rectiligne, que chaque maillon, quand il a répété, modifié le précédent, lui imposa une légère déviation. Et la somme de ces déviations, de ces dérives microscopiques, c'est le progrès, le progrès dans la tradition, la différence dans l'imitation. Mais le progrès ne s'annonce ni ne s'anticipe; il est l'écart reconnu après coup. Il ne s'agit qu'indirectement, dans le journal ou à la télévision, que de petites variations, de minuscules déplacements, de biais imperceptibles. Pourtant, ce sont eux seuls qui comptent, soit aussi se complaisant; ce sont eux qu'une analyse statistique tente de repérer, en dépeignant les oraisons des candidats aux dernières élections présidentielles. Trop tard, les jeux sont faits.

UNE figure du discours politique a toutefois la prétention de se soustraire à la loi de son inscription sérielle et de contrarier le caractère intangible de sa différence instantanée; elle voudrait réaliser un écart immédiat, faire mouche et date: c'est la petite phrase à moins qu'elle ne soit qu'une invention des journalistes pour amplifier un mouvement latent. C'est comme si la petite phrase échappait au discours. Son nom l'indique: elle n'est pas du discours, elle n'est pas un maillon de la chaîne des discours tenus puisqu'elle n'est qu'une phrase, et une petite phrase. Elle casse la chaîne, elle suspend sa longue et lente déambulation, elle brise son cours régulier. Qu'est-ce donc que cette petite phrase idéale et miraculeuse où le discours s'abolit, ce rêve de tout discours?

Ce n'est pas le mot d'esprit, la formule brève prononcée de préférence sur le perron de l'Élysée, au sortir du conseil des ministres. M. Chaban-Delmas brilla d'un singulier talent: se prenant le pantalon dans la portière de sa voiture, il confiait à la foule avide des journalistes: « Le premier avion opéré mille francs. » M. Peyrefitte: « Il faut la déflation. » Trouvaille qui fit certes fortune mais qui tint plus de la gaffe que du mot d'esprit. La nuance est fine entre les deux: un mot en moins fait l'esprit, un mot en trop le patacoque. En tout cas la vraie petite phrase ne se décline pas à l'improviste, elle est soigneusement préméditée.

Elle n'est pas non plus le slogan, par exemple le fameux pléonasme que M. Soisson psalmodiait: « La sécurité de l'État est la sécurité de l'État. » L'art et la manière de faire avorter des initiatives de paix, par Lévia Rokach. — Stratégie de désespoir et échecs des Palestiniens, par Selim Turkuhi.

faut néanmoins être spirituelle, c'est-à-dire pas tout à fait béante: la petite phrase doit surprendre, provoquer.

Le mot d'esprit de M. Chaban-Delmas ou de M. Peyrefitte, le mot d'ordre de M. Soisson sont donc bien des phrases de petite dimension, mais ce ne sont pas de petites phrases. Ce sont, dirai-je, de gros mots. La distinction est capitale. Alors que le gros mot se prononce seul,

hors de propos, comme une interjection ou une exclamation, une boutade ou une profession de foi, la petite phrase a pour propre d'être extraite, dégagée d'un discours dont elle est un fragment. C'est une phrase parmi d'autres, et rien en apparence ne la sépare des autres. Cependant elle connaît un destin exemplaire. Une fois émise (par un commentateur, mais sans doute d'abord par l'orateur lui-même, qui l'avait insérée, prédisposée dans le discours pour qu'elle fasse petite phrase: autrement dit, elle n'est extraite que parce qu'elle avait été insérée), une fois reconnue, donc, la petite phrase se met à circuler, elle est citée et recitée. Quand tout le reste du discours est oublié, elle seule survit et se colporte de bouche à oreille. Tout le discours ne pouvait être retenu, et je rapporte à mon voisin au café: « J'ai vu M. Arabas hier soir à la télé. Tu sais ce qu'il a dit? » Et toi!: la petite phrase. Elle est le noyau que le discours sertit. Je jette la gangue, je conserve la substance: en elle se résume le discours, son sens et son essence. La petite phrase vaut pour les autres, pour le tout. Comme la petite phrase de Vigneul dans la Recherche du temps perdu représente l'« accent propre » du musicien, elle singularise l'homme et l'œuvre. Il faudrait suivre son cheminement, sa diffusion à travers les discours successeurs. Et ce ne serait pas difficile: tous les commentateurs glosent la même petite phrase, la seule petite phrase.

SON prototype appartient au discours syndical. C'est M. Séguin insinuant peu avant les élections législatives de 1973: si la droite l'emporte, on verra ce qu'on verra. Au fond, il n'y avait rien d'autre à retenir de la longue intervention du dirigeant que ces quelques mots d'allure banale et pas plus hauts que les autres, tombés au détour d'une période, en général à la clause. Ils sont épiques: un peu, juste assez: tout n'est pas dit. Que verra-t-on si la droite l'emporte? Des grèves, bien sûr. La menace à laquelle allusion M. Séguin ne fait de doute pour personne. Mais il est nécessaire qu'elle soit nue: le sous-entendu fait la différence entre l'appel à la sédition et l'avertissement. Pour qu'une phrase soit une petite phrase, c'est-à-dire pour qu'elle soit puissante, il lui faut un tant soit peu de laconisme. De fait, elle a la valeur de l'oracle ou de la prophétie, et c'est pourquoi elle se dit au futur (sur le perron de l'Élysée il y a parfois de petites phrases: elles laissent entendre qu'une tête va tomber, qu'un portefeuille va

changer de mains, elles alimentent les rumeurs et assument les conjectures). Dans une petite phrase, l'homme politique annonce une catastrophe fatale, comme Cassandra dans la tragédie. Mais en ce siècle où la folie se perd, l'oracle suppose non plus une puissance transcendante, celle des dieux qui l'accompliront, mais une force très pragmatique et sociale, ici les syndicats. Il n'empêche que la vertu de l'oracle repose toujours sur son efficacité présumée, celle des dieux, des masses ou des bulletins de vote. C'est pourquoi l'oracle, la petite phrase dotée de puissance et d'efficacité, est bien une sorte de discours: quand elle agit une menace, la parole rencontre le réel, les mots et l'histoire coïncident. La petite phrase (à peine du discours) est la limite du discours et du réel: elle est immédiatement force, pour-

rait servir de slogan. Elle a la forme d'un enthymème ou d'un syllogisme rhétorique. Dans les termes de la rhétorique ancienne (à défaut d'un art contemporain du dieu), la petite phrase est une *gnômé*, cours), Aristote, ou une *sententia*, selon Quintilien, soit une formule qui exprime le général sur l'action, et le champ privilégié de l'action humaine est évidemment le politique, le domaine spécifique de la proposition générale (ni universelle ni nécessaire) est le futur contingent: qu'est-ce qui arrivera...? Quand la *gnômé* n'est pas assez explicite, il faut la faire suivre d'un épilogue, ainsi l'appelle Aristote, qui est la prémisse mineure, absente de l'enthymème.

C'est ce que fait M. Giscard d'Estaing dans les règles de l'art en ajoutant une seconde phrase (sa petite phrase tient en deux phrases petites): « Ne croyez pas que le président... », qui est un épilogue. La petite phrase de M. Séguin, elle, allié de soi et tissant l'épilogue présent à tous les auditeurs: « Ne croyez pas que les masses... » En vérité, les deux formules sont rigoureusement symétriques: si la gauche (à droite) l'emporte, on verra ce qu'on verra. Tel est l'enthymème modifié. C'est sans doute que la petite phrase est fondamentalement d'opposition. Certes, elle suppose un pouvoir effectif (syndical ou exécutif), mais un pouvoir minoritaire (le prophète, même si un dieu l'inspire, est fondamentalement un solitaire face à la foule). M. Séguin dit sa petite phrase quand le parti auquel il adhère se trouve dans l'opposition; et M. Giscard d'Estaing, quand les sondages donnent la victoire à ses adversaires. L'hypothèse qu'ils envisagent tous deux est celle d'un échec qui les attendrait dans leur force vive, et c'est aussi cet échec que la petite phrase tend à dénier, à conjurer et à empêcher. L'orateur joue gros, sa dernière carte.

IL y a en effet une figure du discours politique, toute opposée à la petite phrase, une figure du pouvoir stable et serein: c'est la parabole ou l'allégorie. Alors que la petite phrase est sèche, nette, fermée sur elle-même, antinomique (ce pour quoi elle se détache aisément), l'allégorie prend les mots au sens propre, coupante (elle veut couper court aux tergiversations), persuasive et décisive (du moins sous ces ses traits idéaux), l'allégorie, elle, est imagerie, métaphorique, continue (elle se file tout au long du discours), suggestive, insistante. C'est une fiction didactique qui prend les choses de haut ou de loin.

M. Giscard d'Estaing, d'ailleurs, en fait grand cas. En Bretagne, il constatait son discours sur la comparaison de la France et d'une maison (image sans doute triviale, à laquelle le maréchal Pétain recourait déjà, et l'on voit sans peine à quels développements xénophobes elle se prête), puis il assimila les différents partis à des entrepreneurs plus ou moins loyaux. En Bourgogne, il associe le gouvernement à un véhicule dont chaque citoyen n'est pas seulement le passager, mais, au jour des élections, le chauffeur même. L'allégorie dans laquelle s'exprime une majorité souveraine et sûre de soi diffère en tout point de la petite phrase par laquelle une minorité agissante ou une majorité traquée vise l'efficacité immédiate et tente le *châtaî* qui lui permettrait de s'emparer du pouvoir ou de le conserver comme par miracle. Avec la petite phrase, le président prend ses responsabilités partissanes; avec la parabole, il mise sur le long terme, se donne pour un arbitre et s'élève au-dessus du débat politique. Maison, voiture: les métaphores qui sont réputées toucher la France profonde et la majorité silencieuse.

Au fond, c'est bien à ce même public que s'adresse la petite phrase, les sans-papiers, dont l'on peut espérer qu'elle les bouleversera. Elle aurait échappé à l'orateur: un cri, une vérité. C'est pourquoi elle est incorrigible (l'on ne conçoit pas de rectificatif pour une petite phrase qui prétend justement se dérober à l'ordre du discours). Mais l'embarcadère qu'elle voudrait imposer à la chaîne des discours tenus en touchant son maillon le plus faible, cette embarcadère est aussitôt rattrapée. La petite phrase reste dans le rang. De fait, elle loupe toujours le *châtaî* et tombe à plat. Si une petite phrase avait déjà surgi au bon moment, ça se saurait car elle aurait transformé le monde.

La petite phrase et le gros mot

Par ANTOINE COMPAGNON

voir en lutte. La petite phrase de M. Séguin vaut non seulement pour tout discours mais pour toute la mobilisation syndicale: elle est une force en acte, une masse en mouvement.

P ARCE qu'elle se veut en prise directe sur le réel, la petite phrase, pour avoir de l'effet (et elle n'a de valeur que par son effet: une petite phrase sans conséquence n'est pas une petite phrase), doit être proférée au bon moment. La qualité de petite phrase tient au choix de ce moment oraciel qu'il ne faut pas laisser passer car il ne se répète pas. Hors de cet instant de bascule ou de ce point de non-retour, la petite phrase n'est rien, parole en l'air. Mais en ce point et cet instant que les Grecs appelaient *châtaî* (toute la stratégie militaire, politique, a pour fin de s'y préparer et de ne pas le rater), elle est aussitôt événement historique, sa dynamique est irréversible.

Mais un vrai *châtaî* est rare, et le monde politique s'est habitué à simuler de tels moments. La presse bat la campagne longuement en prévision du discours du président de la République sur « le bon choix ». Or il va de soi que le choix le plus difficile, le choix impossible, est celui du *châtaî*, du moment où un discours sur le bon choix ne serait même plus nécessaire mais où une seule petite phrase, un seul mot suffirait à renverser la majorité prévue par les sondages. Bien sûr, quelques mots du discours de M. Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs, réunissent tous les traits de la petite phrase. « Si vous choisissez (le programme commun), il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer. » C'est en effet ce passage du discours présidentiel qui les journaux ont montré jusqu'à tant que chaque Français l'ait gravé dans sa tête.

LA petite phrase a toujours la même structure syntaxique, une subordonnée conditionnelle introduite par *si*, et puis la prédication tragique, la menace au futur. Un tout autre futur que celui du mot d'ordre de M. Soisson: un futur hypothétique au lieu d'être asserté. C'est pourquoi la petite phrase, même extraite d'un discours, telle une citation, ne sau-

• Chercheur.

Dans ce numéro :

PAGES 2 et 3 :

L'Italie de la violence (suite de l'article de Percy Allum) - l'Italie du capital et des porteurs de peste (Ferdinando Scianna). Elections législatives et nouveaux gouvernements.

PAGES 4 et 5 :

PROCHE-ORIENT : LA FROIDE LOGIQUE DE L'INTRANSIGEANCE : La sécurité d'Israël et le glacieux Ibanah, par Amara Kappelouk. - L'art et la manière de faire avorter des initiatives de paix, par Lévia Rokach. - Stratégie de désespoir et échecs des Palestiniens, par Selim Turkuhi.

PAGE 6 :

La Syrie des militaires, un régime aux assises mal assurées, par Elisabeth Picard.

PAGES 7 à 9 :

LA REPUBLIQUE, UNE DEPOUILLE? enquête de Maurice T. Maschino.

PAGES 10 et 11 :

Le président Carter, des promesses électorales aux actes, par Sylvia E. Crane.

PAGES 12 et 13 :

Comment le pacte andin fut vidé de sa substance, par James F. Petras et Morris H. Morley. Dans les revues...

PAGES 14 et 15 :

LA DICTATURE ARGENTINE ET LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL, par Bernard Cassa, le sénateur H.S. Yrigoyen, Carlos Alberto Gabetta, Daniel Denis et François Géza.

PAGE 16 :

Congo : Un régime en suris? par Hugues Bertrand.

PAGE 17 :

POLITIQUE ET LITTÉRATURE : La mosaïque des groupes dans le régime d'apartheid : vers l'unité de thème, par Georges-Marie Lory.

PAGES 18 à 20 :

LE COMMUNISME VIETNAMIEN EN MARCHÉ, un reportage de Nayan Chanda.

PAGE 21 :

Saper l'idéologie du développement, suite de l'article de Georges Corm.

PAGE 22 :

Les livres du mois.

PAGES 23 à 28 :

Bahreïn : une grande place financière entre l'Europe et l'Extrême-Orient (supplément).

PAGE 29 :

CINEMA POLITIQUE : Suisse: la régulation du neutre, par Ignacio Ramonet, Freddy Buscha et Richard Diard.

PAGES 30 à 33 :

L'activité des organisations internationales. Recherches universitaires : Du réalisme politique, par Charles Zengibé.

Le numéro du « Monde diplomatique » de mars 1978 a été tiré à 112 000 exemplaires. Depuis le 9 mars, les publications du « Monde » ne sont pas distribuées en Tunisie. Cette mesure frappe également « le Monde diplomatique ».

Avril 1978

